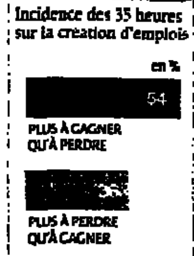


LE MONDE INITIATIVES

■ Croire ou non en la reprise

■ Emploi : 18 pages d'annonces classées



Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 16516 – 7,50 F

MERCREDI 4 MARS 1998

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ L'assurance-maladie universelle

Martine Aubry devrait annoncer, mercredi au conseil des ministres, la création d'une assurance-maladie universelle qui permettrait aux plus démunis d'avoir accès aux soins. p. 9

■ Philippe Séguin va au « turf »

Le président du RPR a déjà visité la moitié des départements de métropole et tente, au rythme de quatre réunions publiques par jour, de mobiliser « le peuple de droite ». p. 5

■ Régions : la Haute-Normandie



Le Monde continue sa série de portraits des 22 régions métropolitaines. La Haute-Normandie s'anime d'un vaste débat public au sujet du projet Port 2000 au Havre et de l'aménagement de l'estuaire de la Seine. p. 12

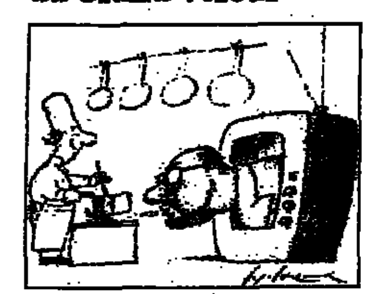
■ Kosovo ; violences meurtrières

Le chef de la diplomatie britannique, Robin Cook, devait se rendre mardi à Belgrade pour discuter avec les autorités yougoslaves de la situation au Kosovo, où les violences se multiplient. P. 32

■ Economie : le tableau de bord

Affaires et entreprises : les faits du jour et les indices essentiels. p. 20

■ N'ayez pas peur du Grand Véfour



Jean-Pierre Quélin a su dépasser le côté oppressant de cette institution pour en apprécier les saveurs. p. 25

■ Offensive nippone dans l'automobile

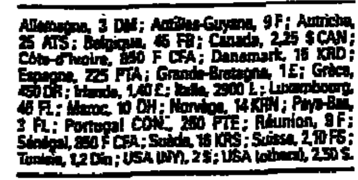
Toyota, Nissan et Honda investissent massivement pour produire des voitures adaptées au marché européen. A découvrir au Salon de Genève à partir du jeudi 5 mars. p. 16

■ Un lilliputien sur Internet

Opera, un logiciel de navigation créé par une entreprise norvégienne de onze salariés, concurrence les géants Netscape et Microsoft. p. 23

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 304 - 7,50 F

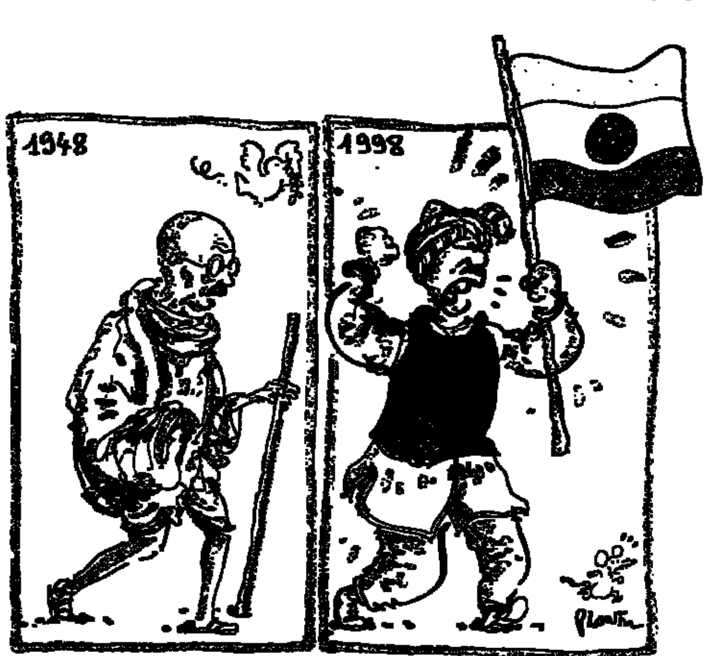


Inde : les nationalistes aux portes du pouvoir

● La droite hindoue approche la majorité absolue au Parlement dans la plus grande démocratie du monde ● Les musulmans redoutent une mise en cause de la laïcité, cinquante ans après l'indépendance ● Les dirigeants du BJP veulent rendre à leur pays un statut de puissance

LA VICTOIRE de la droite hindoue aux élections générales indiennes va porter au pouvoir les tenants d'une vision nationaliste de l'Inde moderne. Avant même l'annonce des résultats définitifs, le Bharatiya Janata Party ou Parti du peuple indien (BJP) était crédité d'au moins 250 sièges dans le prochain Parlement. Atal Bihari Vajpayee, qui fut déjà, pendant treize jours, chef de l'éphémère cabinet BJP à l'issue du scrutin de l'été 1996, devrait être appelé, par le président de la République Narayanan, à former le nouveau gouvernement.

Les nationalistes récusent le modèle de laïcité des pères fondateurs de la République, le Pandit Nehru ou le Mahatma Gandhi. En moins de dix ans, le BJP a fait une percée spectaculaire, même s'il n'est pas parvenu aujourd'hui à dégager une majorité absolue au Parlement. Ce succès s'explique autant par la popularité croissante des thèses nationalistes auprès de nombreux hindous (80 % des 970 millions d'Indiens) que par le souci de rompre avec de stériles jeux politiciens et les promesses de stabilité d'une formation se présentant comme un parti d'ordre et de probité. Le BJP est issu d'une mouvance aux tendances fascisantes dont l'histoire remonte aux années de la lutte anticoloniale, à l'époque où l'ennemi était, pour les plus radicaux, tout autant le Britannique que le musulman. En 1992, lors de la destruction de la mosquée d'Ayodhya, lieu symbole de la présence islamique en Inde, les extrémistes hindous avaient donné une inquiétante image d'un courant dont le BJP est l'excroissance politique. Aujourd'hui, les chefs du Parti du peuple indien prônent la modération dans leurs discours, assurent qu'ils garantiront le droit des minorités et courtisent les 125 millions de musulmans indiens, deuxième communauté islamique au monde.



La nomination probable d'Atal Bihari Vajpayee, un modéré au sein du BJP, devrait contribuer à rassurer non seulement les musulmans indiens, mais aussi le « frère ennemi » pakistanais, le voisin bangladais et la communauté internationale. Les chefs du BJP ont cependant indiqué, dès l'ouverture de la campagne électorale, que l'Inde devrait désormais revendiquer son statut de puissance nucléaire avérée. Certains intellectuels, dans un pays où sont encore nombreux les tenants de la laïcité « à la Nehru », s'interrogent sur la capacité des nationalistes à contrôler les franges les plus radicales de leur mouvement.

Lire page 2 et notre éditorial page 14

L'ONU rejette toute idée de représailles automatiques contre l'Irak

LE CONSEIL de sécurité de l'ONU a adopté, lundi 2 mars, à l'unanimité une résolution qui met en garde l'Irak contre *« les conséquences les plus graves »* que pourrait avoir une éventuelle violation de ses engagements envers les Nations unies. Contrairement à ce que souhaitaient les Etats-Unis, le texte adopté exclut toute automaticité du recours à la force en cas d'infraction irakienne aux résolutions du Conseil et au mémorandum d'accord conclu avec le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, sur le désarmement du pays.

Quelques heures après ce vote, Jacques Chirac a chargé le numéro deux du Quai d'Orsay, Bertrand Dufourcq, de porter un message au président irakien, Saddam Hussein, l'invitant à *« jouer le jeu »* pour que les sanctions soient levées et que l'Irak soit réintégré dans la communauté internationale.

Lire page 3

Le luxe des « lieux » selon le japonais Toto

TOKYO
de notre correspondant

L'expérience la plus déroutante pour un nouvel arrivant au Japon est moins le petit déjeuner nippon à base de soupe et de poisson, le mutisme des idéogrammes que... les toilettes. Non pas celles de « style japonais » (une variante du WC « à la turque ») mais le *nec plus ultra*, la Rolls-Royce des cabinets, que l'on trouve désormais dans des hôtels de luxe ou chez des particuliers.

Le tableau de bord sur le côté droit, avec boutons-pressoir et voyants lumineux, plonge l'utilisateur dans un profonde perplexité. Car une fois qu'il aura fait usage de ce lieu, il lui faudra actionner la chasse d'eau et les problèmes commenceront s'il a eu l'audace de pianoter sur les touches lumineuses. L'étranger est alors pris en charge par le *washlet* : la toilette à geyser, grâce à un appendice en plastique rigide d'une dizaine de centimètres sortant de la partie arrière du siège, envoie un jet d'eau chaude pluridirectionnel vers le haut. Après avoir nettoyé le postérieur de l'usager, l'appareil le sèche avec un courant d'air chaud.

Ces toilettes magiques déclinent plusieurs fonctions : on peut régler la chaleur du jet, son intensité ou sa durée ; certaines sont munies d'un « étouffeur de son » qui diffuse le bruit de cascade afin d'en couvrir d'autres et d'un siège chauffant pour l'hiver. Des modèles plus perfectionnés permettent, en pressant un bouton, de lever le couvercle et le siège (dans le cas d'un usager masculin) ou le premier seulement pour une femme et de changer automatiquement la fine feuille de papier qui le recouvre. Il y a dix millions de *washlets* au Japon et, selon *Asahi*, les fabricants affinent leur stratégie à l'étranger.

« Etre lavé » au lieu de « *s'essuyer* » : le *washlet* lancé au début des années 80 par la société Toto, le roi du sanitaire dans l'archipel, s'est inspiré, sur le mode électronique, des pratiques de l'islam. En outre, le *washlet* n'est pas une invention nippone. Les toilettes à jet nettoyant sont utilisées aux Etats-Unis ou en Suisse pour les malades depuis les années 60. Mais les Japonais ont cherché à les améliorer et, arrivés à la conclusion que le papier hygiénique est dépassé, ont mis au point les « toilettes à geyser ».

L'Occident semble réfractaire à ce gadget. Il coûte, il est vrai, une petite fortune : environ 5 000 francs. Aversion culturelle aussi ? La revue *Fortune* a refusé avec dédain une publicité de Toto qui, en dix ans, n'a vendu que cinq mille *washlets* aux Etats-Unis. En France ou en Italie, qui ont pourtant une longue tradition d'utilisation du bidet, il est également ignoré. Les Japonais sont surpris : le confort des lieux dits d'aisance font partie, à leurs yeux, de cet art de vivre si vanté par les Européens.

Philippe Pons

Enquête sur Lyon III

DES INCIDENTS, dont le saccage, le 13 février, d'un local du syndicat Unef-ID, ont ravivé la polémique sur le poids de l'extrême droite au sein de l'université Lyon-III. Cet établissement de 16 000 étudiants tente de se défaire de son image de « fac facho ». L'existence en son sein d'un Institut d'études indo-européennes, qui accueille des chercheurs proches de l'extrême droite ou membres du FN, est dénoncée par un collectif d'étudiants. Gilles Guyot, président de Lyon-III, dit vouloir tourner la page. Claude Allègre a demandé *« une enquête des services »*.

Lire page 8

Le faux nez des élections régionales

À QUOI servent les élections régionales ? L'absence d'enjeux apparents sur la question régionale, le peu de passion et la minceur des débats qu'elles suscitent autorisent à oser la question sacrilège : cela vaut-il vraiment la peine d'aller voter pour des conseillers régionaux de droite, de gauche ou d'ailleurs ?

Certes, le scrutin régional offre une mise en scène qui focalise l'attention de la classe politique. Le 15 mars se joue le « remake » du grand classique de la politique française : l'affrontement gauche-droite. Les candidats ne s'y trompent pas, d'ailleurs. Ils débattent quasi exclusivement des grandes thématiques qui divisent l'opinion – emploi, 35 heures, croissance, fiscalité, exclusion, immigration... – et qui constituent les grands choix de la nation, renforçant l'idée que les institutions régionales ne sont rien de plus que des chambres d'enregistrement ou de contestation des orientations nationales.

Les majorités régionales qui sortiront des urnes permettront donc de sonder le cœur des Français. Gauche plurielle, droite républicaine ou extrême droite fascisante, le thermomètre régional indiquera le niveau des rapports de forces nationaux. Mais après ? Une fois qu'une majorité de droite ou de gauche aura été élue, quelle politique celle-ci conduira-t-elle dans sa région ? Quels types de choix seront-ils faits ? Quels effets produiront-ils sur les populations ? On n'en saura pas grand-chose. A la question qui est posée par ce scrutin – quelle orientation pour chacune des vingt-deux régions métropolitaines et pour les DOM – il ne sera pas répondu, sinon par quelques généralités bienséantes et consensuelles.

A croire qu'en la matière, le phénomène de la pensée unique est encore plus fort qu'ailleurs. Au-delà des postures idéologiques des uns ou des autres et du marigot des rivalités personnelles, personne n'est capable de dresser l'état des divergences entre les programmes des listes de droite et ceux des listes de gauche. Les mêmes mots-clés sont dans la bouche des différents candidats : décentralisation, intercommunalité, pays, agglomérations, espace européen.

Jean-Paul Besset

Lire la suite page 14

L'esprit de la forêt



LOUIS PERROIS

ETHNOLOGUE chevronné, auteur avec Jean-Paul Notué d'un livre sur les rois et sculpteurs de l'ouest du Cameroun, Louis Perrois a aussi travaillé à maintes reprises au Gabon. Il est l'un des maîtres d'œuvre de la remarquable exposition « L'Esprit de la forêt. Terres du Gabon », présentée à Bordeaux jusqu'au 3 mai.

Lire page 27

ÉLECTIONS **Le Parti du peuple indien (Bharatiya Janata Party, BJP) s'est taillé la part du lion dans la composition du nouveau Parlement et paraissait, mardi 3 mars, avant même l'annonce des résultats définitifs du scrutin, en position de former le prochain gouvernement. Sans arracher la majorité absolue de 273 députés, les nationalistes hindous et leurs alliés obtiendraient plus de 250 sièges. ● UNE VOLONTÉ DE CHANGEMENT, dont pâtit notamment le parti du Congrès en dépit de la campagne de Mme Sonia Gandhi, ressort clairement de ces résultats. ● LE BJP a fait du chemin depuis ses origines en avatar d'une droite panhindoue et fascisante, et se présente aujourd'hui comme un parti d'ordre et un garant de stabilité face à un électorat lassé des jeux politiciens après la chute de trois gouvernements en moins deux ans.** ***(Lire aussi notre éditorial page 14.)***

La droite hindoue remporte les élections générales indiennes

Après deux ans d'instabilité politique, les 600 millions d'électeurs portent au pouvoir les tenants d'une vision nationaliste de l'Inde moderne. La très probable intronisation du Bharatiya Janata Party tournera une page de l'histoire du sous-continent

NEW DELHI
de notre correspondante

Dépassant avec leurs alliés le chiffre symbolique des 250 sièges – la majorité absolue est à 273 sièges – les nationalistes hindous du BJP (Bharatiya Janata Parti - Parti du peuple indien) sont les mieux placés pour former le prochain gouvernement indien. En deuxième position avec plus de 160 sièges, le parti du Congrès a amélioré son score catastrophique de 1996, mais l'effrondrement du Front uni, le parti de la coalition sortante, qui n'obtient qu'un peu plus de 100 sièges contre 178 en 1996, rend en effet difficile une alliance de nature à contrer le BJP.

Sans envoyer de majorité claire au Parlement qui compte 543 sièges élus (deux réservés aux Anglo-indiens sont attribués par le président), les 600 millions d'électeurs d'indiens ont toutefois manifesté leur volonté de changement et exprimé leur rejet des politiciens en place en votant massivement contre les gouvernements locaux. Le BJP fait d'ailleurs les frais de cette attitude dans deux des Etats qu'il dirigeait, le Maharashtra et le Rajasthan, où il perd plus de 30 sièges.

Grâce à leurs alliances, les nationalistes hindous font en revanche une entrée remarquée au sud et à l'est de l'Inde où ils étaient quasi absents. Cette percée, qui contredit l'image d'un parti des hautes castes du nord de l'Inde, s'est faite au détriment du Congrès mais surtout du Front uni. L'exemple le plus significatif est au Tamil Nadu où, balayée lors des dernières élections, l'ex-actrice Jayalalitha, alliée au BJP, récupère cette fois quelque 30 sièges sur les 39 attribués à l'Etat. Cette victoire surprise tient autant à des considérations locales que nationales. La chasse aux sorcières lancée pour corruption contre Jayalalitha lui a attiré les sympathies des électeurs qui estiment que, celle-ci étant largement partagée, il n'y a pas de raisons de s'en prendre à une seule personne, aussi corrompue soit-elle.

Le BJP remporte, pour la première fois depuis l'indépendance, un siège au Bengale-Occidental, fief de la gauche communiste marxiste où le Congrès est balayé par une dissidente, Mammata Banerjee, qui s'est alliée au BJP. Reconnaissant la défaite de son parti au Bengale-Occidental, le chef du Congrès à Calcutta a d'ailleurs démissionné dès lundi soir. Les nationalistes hindous font aussi un bon score en Orissa et au Karnataka.

« L'EFFET SONIA GANDHI »

L'effet de la campagne spectaculaire de Sonia Gandhi a sans doute permis au Congrès de maintenir sa part des sièges mais ses gains sont principalement dus à ses alliances, en particulier au Maharashtra. En allant aux urnes dans cet Etat avec le Samajwadi Party, proche des musulmans, et le Parti républicain d'Inde, représentant des intouchables, il a récupéré les votes de cette couche de populations qui s'étaient, au fil des années, éloignées du Congrès.

En revanche, « l'effet Sonia » a été quasi nul en Uttar Pradesh, Bihar et Bengale-Occidental, qui représentent 181 sièges. Un des dirigeants du Congrès, Pranab Mukherjee, admettait dès lundi soir que son parti *« n'aurait pas un nombre suffisant de sièges pour former le gouvernement »*, ajoutant : *« Nous sommes bien en deçà de nos espérances. Quand le décompte sera fini, nous devrons analyser ce qui n'a pas marché. »*

La quasi victoire du BJP n'est toutefois pas due seulement à un vote en faveur de son idéologie *« hindoue »* mais aussi à un ras-le-bol de l'opinion à l'égard du Congrès, responsable de cette nouvelle consultation électorale, et à l'égard du Front uni, dont les dix-huit mois de prestation ont été marqués par plusieurs crises politiques. Le BJP a aussi bénéficié d'un sentiment diffus de l'opinion qui, après avoir tout essayé, est aujourd'hui prête à lui donner une chance. Beaucoup d'électeurs semblaient penser que les treize jours de pouvoir accordés en 1996 au BJP, qui n'avait pu alors trouver des alliés pour former un gouvernement durable, étaient insuffisants. Cette fois, il fallait lui laisser le bénéfice du doute.

Anticipant les tractations post-électorales, les nationalistes hindous avaient noué plus de seize alliances contre quatre en 1996 et récupèrent donc le fruit de leur politique. Pour obtenir ces alliances, le BJP a toutefois renié beaucoup de ses principes et contrairement à l'image qu'il voulait se donner d'un parti différent, notamment honnête et rigoureux, il n'a reculé devant rien pour obtenir la victoire. Loin de rechercher une idéologie commune avec leurs alliés, les nationalistes hindous les ont choisis en fonction de leur capacité à gagner. Cette attitude compliquera leur exercice du pouvoir et fragilisera leur gouvernement, mais sans doute pas au point de le remettre en cause.

Les dirigeants du BJP ont d'ailleurs déjà laissé entendre qu'ils allaient mettre au point un programme minimum de gouvernement, remisant ainsi à des jours meilleurs leur propre programme dont les points les plus contestés sont inacceptables pour leurs alliés. En projetant dès le début de la campagne électorale Atal Bihari Vajpayee, soixante et onze ans, comme leur futur premier ministre, les nationalistes hindous ont visiblement rassuré un électorat qui est avant tout à la recherche de la stabilité après avoir connu quatre gouvernements en deux ans. Figure modérée du BJP, M. Vajpayee, qui s'est déclaré dès lundi soir *« très heureux »*, bénéficie d'un préjugé favorable qui dépasse de loin les frontières de son parti.

Cinquante ans après l'indépendance, l'Inde, avec la très probable intronisation du BJP, va tourner une page de son histoire. Mais c'est avant tout sur leur capacité à améliorer les conditions de vie de la majorité des 970 millions d'Indiens que les nouveaux dirigeants seront jugés.

Françoise Chipaux

150 morts pendant la campagne, des criminels au Parlement

NEW DELHI
de notre correspondante

Les appels lancés par la Commission électorale aux partis politiques pour qu'ils ne présentent pas de candidats inculpés ou poursuivis dans des affaires criminelles n'ont été que moyennement entendus. Un certain nombre de candidats, également répartis entre toutes les formations, poursuivis pour viols, assassinats, corruption etc. ont encore obtenus leur ticket dans ces élections, en particulier en Uttar-Pradesh et au Bihar, deux Etats où le règne de la loi reste approximatif et où le système des castes demeure très puissant.

Sujet de débat dans les cercles intellectuels, la criminalisation de la politique ne figurait pas dans les agendas des différents partis et explique pour une large part les dérapages des élections et les violences qui ont fait cent cinquante morts au total. Selon le chef de la Commission électorale, M. S. Gill *« il est de plus en plus difficile à cause de la crise de confiance dans les partis politiques de conduire des elections libres et honnètes dans un pays ausi vaste que l'Inde »*. Le magasine *Outlook*, qui avait lancé une enquête à ce sujet demandant à ces lecteurs de dénoncer les candidats de leur circonscription inculpés, donne des exemples édifiants de certains aspirants au Parlement. Candidat du Samata Party (socialiste) à Maharajganj, Prabhunath Singh est par exemple en liberté sous caution pour le meurtre d'un député du Janata Dal à l'assemblée provinciale.

DÉVIATION

Candidat d'une dissidence du BSP (parti des basses castes) à Sambhal, D. P. Yadav est accusé dans trente cas de meurtres, enlèvements, hooliganisme. Autre exemple plus connu : l'ancien ministre en chef du Bihar (90 millions d'habitants), Laloo Prasad Yadav qui avait dû quitter son poste après qu'il fut emprisonné pour le détournement de 200 millions de dollars. Il est toutefois en situation difficile face au président du Janata Dal, Sharad Pawar.

La criminalisation de la politique en Inde semble aller en s'accentuant avec l'ouverture du champ politique à un plus grand nombre de groupes sociaux, phénomène dû à l'augmentation des places réservées pour des castes jugées défavorisés. *« La bataille devenant plus âpre, elle réclame de plus en plus d'argent ce qui entraîne cette déviation »*, explique un politologue qui ajoute : *« Compte tenu des avantages qui s'appliquent à un député, voiture, logement à New Delhi, indemnités, chacun veut garder sa place et ne regarde pas aux moyens. »*

Selon la loi, la commission électorale ne peut intervenir contre un candidat que si celui-ci a été formellement condamné mais ne peut rien faire si le procès est en cours. Le succès de Jayalitha, dont la corruption a été étalée avec force détails sur la place publique, semble montrer que les électeurs restent pour l'instant assez peu sensibles à la conduite de leurs élus. Ce n'est sans doute pas demain que les partis politiques prendront des mesures efficaces pour nettoyer les bancs du Parlement.

Fr. C.

L'idéal du BJP : « Un peuple, une culture »... une « nation hindoue »

JUSQU'AUX élections de 1989, le Bharatiya Janata Party ou Parti du peuple indien (BJP), ne disposait que de deux sièges au *Lok Sabha*, le Parlement de l'Inde. Moins de dix ans plus tard, il est en passe de diriger la plus grande des démocraties. Succès rapide, montée en puissance spectaculaire bien qu'il s'agisse là d'une victoire annoncée : depuis les élections de 1991, quand le parti phare de la mouvance nationaliste hindoue devint la plus grande formation de l'Assemblée, il était devenu clair que le projet politique proposé par le BJP séduisait désormais un nombre croissant d'hindous (ces derniers représentent 80 % des 970 millions d'Indiens).

Le 6 décembre 1992, l'« affaire » d'Ayodhya avait marqué un autre tournant : cette mosquée-symbole du nord de l'Inde, construite au XVIe siècle par un empereur moghol, avait été rasée en quelques heures par des milliers de fanatiques. l'attentat reflétait la volonté d'un nombre toujours plus grand d'hindous de rejeter le « sécularisme », c'est-à-dire la laïcité et la pluralité confessionnelle, proposé depuis près d'un demi-siècle par les héritiers du pandit Nehru.

RÉÉCRIRE LE PASSÉ

La philosophie de la droite hindoue s'appuie sur un postulat exactement opposé à celui de ses prédécesseurs : là où les Nehru et autres Gandhi proposaient l'*« unité dans la diversité »»* pour ce pays-continent pluriethnique et multiconfessionnel, le BJP et ses alliés répondent en affirmant que l'Inde est *« un peuple, une nation, une culture »*. En clair, l'Inde est avant tout une *« nation hindoue »* où les minorités ne sont que des convertis et où les aléas d'une histoire tourmentée ont fini par masquer la réalité d'une culture cinq fois millénaire.

Pour ces nationalistes prompts à réécrire le passé, il s'agit donc de prendre une revanche sur six siècles de « règne » musulman et d'effacer les séquelles d'un siècle et demi de présence britannique. Selon eux, le fameux *« modèle »* nehruvien et son projet de laïcité n'a fait que s'inspirer d'une culture d'importation, instrumentalisant le soutien des musulmans à des fins électorales, en échange de la distribution de *« faveurs »* aux disciples du Prophète. Mais qu'on ne s'y trompe pas : le BJP n'a rien d'un parti de *« fous de Dieu »*, voulant imposer une sorte de théocratie panthéiste hindoue. Son projet consiste à utiliser le substrat hindou à des fins de pure politique, au nom d'un projet global où le concept de l'unité nationale prime sur le pluralisme confessionnel.

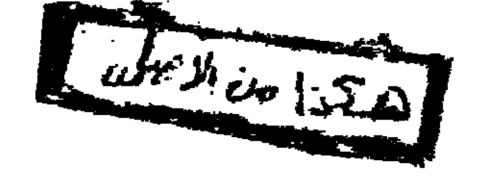
Le Bharatiya Janata Party ne cesse cependant aujourd'hui de donner de lui l'image d'une formation modérée, assurant même les Musulmans de son soutien. Le fait est qu'il a désormais cessé d'être un parti « intouchable » dont il aurait été imprudent de se recommander dans les cercles de l'élite indienne il y a encore cinq ans. Ou, en tout cas, pas ouvertement puisque le BJP symbolisait, au mieux, l'esprit revanchard et étroit des tenants d'un poujadisme sous-continental.

Mais désormais, dans les milieux hindous, du petit commerçant de la vallée du Gange aux intellectuels de Delhi ou aux acteurs de Bombay, il a réussi à tailler des croupières aux partisans du sécularisme « à la Nehru », se présentant comme un parti d'ordre, promettant aux Indiens prospérité et dignité face aux assauts de la néfaste influence de l'Occident décadent et, surtout, s'imposant comme un garant de stabilité après deux années d'« errance » politique où des gouvernements de coalitions minoritaires se sont succédé à eux-mêmes.

La question centrale qui se pose aujourd'hui est pourtant de savoir jusqu'à quel point le BJP saura garantir le droit des minorités et se prémunir contre les éventuels « dérapages » de ses franges les plus radicales. Derrière la figure avenante du débonnaire M. Vajpayee, premier ministre désigné du parti, se cachent en effet certains courants ou personnalités extrémistes peu soucieux de Realpolitik. Il ne faut pas oublier que le BJP est le bras politique de la vieille organisation panhindoue et fascisante du Rashtriya Swayamsevak Sangh ou Corps national des volontaires (RSS) dont l'un des chefs, M. S. Gowalkar, osait défendre, dans les années 40, le concept de *« pureté de la race »* dans l'Allemagne nazie....

Certes, le BJP tend à se distancer du RSS, même si ses chefs en sont toujours des membres plus ou moins actifs. Certes, le manifeste du parti ne réclame plus la destruction d'autres mosquées « impies » dans la vallée indo-gangétique. Certes, l'Inde se gouverne au centre et tout pouvoir doit, au pays du mahatma Gandhi, prendre en compte les diversités culturelles s'il veut survivre. A charge aujourd'hui pour le BJP de démontrer qu'il est possible de concilier les idéaux du nationalisme avec la tolérance requise pour conduire les affaires de la plus grande démocratie du monde.

Bruno Philip



Le Conseil de sécurité a trouvé un compromis sur la formulation de sa mise en garde à l'Irak

Jacques Chirac dépêche un émissaire à Bagdad

Le président Jacques Chirac devait adresser, mardi 3 mars, un message au président irakien pour l'inviter à *« jouer le jeu »* s'il veut que son pays soit réintégré dans la communauté internationale. Le numéro deux du Quai d'Orsay, Bertrand Dufourcq, devait quitter Paris mardi à midi pour Bagdad. Auparavant, le Conseil de sécurité avait adopté une résolution avertissant l'Irak contre *« les conséquences les plus graves »*.

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

En mettant l'Irak en garde, lundi 2 mars, contre *« les conséquences les plus graves »* que pourrait avoir une éventuelle violation de ses engagements envers les Nations unies, le Conseil de sécurité a rejeté toute idée d'automaticité entre une infraction et le recours à la force. Mais la résolution 1154 adoptée à l'unanimité par le Conseil est sujette à des interprétations contradictoires, car la communauté internationale reste profondément divisée à propos de l'Irak.

Mettant l'accent sur l'avertissement, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne font valoir que la résolution est *« le triomphe de la diplomatie soutenue par la force »*. Pour la France et la Russie notamment, *« la victoire »* réside dans le fait d'avoir évité la notion d'un recours automatique à la force et d'avoir introduit implicitement la notion de *« lumière au bout du tunnel »*, c'est-à-dire la levée des sanctions économiques imposées à l'Irak depuis 1991. Cette levée est tributaire du désarmement de Bagdad.



EXCLUSION DE L'AUTOMATICITÉ

Le texte est en réalité le fruit d'un compromis entre les quinze pays membres du Conseil de sécurité. Malgré leur position *a priori* dure, les Britanniques, qui avec les Japonais avaient coparrainé la résolution, en ont bien résumé le sens. *« Cette résolution adresse deux messages très clairs à l'Irak »*, a dit l'ambassadeur britannique, Sir John Weston. Le premier s'adresse *« à la population pour dire qu'il existe bien une lumière au bout du tunnel, que les sanctions économiques peuvent être levées. L'autre avertit le gouvernement irakien des conséquences graves »* d'une éventuelle violation de ses *« engagements »*. La résolution *« n'est pas une menace, mais trace le chemin pour l'avenir »*.

L'adoption de la résolution a été rendue possible par l'intervention très active et inhabituelle de pays non alignés, membres du Conseil – tels le Brésil, le Costa Rica, la Suède et la Slovénie –, qui, bien que divisés, ont tenu à faire respecter l'autorité du Conseil, rejetant ainsi toute automaticité entre une violation et le recours à la force. Outre le Royaume-Uni, les Etats-Unis bénéficiaient du soutien du Japon, de la Gambie, du Portugal et de Bahrein, seul membre arabe du Conseil. Le texte est bien différent du projet d'inspiration américaine proposé par Londres et Tokyo. Sous la pression des Républicains, l'administration du président Bill Clinton voulait pratiquement *« réécrire le mémorandum d'accord »* signé par Bagdad et le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, à propos de l'inspection des sites dits *« présidentiels »* en Irak. Washington souhaitait aussi introduire l'expression *« violation flagrante »* des termes du cessez-le-feu, qui aurait impliqué aux yeux des Américains un feu vert pour le recours à la force.

« Conscients de la position difficile de l'administration vis-à-vis des républicains », explique un ambassadeur occidental, *« notre stratégie a consisté à grignoter la position américaine »*. Pour que Washington *« puisse affirmer à son opinion publique »* que la résolution est ferme, les *« pacifistes »* au sein du Conseil – c'est ainsi que les nomment les Américains – ont accepté l'expression *« conséquences les plus graves »*, au lieu de *« conséquences graves »*. En échange, ils ont obtenu qu'il soit expressément dit que le Conseil *« reste activement saisi de la question de façon à assurer l'application de la présente résolution et à préserver la paix et la sécurité dans la région »*, ce qui est interprété comme une exclusion de l'automaticité.

Les Etats-Unis ont rejeté une proposition brésilienne visant à préciser que la violation devait être *« déterminée par le Conseil de sécurité »*. Ils ont également refusé de prendre des engagements même verbaux et à huis clos sur l'exclusion de l'automaticité. Mais lors des réunions informelles, auxquelles les Américains n'ont pas participé, affirment des diplomates, Londres et Tokyo, les deux co-auteurs du texte, *« se sont solennellement engagés à exclure la notion d'automaticité »*.

A l'ouverture de la réunion, M. Annan, tout en rappelant *« la nature, les exigences et les promesses »* du mémorandum d'accord qu'il a signé avec l'Irak, a tenu à adresser son propre avertissement à Bagdad : *« L'Irak comprend pleinement que si l'accord fait l'objet d'obstruction, de fraude ou de falsification, il n'y aura pas une deuxième chance pour la diplomatie »*, a-t-il dit. Rappelant que pour Paris une résolution n'était pas *« juridiquement et politiquement »* nécessaire, l'ambassadeur français, Alain Dejammet, n'en a pas moins estimé que le texte était justifié parce qu'il *« dissipe toute ambiguïté sur la durée des sanctions »* et qu'il confirme *« les prérogatives du Conseil de sécurité d'une manière qui exclut toute idée d'automaticité »*.

Enfonçant le clou, le représentant russe, Sergey Lavrov, s'est félicité du fait que *« toute idée d'automaticité pour ce qui concerne l'action militaire a été exclue »*. Un rôle *« déterminant a été joué par les co-auteurs du texte, qui lors des consultations à huis clos ont pris des engagements dans ce sens »*, a affirmé M. Lavrov. *« Personne*, a-t-il insisté, *ne peut désormais outrepasser le Conseil de sécurité. »*

Un certain scepticisme demeure toutefois de rigueur aux Nations unies. Interrogé sur la stratégie du Conseil de sécurité en cas de violation par l'Irak de ses engagements, un ambassadeur pourtant *« pacifiste »* répond : *« On se déchirera une fois de plus. »* Les Etats-Unis *« n'attendront personne pour déclencher le feu »*. En attendant, les Américains ont une guerre à mener avec leurs propres médias. Interrogé sur sa réaction à la nouvelle résolution sur l'Irak, un responsable de haut rang du département d'Etat, joint par téléphone à Washington, a répondu : *« Tout dépend de ce que l'on va lire dans les journaux du matin, il faut voir comment vos collègues anglo-saxons ont décidé d'interpréter la résolution ! »*

Afsané Bassir Pour

« L'Irak a retardé » la levée des sanctions

En vertu de la résolution 1154 qu'il a adoptée lundi 2 mars à propos de l'Irak, le Conseil de sécurité de l'ONU souscrit *« au mémorandum d'accord »* signé par l'Irak et par le secrétaire général de l'ONU. Il souligne que le respect par l'Irak *« de l'obligation d'accorder immédiatement, inconditionnellement et sans restrictions »* aux inspecteurs qualifiés *« les facilités d'accès prévues dans les résolutions pertinentes (...) est nécessaire pour assurer l'application de la résolution 687 (1991), et que toute violation aurait les conséquences les plus graves pour l'Irak »*. Le Conseil *« réaffirme son intention de se conformer aux dispositions de la résolution 687 (...) et note qu'en refusant jusqu'à présent de s'acquitter des obligations qui lui incombent en l'espèce, l'Irak a retardé le moment où le Conseil pourra prendre une décision »*. Le Conseil décide enfin *« de demeurer activement saisi de la question, de façon à assurer l'application de la présente résolution »*.

Le Likoud oppose un concurrent à M. Weizman pour la présidence d'Israël

Le président sortant est favori du vote à la Knesset

TEL-AVIV
de notre correspondant

Les cent vingt membres de la Knesset élisent, mercredi 4 mars, pour cinq ans, le président de l'Etat. La reconduction d'Ezer Weizman semblait acquise il y a quelques mois, mais le fait que le premier ministre Benyamin Nétanyahou ait fait officiellement endosser par le Likoud la candidature d'un membre de son parti, Shaul Amor, a relancé et politisé la bataille pour la présidence et, surtout, lui a donné un tour « ethnique ». Bien qu'il se soit distancé de l'image du « David séfarade » défiant un président sortant ashkénaze, Shaul Amor est clairement identifié comme étant de descendance marocaine.

M. Amor est le fondateur et le maire dynamique d'une ville de développement du nord du pays, Migdal Haémek, présentée comme un modèle. C'est un modéré qui fait partie du courant « social » du Likoud, mais depuis l'arrivée au pouvoir de M. Nétanyahou, il a été l'éternel laissé-pour-compte des nominations ministérielles. Il *« n'est pas assez bon pour être ministre (...), mais Nétanyahou le choisit comme son candidat à la présidence »*, ont ironisé des commentateurs israéliens.

UNE MARGE ÉTROITE

Le vote est secret, et le résultat n'en sera proclamé par le président du Parlement que mercredi en milieu de journée. D'après les derniers pointages, Ezer Weizman l'emporterait par une marge étroite (63 à 66 voix sur 120), bénéficiant des voix d'une grande partie de l'opposition travailliste, de celles du parti de gauche Meretz, de neuf membres du Likoud et de divers députés laïques. Mais M. Amor ne renonce pas et affirme avoir recueilli les promesses d'une majorité de députés.

Le chef du Parti travailliste, Ehoud Barak, soutient M. Weizman. Au moins huit des dix parlementaires du parti orthodoxe séfarade Shass devraient voter pour M. Amor. Les députés religieux ashkénazes sont divisés, mais plutôt favorables à Shaul Amor. Les membres des partis arabes devraient logiquement voter pour Ezer Weizman. Avec son image de baroudeur, son franc-parler, son ardent patriotisme, son zèle à visiter blessés et familles éplorées, ce dernier bénéficie d'une image excellente. Un sondage réalisé cette semaine pour l'émission télévisée « Populitika » lui accorde une victoire sans appel, si l'élection se faisait au suffrage universel : il obtiendrait 71 % des voix.

Le ministre des infrastructures, Ariel Sharon, a récemment célébré M. Amor comme *« le premier président du deuxième Israël »*. *« C'est un slogan qui m'a humilié. On en arrive au point où un homme comme Weizman, ancien commandant de l'aviation, doit s'excuser d'être sabra »* (natif d'Israël), s'est emporté l'écrivain juif d'origine orientale Eli Amir. M. Amor a commencé par reprendre à son compte le slogan de M. Sharon, avant de se rendre compte qu'il risquait de se retourner contre lui.

La famille de l'ancien premier ministre Itzhak Rabin a créé la surprise en appelant les députés à voter pour Shaul Amor. Les Rabin reprochent notamment à M. Weizman, ancien membre du Parti travailliste, d'avoir contribué à créer l'atmosphère qui a abouti au meurtre de l'ancien premier ministre en novembre 1995, en appelant à interrompre le processus de paix à la suite d'attentats en Israël. Depuis l'arrivée au pouvoir de M. Nétanyahou, M. Weizman est devenu, à l'inverse, la seule voix officielle en Israël à défendre le processus de paix et le dialogue avec l'Autorité palestinienne. – *(Intérim.)*

En 1998, la France détruira la moitié de ses mines antipersonnel

LA FRANCE va devoir détruire pas moins de 1,4 million de mines antipersonnel terrestres, qui constituent le stock actuel de ses unités opérationnelles. Le ministre de la défense, Alain Richard, vient d'en informer Henry Chabert, député RPR du Rhône. C'est la première fois que la France révèle le volume de ses réserves de mines antipersonnel.

Depuis février 1993, la France s'est interdit d'exporter de telles mines, et elle en a suspendu la production en septembre 1995. Pour autant, les matériels sont demeurés en dotation dans les armées françaises à des fins défensives, et certaines installations militaires, jugées « sensibles » sur le territoire national, en ont été pourvues comme moyen de protection contre des intrusions éventuelles. Ce fut, par exemple, le cas de la base de Solenzara, en Corse-du-Sud, après des attentats perpétrés contre des bâtiments techniques de l'armée de l'air.

Le 3 décembre 1997, une conférence internationale s'est achevée par la signature d'une convention qui prohibe la production, l'exportation, l'emploi et le stockage des mines antipersonnel. Elle porte aussi sur la destruction des stocks et sur le retrait des champs de mines existants. Ce traité institue, par ailleurs, des mécanismes de vérification sur place et instaure des sanctions à l'encontre des personnes physiques et morales qui ne respecteraient pas ces interdictions. Après l'examen prochain de cette convention par le Parlement, la France ratifiera le texte dans le courant de l'année 1998.

Le ministre de la défense a précisé que des entreprises spécialisées seront chargées de détruire les stocks français, qui sont évalués à 1,4 million de mines antipersonnel. Ce travail devrait durer jusqu'en l'an 2000, c'est-à-dire qu'il s'achèvera bien avant le délai programmé par la convention, qui fixe à 2002 la date limite de telles destructions par les pays signataires. La moitié de ces stocks devront avoir été détruits en 1998.

Jacques Isnard

Le blocage persiste entre Mexico et la guérilla zapatiste

MEXICO
de notre correspondant

Prenant acte du refus de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) de renouer les négociations interrompues depuis août 1996 tant que ne seront pas satisfaites certaines revendications, le gouvernement mexicain tente de tourner la difficulté en invitant les parlementaires à rédiger un projet de réforme constitutionnelle visant à *« établir un nouveau pacte social avec les indigènes de l'ensemble du pays »* sur la base des accords dits de San Andrés Larrainzar, signés avec la guérilla zapatiste en février 1996.

Le ministre de l'intérieur, Francisco Labastida, a assuré, dimanche 1er mars, que les autorités avaient l'intention de *« respecter totalement »* ces accords, mais qu'elles souhaitaient en préciser le cadre juridique afin de les rendre compatibles avec la Constitution de 1917. Après avoir rappelé les *« gestes de bonne volonté »* du gouvernement, qui a récemment fait libérer plusieurs sympathisants zapatistes et a augmenté considérablement les dépenses sociales en faveur du Chiapas, M. Labastida a reproché à l'EZLN et à son principal dirigeant, le « sous-commandant Marcos », de *« maintenir le pays et les indigènes en otages »* et d'avoir créé des *« municipalités autonomes qui emprisonnent les dissidents et pressurent la population en percevant illégalement des impôts »*.

LA QUESTION DE L'AUTONOMIE

Le ministre a également déploré la *« confusion volontairement entretenue à propos des accords »* de San Andrés, dont Marcos exige l'introduction tels quels dans la Constitution, *« sans aucune modification, pas même une virgule »*, a récemment déclaré le chef zapatiste. M. Labastida a aussi dénoncé l'interprétation juridique qu'en a donnée une commission parlementaire multipartite, la Cocopa. Le gouvernement avait émis vingt-sept « observations » qu'il a finalement réduites à quatre dans une nouvelle proposition récemment transmise à l'EZLN et rendue publique dimanche par M. Labastida. Au centre des divergences entre les parties : le contenu et la portée de l'autonomie qu'exigent les Indiens et la question de *« l'exploitation collective des ressources naturelles dans les communautés indigènes »*, notion qui s'oppose à celle de propriété privée.

Au moment précis où le ministre de l'intérieur lançait un nouvel appel pour *« mettre fin au conflit qui affaiblit la nation »*, les sympathisants de l'EZLN présentaient, sous la forme d'une vidéo, une longue intervention de Marcos. Outre l'application des accords de San Andrés, le chef zapatiste pose quatre autres conditions pour reprendre le dialogue avec le gouvernement. Il exige notamment *« la libération des zapatistes emprisonnés et le désarmement des groupes paramilitaires »* qu'il accuse d'avoir organisé le massacre de quarante-cinq Indiens Tzotzils, le 22 décembre 1997, dans le village d'Acteal (une soixantaine de personnes ont depuis été arrêtées, ainsi qu'une douzaine de policiers). *« Malheureusement*, affirme-t-il dans cette vidéo présentée à San Cristobal de Las Casas, au Chiapas, *le gouvernement ne respectera aucune de ces conditions, et il n'y a donc aucune possibilité de règlement à court terme. »*

Bertrand de la Grange

L'Indonésie et la Corée du Sud en proie à une inflation record

DJAKARTA. La dévaluation des monnaies asiatiques provoque dans *certains pays de la région une grave poussée de l'inflation.* En Indonésie, l'indice des prix à la consommation s'est envolé, atteignant une *hausse de 12,7 % en février (32 % en glissement annuel)*, selon des chiffres publiés officiellement lundi 2 mars. C'est le plus mauvais *chiffre depuis les graves événements de 1965, qui avaient vu l'arrivée* au pouvoir de Suharto. En Corée du Sud, le chiffre de février a été de *9,5 %, le plus mauvais résultat depuis six ans, selon des chiffres également* publiés lundi par les autorités de Séoul. La Thaïlande est également touchée, avec des prévisions *officielles* d'inflation à deux chiffres en 1998 (les prix à la consommation y ont augmenté de 18 % depuis le flottement du baht en juillet dernier).

Le gouvernement turc fait un geste en direction des islamistes

ANKARA. Le gouvernement turc a annoncé lundi 2 mars que les filles fréquentant les lycées religieux d'Etat ne seraient désormais plus contraintes de se découvrir la tête, revenant ainsi sur une circulaire d'esprit laïc publiée récemment par le ministère de l'éducation. Cette circulaire limitait strictement le port du foulard aux seules classes de Coran dans ces établissements.

Selon les lois en vigueur en Turquie, le port du foulard et de la barbe islamiques, considérés comme signes ostentatoires d'adhésion aux idées islamistes, est interdit dans les universités et la fonction publique. Depuis l'arrivée au pouvoir en juin 1997 du gouvernement Yilmaz, plusieurs universités et ministères ont promulgué des circulaires rappelant les lois laïques et républicaines en vigueur, mais des mouvements d'étudiants islamistes font pression pour une application *stricte des principes du Coran.* – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **RUSSIE : le secrétaire du Conseil de sécurité russe,** Ivan Rybkine, *a été nommé lundi 2 mars vice-premier ministre chargé des relations* avec les pays de la Communauté des Etats indépendants (CEI). Il succède à ce poste à Valéri Serov, *limogé samedi* avec deux autres ministres par Boris Eltsine. Le Kremlin a par ailleurs annoncé lundi, sans donner de raison, le limogeage du ministre pour l'énergie atomique, Viktor Mikhaïlov, en place depuis 1992. – *(AFP.)*

■ **ESPAGNE : Madrid négocie avec la Turquie un contrat de vente d'armes** pour un montant de 300 milliards de pesetas (12 milliards de francs environ), soit le plus gros contrat d'exportation d'armes jamais passé par l'Espagne, selon *El Pais.* Il s'agit notamment, selon le quotidien, de quatre frégates F-100, d'une douzaine d'avions de transport et d'équipements électroniques. Ce contrat devrait être évoqué lors de la visite que le président turc Suleyman Demirel doit effectuer en Espagne les 4 et 5 mars.

■ **SLOVAQUIE : le chef de l'Etat slovaque Michal Kovac,** dont le *mandat de cinq ans a expiré, a* remis ses pouvoirs, lundi 2 mars, au premier ministre populiste, Vladimir Meciar, et à son gouvernement, *conformément à la Constitution qui prévoit un tel transfert en cas* de vacance présidentielle. Une nouvelle élection présidentielle doit se *tenir jeudi, après l'échec d'un premier scrutin, tenu les 29 janvier et* 6 février. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE : la majeure partie de la fortune de Diana,** quelque 21 millions de livres (environ 210 millions de francs) ira à l'Etat britannique et à ses deux fils William et Harry. Ainsi le prévoit la loi britannique, au moment où le testament de la *« princesse du peuple »* qui avait été écrit quelques mois après sa séparation officielle d'avec Charles, en décembre 1992, a été dévoilé par ses avocats lundi 2 mars. Comme il est d'usage en Grande-Bretagne, le testament est accessible à tous. Il a déjà été imprimé à des centaines d'exemplaires vendus pour la modique somme de 75 pence (7 francs). – *(AFP.)*

■ **ZIMBABWE : des ministres du gouvernement d'Harare** ont accusé les hommes d'affaires blancs d'inciter à l'agitation sociale pour se venger des projets du gouvernement, qui veut confisquer *1 500 fermes possédées par les Blancs pour les redistribuer aux Noirs.* Une grève devait débuter mardi, à l'appel du Congrès zimbabwéen *des syndicats (ZCTU) qui veut contraindre le gouvernement à baisser* les taxes et réduire les prix des denrées alimentaires de base. – *(AFP.)*

■ **CORÉE DU SUD : le président Kim Dae-jung** a confirmé, mardi 3 mars, le choix de son allié conservateur Kim Jong-pil, âgé de soixante-douze ans, au poste de premier ministre par intérim. Un proche de celui-ci, Lee Kyu-sung, prend le poste des finances, qu'il avait déjà occupé de 1988 à 1990. Le portefeuille des affaires étrangères a été confié à Park Chung-soo, député du même parti que le nouveau chef de l'Etat. Cheon Yong-taek, un général à la retraite qui a grandement contribué à la victoire de Kim Dae-jung, a été nommé à la défense et un universitaire conservateur, Kang In-duk, ministre de l'unification avec la Corée du Nord. – *(AFP.)*

■ **VIETNAM : le gouvernement a accepté le choix du Vatican** de *Mgr Jean-Baptiste Pham Minh Mân comme prochain archevêque de* Hô Chi Minh-ville après des années de blocage. La nomination de *Mgr Mân, depuis 1993 évêque coadjuteur de My Tho dans le delta du* Mékong, doit mettre fin à une longue vacance du siège de l'ancienne Saïgon. *Hanoï avait refusé d'entériner en 1995* la nomination à ce poste de l'administrateur apostolique, Mgr Huynh Van Nghi, pour succéder à Mgr Paul Nguyen Van Binh, qui était considéré comme proche du régime communiste. – *(AFP.)*

Le social-démocrate allemand Gerhard Schröder maintient un discours ambigu sur l'Europe

Il annonce une table ronde sur les effets du passage à la monnaie unique

Officiellement chargé de mener l'opposition sociale démocrate à la reconquête du pouvoir, le ministre-président de Basse-Saxe, Gerhard Schröder, est resté prudent, lors de son investiture lundi 2 mars à Bonn, sur ses intentions européennes. Sans remettre en cause l'avènement d'une monnaie unique, il a souhaité dans une interview que les conséquences pour l'Allemagne en soient examinées par une table ronde d'experts.

BONN
de notre correspondant

Au lendemain de sa victoire écrasante aux élections régionales de Basse-Saxe, Gerhard Schröder a été officiellement investi, lundi 2 mars, comme candidat du Parti social-démocrate (SPD) à la chancellerie en prévision de la consultation fédérale de septembre. Le présidium de 13 membres a approuvé cette décision à l'unanimité et M. Schröder a obtenu, lors d'un vote à bulletin secret, 38 des 41 voix du comité de direction du parti, 3 membres ayant voté blanc.

A peine intronisé, le « champion » de l'opposition a envoyé des signaux divergents sur ses convictions européennes. Dans un entretien accordé au magazine *Stern*, il a tendu la *main* aux eurosceptiques en proposant de convoquer une *« table ronde » pour examiner* les conséquences de la monnaie *unique.* Mais il a tenu un discours beaucoup plus europhile, voire fédéraliste, lors de la conférence de presse qu'il a donnée à Bonn, en compagnie du président du SPD, Oskar Lafontaine, pour lancer sa campagne.

Tout en réaffirmant que l'euro devait être assorti d'*« une promesse de stabilité pour les Allemands »*, il a repris les thèses de M. Lafontaine sur la nécessité d'accompagner l'union monétaire par une union politique. Le candidat du SPD à la Chancellerie a parlé aussi de la nécessité d'une politique financière commune et d'une harmonisation fiscale européenne. Enfin, selon M. Schröder, l'Allemagne doit prendre part *« à une politique européenne de lutte contre le chômage »*, reprenant là un des thèmes chers à M. Lafontaine, qui avait accusé M. Kohl de torpiller le sommet sur l'emploi de Luxembourg, fin 1997.

En ce début de campagne, M. Schröder s'aligne sur le programme du SPD, donnant quelques gages à la gauche du parti. Il a annoncé qu'il reviendrait sur certaines mesures prises par le gouvernement Kohl, notamment la baisse des retraites de réversion des veuves et la réduction des indemnités de congé-maladie à 80 % du salaire. *« Lorsqu'on est malade, on n'a pas de réduction sur son loyer ou sur sa nourriture »*, a expliqué en substance M. Schröder. Pourtant, cette réforme de santé porte ses fruits en Allemagne : le taux de congés-maladie, traditionnellement très élevé outre-Rhin, est tombé à son plus bas niveau depuis la guerre et les caisses de sécurité sociale ont dégagé un excédent en 1997.

L'INFLUENCE DES VERTS

Le patronat allemand, par la voix du président des chambres d'industrie et de commerce (DIHT), a expliqué qu'il jugerait M. Schröder à son programme. Une inconnue réside dans l'influence que les Verts pourraient avoir sur la politique économique du gouvernement en cas de victoire de la gauche. Le porte-parole des Verts, Jürgen Trittin, a réaffirmé, lundi, qu'il fallait non seulement un changement de chancelier à Bonn, mais un changement de politique, qui passait par une coalition entre les sociaux-démocrates et les Verts. Ces derniers souhaitent la mise en œuvre d'une réforme fiscale « écologique », autrement dit une augmentation des prix de l'énergie pour financer la baisse des charges salariales. Mais M. Schröder a rappelé qu'une telle réforme ne devait pas réduire la compétitivité des entreprises allemandes.

La droite a du mal, pour sa part, à encaisser sa défaite. Les responsables de la coalition se sont employés, lundi, à désamorcer tout débat sur un retrait de M. Kohl. Coupant court aux spéculations, le chancelier a réaffirmé lui-même qu'il entendait bien conduire la campagne de son parti pour les élections de septembre. Défendant son score, Christian Wulff, le candidat malheureux de la CDU en Basse-Saxe, a affirmé que les électeurs n'avaient en fait pas choisi entre Gerhard Schröder et les chrétiens-démocrates, mais avait voté pour que M. Schröder soit le candidat du SPD aux élections fédérales.

Arnaud Leparmentier

« Le principal est qu'il ressemble à un socialiste »

La désignation de Gerhard Schröder comme candidat du SPD contre Helmut Kohl en Allemagne est *« une bonne nouvelle »*, a estimé François Hollande, premier secrétaire du Parti socialiste, lundi 2 mars. *« Le 1er mai dernier, Tony Blair a gagné, le 1er juin, ça a été Lionel Jospin, et j'espère qu'à l'automne prochain, ce sera Gerhard Schröder,* a ajouté M. Hollande, *car il est bon que l'Allemagne suive le mouvement qui s'est dessiné en France et en Angleterre, le mouvement vers plus d'Europe sociale, vers plus de lutte contre le chômage. »*

Interrogé sur la proximité de M. Schröder avec M. Blair, M. Hollande a affirmé que *« le principal est qu'il ressemble à un socialiste ». « Je ne fais pas le tri entre les socialistes européens,* a souligné le premier secrétaire du PS. *Chaque fois qu'un socialiste gagne en Europe, j'en suis heureux. »* Sur France-Inter, Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, a formulé *« des vœux »* pour le succès de M. Schröder, *« homme très pragmatique ».*

Quand Mitterrand échangeait la réunification contre l'euro...

AU FIL *des confidences, on savait que les* relations franco-allemandes avaient traversé à l'hiver 1989-1990 des *tensions allant bien* au-delà des *« irritations »* pudiquement avouées. Dans son livre de souvenirs *Je voulais l'unité de l'Allemagne* (De Fallois, 1997), Helmut Kohl laisse entendre qu'à l'époque ses rapports avec François Mitterrand n'avaient pas été sans nuages, même s'il concentre ses critiques sur Roland Dumas pour son hostilité à la réunification.

De nouveaux documents venant de la chancellerie et les Mémoires d'un diplomate allemand préfacés par Joachim Bitterlich, conseiller diplomatique d'Helmut Kohl, *confirment qu'il y eut un véritable bras de fer* entre Paris et Bonn, dont l'enjeu était une *course de vitesse entre la réunification* allemande et l'intégration européenne. Dans son édition du 2 mars, *Der Spiegel* fait largement référence à ses textes. Non sans arrière-pensées politiques immédiates, le magazine de Hambourg pose la question : l'abandon du deutschemark pour l'euro fut-il le prix à payer pour que la France donne son aval à la réunification ?

Der Spiegel fait référence à des déclarations d'un proche du chancelier, le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, qui était alors vice-président de cette institution après *avoir été longtemps secrétaire d'Etat aux finances.* M. Tietmeyer parle *« d'une pression énorme sur les Allemands pour qu'ils abandonnent leur mark fort pour le fondre dans une monnaie européenne ».* Certes l'idée de la monnaie européenne ne date pas de la chute du mur de Berlin. *Mais à partir de l'automne* 1989, l'histoire s'accélère. Comme l'explique l'historien Gilbert Ziebura dans la nouvelle édition de son étude sur *Les relations franco-allemandes, mythes et réalités,* Mitterrand veut précipiter l'union économique et monétaire des Douze pour qu'elle se réalise avant l'unité allemande, tandis que Kohl cherche à freiner le mouvement pour donner la priorité à la réunification.

« AU BORD DES LARMES »

Ces divergences profondes sont marquées *par quelques dates. 18 novembre 1989 :* Mitterrand organise à l'Elysée un dîner des *douze chefs d'Etat et de gouvernement où* Helmut Kohl mesure la méfiance de ses partenaires. Il était *« au bord des larmes »*, déclare son ministre des affaires étrangères d'alors, Hans-Dietrich Genscher. Selon *Der Spiegel*, les notes de la chancellerie montrent qu'à Bonn on prend conscience du peu de valeur des déclarations de principe européennes en faveur de l'unité allemande. 27 novembre : à la veille de présenter au Bundestag son *« programme en dix points »* pour une confédération entre les deux Etats allemands, Helmut Kohl a un échange de lettres avec le *président français. Il ne lui dit rien sur* la substance de son projet mais comprend qu'*« il ne peut réduire la méfiance vis-à-vis d'une Allemagne plus grande que s'il pousse parallèlement et d'un même élan l'unification européenne »* (*Der Spiegel*). Et il met en avant l'*union politique, car il sait l'impopularité en* Allemagne de la monnaie unique, donc de l'abandon du deutschemark. Mitterrand n'est pas satisfait ; il est prêt à parler des réformes institutionnelles, mais seulement après la conférence intergouvernementale sur l'UEM.

8-9 décembre : la pression sur l'Allemagne culmine au Conseil européen de Strasbourg. Le chancelier donne son accord pour la monnaie unique. Il obtient sur l'Europe centrale et l'unité allemande une déclaration *« pleine de chausse-trapes »*, écrit *Der Spiegel,* qui poursuit, citant Joachim Bitterlich : *« On doit laisser le texte fondre lentement sur la langue pour comprendre toutes les conditions, réserves, les trucs de procédure qui y ont été glissés et qui repoussaient ou pouvaient repousser dans un avenir incertain le but à atteindre, c'est-à-dire l'intégration de tous les Allemands. »*

Il y aura après Strasbourg encore bien des péripéties, avant que François Mitterrand n'accepte, après les premières élections libres en RDA le 18 mars 1990, la réunification comme inéluctable. Le 19 avril, il signe avec Helmut Kohl un texte demandant la convocation d'une double conférence intergouvernementale, pour l'union économique et monétaire et l'*union politique de l'Europe.* Maastricht est en route.

Daniel Vernet

La droite nationale italienne tend la main au centre

Gianfranco Fini veut devenir un partenaire incontournable de l'opposition au gouvernement

ROME
de notre correspondant

Gianfranco Fini, président d'Alliance nationale (AN), avait choisi un petit animal pacifique, la coccinelle, pour symboliser la modération voulue du mouvement néofasciste à l'*occasion* de l'assemblée programmatique de Vérone à la fin *de semaine dernière. Désormais,* il n'est plus question d'exhiber des *chemises noires, de faire le salut* fasciste ou de vendre au public des *livres de Mussolini. L'Alliance na*tionale change de look, se fait plus présentable.

Sous l'impulsion de son habile président, ce parti issu du Mouvement social italien (MSI) poursuit imperturbablement sa quête vers la respectabilité.

Trois ans après sa création, Gianfranco Fini a poli le profil d'une légitimité politique qui laisse les nostalgiques du mouvement Flamme tricolore se débattre avec les fantômes du passé. Patiemment, il a recadré son organisation, condamnant la République de Salo, le fascisme, pour faire d'AN un vecteur nationaliste et libéral bon teint. Le but de la conférence de Vérone était de doter cette formation d'un programme *« sans idéologie »* en refusant d'*« utiliser l'histoire comme arme dans la lutte politique ».* Mais aussi et surtout de faire d'Alliance nationale une force de droite incontournable.

« TRAHISON »

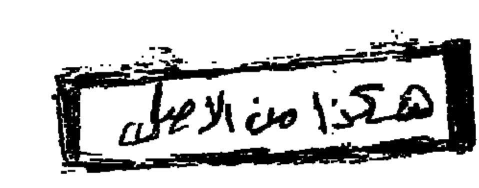
Cette recherche de reconnaissance va de pair avec l'affirmation d'une autonomie au sein de la coalition de l'opposition, le pôle des libertés, dirigé par Silvio Berlusconi. Gianfranco Fini a mis à profit l'assemblée de Vérone pour prendre ses distances avec le chef de file de la droite. M. Berlusconi était venu à Vérone en patron, pour indiquer la voie à suivre sur les réformes, reprenant son classique credo contre le communisme. Gianfranco Fini, lui, a clairement signifié qu'il n'était pas d'accord avec ses thèses et que, *« dans l'Italie d'aujourd'hui il n'y a pas d'ennemi communiste, plutôt quelques restes ». « Nous sommes gouvernés par une coalition de centre-gauche »*, a-t-il estimé, en *revendiquant pour l'Alliance le* droit d'être aussi considérée comme *« un parti mûr pour gouverner, qui ne peut être mis en marge, amadoué, domestiqué et qui représente une part déterminante du centre-droit italien ».* Silvio Berlusconi s'est refusé à commenter, mais des représentants de sa formation, Forza Italia, ont parlé de *« trahison ».*

Ce défi survient au moment même où l'ancien chef de l'Etat, Francesco Cossiga, a mis sur pied une nouvelle formation, l'UDR (Union démocratique pour la République), dans l'intention de faire renaître une nouvelle Démocratie chrétienne et alors que Silvio Berlusconi est empêtré dans ses démêlés judiciaires. Le leader d'AN apparaît de plus en plus comme un rival politique de l'ancien chef du gouvernement.

Celui qui, lors du congrès du MSI en 1987, avait promis de *« construire le fascisme de l'an 2000 »* a-t-il désormais fait la preuve de son sens démocratique ? *« Le passé est le passé. La mémoire accompagne un homme du début à la fin de sa vie. Sans mémoire, un peuple risque de se perdre, de revivre les moments les plus sombres et tragiques »*, a déclaré Gianfranco Fini, estimant que désormais les comptes avec la période fasciste sont clos.

Ils ne le sont sans doute pas pour tous les militants d'Alliance nationale ni pour la communauté juive, qui attend une condamnation ferme des lois antijuives. *« 60 % des adhérents d'AN sont contre la remise en cause du fascisme »*, affirme Tullia Zevi, présidente de la communauté. Il n'est d'ailleurs pas question pour le moment de modifier le logo d'AN, où figurent toujours la flamme tricolore et le sigle MSI.

Michel Bôle-Richard



RÉGIONALES Le président du RPR continue sa campagne au rythme de quatre départements par jour. Philippe Séguin assure que les bons indicateurs économiques actuels sont le fruit des politiques conduites par les gouvernements d'Edouard Balladur et d'Alain Juppé. ● LA DROITE a publié, lundi 2 mars, la plate-forme destinée à introduire les programmes régionaux des listes communes RPR-UDF. Elle redoute de perdre des régions de vieille tradition de gauche, comme Midi-Pyrénées, mais aussi des fiefs qui lui sont acquis, comme M. Séguin a pu le mesurer en Bretagne et en Aquitaine. ● LES SONDAGES renforcent cette inquiétude. Ainsi, selon CSA, à Paris, la gauche devancerait de six points la liste de M. Balladur. La Sofres annonce que la droite arriverait en tête sur l'ensemble de la région. La loi interdit la publication de sondages électoraux à partir du samedi 7 mars à minuit.

Philippe Séguin s'efforce de redonner confiance à une droite démoralisée

Le RPR et l'UDF s'inquiètent d'un recul de leurs positions lors des élections régionales. Ils ont publié une plate-forme commune qui veut concilier la volonté décentralisatrice des libéraux et l'attrait des gaullistes pour la place de l'Etat

ANGERS
de notre envoyé spécial

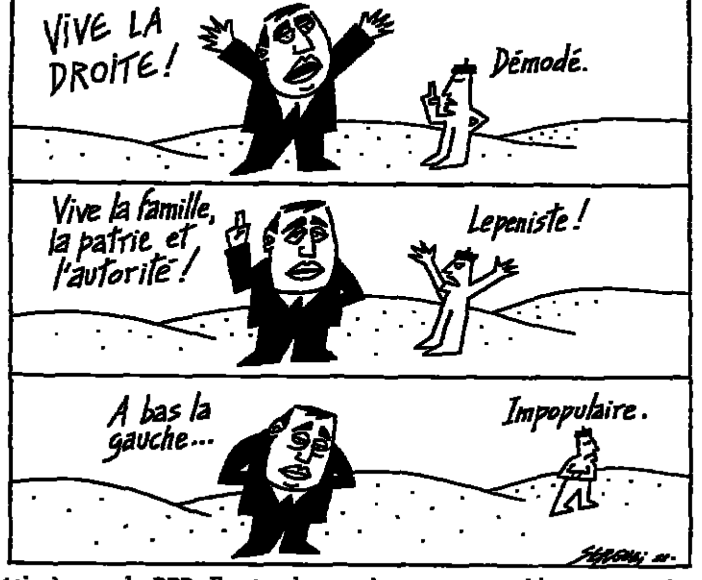
« Allez, au turf ! » En ce jour d'ouverture de la campagne officielle pour les élections régionales, lundi 2 mars, Philippe Séguin a déjà visité la moitié des départements métropolitains. C'est une semaine très ordinaire qui commence, à l'aéroport du Bourget. Le « turf » consiste à animer quatre réunions publiques par jour, dans quatre régions différentes. Au début du mois de février, lorsque le président du RPR avait indiqué à ses collaborateurs qu'il se rendrait partout en France, ceux-ci pensaient ne lui proposer qu'un programme chargé, une tournée dans quarante ou cinquante départements. C'était mal le connaître.

Au lendemain des assises du RPR, M. Séguin s'est lancé à lui-même – et à tous ceux qui le voient mal dans les habits de chef de parti – un défi qui tient à la fois de l'exploit sportif et de la pénitence monacale. Même lors de la campagne pour le référendum de 1992 sur le traité de Maastricht, lorsqu'il « roulait » pour lui-même, le député des Vosges n'avait pas autant sillonné le pays. *« C'est une campagne difficile,* dit-il. *Essentiellement parce qu'il n'y a pas d'interlocuteurs. »*

Dans une salle de restaurant de l'aéroport de Tarbes-Lourdes, ce lundi vers 11 heures, le président du RPR rode patiemment une nouvelle formule devant une cinquantaine de personnes. Gestes à l'appui, bien calé derrière son pupitre, il explique comment la majorité *« joue au flipper »* dans cette campagne : *« Elle voit défiler les points et, quand vous gagnez une spéciale à ce jeu, il y a une règle absolue : surtout ne touchez à rien, sinon ça peut faire tilt ! »* Rires assurés. *« Cela agace les socialistes,* ajoute-t-il, *que des gens comme moi viennent donner des petits coups de pied dans la machine. »*

Las d'être un peu trop seul, Philippe Séguin avait déjà donné *« un petit coup de pied »*, la semaine passée, en dénonçant violemment la volonté prêtée à la gauche de vouloir récupérer le *« magot »* des régions. Content de ce mot, il rebondit désormais sur l'indignation que celui-ci a provoqué : *« Ouh la ! Qu'est-ce que je n'avais pas dit... Je veux bien utiliser une formule plus policée. Cela s'appelle le potentiel fiscal. »*

Ce nouvel épouvantail est repris dans la plate-forme pour les élections régionales, cosignée par M. Séguin et par François Léotard. Publié ce lundi, à moins de quinze jours du scrutin, ce document a été préparé par deux présidents de région sortants, Jean-Pierre Raffarin (Poitou-Charentes) pour l'UDF et Jacques Valade (Aquitaine) pour le RPR. Il est volontairement *« modeste »* puisqu'il n'est destiné qu'à introduire les programmes régionaux des candidats de droite *(lire ci-dessous)*. Après un bilan des vingt présidents RPR ou UDF sortants, ce texte tente de concilier la vision décentraliste de la confédération libérale et celle, plus jacobine, des gaullistes.



La période, il est vrai, n'est guère favorable à l'actuelle opposition. Contrairement aux espoirs de ses responsables, au premier rang desquels Nicolas Sarkozy, le gouvernement de Lionel Jospin ne s'est pas encore laissé emporter par le *« toboggan »* ; il résiste mieux que prévu à la baisse de popularité qui frappe tour à tour les équipes au pouvoir. *« Les gens nous disent qu'ils viennent juste de voter »*, rapporte M. Séguin, en regrettant que le rendez-vous régional arrive à la fois trop tôt et trop tard. Pis encore, estime-t-il, *« les effets négatifs de la politique suivie par les socialistes et leurs alliés ne se font pas encore sentir, alors qu'eux-mêmes bénéficient des effets positifs de la politique précédente »*. Cet hommage discret vaut pour les gouvernements successifs d'Edouard Balladur et d'Alain Juppé.

DISCOURS SUR LES VALEURS

Enfin, si M. Séguin se présente lui-même comme immunisé vis-à-vis des sondages, les candidats de droite, localement, se montrent moins sereins devant les sombres perspectives que font apparaître les études d'opinion et leurs propres pointages en nombre d'élus. A Pau, Jean Gougy, numéro deux de la liste UDF-RPR des Pyrénées-Atlantiques, annonce que *« la majorité peut se jouer à un siège »* en Aquitaine. A Vannes, le président du groupe RPR du Sénat, Josselin de Rohan, reconnaît que la bataille est *« rude »*. Dans le Maine-et-Loire, où six listes de droite affrontent cinq listes de gauche et écologistes, Roselyne Bachelot, députée et tête de la liste RPR, ne sait trop ce que va donner cet éparpillement de l'offre. Elle lance ce cri du cœur : *« Philippe, nous avons besoin de toi pour parler vrai aux Français. »*

Cet autre versant, très attendu, du discours de Philippe Séguin porte sur les valeurs – la nation, la famille, la liberté, le travail –, listées dans le manifeste adopté lors des assises des 31 janvier et 1er février. Dans les Hautes-Pyrénées, Philippe Douste-Blazy, secrétaire général de Force démocrate, a dénoncé ce *« piège »* qui consiste à *« laisser croire qu'on se lepénise quand on parle de la famille ou de l'autorité »*. *« Notre tort a peut-être été de trop laisser notre drapeau dans notre poche »*, enchaîne le président du RPR, sous les applaudissements. Les électeurs de l'opposition attendent qu'on leur parle de la nation, *« qui n'est en rien antinomique avec l'Europe »*, parce qu'*« on ne doit pas devenir citoyen par hasard »* ni *« traverser les frontières sans papiers, sans projet, comme par inadvertance »*. De même, ils s'émeuvent au moment précis où, en application de la loi de finances pour 1998, 350 000 familles viennent de se voir privées de prestations familiales.

Qu'on ne vienne pas dire à M. Séguin qu'on ne l'attendait pas dans ce combat pour les valeurs. Il assume : *« Ce n'est pas parce qu'elles ont été dévoyées par Pétain qu'elles n'appartiennent pas à notre patrimoine »*, observe-t-il. La rénovation de l'opposition, *« œuvre de longue haleine »*, passe par le rassemblement du « peuple de droite ».

Jean-Louis Saux

« Le bon niveau de prise de conscience »

FRANÇOIS LÉOTARD, président de l'UDF, et Philippe Séguin, président du RPR, ont signé, lundi 2 mars, une *« plate-forme commune »* à leurs deux mouvements pour les élections régionales du 15 mars. Ce document met *« en garde contre une gauche plurielle qui ne cherche qu'à trouver dans des régions bien gérées et dont elle ne manquerait pas d'alourdir la fiscalité les ressources complémentaires que sa politique dispendieuse réclame avec avidité »*.



VERBATIM

Au chapitre du *« bilan »*, cette plate-forme affirme : *« Le niveau régional apparaît de plus en plus comme le bon niveau de prise de conscience de notre double dimension : des racines accrochées au terroir, facteur de rassurance, et un horizon de plus en plus large, facteur de progrès. La région offre ainsi un repère moderne pour la synthèse entre le local et le global, le passé et l'avenir, la réflexion et l'action. »* Elle assure qu'*« il n'y a pas eu dans l'ensemble dérive des budgets régionaux »*, le désendettement étant *« bien engagé dans la quasi-totalité des cas »*.

En préambule du programme lui-même, ce texte RPR-UDF explique qu'il *« repose sur une double conviction : une conviction libérale qui s'oppose à l'esprit de féodalité comme à l'esprit bureaucratique (...) ; une conviction humaniste tendant à développer les solidarités au sein de la communauté régionale »*. Il ajoute : *« Cette volonté suppose une relation claire avec l'Etat (...). Il ne peut abandonner sa fonction de garant de la solidarité nationale. Il doit, en particulier, veiller à ce que la décentralisation n'accroisse pas les inégalités entre les régions. »*

Cette plate-forme demande donc *« un nouveau rapport de forces entre Paris et la province (...). Il y va de la crédibilité du discours politique tout entier »*. Pour le RPR et l'UDF, il faut donner *« la parole aux régions dans les grands choix nationaux de l'aménagement et du développement du territoire. Chaque année, au moment de l'élaboration de la loi de finances, devrait être organisée une conférence nationale Etat-régions »* ; renforcer *« la parole de l'Etat dans les régions grâce au préfet, à qui il faut donner des délégations nouvelles »* ; développer *« une réelle conscience géographique au gouvernement et dans les ministères »* ; inverser *« le mouvement de concentration de la matière grise »*, notamment en transférant aux régions les compétences en matière d'enseignement supérieur et de recherche, ce qui implique *« des formules expérimentales »* ; donner *« aux régions de nouvelles possibilités d'intervention et de nouveaux moyens pour créer les outils au service du développement économique »*.

Ce document souligne la nécessité de la *« diversité »*, qui impose *« le droit à l'expérimentation »*, *« la reconnaissance des discriminations positives, notamment fiscales, afin de compenser les inégalités entre régions »*, *« l'arrêt de l'inflation des normes réglementaires »*. Il demande que soit *« consolidé le fondement politique du conseil régional »* : *« Au-delà de mars 1998, la réforme du scrutin est une ardente obligation. Qui autant que les régions est, en effet, à l'écoute du pays réel et bénéficie d'une représentation aussi fidèle des courants d'opinion ? Cette valeur ajoutée politique ne doit, cependant, pas rendre le système ingouvernable. »*

La droite francilienne menacée, selon deux sondages

LES SONDAGES soumettent Edouard Balladur et la droite francilienne au régime de la douche écossaise. D'un côté, une enquête de la Sofres sur l'ensemble de l'Ile-de-France n'est pas décourageante pour le chef de file de la coalition RPR-UDF. De l'autre, un sondage de CSA sur la situation à Paris dessine des perspectives d'autant plus sombres pour l'ancien premier ministre que l'avenir de la droite dans la capitale est au cœur de son engagement dans cette campagne.

Selon l'enquête de la Sofres, réalisée les 25 et 26 février auprès d'un échantillon de 700 électeurs franciliens et publiée par *Le Figaro* (du 3 mars), les listes RPR-UDF, avec 35 % des intentions de vote, devanceraient de 2 points celles de la gauche plurielle (33 %), tandis que le Front national est crédité de 16 %, l'extrême gauche de 6 %, les écologistes (hors les Verts) de 5 % et les divers droite de 3,5 %. Tout confirme que ce scrutin sera très serré. En premier lieu, les personnes interrogées se partagent à égalité entre celles qui souhaitent une majorité de gauche au conseil régional d'Ile-de-France (45 %) et celles qui préfèrent une majorité de droite (46 %). En outre, une nette majorité (54 % contre 37 %) estime que, pour les prochaines années, il vaut mieux changer en profondeur l'action menée actuellement dans la région. Toute la question pour Edouard Balladur est de savoir s'il parviendra à incarner cette attente de changement. Il bénéficie pour cela d'une indéniable popularité, avec 56 % de bonnes opinions. Par contraste, la gauche souffre, pour l'heure, du manque de notoriété (36 %) de son chef de file, Jean-Paul Huchon.

L'incertitude sur la région tourne à la catastrophe à Paris pour la droite RPR-UDF. Selon l'enquête de CSA, réalisée le 24 février auprès d'un échantillon de 805 électeurs parisiens et publiée par *Le Parisien* (du 3 mars), la gauche serait majoritaire dans la capitale. La liste de la gauche plurielle, conduite par Marie-Pierre de la Gontrie, recueille, en effet, 42 % des intentions de vote, contre 36 % à la liste de droite conduite par Edouard Balladur (RPR), tandis que le FN est crédité de 13 %, l'extrême gauche de 4 %, les divers droite de 2 %. Pis, 44 % des Parisiens interrogés souhaitent une majorité de gauche au conseil régional d'Ile-de-France, contre 33 % une majorité de droite.

La droite parisienne, encore totalement dominée par la personnalité de Jacques Chirac, avait recueilli près de 48 % des voix aux municipales de 1995. Elle avait déjà chuté de 8 points aux législatives de mai-juin 1997. Elle serait donc à nouveau, selon CSA, en recul de 4 points. Le RPR et l'UDF ne sont plus majoritaires que chez les 65 ans et plus, chez les patrons de l'industrie et du commerce. A l'inverse, les cadres et les classes moyennes semblent avoir massivement basculé à gauche : la liste de la gauche plurielle dépasse 50 % d'intentions de vote chez les personnes de moins de 49 ans, elle atteint 47 % chez les cadres supérieurs, 49 % chez les employés et 60 % dans les professions intermédiaires.

A Paris, comme en Ile-de-France, le sort du scrutin dépendra de la capacité des principales listes à mobiliser leur camp. Selon CSA, 37 % des Parisiens interrogés déclarent vouloir s'abstenir ou voter blanc ou nul. Selon la Sofres, 46 % seulement des Franciliens interrogés se disent aujourd'hui certains d'aller voter.

Gérard Courtois

Midi-Pyrénées : la majorité sortante se défend contre la « logique politique »

TOULOUSE
de notre envoyée spéciale

Sur le papier, la droite a déjà perdu. Mais la gauche hésite encore à parier avec certitude sur sa victoire dans cette terre d'élection de Lionel Jospin. Depuis douze ans, la région Midi-Pyrénées, pourtant historiquement et sociologiquement radicale-socialiste, est toujours restée dans le giron du centre-droit, et tant de déceptions répétées ont rendu les socialistes prudents.

REPORTAGE

La gauche, menée par Martin Malvy, a toutes les chances d'emporter la région

Comment ne le seraient-ils pas ? Même les sondages donnent à la question du basculement ou pas de la région une réponse de... normand : « pt'êt'ben qu'oui, pt'êt ben qu'non ». La Sofres, qui a interrogé, les 12 et 13 janvier, 600 électeurs, pour le compte de Sud Radio, a ainsi conforté tout le monde sans éclairer personne. A la question : *« Quelle majorité aurait votre préférence au conseil régional ? »*, la moitié des électeurs interrogés ont répondu : *« Une majorité de gauche autour du PS, du PC, des Verts »* (contre 39 % en faveur d'une majorité RPR/UDF). Mais à la question suivante : *« Quelle personnalité préféreriez-vous voir élue à la présidence de la région ? »*, 40 % choisissent l'actuel président de la région, l'UDF Marc Censi, contre seulement 19 % pour son challenger socialiste, Martin Malvy. Allez comprendre où va vraiment le cœur des électeurs.

Tout de même, le Parti socialiste imagine peu la défaite. *« Si nous ne gagnons pas Midi-Pyrénées, alors nous ne gagnerons pas grand-chose »*, confie ainsi Paul Quilès, qui, comme député du Tarn, observe la campagne dans sa région.

A droite, on avoue n'avoir jamais été aussi pessimiste : *« Le scrutin proportionnel combiné à l'union de la gauche donne des résultats mathématiquement mauvais pour nous »*, reconnaît Jean-Luc Moudenc, conseiller régional très proche de M. Censi. Déjà, en 1992, la droite avait dû compter sur l'appoint des trois élus de Chasse, Pêche, Nature et Traditions pour conserver la région. Cette fois, jamais la gauche n'a eu autant de chances de l'emporter. Car, après l'étrillage en règle subi en 1992 et 1993, le PS et les radicaux de gauche ont peu à peu reconquis leurs positions. Six des huit conseils généraux sont de gauche. Aux dernières législatives, les socialistes ont repris dix-sept sièges et le PRS trois sièges sur les vingt-six dévolus à la région. Mieux, la seule véritable personnalité centriste de la région, Dominique Baudis, se tient, pour cette élection régionale, nettement plus en retrait qu'auparavant.

M. Censi paraît donc très seul. Alors que la droite n'a jamais été si fragile, le président sortant doit affronter des listes dissidentes dans le Tarn, le Lot et l'Aveyron. Mollement soutenu par les responsables nationaux du RPR et de l'UDF, il mène donc sa campagne comme un combat de la dernière chance.

COURSE À HANDICAPS

Face à lui, le socialiste Martin Malvy a mis les bouchées doubles. Pénalisé par son déficit de notoriété (seuls 40 % des électeurs de la région sondés par la Sofres disent connaître au moins son nom et 67 % n'ont pas d'opinion sur lui), M. Malvy a parcouru en quinze jours plus de 7 000 kilomètres en guise de rattrapage. Certes, la candidature de ce proche de Laurent Fabius n'était pas, à l'évidence, le premier choix du leader socialiste de la région, Lionel Jospin en personne, qui lui aurait préféré le patron de la fédération socialiste de Haute-Garonne, Alain Bénéteau. Un vote organisé au sein des sections socialistes locales a pourtant nettement tranché en faveur de M. Malvy. Et celui-ci mène désormais sa campagne sur un thème imparable : *« La région a tout à gagner à être en harmonie avec le gouvernement. »*

Dans le camp de la gauche, le seul bémol est venu du président du Parti radical de gauche, Jean-Michel Baylet. Celui-ci avait revendiqué pour son parti la présidence du conseil régional en cas de victoire de la gauche. Il sait déjà que le PS ne la lui laissera pas. Même si M. Baylet a déjà assuré qu'il ne ferait pas d'un tel refus *« un* casus belli », M. Censi note cependant la façon toute personnelle qu'a M. Baylet de manifester sa mauvaise humeur à l'égard de Martin Malvy : *« Pour une fois,* La Dépêche du Midi [propriété de la famille Baylet et traditionnellement de gauche] *paraît mesurée à mon égard. »*

Sur le fond, pourtant, droite et gauche n'ont pas de grands sujets de désaccord. Pas de conflits autoroutiers, pas de batailles de territoire. Même le Front national est une menace toute théorique, que la gauche brandit sans grande conviction. Dans cette terre radicale, le discours catholique intégriste du leader du FN, Bernard Anthony, a toujours valu au parti de Jean-Marie Le Pen des scores en deçà de la moyenne nationale. M. Malvy a beau faire mine de se demander si M. Censi ne passera pas un accord avec le FN pour conserver sa majorité, la chose paraît très improbable. M. Censi, fils d'un immigré italien ayant fui le chômage et les jeunesses fascistes en 1932, n'a jamais caché sa profonde aversion pour l'extrême droite. Martin Malvy croit donc à la *« logique politique »* qui devrait favoriser la gauche. Marc Censi, lui, n'en appelle qu'à sa *« relative cote d'amour »*.

Raphaëlle Bacqué

Le « pré-gouvernement » de Jean-Marie Le Pen fait la part belle à ses fidèles

Plusieurs hiérarques du FN refusent d'y participer

LE PRÉSIDENT du Front national, Jean-Marie Le Pen, a présenté, *lundi 2 mars en grande pompe*, dans un grand hôtel parisien, son « pré-gouvernement ». *Une sorte* de « shadow cabinet », composé de trente-deux membres et destiné à montrer, comme l'a expliqué M. Le Pen, que le Front national est capable de passer du statut de « *parti d'opposition* » à celui de parti « *de proposition et de gouvernement* ». Ce sera « *une instance de réflexion, d'études et de mise en forme d'une action éventuelle au pouvoir* » qui ne devrait pas se transformer en « *bureau politique* bis ». Le président du parti d'extrême droite a tenu à préciser que le bureau politique continuait à « *définir la politique du mouvement et sa gestion* ».

L'historique de la création de ce « pré-gouvernement » *montre* cependant qu'un tel risque existe. Celui-ci a en effet été formé pour répondre à la demande de certains membres du bureau politique, inquiets de la montée du délégué général, Bruno Mégret (*Le Monde* du 18 juillet et du 27 août 1997). Parmi eux : Marie-France Stirbois, Martine Lehideux, Samuel Maréchal et Jean-Claude Martinez, fomenteur de la fronde, nommé par M. Le Pen responsable de l'organisation de la nouvelle structure. « *Il fallait assurer un meilleur rééquilibrage des sensibilités* », a souligné M. Martinez, ce qui donne à cette tribune offerte aux « ministres » des allures de contre-pouvoir.

Dès l'annonce de la *création* du cabinet fantôme, plusieurs *membres du bureau politique qui* désapprouvent moins l'idée que la manœuvre *politicienne avaient* fait savoir qu'ils n'y participeraient pas. D'autres, comme les mégrétistes Philippe Olivier et Damien Bariller, ont refusé les postes qu'on leur offrait par « *manque de temps* ». Résultat : ce « pré-gouvernement » fait la part belle aux fidèles de M. Le Pen, dont sa fille Marine Le Pen et son gendre Samuel Maréchal, et aux opposants à M. Mégret, même si deux proches du délégué général, Yvan Blot et Jean-Yves Le Gallou, figurent dans l'organigramme.

Invité du journal de 20 heures de TF 1, lundi 2 mars, le président du FN a *précisé qu'il annoncera* « *le moment venu, le nom du premier ministre ou simplement des ministres si le Front national n'obtient pas le poste de premier ministre dans une coalition* ». Lors de la conférence de presse, M. Le Pen a refusé de répondre à un journaliste du « Vrai journal » de Canal Plus qui abordait ce thème, en expliquant qu'il ne « *répond pas au responsable de cette émission* ». L'incident a provoqué le départ de la plupart des journalistes présents.

Christiane Chombeau

Six cents nouveaux départs de Force ouvrière

APRÈS la rupture officielle de Jacques Mairé avec Marc Blondel, dont il était le principal opposant, qui a rejoint l'Union nationale des syndicats autonomes, le 28 janvier (*Le Monde* du 30 janvier), une vingtaine *de syndicats et de sections syndicales, ainsi que quelques* personnalités, ont annoncé leur départ de FO. Parmi les nouveaux partants, le *syndicat du bâtiment de Spie-Batignolles, celui de la communauté* urbaine de Brest, les syndicats FO des cadres de la Sécurité sociale des Yvelines et du Val-d'Oise. Rémy Fromantin, ex-secrétaire général du syndicat national FO des cadres des organismes sociaux (SNFOCOS), et Luc Martin-Chauffier, ex-secrétaire général du syndicat régional des banques d'Ile-de-France, ont aussi quitté l'organisation de M. Blondel. A Paris, dix-neuf conseillers prud'hommes, jusqu'alors membre de FO, ont décidé de créer un groupe UNSA.

DÉPÊCHES

■ **EXTRÊME DROITE : François Hollande demande aux chefs de file de la droite** d'« *engager leurs responsables régionaux à refuser toute alliance avec le Front national* ». Lors d'une réunion publique à Dijon, lundi 2 mars, le premier secrétaire du PS a indiqué que, dans leurs propos, « *les leaders de la droite ne laissent pas de doute* », mais il a observé que « *localement, dans les étages inférieurs, on n'est pas à la même hauteur, on est même beaucoup plus bas* ».

■ **GAUCHE : Robert Hue, secrétaire national du PCF,** participera, mercredi 11 mars à Toulouse, à une réunion publique unitaire de la gauche au côté du premier ministre, Lionel Jospin. Une réunion départementale sera organisée par les communistes vendredi 6 mars à Toulouse, en présence de Pierre Zarka, secrétaire du comité national du PCF et directeur de *L'Humanité*.

■ **ÉLECTIONS : « *Les régionales ne sont pas un rendez-vous d'opinion* »**, a déclaré Alain Madelin, lundi 2 mars à Béthune (Pas-de-Calais). Le président de Démocratie libérale, qui a assuré que « *la croissance d'aujourd'hui n'est pas un fruit socialiste* », a souligné que l'on ne peut juger le gouvernement sur les résultats obtenus « *par le gouvernement précédent* ». Dans un entretien au *Figaro* du 3 mars, l'ancien secrétaire d'Etat au budget François d'Aubert (UDF-DL) estime que « *parler de* "gauche gestionnaire" » est « *un abus de langage* ».

■ **Huit listes de chômeurs se présentant aux régionales** ont annoncé leur décision de se constituer en « *coordination de chômeurs* » avec une plate-forme commune. Les candidats réclament « *le droit au travail, au logement, à la justice, le droit de vote pour les SDF, le relèvement des minima sociaux concernant les chômeurs et le droit à la santé pour tous, avec la création d'une carte universelle* », a indiqué, lundi 2 mars, Simon Hadjedj, vice-président du Mouvement national des chômeurs et précaires (MNCP), qui est tête de liste à Paris.

■ **BOULANGERS : le gouvernement est favorable à la limitation des noms** « boulanger » et « boulangerie », comme le réclament les *artisans soucieux de défendre le pain artisanal, a-t-on indiqué, lundi* 2 mars, au cabinet de la secrétaire d'Etat aux PME, Marylise Lebranchu. *Une proposition de loi en ce sens, déposée par le président du* groupe Radical, Citoyen et Verts, Michel Crépeau, sera examinée à l'Assemblée nationale le 3 avril.

■ **MAÏS : les députés Verts souhaitent un débat contradictoire** sur le maïs transgénique. Les six élus écologistes soulignent, dans un communiqué publié lundi 2 mars, la menace qui pèse sur « *l'indépendance des agriculteurs envers les firmes agro-industrielles qui sont aussi des firmes pharmaceutiques* ». Le ministre de l'agriculture, Louis Le Pensec, a indiqué que le débat sur les organismes génétiquement modifiés, promis par le gouvernement lors de l'autorisation de la mise en culture du maïs transgénique en novembre, devrait avoir lieu en mai ou juin.

■ **CIDUNATI : environ 300 manifestants** du Cidunati se sont rassemblés, lundi 2 mars, devant le tribunal de commerce de Paris pour « *dénoncer le système mafieux* » qui, selon eux, prévaut dans les tribunaux de commerce. Cette manifestation entre dans le cadre d'une campagne nationale du Cidunati sur « *l'ouverture de la chasse aux corrompus et corrupteurs* » qui s'enrichissent impunément comme « *profiteurs de faillite* », ont-ils affirmé.

Dominique Strauss-Kahn veut faire baisser la dette publique d'ici à l'an 2000

Les déficits devraient être diminués de plus de 80 milliards de francs sur les deux prochaines années

Selon les comptes nationaux, la dette publique a atteint 58 % du produit intérieur brut en 1997, alors que le traité de Maastricht interdit de dépasser la barre de 60 %. Pour stabiliser le ratio dette sur PIB, le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, devrait diminuer les déficits publics de plus de 1 point de PIB au cours des années 1999 et 2000, c'est-à-dire de plus de 80 milliards de francs.

LORS DE LA PUBLICATION par l'Insee, vendredi 27 février, des *comptes nationaux de la France* pour 1997, les regards de nom*breux experts se sont focalisés sur* les chiffres de la dette publique. *Pour beaucoup d'observateurs,* c'est en effet le nouvel indicateur qui servira de référence pour le pilotage de l'économie, après celui des déficits publics, qui a alimenté d'innombrables controverses tout au long de ces dernières années.

Ce changement d'indice de référence est logique. Puisque la France est parvenue à abaisser, à la fin de 1997, ses déficits publics à 3 % du produit intérieur brut, certains experts s'inquiètent du prochain écueil sur lequel pourraient venir buter les finances publiques, celui de la *dette* ; *Paris se rap*proche, en effet, dangereusement *de la barre des 60 % du PIB que* le traité de Maastricht interdit de dépasser. Très précisément, *la dette* publique française (*Le Monde* du *28* février) est passée du taux de 48,5 % du PIB en 1994 (3 572,4 milliards de francs) à 52,7 % en 1995 (4 020,9 milliards de francs), puis 55,7 % en 1996 (4 359,4 milliards de francs) et enfin 58 % en 1997 (4 698,9 milliards de francs).

EFFET D'OPTIQUE

Avec la réduction progressive des déficits publics, le rythme de *progression de la dette tend à se* ralentir. Le ratio dette sur PIB a ainsi progressé de 4,5 points en 1995, puis de 3 points en 1996 et 2,3 points en 1998. Il reste qu'on en vient inévitablement à se poser la question : à cette allure-là, quand la France pourrait-elle donc dépasser le seuil fatidique de 60 % ?

En réalité, le danger n'est pas imminent, car le taux de 58 % d'endettement public affiché par l'Insee *pour la fin* de 1997 est af*fecté par une opération excep*tionnelle. Pour assurer son plan de *remboursement des déficits* cumulés de la Sécurité sociale *dont elle a hérité*, la Cades (Caisse d'amortissement de la dette so*ciale*) a emprunté, comme c'est souvent la règle, au-delà de ce qui était nécessaire. *Logiquement, les* comptables nationaux ont donc comptabilisé en dette publique la totalité de ces emprunts. Or cette opération Cades est d'un montant très important : elle a « optiquement » gonflé la dette publique de 0,7 point de PIB. Autrement dit, si la caisse n'avait emprunté que le *strict montant* nécessaire, la dette serait ressortie à seulement 57,3 % du PIB fin 1997.

Mais, en contrepartie, le bilan de la dette sera minoré d'autant en 1998, car la Cades disposera alors d'un « flux de créances » qui sera comptabilisé en déduction de la dette publique. Selon les experts, si la France maintient, comme prévu, ses déficits publics à 3 % du PIB et si les hypothèses de croissance et d'inflation sont confirmées, la dette publique ne devrait ainsi progresser que de 58 % en 1997 à 58,4 % en 1998, soit un gain d'à peine 0,4 point.

Mais, cette fois, l'effet d'optique *jouerait dans l'autre sens.* Il suggère que la dette publique va très *peu progresser, alors que*, sans le coup d'accordéon lié à la Cades, le ratio *aurait gagné 1,1 point d'une* année sur l'autre. Autrement dit, la menace d'un dépassement du seuil des 60 % se rapproche, mais un tout petit peu moins vite que prévu. A déficits inchangés, la France pourrait ne plus respecter ce critère de Maastricht dès l'an 2000.

Il faut, toutefois, avoir à l'esprit que ces chiffres portent sur la *dette brute de l'Etat, comme* l'exige la comptabilité pour Maastricht. Un autre mode de calcul, prenant en compte la dette nette, aurait en effet contraint les Européens à des débats d'une affreuse complexité : il aurait, en effet, fallu entrer dans le détail des créances détenues par les différents Etats et s'assurer si elles étaient douteuses ou non. Dans le cas de la France, ces créances approchent 500 milliards de francs. Autrement dit, la dette nette dépasse de peu la barre des 50 % du PIB.

On comprend, quoi qu'il en soit, l'enjeu de l'objectif que s'est assigné le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn : il souhaite que le ratio dette sur PIB commence, pour la première *fois*, à *baisser d'ici deux* ans. « [J'entends] *faire en sorte d'obtenir, à partir de l'an 2000, une inversion historique de cette évolution. On est aujourd'hui à 58 % ; cela commencera à baisser à partir de l'an 2000* », a-t-il annoncé dimanche 1er mars au « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI ».

LA RIGUEUR À L'ORDRE DU JOUR

Pour seulement stabiliser le fameux ratio, il faudrait que les déficits publics soient ramenés à 2 % du PIB, selon le calcul des experts. *Du même coup*, l'objectif du ministre des finances peut être chiffré. *Pour 1998, il est prévu que* les déficits publics restent stables à 3 % du PIB. Cette norme est plus rigoureuse qu'il n'y paraît, puisque la France ne dispose plus, pour cette année, de l'effet de la « soulte » de France Télécom qui a, artificiellement, minoré les déficits publics de 0,45 point de PIB en 1997.

Pour respecter son engagement, le ministre des finances devrait donc diminuer les déficits publics *de plus de 1 point de PIB au cours* des années 1999 et 2000, c'est-à-dire plus de 80 milliards de francs, ce qui est beaucoup, même avec les dividendes espérés de la croissance. Autant dire, contrairement à ce qu'espérait, en d'autres temps, Lionel Jospin, que la « parenthèse » de la rigueur est loin d'être refermée...

Laurent Mauduit

Le retour en grâce de la « TDR »

Si, avec l'objectif de réduction de la dette, on connaît désormais l'une des priorités budgétaires du gouvernement pour les années à venir, on ignore encore quelle sera la philosophie de la réforme fiscale. Tout juste connaît-on le point de vue d'Edmond Hervé, chargé par la *commission* des finances de l'Assemblée nationale d'un rapport d'information sur la fiscalité locale.

***Dans un entretien accordé à l'AFP, lundi 2 mars, il s'est déclaré fa*vorable à une « *taxe professionnelle d'agglomération* ». Selon lui, il n'est pas normal que deux entreprises similaires paient des taxes professionnelles différentes parce qu'elles ne se situent pas sur la même commune. L'ancien ministre socialiste estime par ailleurs qu'en matière de taxe d'habitation « *la justice commande qu'on tienne compte des revenus* ». Dans un rapport fameux, en 1989, M. Hervé avait déjà préconisé la création d'une taxe départementale sur le revenu (TDR) qui avait été au centre de nombreuses polémiques.**

Nicole Notat propose au CNPF de renouer le dialogue social

NICOLE NOTAT a adressé, lundi 2 mars, un carton jaune au CNPF et à son président, Ernest-Antoine Seillière. La secrétaire générale de la CFDT entend renouer le dialogue social avec le CNPF et a proposé deux sujets de négociation paritaire, l'un concernant l'assurance-maladie, l'autre la lutte contre l'exclusion. Lundi, elle a adressé une lettre au CNPF, lui proposant d'engager des pourparlers sur une « *offre de travail rémunérée en complément des minima sociaux aux détenteurs de l'ASS* [allocation de solidarité spécifique] *et du RMI* [revenu minimum d'insertion] » qui constitue, pour la CFDT, une « *vraie réponse pour sortir de la spirale de l'exclusion et des revenus insuffisants des minima sociaux* ». La création de ce dispositif, payé au smic horaire, devrait permettre aux RMIstes et aux allocataires de l'ASS de reprendre un travail sans dépasser les rémunérations des smicards à temps plein.

La CFDT *attend* aussi la coopération du patronat sur la création de l'assurance-maladie universelle, en demandant l'ouverture d'une discussion sur la généralisation d'une couverture complémentaire maladie aux salariés qui en sont actuellement privés. « *L'accès élargi à la couverture mutualiste doit être garanti pour toutes les personnes bénéficiant de faibles ressources et ne bénéficiant pas de l'aide sociale* », a estimé Mme Notat. La secrétaire générale de la CFDT a tendu une perche au président du CNPF en estimant que, « *sur ces deux sujets, le patronat a l'occasion de montrer qu'il n'entend pas laisser au législatif le terrain de la politique contractuelle* ».

La dirigeante de la CFDT a rappelé au gouvernement qu'elle attendait qu'il annonce au conseil des ministres du mercredi 4 mars « *l'objectif, mais pas les modalités* », de l'assurance-maladie universelle « *pour une mise en œuvre le 1er janvier 1999* » (lire page 9).

OUVRIR LE DÉBAT SUR LES FONDS DE PENSION

Estimant que « *ce n'était pas le moment de s'endormir sur ses lauriers* », faisant allusion aux résultats économiques encourageants de la France, Mme Notat a invité le gouvernement à ne pas « *se laisser aller à un optimisme passif* ». « *Notre vision du bon usage de la croissance et de l'euro tourne le dos aux tentations de relâchement, pire, de renoncement aux réformes à engager. Loin de différer ces réformes, c'est à leur amplification qu'il convient de procéder par des politiques offensives* », a-t-elle déclaré.

Mme Notat a rappelé que « *l'emploi reste plus que jamais la priorité* » de la CFDT et a réitéré le soutien de sa centrale au développement et à l'élargissement du dispositif qui, créé par les partenaires sociaux le 6 septembre 1995, permet un départ en préretraite contre une embauche, le plus souvent d'un jeune. La CFDT va poursuivre sa campagne en faveur de la réduction du temps de travail, pour que, dans la foulée de la loi Aubry, des négociations s'ouvrent dans les entreprises sur les 35 heures. La CFDT prépare sur ce thème « *une initiative d'ampleur nationale* » dans les semaines à venir.

Enfin, la secrétaire générale de la CFDT a jugé qu'il était « *temps d'ouvrir* » le débat sur les fonds de pension, « *destinés à garantir un bon niveau de retraite au-delà des systèmes par répartition* ». « *Le débat sur les fonds de pension – nous préférons parler d'épargne salariale, vieille idée de la CFDT –, destinés à garantir un bon niveau de retraite au-delà des systèmes par répartition, mérite de sortir du cercle des initiés* », a-t-elle annoncé.

Sur le financement de la protection sociale, Mme Notat a suggéré aux pouvoirs publics d'engager « *dans les plus brefs délais* » une réforme de la cotisation patronale en « *introduisant le critère de la valeur ajoutée dans l'assiette des cotisations* ». Sur le financement des allocations familiales, la CFDT, qui était hostile à leur mise sous condition de ressources, attend beaucoup des missions en cours, demandées par la ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry. En outre, « *la prestation autonomie n'est pas, en l'état, satisfaisante* », selon Mme Notat, qui réclame un « *bilan* » permettant « *d'ajuster les modalités de son attribution aux besoins des populations concernées* ».

Alain Beuve-Méry

La Fondation Marc-Bloch veut « diffuser la pensée critique »

ADIEU PHARES ET BALISES ! Contrairement au club qui, en 1995, avait suggéré à Jacques Chirac le diagnostic d'une « *fracture sociale* », la nouvelle fondation Marc-Bloch se veut une machine de guerre. Le premier, autodissous par ses deux fondateurs, Régis Debray et Jean-Claude Guillebaud, pratiquait une petite « *guérilla* » temporaire, histoire de « *faire dérailler le train balladurien* ». La seconde, lancée lundi 2 mars par une soixantaine de personnes, veut réunir des intellectuels et « *diffuser la pensée critique* » à la manière de la fondation Saint-Simon (*Le Monde* du 18 février).

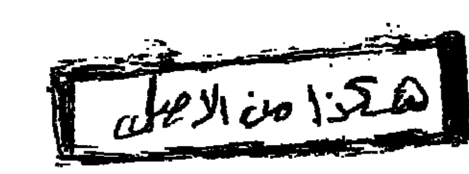
La fondation, qui a un statut d'association, tient à son nom. « *La refondation a un sens politique*, affirme un des initiateurs : *nous voulons faire exister la possibilité d'une alternative qui prend comme postulat que le cadre de la démocratie, c'est la nation.* » Marc Bloch ? « *Une belle figure, celle de l'intellectuel, du résistant, du soldat de 1914, qui disait : je suis plus français que juif* », tranche un autre. Personne n'a été gêné par la comparaison entre les tenants de la « *pensée unique* » et les responsables de « *l'étrange défaite* » (titre d'un ouvrage de Marc Bloch) de 1940.

Est-ce parce que la pensée a besoin de discrétion et de tranquillité ? S'agit-il, plus simplement, d'une vieille *stratégie* marketing qui consiste à entretenir le secret autour d'un produit pour mieux susciter le désir ? Jean-François Kahn (*Marianne*), Arnaud Spire (*L'Humanité*), Philippe Labarde (membre du CSA) et les autres journalistes membres de l'association qui ont porté la fondation sur les fonts baptismaux ont été invités à se taire.

Un conseil d'administration de vingt membres a été élu. Parmi eux, les cinq promoteurs de la fondation sont Philippe Cohen et Elisabeth Lévy, journalistes à *Marianne*, Jérôme Guedj, inspecteur à l'IGAS, candidat PS aux cantonales et proche de Jean-Luc Mélenchon, porte-parole de la Gauche socialiste, Jean-Christophe Comor, ancien responsable du Rassemblement pour une autre politique, aujourd'hui délégué de Demain la France, et le journaliste David Martin-Castelnau.

On trouve aussi des responsables politiques : Bernard Vasseur, responsable des intellectuels au PCF, Didier Motchane, vice-président du Mouvement des citoyens, l'économiste libéral Gérard Lafay et l'économiste du PCF Paul Boccara, Nicolas Baverez, ancien collaborateur de Philippe Séguin, directeur du développement de la Financière Marc de Lacharierre, le démographe Emmanuel Todd et l'historien Pierre-André Taguieff, des chefs d'entreprise et des syndicalistes – Jean Magniadas (CGT), président de l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES), Marc Vilbenoît, président de la CFE-CGC. « *Il y avait des patriotes partout* », se félicitait l'un des participants...

Ariane Chemin



...ent faire baisser
...à l'an 2000
...sur les deux prochaines années

...dialogue social

...critique

Une discrétion très professionnelle

La 14ème année consécutive de croissance du bénéfice net

Grâce à une forte croissance des recettes dans tous ses métiers, une bonne maîtrise des charges d'exploitation et une gestion stricte des risques, le bénéfice net consolidé s'établit à 1 603,1 millions de Frs, soit une hausse de + 16,7 % sur le résultat 1996, pour un produit net bancaire de 10 944 millions de Frs. Tous les résultats du CCF sont sur Internet : http://www.ccf.fr

De l'Or pour Capital Management

Comme l'année précédente, CCF Capital Management a reçu du Revenu Français le Trophée Or des SICAV OR pour Sélection Géologia.

...cement d'Elysées Santé

...97, le CCF a pris une part active au développement ...ncassurance en France en offrant à ses clients une ...e complémentaire individuelle qui garantit le ...ement total ou partiel, des dépenses de santé, ...ent du régime de la Sécurité Sociale.

Une forte augmentation du bénéfic... net par action et du dividende

Calculé sur la base du nombre moyen d'actions pour 1997, le bénéfice net par action ressort à 22,37 Frs par action, en hausse de 14,6 % sur celu... de 1996.
Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale la mise en paiement d'un dividende de 6,70 Frs par action, soit une augmentation significative de 15,50 %.

Le CCF reprend à 100 % le capital de Charterhouse

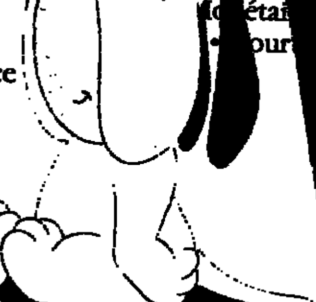
Au terme d'un accord avec la BHF Bank, le CCF reprend l... participation de la banque allemande dans la banque d'af... faires britannique Charterhouse, basée à Londres.

Placements : réorganisatio... de l'offre

Afin de mieux répondre aux b... entreprises dans un context... pleine é... le CCF p... une no... me d'O... avec u... plus... ...ep... ...re... ...éta... ...our...

Elysées Fonds consolide sa position sur le marché de l'épargne salariale

2 nouveaux partenaires stratégiques entrent dans ...n capital pour 49 % : les groupes de prévoyance ...édéric et Malakoff. Cette arrivée renforce très ...ettement la capacité concurrentielle d'Elysées Fonds dans un marché qui continue d'éveiller un vif intérêt des entreprises, notamment en l'absence de dispositif spécifique en matière d'équipement de retraite.



...e CCF et l'Asie

...e CCF est la seule banque française à ne pas avoi... ...té mise sous surveillance par les agences de rating.

...dans l'affacturage "Elysées Factor"

...aux entreprises tous les ser... ...nt de la gestion du poste

Le Groupe Dewaay devient la tête de pont du CCF dans le domaine de la banque privée en Belgique

En rachetant 74,9 % des actions du groupe Dewaay, l... CCF conforte le développement de son métier de banque privée.

Le CCF sur Internet : http://www.ccf.fr

Le CCF propose à ses clients le premier service bancaire transactionnel qui offre une panoplie complète de fonctions de banque à distance.



Sérénis, le crédit immobilier "phare" du CCF : +64 % de production en 1997

L'année 1997 est une nouvelle année record pour les crédits immobiliers.
Le développement de ces crédits est soutenu par le succès confirmé cette année encore de Sérénis, formule de crédit à taux variable.
Sérénis permet au CCF de proposer des conditions très compétitives à sa clientèle.

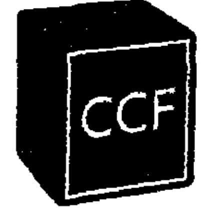
Le CCF se distingue 3 fois

La gamme Open Garantie du CCF s'est vue récompensée lors des Victoires des SICAV 1997 de la Tribune et Micropal.
Sur les nominés dans la catégorie "mixtes France gestion flexible sur un an", le CCF est non seulement classé 1er, mais il occupe aussi les 4e et 5e places du classement.

"Le Crédit Commercial de France ne cherche pas à faire jeu égal avec les plus grands acteurs de la banque, en France ou dans le monde. Il ne cherche pas à être partout, à tout faire, à séduire tous les types de clientèle..., mais là où il est, il veut être bon et apporter une réelle valeur ajoutée à ses clients."

Charles de Croisset
Président Directeur général

L'EFFICACITÉ DISCRÈTE



D'UNE GRANDE BANQUE.

ÉDUCATION De récents incidents, dont le saccage, le 13 février, d'un local du syndicat UNEF-ID, ont ravivé la polémique sur le poids de l'extrême droite à l'université Lyon-III. Depuis l'affaire Notin en 1989, cet établissement de seize mille étudiants tente de se défaire de l'image de *« fac facho »* qui lui est accolée. ● L'EXISTENCE, au sein de l'université, d'un Institut d'études indo-européennes, qui accueille des chercheurs proches de l'extrême droite ou membres du Front national, est dénoncée par un collectif d'étudiants, même si son activité paraît des plus réduites. ● LE NOUVEAU président de Lyon-III, Gilles Guyot, dit vouloir tourner la page, alors que le ministre de l'éducation, Claude Allègre, a demandé *« une enquête des services »*. Mais le ministère avoue son embarras, le principe d'autonomie des universités interdisant toute mesure de coercition à l'égard de cet institut.

L'université Lyon-III aimerait en finir avec l'extrême droite

Depuis l'affaire Notin, en 1989, cet établissement fréquenté par seize mille étudiants tente de se défaire d'une image déplorable. La survivance en son sein d'un institut qui accueille des responsables du FN et la multiplication récente d'incidents ont relancé la polémique

LYON
de notre envoyé spécial

L'université Jean-Moulin (Lyon-III) n'en finit pas de solder les comptes de son passé. Les responsables de cet établissement de lettres, de droit et de gestion pensaient avoir réussi à effacer toute trace des accusations de *« complaisance »* à l'égard de l'extrême droite depuis sa création en 1974. Huit ans après la polémique déclenchée en 1989 par Bernard Notin, un professeur d'économie auteur d'un article révisionniste, les dirigeants de Lyon-III peinent à se débarrasser de l'image de *« fac facho »* qui a resurgi sous le coup de nouvelles « révélations ».

La mise en cause émane cette fois d'un collectif d'étudiants de l'association de *« vigilance »* Hippocampe, du syndicat UNEF-ID et de l'Union des étudiants juifs de France (UEJF). Dans un dossier intitulé « Le racisme en quête de légitimité universitaire », ils s'interrogent sur la présence, au sein de Lyon-III, de l'Institut d'études indo-européennes (IEIE), laboratoire d'accueil depuis 1981, d'enseignants pour la plupart membres ou proches du comité scientifique du Front national, parmi lesquels Jean Haudry et Pierre Vial. Textes et citations à l'appui, ils suspectent ce centre d'apporter *« la caution scientifique de l'université à une idéologie d'extrême droite »*, en développant des travaux justifiant le *« discours sur l'inégalité des races »*.

Pierre-Jérome Biscarrat, un des animateurs d'Hippocampe, se garde de demander l'interdiction de cet institut. *« Nous souhaitons qu'il soit évalué sur des critères scientifiques et que l'université se prononce sur le soutien qu'elle lui attribue. »* Cela ne l'empêche pas d'avouer plus directement : *« Il y en a assez de voir Lyon-III associée à une ultra-minorité d'enseignants qui salissent le nom de Jean Moulin et se servent de leur appartenance à l'institution pour cautionner leur idéologie. »* De l'extrême droite et de sa tentative d'implantation à Lyon-III dans les années 80, révélée lors de l'affaire Notin (*Le Monde* du 18 mai 1990), il ne resterait plus en réalité qu'une poignée d'enseignants connus pour leur appartenance au FN. *« Cinq ou six tout au plus. C'est peu par rapport aux cinq cents de l'université »*, note Gilles Guyot, le nouveau président de Lyon-III, en poste depuis septembre 1997.

LE FLOU DE L'ENQUÊTE

Plutôt proche de la droite libérale, ce professeur de gestion, âgé de quarante et un ans, vice-président depuis plus de dix ans, s'irrite qu'on puisse *« assimiler toute l'université à cet institut pour la qualifier de "fac facho" »*. Le message est clair. Cet établissement de seize mille étudiants a tourné la page des affaires du passé. Il a multiplié les formations, s'est ouvert sur l'extérieur, a renouvelé son corps enseignant. Il n'est pas question de laisser resurgir une histoire sulfureuse, surtout à deux ans de l'arrivée à Lyon de l'Ecole normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud, avec laquelle Lyon-III espère collaborer.

Le déclenchement de cette nouvelle controverse a-t-il été le détonateur d'un retour de la violence à Lyon-III ? Le 27 novembre 1997, le local de l'UNEF-ID de l'Institut d'études politiques, de l'université voisine de Lyon-II, était saccagé. Le 13 janvier, deux étudiantes distribuant des tracts pour une conférence d'Henri Leclerc, président de la Ligue des droits de l'Homme, étaient la cible d'une grenade à plâtre. L'auteur, un étudiant de deuxième année, devrait comparaître le 9 mars en médiation pénale. Le 13 février, à Lyon-III, le local de l'UNEF-ID, le syndicat largement majoritaire après les élections de novembre 1997, est, à son tour, dévasté. Son président subit des menaces de mort tandis que des boîtes aux lettres aux domiciles d'autres responsables du syndicat sont détruites. L'enquête ouverte après le dépôt de plaintes, dont celle de l'université, est toujours dans le flou.

Pour Hippocampe et l'UNEF-ID, ces exactions sont signées de l'extrême droite dont les représentants officiels ont pourtant disparu du paysage. Ni le Renouveau étudiant ni le Front national de la jeunesse ne se sont présentés aux élections. Seuls indices, le *« rat noir »* et la croix celtique, symboles du Groupe union défense (GUD), ont fait leur réapparition dans des tracts, tandis que des slogans antidreyfusards ont été peints sous la signature de Jeune Nation.

J'AI L'IMPRESSION QUE, L'INDO-EUROPÉEN, LES JEUNES S'EN MOQUENT COMME DE MA PREMIÈRE CHEMISE BRUNE.

PESSIN

Faut-il y voir la résurgence d'une époque d'affrontements musclés ? Lyon-III continue-t-elle d'expier le *« péché originel de sa création »*, selon l'expression d'un professeur de droit qui fustige une certaine forme *« d'hypocrisie »* à l'égard de l'extrême droite ? Pressé de réagir, M. Guyot a condamné ces incidents. Le président de l'université a rappelé que *« toute incitation à la haine raciale constitue un délit »* et que *« toute agression est inacceptable. »* Mais cette attitude de principe tranche avec la prudence affichée après les *« révélations »* du collectif des étudiants.

Ces accusations, il est vrai, ne sont pas nouvelles. La plupart des propos incriminés datent d'avant 1992. A cette époque, le Comité national d'évaluation (CNE) avait, dans un rapport, dénoncé des *« errements »* idéologiques sous couvert de travaux scientifiques en rappelant les universitaires à leur devoir de *« déontologie et de loyauté. »* Il avait aussi invité fermement la communauté à *« sanctionner les manquements. Elle doit le faire sans faiblesse, sans céder à la tentation parfois grande d'étouffer une affaire. »* Mais lors d'une visite en 1997, le CNE n'a pas trouvé matière à un nouveau rappel à l'ordre.

Ce *« blanc seing »* de l'instance nationale a d'une certaine façon servi de caution au conseil scientifique de Lyon-III. Dans une motion adoptée le 2 décembre, ses membres ont récusé *« l'amalgame »* des accusations portées par les étudiants. *« L'université ne saurait censurer un enseignant-chercheur pour ses opinions »*, dit ce texte, qui relève qu'il *« appartient à toute personne estimant le délit de haine raciale constitué de saisir le procureur de la République »*. Force est de constater qu'aucune plainte n'a été déposée.

Dès lors, Pierre Vial, l'un des enseignants mis en cause, ne manque pas de se retrancher derrière cette position. *« Qu'on décortique, qu'on épluche les écrits pour voir s'il y a matière à poursuite. »* Selon lui, cette campagne *« de diabolisation de Lyon-III »* vise à déstabiliser le nouveau président de l'université et à alimenter la campagne électorale des cantonales, où il est candidat (FN) à Villeurbanne.

PEU DE SOLUTIONS

L'affaire a, il est vrai, pris une dimension nationale. En réponse à Jean-Paul Brêt, député (PS) du Rhône, Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire, a cru bon d'annoncer, le 9 décembre 1997, une nouvelle mission d'évaluation du CNE. Plus prudent, Claude Allègre, ministre de l'éducation, s'est contenté *« d'une enquête des services. »* En réalité, cette affaire suscite l'embarras. Le principe d'autonomie des universités interdit toute mesure de rétorsion à l'égard d'une unité propre de l'université. Quant au CNE, instance indépendante, il n'envisage pas de nouvelle enquête.

Ces atermoiements ne satisfont pas les étudiants. Leur stratégie a aussi pris de court les enseignants de l'association René-Cassin. Depuis l'affaire Notin, ils ne manquent pas une occasion de relever toutes les dérives. Cette opposition interne, qui gagne du terrain au sein de l'université, s'emploie avant tout à *« restaurer le fonctionnement démocratique et l'image de Lyon-III »*. Mais il n'est pas question pour elle de s'en prendre nommément à des collègues surtout lorsque, reconnaît Jean-Philippe Hael, un juriste, *« il est difficile de porter un jugement sur des travaux qui ne sont pas de notre domaine de compétence. »*

Peu de solutions sont avancées pour sortir de cette situation. Au vu de son faible bilan d'activité, l'Institut d'études indo-européennes pourrait être relégué au rang de société savante. M. Guyot penche plutôt pour l'attentisme en évoquant le prochain départ à la retraite de son fondateur, Jean Haudry. *« Dans quelques mois, espère-t-il, le combat pourrait bien cesser, faute de combattants. »*

Michel Delberghe

Bernard Notin, enseignant rémunéré et sans activité

Officiellement, Bernard Notin, professeur d'économie, est toujours enseignant à l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Lyon-III. Mais, bien que rémunéré, il n'exerce plus d'activité depuis sa mise à l'écart, prononcée après la parution, en août 1989, d'un article *jugé révisionniste dans la revue Economies et sociétés*. Cette situation devrait se prolonger. Dans une décision rendue publique le 7 janvier, le tribunal administratif de Lyon a rejeté sa requête visant à obtenir la levée de *« l'interdiction »* prononcée par l'université. Ancien directeur de l'IAE et nouveau président de Lyon-III, Gilles Guyot n'entend pas revenir sur sa décision.

Suspendu de ses fonctions par le conseil de discipline de l'université en 1990 – *une décision annulée par le conseil d'Etat* –, M. Notin avait été suspendu de tout avancement durant deux ans par le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cneser).

Un réseau construit autour de l'Institut d'études indo-européennes

LYON
de notre envoyé spécial

Quelle est la nature exacte des travaux de l'Institut d'études indo-européennes de l'université Lyon-III et, plus précisément, la personnalité de ses chercheurs, six ou sept tout au plus, affectés par ailleurs à d'autres unités d'enseignement ? A priori, ce centre, si vivement dénoncé par un collectif d'étudiants, ne se distingue pas par une grande activité créatrice. hébergé dans les locaux de la maison de la recherche de l'université, l'Institut dispose de deux pièces et d'une secrétaire à mi-temps.

Sans reconnaissance ni du ministère, ni du CNRS, cet institut ne reçoit, selon son directeur, Jean-Paul Allard, aucune autre subvention. Ses ressources proviennent de la diffusion de soixante-douze abonnements à 180 francs à la revue *Etudes européennes*. Sa publication est irrégulière – trois numéros depuis 1993 –, et elle est diffusée dans les bibliothèques françaises et étrangères.

Ce centre ne dispense aucune formation à des étudiants, encore moins à des doctorants. Sa création, en 1981, est due essentiellement à Jean Haudry, directeur d'études à l'Ecole pratique des Hautes études, normalien, spécialiste reconnu de la linguistique. A l'initiative de Jacques Goudet, alors président de l'université, ancien du SAC et de l'UNI, Jean Haudry a rejoint, à Lyon-III, le cercle d'enseignants proches de la Nouvelle droite d'Alain de Benoist, et surtout du Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européennes, (GRECE), fondé notamment par Pierre Vial, maître de conférences et membre du FN.

Dans ce réseau, et bien qu'il ne soit pas intégré à l'IEIE, Bruno Gollnisch, secrétaire général adjoint du Front national, professeur de droit reconverti dans l'enseignement du japonais, élu un temps doyen de la faculté de lettres, côtoie aussi Jean-Paul Allard, professeur de littérature germanique. En 1985, ce dernier a présidé le jury de la thèse soutenue par Henri Roques à l'université de Nantes, remettant en cause l'ampleur de l'extermination dans les chambres à gaz.

A l'origine, l'Institut d'études indo-européennes avait pour vocation de *« coordonner les recherches »* dans un domaine où, depuis l'apport de Georges Dumézil, *« les progrès de l'ethnologie, de l'anthropologie et de la sociologie ont conduit à reconsidérer nombre de conceptions classiques sur le peuple indo-européen. »* Le premier colloque, tenu en juillet 1982, fournit une indication précieuse sur la tendance affichée par ses initiateurs. *« Je ne puis collaborer à une entreprise inspirée par l'idéologie inégalitaire qui me fait horreur »*, écrit Jean Kellens, professeur au Collège de France.

Entre les héritiers de Dumézil, la guerre est déclarée après la publication, par Jean Haudry, en 1981, de la première version d'un *Que sais-je*, aux Presses universitaires de France, sur *« les indo-européens »*. Cet ouvrage de vulgarisation, qui annonce vingt mille exemplaires, a été réédité à deux reprises, en 1985 et en 1992.

REVUE CONFIDENTIELLE

Dans ce livre, Jean Haudry, qui a refusé de répondre à nos questions, surfe habilement sur les thèses de la *« race supérieure »* des guerriers aryens, des habitants du Grand nord, de leur organisation sociale et de leur type physique. *« Si le type nordique est considéré comme idéal physique, c'est qu'il était celui de la couche supérieure de la population »*, relève-t-il. A sa sortie, ce *Que sais-je* est soumis à une critique virulente : *« C'est un ouvrage d'extrême-droite »*, écrit Bernard Sergent dans les Annales, qui y voit la marque de *« néo-nazis »*. Maurice Ollender, lui reproche de reprendre à son compte les thèses du raciologue officiel du IIIe Reich, h. F. K. Günther.

La confidentielle revue d'*Etudes Indo-européennes* semble avoir adopté un *« profil bas »*, comme le reconnaît Bernard Sergent, en évitant *« les écarts de langage »*. Parmi les collaborateurs occasionnels figurent Yvan Blot, député européen, fondateur du Club de l'Horloge, qui a rejoint les instances dirigeantes du FN, ou encore Goulven Pennaod, le pseudonyme de Georges Pinault. Adepte du *« druidisme »*, ce nationaliste breton de soixante et un ans a même été admis à dispenser un enseignement de « celte ancien » à Lyon-III avant d'être privé du droit de soutenir une thèse, par insuffisance de diplômes universitaires.

« Faut-il que ce champ d'études soit tabou car porteur de germes sataniques », s'insurge Pierre Vial. Certes, il admet que les études indo-européennes ont souffert de *« l'exploitation nazie au nom du pan-germanisme »*, mais reste convaincu *« qu'il faut aller chercher du côté des indo-européens les racines de l'identité nationale. »* Par souci d'apaisement, à moins qu'il ne s'agisse d'un aveu d'échec, M. Vial finit par reconnaître que l'Institut de Lyon-III *« ne saurait prétendre à être un phare de la pensée. C'est lui faire beaucoup d'honneur que de le considérer comme le laboratoire scientifique du Front national. »*

M. D.

Un agresseur sexuel en série doit répondre de trois meurtres

NANCY
de notre correspondante

Quand il ne parle pas, Vincenzo Aiutino, âgé de vingt-huit ans, a l'air de s'ennuyer derrière sa cage



PROCÈS

de verre installée dans la cour d'assises de Meurthe-et-Moselle, devant laquelle il comparaît pour trois assassinats. Lundi matin 2 mars, pendant la lecture de l'acte d'accusation, il a même plusieurs fois failli s'endormir. Mais à la reprise des débats présidés par Elisabeth Blanc, avant même qu'on n'évoque sa personnalité, il a tenu à faire une déclaration, affirmant qu'il ne reconnaissait qu'un seul assassinat, celui de Bernadette Bour, une visiteuse médicale de quarante ans dont il avait eu *« une envie subite »*.

Il l'avait attirée chez lui après avoir crevé les pneus de sa voiture et l'avoir aidée à réparer. C'est quand elle était venue se laver les mains à son domicile qu'il avait tenté d'abuser d'elle. Il lui avait fracassé la tête à coups de barre de fer et, pour finir, l'avait étranglée avec du fil électrique. C'était le 24 février 1992 à Mont-Saint-Martin, une petite ville au nord de la Meurthe-et-Moselle, à quelques kilomètres de la frontière belge. Depuis six mois, la région vivait dans la crainte après la disparition inexpliquée de deux jeunes filles.

Immédiatement, les policiers belges et français avaient pensé à Vincenzo Aiutino. Cet ouvrier alors âgé de vingt-deux ans, fils d'émigré italien, beau garçon au regard de velours et séducteur, avait un lourd passé de délinquant sexuel. Déjà, en 1991, la PJ de Nancy, qui travaillait sur la disparition inexpliquée d'Isabelle Le Nénan, avait sorti son nom du fichier des *« déboussolés du sexe »*, comme l'a dit à la barre un inspecteur. *« Pour les médecins, il était un individu dangereux. Il avait suivi une progression qui allait de l'exhibition au viol pour finir par une tentative d'étranglement. Il ne manquait plus que le meurtre »*, a déclaré à la barre cet officier de police.

Isabelle Le Nénan a disparu le 6 août 1991. Le 13 septembre, c'est Isabelle Christophe qui disparaît à son tour. Un mois plus tard, son corps est découvert par des chasseurs dans un bois en Belgique, à quelques kilomètres de Mont-Saint-Martin. Les policiers avaient alors immédiatement soupçonné Vincenzo Aiutino. *« Mais on n'avait pas de preuve »*, souligne, désolé, le policier. En garde à vue, le jeune homme ne craque pas. *« Il était relax, rigolo, pas du tout inquiet. Il connaissait le système de la garde à vue. A la fin, il s'est énervé, il a dit qu'il ne parlerait plus. »* Le juge d'instruction ordonne de le relâcher.

INDICES ACCABLANTS

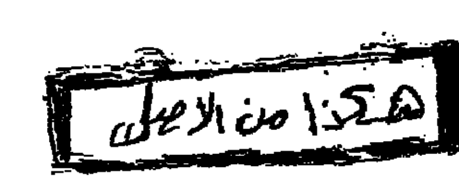
Quelques mois plus tard, lorsque Bernadette Bour disparaît à son tour, les policiers filent chez Aiutino, qui leur échappe et va se réfugier chez ses parents, en Belgique, où il sera finalement interpellé. A son domicile en France, on trouve des indices accablants, en particulier des traces de sang dans la cave où il a tué Bernadette Bour avant d'aller jeter son corps dans une forêt.

Il passe alors aux aveux. Il reconnaît l'assassinat d'Isabelle Le Nénan, qu'il a tenté de violer dans une cave avant de lui fracasser le crâne avec une barre de fer. Même scénario, dans la même cave et sous le même prétexte – il disait qu'il avait besoin d'un coup de main pour porter quelque chose de lourd – pour Isabelle Christophe. Il donne aux policiers des indications précises sur l'endroit où il avait déposé les corps.

Six ans plus tard, il a changé d'avis. Très calmement, il indique n'avoir commis qu'un seul meurtre, celui de Bernadette Bour. Il s'attarde, satisfait, sur *« le bon travail »* réalisé en prison avec le psychiatre qui le soigne. *« Ça m'a permis de comprendre, de me comprendre et surtout d'arrêter de me mentir. »* Un psychiatre qui l'a examiné a considéré qu'il était *« un prédateur aux aguets »*. D'autres l'ont estimé incurable et d'une *« dangerosité criminologique certaine »*.

Lundi, en fin de journée, il s'est un peu énervé, considérant que la cour perdait son temps, et le sien, à évoquer des meurtres qui ne le concernent pas. Il a menacé de ne plus revenir.

Monique Raux





Martine Aubry devrait annoncer dès mercredi la création de l'assurance-maladie universelle

Les associations contre l'exclusion et la CFDT en faisaient une revendication majeure

Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, devrait, lors de la communication qu'elle présentera, mercredi 4 mars, en conseil des ministres, annoncer la création d'une assurance-maladie universelle permettant aux plus démunis d'avoir un meilleur accès aux soins. Cette mesure était réclamée depuis longtemps par les associations d'aide aux exclus, ainsi que par la CFDT.

CE N'EST PAS parce que l'objectif approche qu'il faut relâcher sa vigilance. Deux jours avant la communication de Martine Aubry en conseil des ministres, mercredi 4 mars, sur le programme d'action triennal de lutte contre les exclusions – le projet de loi proprement dit ne sera examiné que lors du conseil du 25 mars –, les associations de solidarité ont tenu à faire savoir qu'elles demeuraient exigeantes sur le texte, qu'elles guettent depuis longtemps. Lundi 2 mars, les trente membres du collectif Alerte de l'Uniopss (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés, sanitaires et sociaux) ont demandé qu'un *« pacte contre la pauvreté et l'exclusion »* engage tous les *« acteurs économiques et sociaux »* du pays à cette occasion.

Le terme n'est pas fortuit. Il y a trois ans, le 13 mars 1995, ces poids lourds du secteur caritatif – le Secours catholique, la Fnars ou ATD-Quart Monde, par exemple – avaient lancé un appel en faveur d'un tel « pacte » avant que les trois principaux candidats à la campagne présidentielle ne s'engagent à préparer une loi d'orientation. Depuis, les retards ont succédé aux atermoiements, la déconvenue de la dissolution de l'Assemblée nationale au beau milieu du débat sur le texte de *« cohésion sociale »* s'est effacée devant la bonne surprise de l'accélération due au conflit des chômeurs de décembre-janvier. Au fil de ces péripéties, les revendications des associations n'ont cependant guère varié.

Lundi, le réseau Alerte a demandé, une nouvelle fois, que le texte en préparation permette d'en finir avec la *« politique du mille-feuille »*, l'empilement de dispositifs cloisonnés qui *« aboutit trop souvent à des impasses »*. Il a rappelé que les moyens budgétaires devaient être à la hauteur de l'ambition de faire de la prévention et de la lutte contre l'exclusion une priorité : *« C'est sur ces financements et sur leur transparence et leur lisibilité que seront évalués le programme et le projet de loi annoncés. »*

Au chapitre « emploi-formation », le réseau Alerte a rappelé qu'il n'accepterait pas *« le découplage entre le social et l'économique »* et le traitement *« purement assistanciel du chômage »*. Plus qu'un déficit de croissance, estiment les associations, *« la France souffre d'une mauvaise répartition des richesses »*. Le collectif se prononce pour une *« pénalisation des heures supplémentaires »* ; il réclame le doublement de la capacité d'accueil des structures d'insertion et la possibilité pour les jeunes *« de disposer d'un revenu tout au long de leur parcours d'insertion »*.

L'OPPOSITION DE FORCE OUVRIÈRE

Au chapitre « santé », les associations expriment à nouveau leur *« attachement »* à la création de l'assurance-maladie universelle (AMU) qui permettrait d'ouvrir un droit au remboursement des soins sur critère de résidence et non plus de profession ou de statut social. Ce système aurait l'avantage d'intégrer les plus démunis, qui lui échappent actuellement (*Le Monde* daté 22-23 février). Mais le réseau Alerte tient surtout à faire part de son inquiétude face *« aux rumeurs selon lesquelles le projet serait abandonné au profit d'une simple réforme de l'assurance personnelle »*. *« Il nous paraît important*, insistent les associations, *d'établir un lien étroit, y compris dans le temps, entre le projet de loi de lutte contre l'exclusion et le projet de création d'une assurance-maladie universelle, car c'est au nom de la solidarité (...) que l'on peut demander aux ménages de renoncer à des régimes particuliers d'assurance-maladie. »*

En ces derniers jours de préparation, l'impatience de la loi a semblé se cristalliser autour de cette question de l'assurance-maladie universelle. Vendredi 27 février, les mêmes *« rumeurs »* avaient poussé Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, à menacer le gouvernement d'un *« conflit majeur »* si la création et les grandes lignes de l'AMU n'étaient pas annoncées dès mercredi. Lundi matin, Mme Notat est revenue sur cette question en termes plus mesurés, en alignant ses exigences sur celles de Jean-Marie Spath, secrétaire national de la CFDT et président de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM). Mme Notat a souhaité que *« l'objectif mais pas les modalités »* de l'AMU soit affirmé, en vue *« d'une mise en œuvre le 1er janvier 1999 »*. *« Si tel n'était pas le cas, il y aurait un conflit réel avec le gouvernement, mais je n'ai pas de raisons de penser que nous en arriverons là »*, a-t-elle ajouté.

Le financement de l'AMU, évalué à environ 5 milliards de francs, ferait actuellement l'objet d'une négociation serrée entre le ministère de l'emploi et de la solidarité et celui des finances. Le dispositif – dont le principe serait défini, selon nos informations, dès mercredi par Martine Aubry lors du conseil des ministres – formerait un projet de loi autonome, soumis aux parlementaires à la fin de l'année.

Lundi, par l'intermédiaire de Marisol Touraine, chargée de la solidarité au secrétariat national, le Parti socialiste a également souhaité que le principe de l'AMU soit inscrit dans la loi contre l'exclusion. Comme les associations, les socialistes préconisent l'attribution d'une carte de Sécurité sociale à partir de seize ans pour tout jeune en situation d'exclusion (*Le Monde* du 26 février).

Pour sa part, Force ouvrière a rappelé, lundi, *« son opposition au régime universel d'assurance-maladie »*. Selon la centrale syndicale, *« la condition professionnelle d'affiliation à l'assurance-maladie doit être préservée »*. *« Les personnes ne relevant d'aucun régime (...) doivent être prises en charge par l'Etat au titre de la solidarité nationale »*, ajoute FO, pour qui l'instauration de l'AMU conduirait *« à la mise en place d'un régime unique servant des prestations minimales »*.

Jérôme Fenoglio

Nouvelle mise en examen dans l'enquête sur les attentats parisiens

MUSTAPHA BOUTARFA, un Français âgé de vingt-trois ans, soupçonné d'être impliqué dans la vague d'attentats d'islamistes commis en 1995 à Paris, a été extradé de Grande-Bretagne vers la France, lundi 2 mars. Il a été mis en examen pour *« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste »* par le juge d'instruction Laurence Le Vert. Arrêté par la police britannique le 13 mars 1996 (*Le Monde* du 15 mars 1996), il est soupçonné d'avoir loué un appartement parisien à l'intention de Boualem Bensaïd, considéré comme l'envoyé spécial en France du Groupe islamique armé (GIA). La justice française attend l'extradition d'un autre suspect arrêté à Londres, l'Algérien Rachid Ramda.

DÉPÊCHES

■ **CORSE : un homme soupçonné d'être l'auteur de menaces de mort** contre le procureur général de Bastia et le nouveau préfet de Corse, Bernard Bonnet, a été écroué, lundi 2 mars, à Paris, sur décision du juge d'instruction Gilbert Thiel. Paul-Georges Annoot, interpellé quelques jours plus tôt à Ajaccio, a été mis en examen pour *« menaces de mort par écrit et association de malfaiteurs, en relation avec une entreprise terroriste »*.

■ **JUSTICE : une vingtaine de proches de Michel Gillibert,** secrétaire d'Etat chargé des handicapés de 1988 à 1993, ont été récemment mis en examen par le juge d'instruction Guy Ripoll, ainsi que l'indiquait *Le Parisien* du 2 mars, dans le cours de l'enquête sur des détournements commis au préjudice d'associations subventionnées par le secrétariat d'Etat. L'enquête se poursuit parallèlement devant la Cour de justice de la République, qui a mis en examen M. Gillibert le 24 novembre 1994 pour *« abus de confiance et escroquerie »*.

■ **Le tribunal de grande instance de Paris, statuant en référé,** a interdit, mardi 24 février, à la librairie Arthème-Fayard de rééditer l'ouvrage *François Mitterrand – les Forces de l'Esprit*, qui contenait un discours prononcé par l'ancien Président le 8 mai 1995 à Berlin. Les éditions Odile-Jacob ont fait valoir qu'elles étaient les seules titulaires des droits sur ce discours, cédés le 18 mars 1996 par Danielle Mitterrand et Mazarine Pingeot.

■ **ÉDUCATION : sur les mille sept cents emplois-jeunes** alloués aux établissements scolaires de la Seine-Saint-Denis, seulement sept cent cinquante ont été pourvus. Pour tenter de remédier au manque de candidatures, Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale – qui souhaite créer un total de trois mille cinq cents postes d'aides-éducateurs dans ce département – a annoncé, lundi 2 mars, que la limite d'âge pour postuler sera portée de vingt-six à vingt-huit ans.

Les commissaires de police s'interrogent sur leur avenir

À L'OCCASION du trentième congrès du Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale (SCHFPN), qui a vu, lundi 2 mars à Versailles, l'élection d'André-Michel Ventre au poste de secrétaire général pour une durée de trois ans, les interrogations se sont multipliées dans les rangs de cette organisation, qui représente plus des trois quarts de la profession. Quels seront les effets de la réforme de la justice sur l'exercice de leur métier ? De quelle nature seront leurs rapports avec des magistrats, parquetiers ou juges d'instruction, dont les fonctions et les compétences pourraient se voir modifiées sensiblement par le projet de loi Guigou ? Comment améliorer les rapports entre la police et la justice, sans pour autant mettre à mal les pouvoirs du commissaire de police ? Comment se défendre contre les attaques de ceux qui *« visent à le faire disparaître »* ?

Dans le discours qu'il devait prononcer mardi 3 mars, André-Michel Ventre n'hésitait pas à dresser un tableau plutôt sombre de la situation. La bonne entente avec Jean-Pierre Chevènement, qui s'était notamment manifestée lors de la venue du ministre de l'intérieur à la cérémonie des vœux du syndicat, le 15 décembre 1997, était, au moins provisoirement, mise entre parenthèses. Même si le secrétaire général, fraîchement élu, visait dans sa dénonciation du *« dépérissement de l'Etat »* en matière de sécurité tous les gouvernements de droite ou de gauche qui se sont succédé au pouvoir depuis une décennie.

M. Ventre stigmatisait, pêle-mêle, *« l'émergence des polices municipales, de la sécurité privée, et la concurrence police-gendarmerie »*, tout en précisant qu'en raison des atermoiements de l'Etat, il était *« bien trop tard »* pour supprimer les policiers municipaux, dont une loi devrait bientôt préciser les missions et les carrières. En dépit de la création d'une commission parlementaire pour étudier les rapports entre police et gendarmerie, le discours du secrétaire général du SCHFPN soulignait enfin les carences dans ce domaine. Les deux corps *« se superposent et doublonnent trop souvent »*, estime-t-il, de telle sorte que *« la couverture du territoire national n'est plus assurée convenablement »*.

ERREUR COMPTABLE

Un exemple récent concernant les mauvais rapports des policiers avec les magistrats a désagréablement frappé les esprits des commissaires. Après plusieurs incendies de voitures à la fin de 1997 et au début de 1998, le procureur de Strasbourg avait mis en cause l'efficacité des forces de police, ne dénombrant que sept interpellations. En réalité, il y en avait eu trente-quatre (*Le Monde* du 7 janvier). Les commissaires ne pardonnent pas cette erreur comptable derrière laquelle ils discernent la tendance de certains magistrats à mettre en cause le « laxisme » de la police et des policiers.

Pourtant, c'est à ses collègues du Syndicat national des officiers de police (SNOP) qu'André-Michel Ventre a réservé ses mots les plus durs. Il est vrai que le SNOP prône ouvertement la disparition pure et simple du corps des commissaires de police, au profit d'officiers généraux, issus du corps des officiers.

Pascal Ceaux

Un témoin évoque le « traitement exceptionnel » du cas Papon à la Libération

Jean Morin, directeur au ministère de l'intérieur en 1944, a détaillé l'épuration administrative. Sur 220 préfets ayant servi Vichy, une quinzaine sont restés en poste. Il estime que le dossier de l'accusé « a été étudié de très près par le directeur adjoint du Général »

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Jean Morin, quatre-vingt-un ans, est fin connaisseur de l'épuration à la Libération. Collaborateur de Georges Bidault – successeur de Jean Moulin à la présidence du Conseil national de la Résistance – , cet ancien résistant de l'Organisation civile et militaire (OCM), auditeur à la Cour des comptes pendant l'Occupation, travaillait à la future organisation administrative départementale et communale *« pour éviter que la France ne tombe dans les mains de l'anarchie ou que les Américains n'installent leur administration »*.

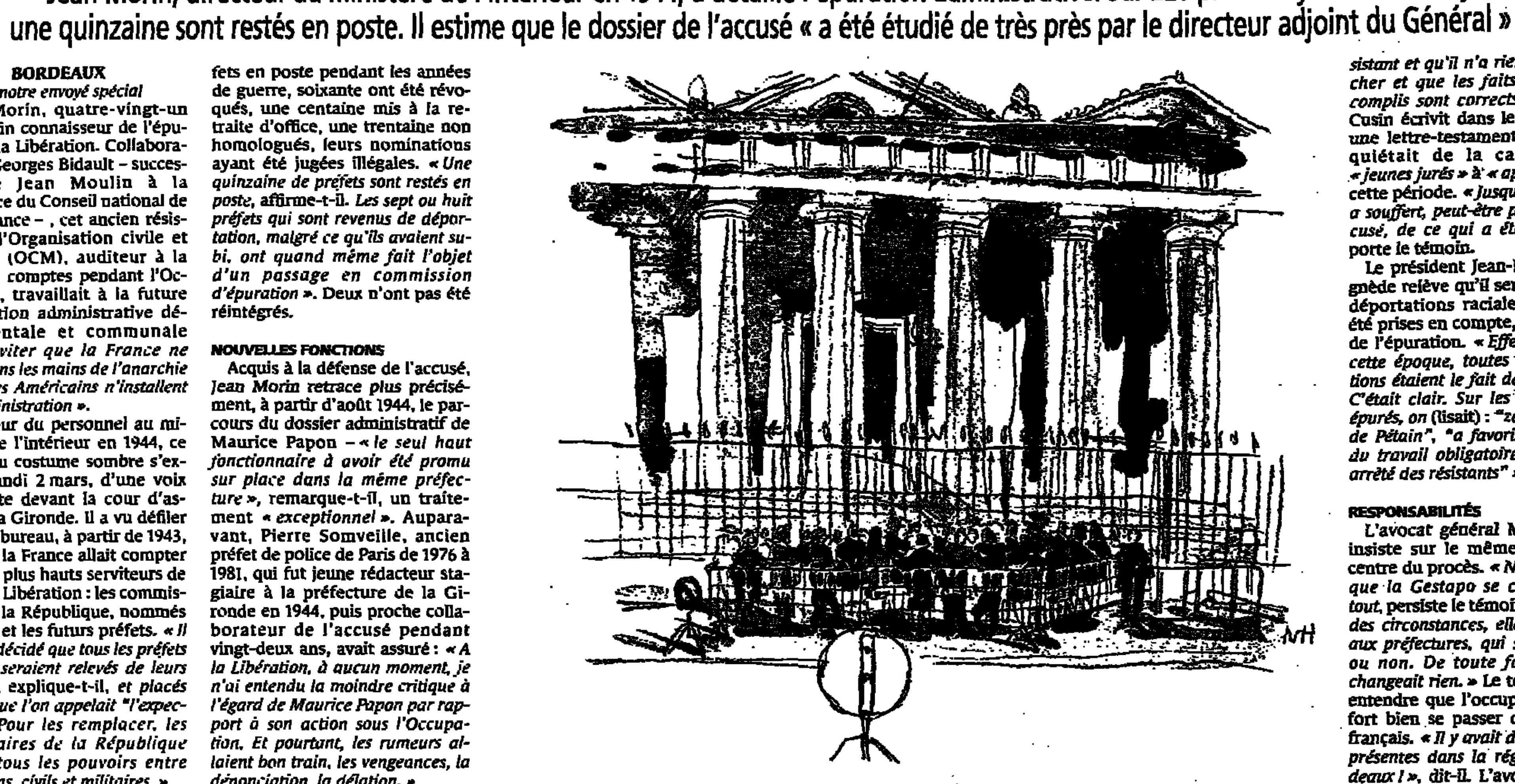
Directeur du personnel au ministère de l'intérieur en 1944, ce témoin au costume sombre s'exprime, lundi 2 mars, d'une voix tranchante devant la cour d'assises de la Gironde. Il a vu défiler dans son bureau, à partir de 1943, ceux que la France allait compter parmi les plus hauts serviteurs de l'Etat à la Libération : les commissaires de la République, nommés dès 1943, et les futurs préfets. *« Il avait été décidé que tous les préfets de Vichy seraient relevés de leurs fonctions*, explique-t-il, *et placés dans ce que l'on appelait "l'expectative". Pour les remplacer, les commissaires de la République avaient tous les pouvoirs entre leurs mains, civils et militaires. »*

Jean Morin décrit le processus : une commission d'épuration avait vocation à examiner les dossiers qui remontaient des régions avec l'avis des comités départementaux de la Libération (CDL). Puis l'avis de la commission d'épuration était transmis au ministre de l'intérieur, *« qui souvent était d'accord »*. Il dresse un bilan : sur deux cent vingt préfets en poste pendant les années de guerre, soixante ont été révoqués, une centaine mis à la retraite d'office, une trentaine non homologués, leurs nominations ayant été jugées illégales. *« Une quinzaine de préfets sont restés en poste*, affirme-t-il. *Les sept ou huit préfets qui sont revenus de déportation, malgré ce qu'ils avaient subi, ont quand même fait l'objet d'un passage en commission d'épuration »*. Deux n'ont pas été réintégrés.

NOUVELLES FONCTIONS

Acquis à la défense de l'accusé, Jean Morin retrace plus précisément, à partir d'août 1944, le parcours du dossier administratif de Maurice Papon – *« le seul haut fonctionnaire à avoir été promu sur place dans la même préfecture »*, remarque-t-il, un traitement *« exceptionnel »*. Auparavant, Pierre Somveille, ancien préfet de police de Paris de 1976 à 1981, qui fut jeune rédacteur stagiaire à la préfecture de la Gironde en 1944, puis proche collaborateur de l'accusé pendant vingt-deux ans, avait assuré : *« A la Libération, à aucun moment, je n'ai entendu la moindre critique à l'égard de Maurice Papon par rapport à son action sous l'Occupation. Et pourtant, les rumeurs allaient bon train, les vengeances, la dénonciation, la délation. »*

Le dossier de Maurice Papon avait été pourtant sujet à une controverse entre le comité départemental de la Libération, en Gironde, et le commissaire de la République de Bordeaux, Gaston Cusin (*Le Monde* du 28 février). Jean Morin note que le CDL n'a jamais pu étayer contre l'ancien secrétaire général des accusations concrètes et relève que, le 23 octobre 1944, un décret signé de Gaulle officialisait les nouvelles fonctions de Maurice Papon, nommé directeur de cabinet de Gaston Cusin, dès août. Selon lui, le dossier *« a été étudié de très près par le directeur adjoint du général et le ministre de l'intérieur »*.



Plus de cinq mois après le début du procès, et comme chaque matin, la file du public s'allonge pour assister à l'audience à 13 h 30.

Ainsi, l'ancien collaborateur de Georges Bidault confesse volontiers que c'est un peu *« par ordre »* que la commission d'épuration a rendu un avis positif, le 6 décembre 1944, concernant l'ancien secrétaire général dans la mesure où sa nomination était déjà entérinée par le décret d'octobre visé par les services du général.

Mais il veut témoigner, cependant, de l'appui et de la confiance dont Maurice Papon disposait auprès de Gaston Cusin, Jacques Soustelle et Maurice Bourgès-Maunoury, tout trois commissaires de la République successifs à Bordeaux. *« Croyez-vous que Jacques Soustelle, ancien directeur général du Bureau central de la résistance armée (BCRA), ait eu quelque doute à son sujet ! »*, dit-il en substance. *« Croyez-vous que Bourgès-Maunoury, sous-chef d'état-major de l'armée, n'était pas bien renseigné ! »*

Actuel président de l'association Résistance-vérité-souvenir, fondée par une partie des grands résistants – aujourd'hui décédés – qui composèrent le jury d'honneur constitué à la demande de Maurice Papon en 1981, M. Morin se sent dépositaire de leurs volontés : *« Quand Maurice Bourgès-Maunoury sentait la fin approcher, il me dit : "Tu leur diras haut et fort, en mon nom, qu'il a été résistant et qu'il n'a rien à se reprocher et que les faits qu'il a accomplis sont corrects". »* Gaston Cusin écrivit dans le même sens une lettre-testament, où il s'inquiétait de la capacité des *« jeunes jurés »* à *« appréhender »* cette période. *« Jusqu'à sa mort, il a souffert, peut-être plus que l'accusé, de ce qui a été dit »*, rapporte le témoin.



Le président Jean-Louis Castagnède relève qu'il semble que les déportations raciales n'ont pas été prises en compte, au moment de l'épuration. *« Effectivement. A cette époque, toutes les déportations étaient le fait de la Gestapo. C'était clair. Sur les dossiers des épurés, on* (lisait) : *"zélé au service de Pétain", "a favorisé le Service du travail obligatoire (STO)", "a arrêté des résistants" »*.

RESPONSABILITÉS

L'avocat général Marc Robert insiste sur le même thème, au centre du procès. *« Nous pensions que la Gestapo se chargeait de tout*, persiste le témoin. *Au hasard des circonstances, elle demandait aux préfectures, qui s'exécutaient ou non. De toute façon, ça ne changeait rien. »* Le témoin laisse entendre que l'occupant pouvait fort bien se passer du concours français. *« Il y avait deux divisions présentes dans la région de Bordeaux ! »*, dit-il. L'avocat général fait part de son étonnement : *« Vous n'avez donc rien su de la façon dont la question juive a été traitée ? » « C'est exact. »*

Me Raymond Blet, pour l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance (Anacr), s'intéresse alors plus généralement aux buts poursuivis par l'association Résistance-vérité-souvenir, dont Jean Morin est le président. Me Jean-Marc Varaut en lit les statuts et l'un des objets : s'opposer *« à ceux qui accréditent l'idée que la nation française est responsable, au même titre que l'Allemagne »* des déportations raciales. Dans sa déposition, Jean Morin avait déjà rapporté l'une des motivations qui présida à la création de l'association, jadis présidée par Marie-Madeleine Fourcade, et au sein de laquelle on trouvait Maurice Bourgès-Maunoury et le Père Riquet. *« Inquiets, ceux-ci pensaient : "Quel aubaine pour les Allemands si on arrive à prouver que Vichy était leur complice" ! »*

Jean-Michel Dumay
Dessin : Noëlle Herrenschmidt

INSTANTANÉ

LE RETOUR DU PROCUREUR ALLEMAND

Alors qu'il avait précipitamment renoncé à témoigner lundi 16 février en raison, selon le parquet général de Bordeaux, de menaces de mort dont il a été l'objet (*Le Monde* du 18 février), le procureur de Cologne Rolf Holtfort, qui devait évoquer devant la cour d'assises les procédures engagées dans les années 70 contre différents nazis – Herbert Hagen, Kurt Lischka –, a fait savoir qu'il était désormais disposé à revenir à Bordeaux, à condition que sa sécurité soit assurée. Le procureur Holtfort avait reçu à son hôtel bordelais, dans la matinée du 16 février, une lettre anonyme indiquant : *« Vichy est en vie. Pas de témoin allemand. Vous parlez : la mort. »*

Du coup, le président Jean-Louis Castagnède a décidé de l'entendre en vertu de son pouvoir discrétionnaire, mercredi 4 mars. La défense a alors vivement réagi en qualifiant le départ et le retour de ce témoin – programmé pour *« le dernier jour »* des auditions – de *« manœuvre »*. *« Je ne peux pas m'empêcher d'élever une protestation de principe contre l'audition d'un Allemand qui appartient à une nation qui a fait ce qu'elle a fait et qui se mêlerait aujourd'hui au procès d'un Français »*, a déclaré Maurice Papon, avant d'ajouter : *« Cette audition ne sera pas sans conséquence en ce qui me concerne. »*

Alors qu'il était à l'origine de la citation de M. Holtfort en février, Me Arno Klarsfeld s'est livré à ce commentaire : *« Il est facile pour Maurice Papon de marquer son hostilité aux Allemands en 1998, les parties civiles auraient aimé qu'il la manifestât envers les Boches en 1942. »*

J.-M. Dy

Une procédure disciplinaire est engagée contre Arno et Serge Klarsfeld

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

« Je ne m'en fais pas trop, dit-il, *j'estime que cela fournit la preuve de notre indépendance et de notre intransigeance. »* Serge Klarsfeld ne veut pas donner *« plus d'importance qu'elle n'en a »* à la procédure disciplinaire ouverte, mardi 24 février, par le conseil de l'ordre des avocats, à son encontre et à celui de son fils Arno. Dans une lettre envoyée, le 26 février, aux Klarsfeld, le bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris, Dominique de la Garanderie, précise que cette poursuite est justifiée par *« une atteinte aux principes essentiels par la mise en cause publiquement, par voie de presse écrite et sur les ondes »* du président de la cour d'assises de la Gironde, Jean-Louis Castagnède.

La procédure a été introduite le 6 février par Henri Desclaux, le procureur général de la cour d'appel de Bordeaux. Dans une lettre adressée au procureur de la cour d'appel de Paris, M. Desclaux estime que *« la mise en cause du président Jean-Louis Castagnède, qui a profondément choqué l'opinion publique et le monde judiciaire, unanimement réprouvée par les autres parties civiles, justifierait, à mon sens, une réaction ferme sur le plan disciplinaire »*.

UN « COUP DE JEUNE »

Le procureur rappelle ensuite les faits. Le 28 janvier, Me Arno Klarsfeld transmet aux agences de presse un communiqué dans lequel il révèle l'existence d'un lien de parenté entre le président de la cour d'assises et une famille victime des faits reprochés à Maurice Papon. *« Ce lien*, écrit le procureur, *peut être aujourd'hui tenu pour constant mais son existence, jusqu'au communiqué de Me Arno Klarsfeld, était à Bordeaux totalement ignorée. »* Le fait le plus grave, selon Henri Desclaux, est qu'Arno et Serge Klarsfeld ont déclaré, publiquement, que Jean-Louis Castagnède avait délibérément caché sa parenté avec certaines victimes afin de pouvoir présider le procès en vue de protéger Maurice Papon et de le faire acquitter. Le parallèle établi par Arno Klarsfeld entre Jean-Louis Castagnède et Maurice Papon – *« Le président Castagnède*, avait ironisé le jeune avocat, *ignorait cette parenté, Maurice Papon faisait semblant d'ignorer où partaient les enfants juifs déportés »* – est aussi dénoncé par le procureur.

Si ce dernier estime que la conduite de Serge et Arno Klarsfeld lui *« paraît même constitutive d'infractions pénales »*, il semble ne pas explorer cette voie et juge *« constitutives d'une grave faute disciplinaire »* les *« allégations blessantes de nature à porter atteinte à l'honneur et à la considération »*.

Dans le cadre d'une simple poursuite disciplinaire, les deux avocats risquent, au minimum, un simple blâme et, au maximum, la radiation du barreau. *« A quelques semaines de ma plaidoirie* [dans le procès Papon], *vont-ils m'infliger un carton rouge et me sortir du terrain ? C'est inquiétant ! »*, estime Arno Klarsfeld, qui se demande pourquoi Me Varaud, l'avocat de Maurice Papon, qui *« n'a cessé de mettre en cause le travail du magistrat instructeur »*, n'a pas été, lui aussi, poursuivi. *« Pour moi*, ironise Arno Klarsfeld, *qui y suis souvent allé seul au temps du lycée, être traîné en conseil de discipline avec mon père, ce n'est que justice et cela donnera à Serge un coup de jeune ! »*

José-Alain Fralon

Les ports du Havre et de Rouen veulent grandir pour ne pas mourir

Avec Port 2000, la région met le cap sur l'océan et l'économie maritime, son principal axe de développement. Mais les conditions sociales et environnementales de l'aménagement de l'estuaire de la Seine font l'objet d'un passionnant débat public, le premier de ce type en France

ROUEN
de notre correspondant

Un projet pour l'an 2000 ! Au début du troisième millénaire, les plus grands porte-conteneurs des méga-armements mondiaux se succéderont dans le port du Havre. Nouveaux linéaires de quais, terminaux armés de portiques géants, des norias de conteneurs iront et viendront sur des trains de plusieurs centaines de mètres de long. Leurs origines : Philadelphie, Taïpei ou Singapour. Leurs destinations : Vienne, Lyon ou Gennevilliers.

Rotterdam, Hambourg ou Anvers n'auront qu'à bien se tenir : Le Havre jouera dans la cour des grands des échanges maritimes planétaires grâce à son Port 2000. Un projet que les Havrais couvent depuis une décennie et qu'ils résument comme l'hypothèse d'un développement sans alternative : grandir ou mourir !

Astucieux, le directeur général du port du Havre a profité d'une visite de Jacques Chirac au sémaphore du port du Havre, en septembre 1995, pour lui glisser l'idée à l'oreille. Quelques minutes plus tard, le président de la République annonçait que Port 2000 était *« d'un intérêt public majeur »*. Une onction qui a surpris les organisateurs de la visite présidentielle. Statistiques à l'appui, carte et photomontages en démonstration, la communauté portuaire est donc partie la fleur au fusil. Débuts des travaux : 1998. Première mise en service : 2000. Sept cents mètres de quais pour commencer. Douze kilomètres à terme. Phasage de la réalisation, hypothèses de financements, calendrier des études, aucun détail n'a été négligé.

Sauf un : l'extension du port allait occuper un tiers de l'embouchure de la Seine, empiéter sur la réserve naturelle en cours de classement ainsi que sur la zone de protection spéciale (ZPS), surveillée attentivement par Bruxelles. Qu'importe, le Port autonome prévoyait tout bonnement sa *« redéfinition dans la partie se situant dans l'emprise du projet actuel »*. Une véritable provocation pour les défenseurs de l'environnement et les pêcheurs de l'estuaire de la Seine, préoccupés par la disparition des zones de reproduction des espèces.

Dans un premier temps, les élus politiques, toutes tendances confondues, se sont un peu méfiés. Le port du Havre ne met-il pas les finances publiques locales et régionales régulièrement à contribution pour *« boucler l'ultime plan de développement, qui, c'est juré, permettra de concurrencer les grands ports du nord »* ?

Tout le monde se souvient de l'ouverture du port pétrolier d'Antifer, en 1977, à 15 kilomètres au nord, pour accueillir les super-pétroliers. Gigantesque entaille dans la ligne de falaises du pays de Caux, il ne fut jamais employé à sa pleine capacité. Le pont de Normandie, ouvert en 1998, armature d'un estuaire équilibré sur ses deux rives, ouverture vers le sud, a lui aussi sollicité les finances locales pour l'adapter aux exigences du port maritime. De Rouen à Evreux, dans la Seine-Maritime comme dans l'Eure et en Basse-Normandie, « l'autre » Normandie, une vague d'hostilité commençait à lever contre Le Havre. Par la voix du préfet de région, Jean-Paul Proust, l'Etat avait même brandi un carton jaune : *« Le projet n'est pas ficelé. Il faudra que le port du Havre procède à des études complémentaires. »*

Ce climat et les incompréhensions ont incité le nouveau gouvernement à appliquer au projet de Port 2000 la nouvelle loi Barnier de 1995, instituant un débat public avant toute décision des pouvoirs publics sur un projet d'aménagement majeur. Il s'agit d'engager un large débat sur l'opportunité et les options d'aménagement avant l'ouverture de l'enquête publique réglementaire, où les remarques et les oppositions ne sont, en général, prises en compte qu'à la marge.

Les écologistes, les associations locales de protection de l'environnement, les marins-pêcheurs, ont saisi l'occasion pour soulever la question du devenir de l'estuaire de la Seine. L'impact social et humain a lui aussi pris une dimension inattendue

Lancé en novembre 1997 sous la conduite d'un conseiller à la Cour des comptes, Jean-Luc Mathieu, le débat public, craint par certains, espéré par d'autres, ne déçoit pas. Les élections régionales et cantonales lui ont donné un coup de projecteur inespéré, obligeant les candidats à se déterminer sur ce qui est présenté comme un *« enjeu national »*.

Les écologistes, les associations locales de protection de l'environnement, les marins-pêcheurs, ont saisi l'occasion pour soulever la question du devenir de l'estuaire de la Seine, milieu naturel soumis à des pressions multiples : pollution du fleuve depuis l'amont, rejets industriels, modification artificielle du fonctionnement de l'écosystème estuairien par les endiguements et les constructions d'ouvrages d'art, comme le pont de Normandie.

Mais le débat ne se réduit pas à sa seule dimension environnementale. On assiste à une appropriation très large de la discussion. Le port du Havre a présenté sept hypothèses de travail. Les débats se sont multipliés : réunions dans les communes des alentours du Havre, dans les départements voisins, à Honfleur, à Lisieux ; discussions au sein des syndicats de salariés ou des organisations professionnelles, colloques d'universitaires. Le Parti communiste peut même s'enorgueillir d'avoir ouvert, en septembre 1997, la discussion en offrant au Port autonome du Havre la plus grande des places publiques : la Fête de *L'Humanité* et une visite du nouveau ministre des transports, Jean-Claude Gayssot.

Les dirigeants du Port autonome du Havre sont assaillis de questions : pourquoi des maxi-porte-conteneurs de 300 mètres de long et d'une capacité de 6 500 « boîtes » ? Quelles conséquences pour l'emploi ? Comment seront acheminées les marchandises ? Par le train, la route ou la voie fluviale ? Quel intérêt pour Le Havre et la Normandie ?

Ce débat public autour du port du Havre participe à une prise de conscience plus générale. L'engagement des dirigeants du port de Rouen, situé 100 kilomètres en amont sur la Seine, celui que l'on désigne comme l'éternel rival normand, illustre cette évolution des mentalités. Finies les chamailleries sur les avantages qui seraient accordés à l'un aux dépens de l'autre. *« Port 2000 est une chance pour l'affirmation d'un ensemble portuaire qui positionne l'ensemble portuaire de la basse Seine en tête des ports européens. Nous allons optimiser les infrastructures et les dessertes terrestres »*, confie Ghislain de Boissieu, président du Port autonome de Rouen.

L'impact social et humain a lui aussi pris une dimension inattendue dans le débat. Alors que le port du Havre est tout juste convalescent de la fracture qu'ont provoquée la réforme de la manutention portuaire et la disparition de la moitié de l'emploi dockers, l'annonce de créations d'emplois par milliers laisse perplexe. *« Il faut éviter de transformer des hypothèses de croissance en certitudes »*, relativise le géographe havrais Pierre Thorez. La CGT s'interroge : *« La question ne peut se mesurer à la seule problématique de l'emplacement des quais, même si cela a de l'importance par ailleurs. Port 2000 doit servir avant tout au développement de l'emploi. »* La CFDT exige une évaluation des besoins en dessertes par les corridors ferroviaires qui doivent à terme traverser l'Europe, la performance des entreprises de manutention et la gestion des terminaux.

Véritable miracle du débat public, Honfleur accueillera le 14 mars une réunion sur *« la coordination des Ports autonomes de Rouen et du Havre dans l'aménagement de l'estuaire de la Seine »*. Beau sujet de méditation pour les Normands, *« Hauts »* et *« Bas »*, la veille du scrutin régional ! Le débat public, qui doit s'achever le 23 mars, pourrait être prolongé de deux mois si son président le juge nécessaire. En tout cas, pendant six mois, les Normands ont eu voix au chapitre et se sont approprié un avenir qui dépend largement de l'économie maritime et portuaire, un domaine complexe qui ne se résume pas à des bateaux et des bassins. Un chantier démocratique que les portuaires havrais ont ouvert malgré eux. Ils peuvent en remercier les écologistes !

Etienne Banzet

Prochaine étape :
BOURGOGNE

TROIS QUESTIONS À

Madeleine Brocard

1 La proximité parisienne est-elle un péril ou un atout ?

C'est, depuis au moins un siècle, le handicap majeur à tout processus de développement en Haute-Normandie. Paradoxalement, parce que les « élites » normandes, d'où qu'elles viennent (souvent de l'Ile-de-France) se représentent cette proximité comme un atout, une facilité. C'est, entre autres, le cas des élus. On attend de Paris-capitale, de Paris-Etat, qu'« il » arbitre en faveur de l'espace haut-normand et entre les rivalités réelles ou imaginaires de ses villes, principalement Rouen et Le Havre. Cela empêche toute dynamique de négociations collectives internes autour de projets prioritaires de développement : l'important est de satisfaire tout le monde à court terme.

2 Est-ce que le désenclavement et les grands projets d'aménagement sont des réponses suffisantes aux besoins de développement ?

Les grandes infrastructures de circulation, orientées d'ouest en est, assurent les relations entre l'Ile-de-France et la Manche, voie majeure d'échange maritime international et littoral balnéaire de proximité de l'Ouest parisien. A l'origine d'une partie de la croissance économique haut-normande, ces infrastructures doivent être modernisées et transformées face à la concurrence d'autres espaces qui se rapprochent de l'Ile-de-France. Il faut faire de l'estuaire de la Seine un lieu d'interconnexion ouest-européen vers le sud de l'Europe atlantique et continentale. Cette transformation en carrefour européen exige une volonté collective. Tant que chaque ville voudra son aéroport au détriment d'un aéroport commun entre Deauville et Honfleur, la Normandie piétinera.

3 Y a-t-il un problème de « taille critique » non atteinte à l'échelle européenne ?

Des observateurs expérimentés du fonctionnement des régions d'Europe pensent aujourd'hui que c'est notre fonctionnement politique et administratif qui est la source première de la faiblesse des régions françaises, non leurs dimensions spatiales et démographiques. Changer, et c'est impératif, implique d'autres schémas mentaux, d'autres attitudes : la Normandie a la chance de pouvoir s'appuyer pour cela sur un mythe historique, celui de l'unité normande.

★ Madeleine Brocard est géographe à l'université du Havre

Le marin qui veut nettoyer la Seine

ROUEN
de notre correspondant

« Lors des grandes marées, de Tancarville à Rouen, c'est un cortège de détritus ! » Le marin qui parle est en colère. Il travaille sur la Seine, après avoir navigué sur toutes les mers du monde comme officier dans la marine marchande. Agé de cinquante ans, Bruno Vigouroux a, en quelque sorte, posé son sac en Normandie. Capitaine au service de dragage du port autonome de Rouen, il connaît le fleuve comme sa poche.

« Moi, je ne suis pas écolo, prévient le marin. *Ce qui ne m'empêche pas d'être outré de voir ces berges saccagées. »* En effet, des amas de déchets de toute nature, surtout en plastique, des tas de ferraille se déposent au gré des crues et des marées, en provenance de l'aval, surtout de la région parisienne.

Tenace, Bruno Vigouroux est donc allé frapper à toutes les portes. Au conseil régional de Haute-Normandie, au Parc naturel régional de Brotonne, que traverse la Seine. Après trois ans d'efforts, le chantier de nettoiement n'est pas encore ouvert mais, pour la première fois, un véritable état des lieux a été fait. L'étude, commandée par le Parc régional de Brotonne et confiée à un consultant environnemental, Michel Lerond, a identifié 29 000 mètres cubes de déchets pour environ 9 000 tonnes sur les 292 kilomètres de rives entre Poses, en amont de Rouen, dans le département de l'Eure, et la mer. Mis bout à bout, ces dépôts couvrent une distance de l'ordre de 58 kilomètres. Les flux de déchets flottant sur le fleuve sont estimés entre 700 et 800 tonnes.

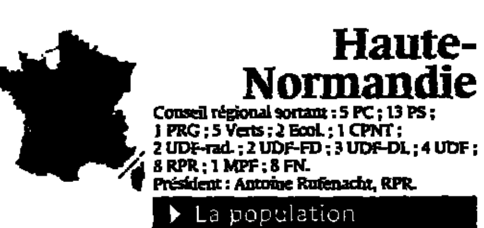
UN PROGRAMME D'UNE DURÉE DE CINQ ANS

Sur les soixante-neuf *« points noirs »* répertoriés, deux sites tests ont été retenus afin de *« valider les résultats et préciser les méthodes d'intervention »*. Ils illustrent parfaitement l'ampleur de la tâche. A Hénouville, près de Duclair, le test consisterait à *« construire un piège à déchets et prévoir son vidage régulier »*. Le deuxième test se situe non loin de l'abbaye de Jumièges. Le programme de nettoyage des sites pollués pourrait durer cinq ans et le budget prévisionnel en 1998 sera de 2,2 millions de francs.

Le ramassage sélectif de ces déchets ne pouvant s'effectuer que manuellement, l'étude préconise le recrutement d'une dizaine d'emplois d'insertion par l'intermédiaire d'associations liées par des contrats d'objectifs pour l'environnement. Une condition qui conforte Bruno Vigouroux, convaincu, en bon marin, que le grand air et la solidarité qu'impose un travail qui sera forcément difficile physiquement auront des vertus citoyennes : *« Pourquoi ne pas confier la tâche à des jeunes en difficulté. L'idée pourrait intéresser une association d'insertion. Il faut que l'on fasse quelque chose de sérieux pour que ce soit respecté après. Pas la peine de faire des études de socio pour comprendre ça ! »*

L'intermède électoral a mis en sommeil tous les organismes publics qui pourront prendre en charge le dossier. C'est promis, dès que les nouvelles équipes seront en place, elles auront la visite du capitaine. Le grand nettoyage est d'autant plus urgent que, de leur côté, les professionnels du tourisme redécouvrent les charmes des boucles de la Seine. Pour bien les vendre, mieux vaut qu'elles soient présentables.

E. B.



Haute-Normandie

Conseil régional sortant : 5 PC ; 13 PS ; 1 PRG ; 5 Verts ; 2 Ecol. ; 1 CPNT ; 2 UDF-rad. ; 2 UDF-FD ; 3 UDF-DL ; 4 UDF ; 8 RPR ; 1 MPF ; 8 FN.
Président : Antoine Rufenacht, RPR.

La population

1995 (en millions d'habitants)	1,777	
PART DANS LA POPULATION MÉTROPOLITAINE	3,0 %	
TAUX D'ÉVOL. ANNUEL MOYEN (1990-1994)	+ 0,49 %	
DENSITÉ 1995	144 hab./km²	(106,2 hab./km²)*
PART DES - 25 ANS	36,4 %	(33,3 %)*
PART DES + 60 ANS	17,7 %	(21,3 %)*
PROJECTIONS DE POPULATION EN 2010 (en millions d'habitants)	1, 901	

URBANISATION (évol. 1982-1990) : superficie urbaine + 13,8 %, population + 4,7 %

La richesse régionale

AGRICULTURE, PÊCHE	2,5
BÂTIMENT, GÉNIE CIVIL ET AGRICOLE	5,5
SERVICES NON MARCHANDS	15,5
INDUSTRIE	34,8
SERVICES MARCHANDS ET COMMERCE	42,6

VALEUR AJOUTÉE BRUTE : 202,6 milliards de francs – 3,0 % du total national

Les indicateurs économiques et fiscaux

BUDGET RÉGIONAL 1997	2 884 millions de francs (11e rang)
BUDGET RÉGIONAL/HAB.	1 622 francs (2e rang)
REVENU DISPONIBLE BRUT/HAB 1992	80 800 francs (81 118)*
PIB 1992	210,0 milliards de francs
Part dans le PIB national	3,0 %
Part d'IMPÔT DE SOLIDARITÉ SUR LA FORTUNE prélevé par rapport au total France 1995	1,3 %

L'environnement

INSTALLATIONS INDUSTRIELLES À RISQUES 1994 (soumises à autorisation)	3 132
Total France	64 604
DÉCHETS INDUSTRIELS 1990 (en % du total France)	4,9 %
DÉCHETS MÉNAGERS 1993 (en % du total France)	2,9 %
NOMBRE DE SITES POLLUÉS 1994	46

L'occupation des sols

SUPERFICIE DE LA RÉGION 12 333,1 km²

Le chômage

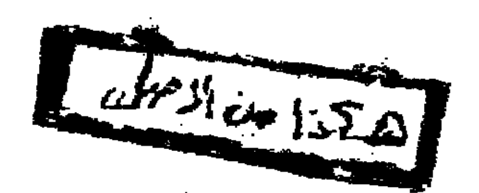
CHÔMAGE en % de la pop. active sept. 1997 (BIT)

BÉNÉFICIAIRES DU RMI en janv. 1996 : 27 700

Les 20 premières entreprises

1 - Régie nat. usines Renault
2 - Régie nat. usines Renault
3 - St Gobain des Jonquères
4 - Total Raffinage Distrib. SA
5 - Sté européenne de Propulsion
6 - Verreries du Courval
7 - Port autonome du Havre
8 - Etablissement Mesnel
9 - Entreprise Quille
10 - Elf Atochem SA
11 - Alcatel Cit Thomson CSF Téléphone
12 - Exxon Chemical Frce
13 - Hispano Suiza
14 - Autoliv Frce
15 - Laboratoires Glaxo
16 - Grande-Paroisse SA
17 - Transp Commun Agglo de Rouen
18 - Sté des marchés usine Auchan
19 - Off. Public Aménag. Cons.
20 - Rhône-Poulenc Biochimie

* Les chiffres en italique correspondent à la moyenne de la France



HORIZONS

ENQUÊTE

Vitrolles, HLM à l'abandon

Les habitants de la cité des Pins avaient créé une régie, en 1990, pour assurer eux-mêmes le nettoyage de leur quartier. La dégradation du contexte social, les restrictions budgétaires de la municipalité FN, ont mis fin à cette expérience et alourdi le climat politique

TIENS, un hameçon dans ma serpillière ! » Il est 7 heures du matin à la cité HLM des Pins à Vitrolles, dans les Bouches-du-Rhône. Fabienne vit ses dernières heures de femme de ménage. L'obscurité règne à certains étages, les ampoules sont grillées, non remplacées. Des gens ont fait la fête, ils ont démonté la porte d'entrée et l'ont emportée. Fabienne slalome entre des vélos et des sacs-poubelle. « *Depuis quelques mois, ils laissent traîner leurs sacs exprès. Ils voudraient qu'on les descende.* »

Raymonde, sa collègue, la précède avec un balai. Dans les escaliers, elle ramasse une couche pour bébé, un pot de yaourt, une plaquette de Trancopal (un anxiolytique retiré du marché en décembre 1996), un préservatif, un 7 de trèfle. L'ascenseur est en panne. Ou plutôt il faut monter au 2e étage pour l'utiliser. En bas, les sonnettes et l'interphone ont été arrachés.

Un graffiti, à l'entrée, avertit : « *Je sais qui a volé mon magnétoscope. Il a intérêt à me le rendre, sinon je mets le feu chez lui avant dimanche soir* », mais « *le graffiti date de longtemps* », précise Raymonde. Un autre, plus récent : « *Nique le FN !* » Un troisième dit seulement : « *En danger de mort.* » Le ménage est terminé. Une heure plus tard, Fabienne et Raymonde se doutent de quelque chose, reviennent, car elles voudraient vérifier. Sur le carrelage nettoyé, comme désormais une habitude instituée, devant la porte d'un locataire, elles regardent : un étron humain fraîchement déposé.

Dans son bureau de la régie de quartier, Francine Muraille prépare le café. Ancienne permanente de l'union départementale CFDT, cette femme des quartiers nord de Marseille en avait assez de voir le syndicalisme « *se cantonner aux grosses entreprises* ». « *La sous-traitance arrivait à toute vitesse dans les boîtes ; la gauche abandonnait les chômeurs, les intérimaires.* » En 1990, elle s'installe à Vitrolles pour y diriger la régie de quartier qui vient de se créer.

Patiemment, elle tisse des liens, apprend à connaître, à entendre tout le monde. Une régie est une association qui propose aux habitants d'assurer eux-mêmes le nettoyage de leur cité. L'ancienne syndicaliste remet au travail des hommes et des femmes, dont certains sont en grande difficulté. Au fil des années, « *la régie était devenue un vrai lieu de passage des habitants. On y fêtait des mariages et l'Aïd, tous les avis de ce quartier passaient par ici* », raconte Salah, agent d'entretien qui, au début, « *ne desserrait pas des dents* ».

« *Lors de la désinsectisation, on allait dans les appartements, c'était l'occasion de mettre un boulon, de graisser une porte* », ajoute Gérard, un autre agent. Les femmes de ménage se souviennent qu'il n'y a pas si longtemps « *on frappait à la porte, les gens nous donnaient de l'eau chaude pour nos seaux, on avait un bon contact* ». Depuis, elles descendent dans les caves pour ouvrir un robinet. En octobre dernier, « *un jour de pluie* », c'est un seau d'eau froide qui, jeté du huitième étage, est tombé sur elles. Pendant trois semaines, les hommes et les femmes de la régie n'ont rien dit. Puis, au cours d'une réunion extraordinaire, ils ont explosé devant leur directrice : « *Ce n'est plus possible de continuer, il va falloir nous licencier.* » Francine Muraille a acquiescé.

> « Les politiciens ont fait de ce quartier un pou, et le pou, ils l'écrasent »

Ce matin, pendant la pause du café, des habitants viennent rendre visite. Ils ont appris que « *la régie allait fermer* ». « *Tout est fait pour que ça explose* », se plaint une dame. Les équipes techniques des HLM ne répondent plus, ou alors avec du retard. Dans le hall de l'immeuble « Basilic », une canalisation d'eau a rompu, et l'eau tombe du plafond comme une douche. Au « Pavot », une mare profonde de 40 centimètres croupit depuis des mois dans les caves, et les odeurs remontent dans les cuisines et les salles de bains. Les appartements situés au nord sont si humides que les locataires sont obligés d'acheter des « cristallines », sortes de capteurs « *à 120 francs pièce* » pour empêcher que les vêtements ne moisissent. « *Moi, ça fait treize ans que je demande qu'on me remette une dalle qui manque au sol de la salle de séjour*, raconte une habitante. *J'ai été obligée de bricoler quelque chose avec du ruban adhésif pour éviter que ma fille, âgée de deux ans, ne tombe.* »

Depuis six mois, tout le monde se demande pourquoi les appartements vacants sont, « *disons-le, massivement attribués à des familles de Gitans, une population nouvelle, sans aucun accompagnement* », précise Francine Muraille. « *Ils veulent nous imposer leur loi* », redoute une habitante. « *Ils nous mettent un souk la nuit, on ne peut pas dormir* », craint Zoya, d'origine maghrébine. Une autre locataire : « *On dirait qu'on nous met des Gitans pour embêter les autres* », c'est-à-dire « *ceux de la municipalité* » du Front national, sous-entend-elle.

La grande majorité des appartements appartient à l'OPAC, l'office des HLM des Bouches-du-Rhône, institution dirigée dans la tradition defferriste par Jean-Noël Guérini, vice-président socialiste du conseil général et maire d'arrondissement de Marseille. C'est à l'OPAC qu'incombe la responsabilité de la salubrité et de l'attribution de ces logements. « *Tout le monde s'est mis d'accord pour laisser sombrer cette cité* », accusent les habitants. « *Le problème, ce serait qu'ils nous amènent à désigner les nouveaux venus comme les vrais responsables de ce qui se passe* », avertit Francine Muraille à ses visiteurs.

Un coup de téléphone. Le ministère de l'emploi et de la solidarité vient aux nouvelles. « *Oui, nous fermons la régie*, informe Francine. *Arrivé à ce stade d'abandon, je me refuse de demander à des salariés de faire le ménage. Quand il n'y a plus de règles, c'est les envoyer au casse-pipe.* »

Dans la pièce d'à côté, les hommes d'entretien, tous anciens chômeurs, analysent l'ambiguïté dans laquelle ils ont été placés. « *Depuis quatre ans, l'OPAC nous a enlevé le travail de nettoyage des poubelles, puis la désinsectisation. Maintenant, les conduits sont bouchés, les abris des poubelles sont sales. Et tout tombe sur nous. Les gens croient que c'est nous, les responsables* », explique Gérard. « *C'est pas pour nous vanter, mais du temps où on faisait les poubelles, c'était autre chose*, s'exclame Bernard. *Je me mettais au milieu de la cour, je les passais au Karcher, les gens me parlaient de la fenêtre. Ils me disaient :* "Vous êtes toujours en joie." *Pour moi, c'était un amusement, c'était de bon cœur. Les poubelles, on pouvait casser la croûte dessus, tellement elles étaient propres. Aujourd'hui, quand on balaie les trottoirs, les gens jettent des papiers devant nous.* »

Pour déboucher un conduit de vide-ordures, les agents ont besoin de pénétrer dans les appartements, mais « *les gens refusent d'ouvrir leur porte* ». « *Depuis les élections municipales, on est descendu d'un cran*, racontent les employés de la régie. *Les gens qui se connaissaient d'avant ne se parlent plus. Tout le monde se méfie de tout le monde. Les sacs-poubelle commencent par tomber des fenêtres.* » Salah dit : « *C'est nul que ça se finisse comme ça, je ne sais plus quoi penser. Je ne comprends rien.* »

LA municipalité de Catherine Mégret, elle, a réduit le financement de la régie en supprimant une subvention de 20 000 F et en « économisant » 78 500 F sur les prestations. « *Il y a eu un travail de sape, sans rupture de contrat ni déclaration de guerre. Seulement des factures de 40 000 F qui attendaient six mois* », raconte Francine Muraille. L'équipe du Front national a également supprimé le service d'aides à la recherche d'emploi qui se trouvait au cœur de la cité des Pins. Là, on pouvait y rédiger des CV, utiliser le téléphone et des cartes de bus gratuitement.

« *Heureusement qu'il est là, M. Gros !* » s'exclament quelques voisins. Et il est là, M. Gros, petit homme mince au sourire espiègle. M. Gros a « *failli mourir deux fois* », et aujourd'hui il est peut-être le seul retraité à s'asseoir sur les marches de son immeuble et à lancer un petit mot à chacun, plaisanter, jubiler, même quand il se fait gentiment charrier. « *Un jeune vient de me confier :* "Pourquoi veux-tu que j'aille travailler pour 500 F de plus qu'un RMI ?" *Peuchère, ça veut dire qu'il doit y en avoir, des emplois précaires...* »

Quelques cages d'escalier plus loin, un autre retraité, M. Keerev, conseiller municipal FN « de base », est sur les nerfs. « *Qu'est-ce qui s'est passé, cette nuit, il y a eu un sacré boucan, non ?* », lui demande une voisine. M. Keerev, un peu gêné, désigne son voisin du dessus, « *un Gitan* ». « *Ben oui, il faisait du bruit, alors j'ai cogné. Alors, lui, il a recogné plus fort, pour dire :* "Je t'emmerde", *et j'ai recogné* », raconte l'élu. « *On va devenir fous dans cet immeuble* », dit la jeune femme.

De l'autre côté, Mohammed, vingt-cinq ans, sort de sa poche sa feuille d'impôts locaux : « *2 000 F pour vivre ici, et je touche 3 400 F des Assedic.* » Saadi, un ami au RMI, voudrait une aide pour passer le permis de conduire. « *A Vitrolles, c'est même pas la peine d'essayer de demander quelque chose au service social, ils appliquent la politique du Front national.* »

A l'entrée de la régie, d'autres jeunes apprennent la fermeture de celle-ci : « *De toute façon, la régie... Moi, ça fait deux semaines que je vais à l'ANPE, j'ai repéré vingt-cinq offres de CDD. Tous les jours, j'essuie un refus*, raconte Slimane, vingt-cinq ans. *Jospin dit qu'il va créer 700 000 emplois. Ils sont où ? Avec le trou du Crédit lyonnais, on aurait pu créer du boulot pour un siècle !* »

« *Nous, on demande pas grand-chose*, enchaîne Jean-Pierre, vingt-cinq ans. *De quoi vivre, avoir les petits moments du bonheur.* » « *Autrefois, on buvait le thé dehors. Le voisin mangeait le couscous avec nous. Y avait l'harmonie de la vie. Maintenant, le voisin, il vote FN*, dit Slimane. *Les politiciens ont fait de ce quartier un pou, et le pou, ils l'écrasent.* »

> « La régie de quartier était la dernière soupape. Il faudrait que les gens s'organisent sans avoir l'impression de se renier et devenir les harkis du FN »

Avant l'été, à la suite des coupures budgétaires de la municipalité de Catherine Mégret, Patrice Szostek, ancien délégué syndical, aujourd'hui en « chômage longue durée », était allé sonner à toutes les portes de la cité des Pins.

« *Les gens avaient quelqu'un en face d'eux en train de leur dire :* "Y a ceci, cela qui ne va pas dans le quartier, qu'est-ce qu'on pourrait faire ?" *Ils me regardaient, ils en étaient presque à me prendre pour un con. Ils explosaient :* "La régie, qu'elle y soit, qu'elle y soit pas, c'est trop tard, *disaient-ils*. On n'en a plus rien à foutre, c'est pourri. Qu'elles dégagent, ces salopes ! Le ménage, on le fera nous-mêmes, et si on doit vivre dans la merde, un peu plus, un peu moins..." »

Patrice Szostek a pris son temps. « *Après, tu les écoutais, et au bout de cinq minutes, ils devenaient des gens normaux, pas méchants mais perdus. Ils avaient l'habitude d'être trahis.* » Patrice Szostek a démissionné de l'association des locataires qu'il venait de remettre sur pied. « *Il y avait des gens qui avaient voté FN, ça ne me dérangeait pas, au contraire. C'était l'occasion de leur montrer qu'en se défendant collectivement, on pouvait y échapper, au FN. Le problème, c'est de passer des* deals *avec les élus, de devenir collabo de la mairie, ça non !* » raconte-t-il.

Patrick Szostek se rend une nouvelle fois chez Monika, membre du bureau de l'association, pour s'en expliquer. « *Regarde chez moi, il fait 17 degrés. Le voisin, un Gitan, il grille ses sardines sur le balcon. Je ne suis pas raciste, mais je vais le devenir. La semaine dernière, toutes les prises électriques de la cuisine ont pété. L'OPAC n'en a rien à foutre. Il faut bien se défendre, aller discuter avec la dame* [Catherine Mégret] *pour avoir une subvention*, explique-t-elle à Patrice Szostek. *Je m'en fous de la politique. Quand je n'ai rien à bouffer pour les fêtes, je suis bien contente d'aller à la Fraternité française* [l'association humanitaire du FN]. *La fierté, il faut se la mettre dans sa poche. L'estomac, il n'a pas de conscience. Moi, je dirais à Mme Mégret :* "Votre politique, vous la gardez", *ce serait comme un mariage de raison.* »

Patrice Szostek écoute, bout intérieurement et répond : « *Pour moi, à Vitrolles, c'est comme si on avait le diable. Les gens ont voté FN pour dire qu'ils en avaient ras le cul, ça veut dire que l'idéologie FN a volé les voix à la misère. Mais si tout le monde est conscient que le FN, c'est pas bien et qu'on a voulu punir les autres, alors il faut laisser le FN pour ce qu'il est : quelque chose de honteux. Aller discuter avec lui, ça veut dire le reconnaître. Les cinq premiers qui donneront du crédit à ces gens-là en entraîneront trente, et les trente, trois cents, puis trois mille... Et au bout de quatre ans, le FN sera un parti politique comme les autres, pas si sale que ça.* » Patrice Szostek se dit que le plus difficile, c'est de lutter contre sa peur, « *la peur de bouger pour rien* ».

André Nouar, l'adjoint FN aux finances de Vitrolles, reconnaît sur un ton tranquille que « *la régie de quartier était la dernière soupape. Il faudrait que les gens s'organisent sans avoir l'impression de se renier et devenir les harkis du FN* ». Jean-Noël Guérini, lui, le président de l'OPAC, se dit « *malade* » de la disparition de la régie. « *Je vais me battre pour Vitrolles. Je suis socialiste depuis l'âge de seize ans, j'y mettrai mon temps, ma santé. Mes collaborateurs sont sur les starting-blocks pour un projet de restructuration* ».

Il a comme première idée l'installation d'une antenne de SOS-Racisme au cœur de la cité. Salah, l'agent d'entretien, dit : « *De l'espoir, de la volonté, j'en ai, mais faudrait savoir comment il faut agir.* » Fabienne, Raymonde et les autres femmes de ménage se demandent encore pourquoi on s'en est pris à elles. « *On dirait que les gens veulent maintenant avoir un droit de salir.* » Elles ont jeté l'éponge.

Dominique Le Guilledoux

Dessin : Sergueï

Le Monde
21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

L'Inde en quête de puissance

ETRANGE ironie : alors que l'Inde fête ses cinquante années d'une indépendance conquise au nom de la vision républicaine et occidentalisée d'une nation où toutes les religions pourraient pacifiquement cohabiter, le parti de la droite hindoue, le *Bharatiya janata party (BJP)*, arrive au pouvoir. Or l'idéologie fondatrice de ce parti s'inscrit à l'opposé de la philosophie laïque du pandit Nehru et du mahatma Gandhi. Il est obsédé par son idéal de la « nation hindoue » et ses militants les plus radicaux ont parfois laissé le choix entre *« la valise ou le cercueil »* aux 125 millions de musulmans de l'Inde, lors des sanglantes émeutes inter-confessionnelles qui ont émaillé l'histoire de la jeune République.

L'arrivée au pouvoir du BJP va donc marquer un tournant pour la plus grande démocratie du monde dont la population, selon les projections des démographes, dépassera celle de la Chine autour de 2020. Tournant d'une Inde frustrée d'être encore, en dépit de son récent « décollage économique », l'un des pays les plus pauvres du monde, d'une Inde irritée de ne pas être reconnue à sa juste valeur et à son juste poids par la communauté internationale, bref, d'être encore regardée avec condescendance par le reste du monde.

Ce sentiment persiste, même si l'Union indienne commence malgré tout à ne plus être jugée seulement au nombre de ses bidonvilles, mais aussi perçue comme une puissance qui envoie ses propres satellites et a développé une informatique de pointe.

En ce sens, la victoire du BJP ne symbolise pas seulement la revanche des *« frustrés de l'hindouisme »* : au-delà de l'attirance pour un parti d'ordre, promesse de stabilité politique, la montée en puissance du nationalisme hindou prend ses racines dans la volonté de reconquérir une dignité. Les plus modérés assurent qu'il s'agit d'ancrer l'Inde à la place qui lui revient dans ce monde où près d'un homme sur cinq est indien. A cette place, l'Inde ne doit pas avoir honte, selon eux, d'affirmer haut et fort qu'elle est une puissance nucléaire, donc une puissance *tout court*, avec laquelle les Etats-Unis, l'Europe, la Chine et le reste de l'Asie doivent compter.

L'arrivée au pouvoir du BJP va certainement provoquer quelques émois, même si le parti s'est efforcé de rassurer ses interlocuteurs étrangers. Ses chefs ne cessent, ces derniers temps, de faire assaut de modération dans leurs discours et de se présenter comme les tenants d'une formation responsable et tolérante.

Dans le sous-continent, il faudra tout particulièrement surveiller les réactions du « frère ennemi » pakistanais et du voisin bangladais, tous deux nations musulmanes. La nomination attendue comme premier ministre d'Atal Bihari Vajpayee, l'un des chefs modérés du parti qui avait prouvé ses qualités de diplomate quand il était ministre des affaires étrangères vers la fin des années 70, contribuera certainement à rassurer les voisins du géant indien. Mais certains, à New Delhi, se demandent déjà si le bon monsieur Vajpayee n'est pas qu'un *« masque »* dissimulant une réalité à la fois plus dangereuse et plus compliquée.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : *Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;*
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique *Roynette*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Le réveil de la grande pêche

***PLAQUANT** ses eaux noires au* pied des remparts déchirés, le port de Saint-Malo est là, incroyablement actif, étonnamment vivant à côté de cette cité morte, hérissé de grues, de mâtures, de cheminées, assourdissant de treuils et de crissements, sillonné de vedettes et d'embarcations légères.

La grande pêche sort de son sommeil de huit ans !

L'avant-veille, deux chalutiers ont pris la mer et mis le cap sur Terre-Neuve. Un bâtiment est là, qui appareille. Deux autres partiront dans quelques jours. Ils posent le long des quais la silhouette verte de leurs coques encore vides, hautes sur l'eau à donner le vertige. A l'extrémité du bassin, deux cordiers quadrillent et découpent un ciel pâle du réseau compliqué de leurs gréements. Ce sont les deux seuls survivants de la flotte malouine à trois mâts. Ils ne sont pas là toutefois à titre de relique. Ils cingleront eux aussi vers les bancs et s'en iront les derniers. Lorsqu'ils auront levé l'ancre, la campagne 1948 sera ouverte. La première véritable campagne de grande pêche depuis 1940.

Car Saint-Malo n'a pas été seulement touché dans ses murs de grande cité historique. Comme à Fécamp et à Bordeaux, autres ports armant pour la grande pêche, la flotte qui faisait sa richesse a été lourdement mutilée. Cela devait retarder d'autant la reprise de son activité. Le 24 décembre, tous les marins seront de retour chez eux. Ainsi le veut la charte-partie, une tradition elle aussi, qui règle les rapports entre marins et armateurs depuis plusieurs centaines d'années.

Michel Droit
(4 mars 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Martela-t-il *par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française*

LA LANGUE DE BOIS politique servant à masquer les réalités et à promettre la lune, il est logique que les campagnes électorales ramènent un festival de formules creuses. Les régionales de 1998 n'en ont pas inspiré de nouvelles, mais elles ont relancé les anciennes, en tête desquelles le *« il faut faire en sorte que »*, record absolu avec plus de trente emplois en un seul journal télévisé, tous problèmes et partis confondus.

La faveur de l'expression s'explique par son accent volontariste et par son flou parfait. Elle permet à l'orateur de décrire la fin d'une situation scandaleuse tout en restant muet sur ce qu'il convient de faire au juste, sur les inconvénients du remède proposé et sur sa nature même. L'électeur ne s'apercevra qu'une *fois le scrutin clos que la ronflante exhortation* à *« faire en sorte »* est aussi creuse et irresponsable que l'ancien *« Il n'y a qu'à »* : quelque chose comme un *« gnyaka »* pour oral de l'ENA, pour sortie de conseil des ministres. Quant aux *« il faut »* et *« il faudrait »*, la logique voudrait qu'ils soient réservés aux opposants de longue date, les sortants n'ayant droit qu'à l'aveu d'échec d'un *« il aurait fallu »*.

L'adverbe *« naturellement »* revient un peu partout, chaque fois que l'orateur s'estime dispensé de justifier raisonnements et décisions. L'appel à une évidence allant de soi, à une Nature réputée bonne et égale pour tous, signale la pensée unique, par définition légitime, indiscutable et dépourvue de solution alternative. La mesure dite *« naturelle »* est donnée comme procédant directement du ciel et de la terre, donc n'avantageant personne en particulier, sans gagnants ni perdants. Artificielle par essence, comme la vie de l'esprit ou la médecine, l'administration de la Cité se *donne effrontément pour une activité comparable* à la pousse des arbres. On ne discute pas un bourgeon !

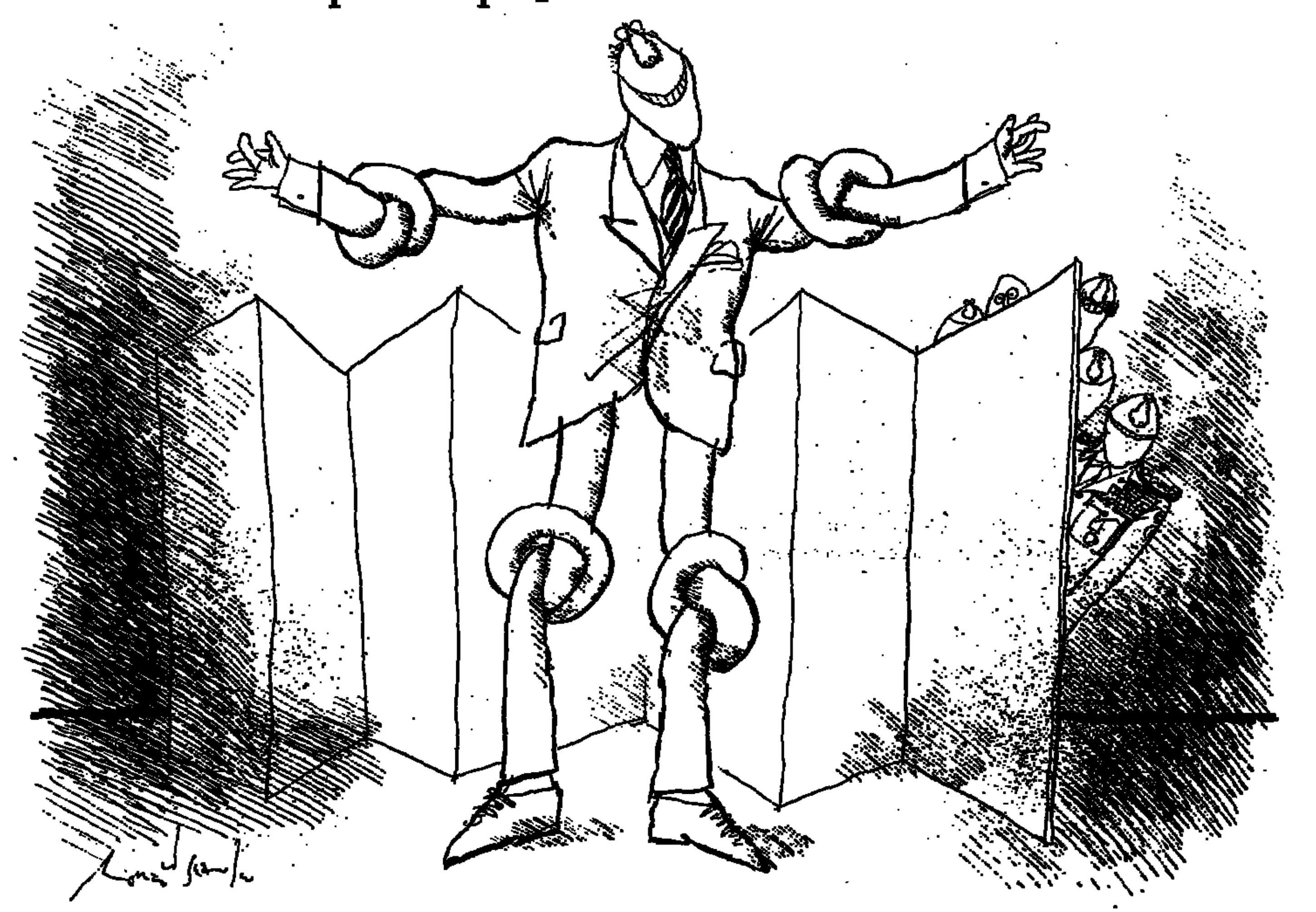
Un autre tic verbal vient de se répandre à la vitesse des modes vestimentaires et sur leur modèle. Il n'est pas le fait des parleurs, mais de nous autres, les journalistes, qui reproduisons leurs propos. Je veux parler de l'inénarrable *« marteler »*, trop imagé pour ce qu'il a de passe-partout. On n'entend plus, on ne lit plus, qu'Untel a répété telle phrase, mais qu'il l'a *« martelée »*. Toutes les variantes se rencontrent : *« a martelé le député » ; « martela-t-il » ; « et le ministre de marteler »*. Il nous faut désormais imaginer nos tribuns munis d'un maillet de commissaire-priseur et tapant sur leur pupitre, trépignant à la Goebbels.

La rage enfantine de ne pas être assez écouté explique en partie cette vogue du tambourinement. Plus généralement, elle procède sans doute d'une vieille coquetterie de la prose française, qui veut que les incises de discours directs ne se répètent pas à l'identique. Il y aurait on ne sait quel brevet d'aisance à varier les *« dit-il »* (*« balbutia-t-il »*, *« rétorqua-t-elle »*, etc.) et à y mêler une indication de comportement, de geste concomitant. Queneau a traité avec toute l'ironie voulue les fausses élégances du genre : *« Salut ! », raccrocha-t-il le téléphone ; « Assez de courants d'air ! », ferma-t-il la porte ; « Je ne veux plus te voir », tourna-t-il les talons »*.

Autre hypothèse sur l'origine de ces bizarres martèlements surgis tout à trac dans la syntaxe journalistique : comme les accents toniques qu'utilisent certains lecteurs de nouvelles à des fins que l'on suppose pédagogiques – les jeux de NAgano, les barrages ROUtiers, etc. – les *« martela-t-il »* viendraient et dateraient d'un accessoire de bureau récemment apparu, le surligneur *« fluo »*, avec quoi le *« speaker »* isole les membres de phrases auxquelles il compte faire un sort à l'antenne.

Après avoir influencé les *« signaux clairs »* et *« messages forts »* des politiques, la publicité serait en train de contaminer la manière de les transmettre. Une réclame d'autrefois ne… martelait-elle pas : *« Enfoncez-vous bien ça dans la tête ! »*

La clarification diplomatique *par Ronald Searle*



Le faux nez des élections régionales

Suite de la première page

Les mêmes priorités sont partagées : l'urbanisme qu'il faut maîtriser, la ruralité qu'il faut réinventer, l'environnement qu'il faut protéger, le patrimoine qu'il faut mettre en valeur.

A l'expression près, les mêmes engagements se retrouvent au sein des listes concurrentes : réduction de la fiscalité locale, investissements en faveur des transports collectifs, soutien aux initiatives locales, réduction de la fracture territoriale, développement « durable »… Si des divergences locales apparaissent et font l'objet, ici ou là, de polémiques violentes en raison de leur caractère symbolique (un musée, une rocade, un viaduc…), elles demeurent très marginales, relevant plus du domaine de l'inflexion que de celui de l'orientation. De Rennes à Marseille et de Strasbourg à Bordeaux, on ne distingue ni projets globaux concurrents ni grands desseins alternatifs.

Mais y a-t-il plusieurs politiques régionales possibles ? C'est la vraie question. En effet, depuis que la loi l'a codifiée en mars 1982, l'institution régionale n'offre guère d'opportunités pour développer une ambition politique générale. Enfants pauvres du territoire, les régions ne bénéficient que de 10 % environ des finances publiques des collectivités (contre 30 % pour les départements et 60 % pour les communes). Comparaison assassine : le budget moyen d'une région française est inférieur à celui d'un film à grand spectacle, genre *Titanic* ou *Amistad*. Pas de quoi mener une action d'envergure. Le manque d'argent, en l'occurrence, pose une limite objective.

Et encore, ce peu de ressources propres – 73 milliards de francs au total en 1997 – est-il consacré aux compétences du conseil régional, telles que la loi les a fixées, principalement la formation professionnelle et la gestion des lycées, auxquelles s'ajoutent une larme d'aménagement du territoire et un soupçon d'intervention économique. 40 % à 60 % des budgets régionaux sont absorbés par les actions de formation et d'éducation (construction, entretien et rénovation des lycées). Fonction éminente et indispensable qui ne fait pas débat et qui ne peut entraîner que l'unanimité des élus. Pour le reste, il ne s'agit que de répartir les miettes. C'est ainsi que le budget global d'investissement économique des régions est de moins de 5 milliards de francs. Une misère !

Même dans ce cadre étroit, la tutelle de l'Etat est encore extrêmement prégnante. Les budgets dépendent aussi des diverses dotations que l'administration centrale consent aux régions ainsi que des contrats pluriannuels que l'Etat passe avec elles pour les grands travaux. Nombre d'entre elles sont arrimées en plus – et de plus en plus – aux fonds européens. Privé de réel pouvoir d'intervention, donc de pouvoir politique, le conseil régional est largement impuissant. Son objectif – *« régler par ses délibérations les affaires de la région »*, selon la loi de 1992 – reste largement fictif.

Rien d'étonnant, par conséquent, que le personnel politique ne se précipite pas sur la fonction. Le président d'un conseil régional a moins de pouvoir – et souvent moins de prestige – qu'un président de conseil général ou qu'un maire de grande ville. Mieux vaut être le premier magistrat de Lyon que celui de Rhône-Alpes, diriger Marseille que PACA (Provence-Alpes-Côte d'Azur), présider aux destinées de Toulouse qu'à celles de Midi-Pyrénées. Les intéressés laissent d'ailleurs volontiers la place aux recalés de la politique nationale, à des stars vieillissantes, aux cumulards impénitents ou à d'obscurs seconds couteaux.

MOUVEMENT DE TRANSFERT

Pourrait-il en être autrement ? Les régions sont-elles susceptibles de représenter autre chose que le faux nez de la décentralisation ? Assurément. L'exemple de la plupart de nos voisins européens est là pour en témoigner. Les Länder allemands ou les régions italiennes bénéficient de compétences et de marges de manœuvre financières qui leur assurent une large autonomie politique. Le budget de la Catalogne est dix fois supérieur à celui de PACA. L'Ecosse et le pays de Galles ont acquis récemment les marques parlementaires de leur identité.

Ce mouvement de transfert des compétences et des pouvoirs, de l'Etat vers les régions, n'est-il pas inscrit dans celui du siècle qui veut que la décision politique se rapproche du citoyen ? En même temps que se constituent, à l'échelle de la planète, de grands ensembles continentaux, à l'image de l'Union européenne, seuls aptes à affronter la mondialisation des échanges, se développe une recomposition générale des rapports entre l'Etat et le territoire. Phénomène de balancier qui marque la fin d'une période historique où tout se décidait autour du centre de gravité de l'Etat-nation et de l'Etat-providence.

Les échelles changent. Elles appellent à la fois à la fusion dans des ensembles régulateurs plus vastes, de dimension mondiale et à la diversité des compétences et des pouvoirs dans des structures dites de subsidiarité. Les régions collent avec pertinence à l'époque : elles constituent des espaces historiques, géographiques, économiques et culturels cohérents, elles possèdent, pour la plupart, la taille critique nécessaire, elles rassemblent les aspirations montantes de citoyenneté, d'identité et d'appropriation. Elles obligent donc l'Etat à se redéfinir.

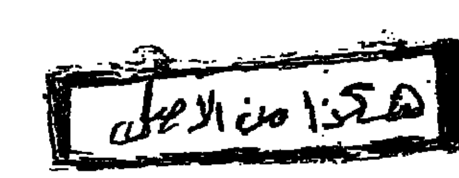
L'exception jacobine française résistera-t-elle encore longtemps ? Le débat existe et ne saurait rester occulté longtemps encore, tant les forces vives de l'innovation et de la modernisation s'expriment désormais ailleurs qu'à Paris. Ce débat aura inévitablement lieu. Mais après le 15 mars…

Jean-Paul Besset

PRÉCISION

LUCIEN BODARD

La photographie de Lucien Bodard publiée en « une » du *Monde* daté mardi 3 mars est de Ludovic Carême.



Coopération scientifique internationale : arrêtons le saccage !

par Michel Broué

L'OBTENTION de visas, cartes de séjour, cartes de travail, pour les scientifiques étrangers invités à travailler ou à étudier en France et l'attitude des autorités administratives à ce sujet, sont devenues, ces dernières années, un sujet de préoccupation majeure pour les responsables scientifiques de ce pays.

Pour parler clair, les scientifiques français sont excédés par les incidents innombrables, les entraves inadmissibles à la coopération scientifique internationale qui se sont développés de façon quasi systématique en France, depuis une dizaine d'années. Ces incidents ont détourné de nombreux savants soviétiques vers les Etats-Unis. Ils vident nos laboratoires et nos universités des chercheurs et des étudiants étrangers. Entre autres conséquences. Il s'agit d'un problème de première importance pour le pays.

Les témoignages se multiplient, parmi lesquels tous les scientifiques peuvent, hélas ! choisir des exemples frappants et désolants. U. R. est de nationalité indienne. Ses parents sont tous deux directeurs de recherche au CNRS en France où elle a fait ses études secondaires. Elle est devenue mathématicienne après des études supérieures et une thèse à Cambridge. Je l'invite en 1993 à l'Ecole normale supérieure pour quelques mois. Refus de visa. On *« ne connaît pas l'ENS »* et on *« n'en a rien à faire »*. Il nous faudra deux mois de patience obstinée pour trouver un fonctionnaire qui, lui, établira les papiers demandés. U. R. m'a alors déclaré que, après une telle expérience, elle mènerait sa carrière dans un autre pays que la France.

S. K. est coréenne. Après de brillantes études en Corée du Sud, puis aux Etats-Unis, elle prépare et soutient sa thèse en France dans l'une des meilleures équipes mondiales sur son sujet. Recrutée, en juin 1997, pour l'année universitaire 1997-1998, comme attachée d'enseignement et de recherche dans une université de la région parisienne, à l'issue d'un concours difficile, elle se trouve aujourd'hui en situation irrégulière. Le rectorat dont elle dépend a mis cinq mois à lui offrir un contrat de travail, la préfecture de police l'a rejetée grossièrement lors de ses premières démarches, après quoi des convocations ont été envoyées trop tard à une mauvaise adresse... Heureusement, des interventions de haut niveau vont lui permettre de régulariser sa situation un jour prochain. Elle n'a pour l'instant en sa possession qu'un *« récépissé de demande de carte de séjour »* qui lui interdit tout travail et l'accès à toute couverture sociale. Or elle travaille comme chercheur et enseignant depuis le 1er septembre dernier.

J. A. est un jeune chercheur américain, séjournant en France depuis deux ans comme postdoctorant. Officiellement amené à rester une année supplémentaire sous un nouveau statut d'invité, il est obligé de repartir avec son épouse dans son pays pour y effectuer les diverses démarches nécessaires à l'obtention de son nouveau visa. Coût pour ce jeune couple : deux aller-retours inutiles pour les Etats-Unis.

Les directeurs de laboratoire n'apprennent parfois que beaucoup plus tard les conditions lourdes et absurdes, souvent humiliantes, dans lesquelles beaucoup de doctorants et de postdoctorants étrangers ont dû renouveler leur carte de séjour. Oui, nous sommes à bout de patience face à ce qui ressemble à un sabotage. Les échanges internationaux sont une partie vitale de toute recherche. De nombreux accords bilatéraux signés au plus haut niveau donnent aux chercheurs français un accès privilégié, à l'étranger, à des terrains d'observation ou d'expérience indispensables. Ces accords prévoient naturellement des visites en France de chercheurs de ces pays et la formation de jeunes doctorants. L'exécution de tels accords est souvent un parcours du combattant.

La science, aujourd'hui, n'existe que par la coopération internationale: La France n'échappe pas à cette règle. Sait-on que, par exemple, trois des meilleurs spécialistes français des tremblements de terre sont des chercheurs chiliens, aujourd'hui naturalisés français ? Parfaitement intégrés, ils nous ont apporté des connaissances de première main et ont permis plus récemment de rétablir avec le Chili des contacts scientifiques féconds. Il est vrai qu'ils ont été accueillis par la France d'il y a vingt ans...

Les déplacements internationaux s'insèrent dans une logique mondiale. Les interdire sans raison sérieuse entraîne des réactions en chaîne que les auteurs de l'interdiction n'imaginent pas. La France apparaît de plus en plus, même aux élites étrangères qu'elle a contribué à former, comme un Etat ridiculement xénophobe. Voilà quelques années déjà, une commission de l'Académie des sciences, animée par Jacques Friedel, tentait de faire comprendre aux représentants du ministère de l'intérieur l'absurdité d'attitudes qui rendent, à moyen et long terme, un bien mauvais service à la France. Mais, depuis lors, l'évolution a continué à l'encontre du bon sens.

Obtenir un visa pour les Etats-Unis est aujourd'hui incomparablement plus facile que pour la France, lorsqu'on est scientifique et qu'on souhaite y séjourner

Certes les services de l'éducation nationale ont leur part de responsabilité dans le désastre de l'accueil réservé aux scientifiques, par leurs retards et leur inconscience des difficultés auxquelles ces derniers sont confrontés. Mais les règlements en vigueur et l'état d'esprit de certains fonctionnaires de l'intérieur portent assurément une responsabilité bien plus importante. Des instructions claires et nettes doivent être données pour que cesse d'urgence ce saccage.

Les Etats-Unis n'ont pas la réputation d'être une passoire pour immigrés. Obtenir un visa pour les Etats-Unis est pourtant aujourd'hui incomparablement plus facile que pour la France, lorsqu'on est scientifique et qu'on souhaite y séjourner comme salarié d'une université, professeur invité, postdoctorant, ou étudiant dans le cadre d'un programme de recherche.

Pleurons en choeur sur les problèmes de la francophonie, sur la prédominance de l'Amérique et sur sa vitalité scientifique ! Et continuons à humilier et décourager les scientifiques qui veulent venir en France, à laisser des consignes ou des habitudes imbéciles détruire les coopérations scientifiques internationales de la France !

Comme l'immense majorité de mes collègues, j'attends avec espoir et impatience que ce problème soit attaqué de front par le gouvernement et le Parlement. Nous sommes prêts à les y aider dans toute la mesure de nos moyens. Le gouvernement d'aujourd'hui est favorable à l'institution d'une carte de séjour avec la mention *« chercheur »* et le Parlement en discute. Cette mesure devrait être un premier pas pour que cessent des pratiques d'un autre âge.

Michel Broué *est mathématicien, membre de l'Institut universitaire de France, professeur à l'université Paris-VII – Denis-Diderot.*

Chine et droits de l'homme : l'Europe se trompe

par Wei Jingsheng

JE viens d'apprendre que les ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne ont adopté une résolution tout à fait stupéfiante. En s'appuyant sur des thèses erronées, ils ont abandonné leur devoir de condamnation de la Chine au sujet des droits de l'homme et ainsi abandonné la cause de la paix, de la démocratie et des droits de l'homme dans le monde. Je ne peux qu'exprimer la plus profonde indignation.

L'unique raison qui a motivé cette décision d'affirmer que *« la situation des droits de l'homme en Chine* [s'est] *améliorée »* est ma libération. Mais ai-je été libéré ? Désormais, le monde entier sait que l'on m'a contraint à rejoindre les Etats-Unis pour raisons médicales. Selon les paroles mêmes du ministre chinois de la justice, je suis toujours un prisonnier. Autrement dit, la sentence illégale prononcée à mon encontre est toujours en vigueur.

En Chine, militer pour la démocratie et la défense des droits de l'homme continue à exposer à des verdicts illégaux. En Chine, on est toujours puni pour activités au sein de syndicats non officiels. En Chine, le travail pour des organisations caritatives non officielles est toujours interdit. En Chine, même mener des activités artistiques ou culturelles non officielles est considéré comme illégal. Il s'agit là des quatre principaux chefs d'inculpation pour lesquels j'ai été jugé en 1995.

Le secrétaire général du Parti, le premier ministre et le ministre de la justice ont déclaré à la face du monde que ces chefs d'inculpation sont toujours en vigueur. Ces activités sont toujours interdites par le système législatif dictatorial du parti unique. Les droits de l'homme invoqués par la constitution chinoise ne constituent qu'un texte sans portée. Il ne se passe pourtant pratiquement pas un jour sans rappel aux Chinois et aux étrangers : tels sont nos principes fondamentaux inébranlables, jamais nous les abandonnerons !

Les valeurs des hommes politiques occidentaux régressent pour s'adapter aux critères du PC chinois

Les prisonniers politiques Wang Dan, Liu Nianchun, Liu Jingsheng, Hu Shigen et tous les autres en sont les preuves vivantes. Les nombreux démocrates chinois exilés et refoulés à la frontière chinoise le sont aussi. En Chine même, ceux qui militent pour la démocratie et les droits de l'homme ainsi que leur famille sont surveillés et persécutés par la police secrète quotidiennement.

Quant aux Occidentaux, les journalistes Jonathan Mirski de *Time*, et le journaliste allemand Bork, tous deux en poste à Pékin, ont été expulsés de Chine. Le journaliste Jürgens, de l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*, en poste actuellement à Pékin, ainsi qu'un journaliste de la BBC, anciennement en poste dans cette ville, peuvent tous les deux témoigner : ils ont été surveillés, suivis, harcelés et même gardés à vue illégalement et roués de coups. Beaucoup d'autres journalistes occidentaux que je ne connais pas ont subi le même traitement. Tel n'est pas le cas, bien sûr, de la minorité de journalistes qui se contentent d'être les relais de la propagande du Parti et vivent leur profession beaucoup plus confortablement.

S'agit-il donc de *« l'amélioration de la situation des droits de l'homme »* évoquée par les quinze ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne ? Mais alors, du point de vue de ces hommes politiques, que signifie donc *« la situation des droits de l'homme »* ? Auparavant, le Parti communiste chinois affirmait fréquemment pour se justifier : on ne peut appliquer en Orient les valeurs occidentales. Aujourd'hui, cet argument n'est plus guère utilisé.

C'est pourquoi on aurait pu penser que le concept des droits de l'homme progressait quelque peu en Chine. En fait, c'est tout à fait le contraire. Ce n'est pas le concept des droits de l'homme du Parti qui progresse en direction des critères internationaux. Mais, au contraire, ce sont les valeurs des hommes politiques occidentaux qui régressent pour s'adapter aux critères du Parti communiste chinois.

La résolution des ministres des affaires étrangères européens annonce au Parti communiste chinois et au peuple chinois que les critères des droits de l'homme fixés par le Parti sont tout à fait acceptables et que, donc, il n'est plus question de venir mesurer la violation des droits de l'homme en Chine à l'aune des critères fixés par les hommes politiques européens. Quand déclareront-ils aux peuples de l'Europe : *« en ce qui concerne les droits de l'homme, nous devons nous aussi réfléchir à appliquer les critères fixés par le Parti communiste chinois »* ?

Wei Jingsheng *est un dissident chinois exilé aux Etats-Unis* (Traduit du chinois par Jean-Marie Casanova).

INDUSTRIE Les groupes automobiles japonais lancent une nouvelle offensive en Europe. Ils présentent nombre de nouveautés au Salon de Genève, qui ouvre ses portes au public jeudi 5 mars. ● TOYOTA a multiplié les investissements sur le Vieux Continent : 4 milliards de francs pour ouvrir une usine à Valenciennes, 200 millions de livres en Angleterre, 150 millions au pays de Galles. ● NISSAN investit 2 milliards de francs pour pouvoir fabriquer un troisième modèle dans son usine de Sunderland (nord-est de l'Angleterre) où sont déjà faites la petite Micra et la Primera. ● LA VOLONTÉ de limiter le risque de change est l'une de leurs motivations. Mais les groupes japonais veulent surtout développer des voitures au goût européen, continent où leur présence est beaucoup plus faible qu'en Amérique du Nord et qu'en Asie.

Les groupes automobiles japonais lancent une seconde offensive en Europe

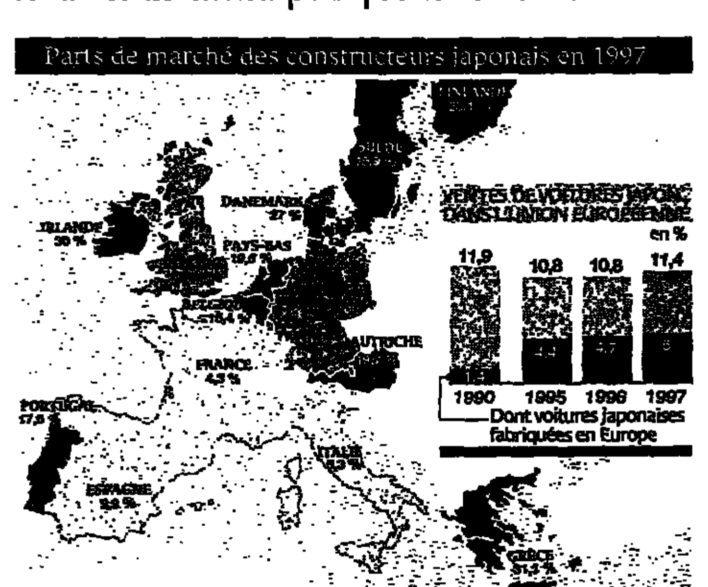
En dépit de leurs usines en Grande-Bretagne, leur présence est beaucoup plus faible qu'en Amérique du Nord et qu'en Asie. Toyota, Nissan et Honda multiplient les investissements pour produire des voitures adaptées au goût du Vieux Continent

GENÈVE
de notre envoyée spéciale

C'est une véritable offensive de charme que Toyota a lancée à l'occasion du Salon automobile de Genève qui doit ouvrir ses portes au public jeudi 5 mars. Le premier constructeur nippon a présenté sa petite Yaris, qui concurrencera la Renault Twingo ou la Peugeot 106 dès le printemps 1999 et qui sera produite dans l'usine de Valenciennes en France à compter de 2001. « *Toyota veut devenir un constructeur pleinement intégré et socialement responsable en Europe*, a déclaré Juan Jose Diaz Ruiz, vice-président exécutif de Toyota Europe. *Nous voulons contribuer au bien-être économique et social de l'Europe.* »

Toyota a multiplié les annonces d'investissements sur le Vieux Continent : 4 milliards de francs pour ouvrir une usine d'une capacité de 200 000 véhicules par an à Valenciennes à l'horizon 2001, 200 millions de livres sur le site anglais de Burnaston pour y doubler la capacité de production, à 220 000 automobiles par an, 150 millions de livres à Deeside au pays de Galles, dans l'usine de moteurs qui passera de 100 000 à 400 000 unités par an d'ici à 2001. « *Nous allons également dépenser 1 milliard d'écus pour aider nos fournisseurs européens à améliorer leur qualité* », a poursuivi Juan Jose Diaz Ruiz. Objectif : vendre 520 000 voitures en Europe en 1998 (470 000 en 1997), puis 600 000 en l'an 2000, auxquelles viendront ensuite s'ajouter les 200 000 ventes de Yaris.

Toyota n'est pas le seul Japonais à se lancer à la reconquête du marché européen. L'ensemble des constructeurs nippons, qui se sont installés sur le Vieux Continent, le plus souvent en Grande-Bretagne, dans les années 80, y lancent aujourd'hui une deuxième offensive. Ainsi, Nissan investit actuellement 2 milliards de francs pour pouvoir fabriquer un troisième modèle dans son usine de Sunderland (nord-est de l'Angleterre) où sont déjà faites la petite Micra et la Primera. Sa production outre-Manche dépassera 300 000 unités par an au tournant du siècle, à laquelle s'ajouteront 150 000 véhicules produits en Espagne. A cet horizon, Nissan compte vendre près de 600 000 véhicules en Europe contre 400 872 en 1997.



Honda n'est pas en reste : il compte vendre en Europe 300 000 automobiles en l'an 2000 contre 216 000 en 1997 et y produire 230 000 unités contre moins de 110 000 l'an dernier. On prête au numéro trois nippon le projet de doubler ses capacités à Swindon (sud-ouest de l'Angleterre) pour y produire une petite voiture aux côtés de la berline Accord et de la Civic. Le groupe dément mais la rumeur est récurrente. Quant à Mitsubishi, qui a vendu l'an dernier 176 000 unités, il compte faire passer ce chiffre à 330 000 d'ici à la fin du siècle. L'arrivée des constructeurs japonais en Europe remonte aux années 80. A l'époque, il s'agissait pour eux de contourner les quotas d'importation en vigueur. Les aides offertes par Margaret Thatcher les ont irrésistiblement poussés vers les îles Britanniques, où est aujourd'hui concentré l'essentiel de leur production européenne.

ENTREPRISE CITOYENNE

L'accord nippo-européen, qui limite les importations japonaises en Europe jusqu'au 31 décembre 1999, devait permettre aux constructeurs européens de se mettre au niveau de productivité de leurs concurrents asiatiques. Aujourd'hui, à moins de deux ans de son expiration qui verra les importations automobiles japonaises complètement libres, les constructeurs nippons veulent pourtant consolider leur présence industrielle en Europe. Tous, ils annoncent vouloir produire localement au moins deux tiers de leurs ventes. Pourquoi une telle volonté ?

Limiter le risque de change est sans aucun doute l'une de leurs motivations. Mais c'est surtout le besoin de plaire qui est à l'origine de cette stratégie. Aujourd'hui, Toyota, Nissan ou Honda sont tous persuadés que, pour séduire la clientèle européenne, il leur faut produire sur place, être une entreprise citoyenne et offrir des voitures adaptées aux goûts de la région. L'époque de la voiture mondiale est bel et bien révolue. Que ce soit aux Etats-Unis, en Asie, ou en Europe, les constructeurs nippons ont tous adopté cette stratégie.

Ainsi la nouvelle Corolla de Toyota, lancée fin 1997 en Europe, a-t-elle une autre allure que celle qui est commercialisée aux Etats-Unis, elle-même différente de son homologue japonaise. Le numéro un nippon a d'ailleurs ouvert un centre européen de recherche et de développement à Bruxelles, où sont conçues les voitures destinées au Vieux Continent. Nissan, de la même manière, a un centre européen du design à Munich. Cette volonté de s'intégrer se retrouve au niveau des embauches de dirigeants européens.

Cette convoitise a pour conséquence d'embouteiller encore un peu plus un marché européen qui souffre de surcapacité (estimée à 30 %) et de marges laminées par la guerre des prix. En fait, les marques nipponnes font un constat simple : elles sont sous-représentées en Europe, où leurs voitures étaient trop monotones. Elles ont donc une marche de progression. Déjà, en 1997, elles ont vendu 1,552 million de véhicules en progressant de 12,4 % et en s'arrogeant 11,6 % du marché européen. Le bas niveau du yen a largement favorisé les importations. Aux Etats-Unis, où les marques nipponnes représentent 24 % du marché, et en Asie du Sud-Est, où elles affichent un taux de pénétration de 70 %, elles donnent en revanche l'impression d'avoir atteint un niveau plafond tout du moins difficile à dépasser. Reste l'Amérique du Sud, où les perspectives de croissance sont importantes mais dont les Japonais se méfient. Tout comme de l'Europe de l'Est. D'où leur offensive en l'Europe de l'Ouest.

Virgine Malingre

Les constructeurs nippons sont mis à rude épreuve sur leur marché national

TOKYO
correspondance

Au nombre de onze sur un marché domestique qui se contracte, les constructeurs automobiles japonais commencent à se sentir à l'étroit. D'autant que les caprices de leur économie ont mis leurs nerfs à rude épreuve. Après un dollar à moins de 100 yens en 1995, le billet vert est remonté à plus de 125 yens en 1997. Les trois premiers mois de l'exercice en cours ont été euphoriques, avant l'augmentation de la TVA, passée de 3 % à 5 % le 1er avril 1997. Depuis, c'est la dégringolade. En janvier 1998, les ventes ont baissé de 20,9 % par rapport à janvier 1997. La production a, quant à elle, reculé de 9 %.

L'hebdomadaire *Nikkei Weekly* a révélé, dimanche 1er mars, que Mitsubishi Motors s'attend à une perte nette de 60 milliards de yens (2,8 milliards de francs) pour l'exercice allant du 1er avril 1997 au 31 mars 1998. Les constructeurs automobiles nippons ne donneront qu'en mai leurs résultats officiels pour 1997. Tous font état d'une situation extrêmement difficile au Japon. « *Le marché devient très compétitif. La clé, c'est de sortir un modèle qui frappe le consommateur et le fasse venir dans nos showrooms* », explique Keiichi Tsuboi, porte-parole de Nissan.

Le deuxième constructeur automobile nippon était sorti en 1997 de trois ans de pertes et entend confirmer cette année son redressement, même si ses ventes ont plongé de 7 % en 1997 par rapport à 1996 : « *Nous misons toujours sur 55 milliards de yens de bénéfices nets pour l'année fiscale 1997* », assure M. Tsuboi. Nissan entend sortir pas moins de neuf nouveaux modèles pour l'année fiscale 1998, après en avoir lancé huit en 1997. Le constructeur avait tardivement misé sur les véhicules de loisirs, pour s'apercevoir que leurs ventes se faisaient au détriment des anciens modèles : « *Nous avons maintenant compris la leçon.* »

En novembre et décembre 1997, Honda a momentanément ravi à Nissan le rang de numéro deux derrière Toyota, si l'on prend en compte la catégorie des mini-voitures (moins de 660 centimètres cubes), qui constituent plus de 20 % du marché japonais. Début février, Nissan a donc sorti son propre micro-van, appelé Cube (une mini-voiture dont l'habitacle est très haut), qui a fait un tabac et lui redonne déjà l'avantage.

« *Quand un modèle est très populaire, on économise sur la promotion* », explique-t-on chez Honda, dont la politique est de se concentrer sur un nombre limité de modèle, trois ou quatre par an. Le micro-van de Honda, Life, sorti en avril 1997, a représenté à lui seul 10 % des ventes de la firme en 1997. Honda est celui qui se sera le mieux tiré des difficultés du marché japonais, puisque le constructeur a vendu pour la première fois plus de 800 000 véhicules en 1997 au Japon, représentant une progression de 6 % par rapport 1996 : « *Notre but n'est pas de gagner des parts de marché, mais de nous maintenir au-dessus de 800 000 exemplaires. A ce niveau, nous sommes rentables sur le marché japonais* », explique Takeshi Sumita, un porte-parole du groupe.

Face aux aléas de la conjoncture, faut-il s'attendre à des restructurations ? Toyota vient de reprendre en main son réseau de vente dans la région de Tokyo. La crise entraîne des changements d'habitudes : « *Avant, les sous-traitants étaient compartimentés. Ils travaillent maintenant pour plusieurs constructeurs. Nous encourageons nos propres fournisseurs à élargir leur clientèle* », note Takeshi Sumita, de Honda, qui estime que les constructeurs concurrents vont devoir coopérer. Le véritable gagne-pain des constructeurs nippons est désormais hors du marché japonais. Les exportations ont augmenté de 22,7 % en 1997, atteignant 4,6 millions de véhicules, bus et camions inclus, selon l'Association japonaise des constructeurs automobiles (JAMA). Si les ventes au Japon ont baissé de 5 %, la production a augmenté de 6,1 %. « *Mais trop développer les exportations irait à l'encontre de nos projets de développement de capacités outremer* », explique Keith Truelove, porte-parole de Toyota. La production délocalisée a quadruplé de 1986 à 1996, atteignant plus de 6 millions d'unités.

Brice Pedroletti

Matra décroche le contrat de la deuxième ligne du métro toulousain

TOULOUSE
de notre correspondant

Le métro automatique Val de Matra Transport devrait rouler en 2006 sur la deuxième ligne du métro toulousain. Les élus du Syndicat mixte des transports de l'agglomération toulousaine (SMTC) ont opté pour la continuité en préférant le système qui équipe depuis 1985 la ligne A du métro plutôt que le système automatique concurrent mis au point par GEC-Alsthom.

Le choix de Matra fut cependant pris à une courte majorité, lundi 2 mars, à l'issue d'un vote à bulletin secret qui donna 9 voix à Matra contre 8 à GEC-Alsthom et une abstention. Les élus socialistes menés par le président du conseil général, Pierre Izard, avaient clairement exprimé leur préférence pour la solution de GEC-Alsthom, qu'ils jugeaient plus moderne.

ANALOGIQUE OU NUMÉRIQUE ?

Techniquement, Matra proposait une nouvelle version du Val utilisant toujours partiellement des automatismes analogiques, alors que GEC-Alsthom misait sur un système entièrement numérique. Les élus se sont dits incapables de choisir en septembre dernier. Les experts consultés ont fait valoir que la solution de GEC-Alsthom se révélait moins chère à l'investissement, tandis que le Val de Matra se montrait plus économe en fonctionnement. La mise en concurrence aura permis de faire des économies, au prix cependant d'un certain retard dans le calendrier annoncé des réalisations.

Le marché remporté par Matra ne porte plus que sur 1,5 milliard de francs, contre 2,2 milliards de francs dans les propositions initiales. Le montant total des travaux de la ligne B, qui comprend tous les travaux de génie civil, devrait s'élever à 6,3 milliards de francs pour 15 km et 20 stations. Matra Transport va par ailleurs prolonger l'actuelle ligne A du métro (2 km et 3 stations).

Stéphane Thépot

L'industrie aéronautique française espère une croissance de 15 % en 1998

EN 1997, le chiffre d'affaires de l'industrie aérospatiale en France a été de 130,2 milliards de francs, en augmentation de 19,4 % par rapport à 1996. Selon l'organisation professionnelle, le Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (Gifas), qui a publié, mardi 3 mars, le détail de ses résultats, 1998 devrait enregistrer une hausse de 15 %, pour atteindre 150 milliards de francs.

Tous les secteurs ont profité de la croissance en 1997 : les avions et les missiles, pour 20,8 % ; les moteurs, pour 21,8 %, et les équipements, pour 14,9 %. « *Les bons résultats de 1997*, explique le Gifas, *proviennent de l'exportation, 75,5 milliards de francs, soit une hausse de 36,3 % par rapport à 1996.* »

Le marché militaire, en repli depuis six années consécutives, est à nouveau en progression (+ 20,7 %) du fait des livraisons de Mirage 2000-5 à Taïwan et à Qatar. En revanche, le marché militaire national ne croît que de 7,4 %, conséquence de la régularisation de retards de paiement pour la livraison de six Mirage 2000 D à l'armée de l'air française.

Le marché civil, largement majoritaire avec 60 % de l'activité des entreprises adhérentes au Gifas, a été très actif, avec une hausse de 18,5 %. Les exportations, grâce à des livraisons d'Airbus, de Falcon, d'ATR, d'hélicoptères et de moteurs CFM-56, sont en hausse de 33 %.

Pour ce qui est des commandes, toutes catégories confondues, la progression est de 33,5 %, à hauteur de 157,9 milliards de francs. Le record est atteint pour ce qui concerne les hélicoptères. Le secteur civil est en augmentation de 30,5 % et les commandes militaires sont en hausse de 39,9 %. C'est principalement le marché national qui, dans ce domaine, enregistre l'augmentation la plus importante (+ 57,1 %) en raison de la notification par l'Etat, en 1997, de ses premières commandes groupées pluriannuelles : c'est le cas, notamment, en matière de missiles.

La croissance de leurs activités a permis aux entreprises du Gifas, qui emploient actuellement 95 300 personnes, d'ouvrir 3 000 postes supplémentaires en 1997 et de prévoir une croissance des embauches de l'ordre de 2 % en 1998 pour, selon les dirigeants du Gifas, « *assurer le renouvellement des compétences et le rajeunissement des effectifs* ».

Double commande géante de trains par Virgin Rail

LE GROUPE Virgin Rail, opérateur de deux concessions ferroviaires en Grande-Bretagne, a annoncé, mardi 3 mars, une double commande de 1,85 milliard de livres (18,5 milliards de francs). Le canadien Bombardier va lui fournir 72 trains diesels équipés aux deux tiers de la technologie pendulaire qui permet, grâce à l'inclinaison du train dans les virages, d'augmenter la vitesse moyenne. Ces trains seront utilisés sur le vaste réseau régional Cross-Country de Virgin, qui s'étend d'Aberdeen, dans le nord de l'Ecosse, à Penzance et Brighton, dans le sud de l'Angleterre.

Le contrat de 850 millions de livres (8,5 milliards de francs) signé avec Bombardier comprend, outre la fourniture des rames, un contrat de maintenance d'une durée de quinze ans, soit la durée de la concession accordée par le gouvernement britannique à Virgin. Il s'agit d'une nouvelle victoire européenne pour le canadien qui, grâce à une politique d'acquisitions, s'impose désormais comme le quatrième constructeur ferroviaire européen, derrière le franco-britannique GEC-Alsthom et les allemands Siemens et ADtranz. Après le rachat du belge BN, du français ANF-Industries, du britannique Prorail et de l'allemand Waggonfabrik Talbot, Bombardier a repris en février l'ex-constructeur est-allemand Deutsche Waggonbau, l'un des principaux fournisseurs de la Deutsche Bahn.

LA QUESTION DU TUNNEL

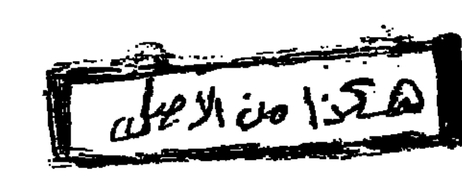
Aux Etats-Unis, Bombardier va fournir les 680 nouveaux wagons du métro new-yorkais et, associé à GEC-Alsthom, les trains pendulaires du corridor nord-est (Boston – New York – Washington). Le carnet de commandes du canadien s'élève désormais à près de 6 milliards de dollars (36 milliards de francs).

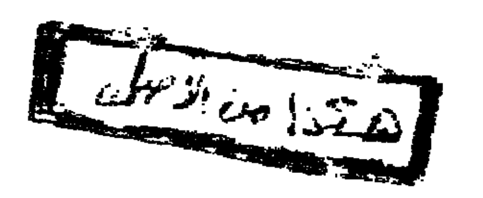
Le même jour, Virgin a confirmé une commande d'un milliard de livres (10 milliards de francs) auprès de GEC-Alsthom et de l'Italien Fiat. Les 55 rames de trains pendulaires équiperont la West Coast Main Line (Londres - Glasgow) à partir de mai 2001. Grâce à ces nouveaux trains qui circuleront à 225 kilomètres/heure, Manchester ne sera alors plus qu'à une heure et quarante-cinq minutes de Londres, contre deux heures quarante-cinq aujourd'hui. Le contrat comprend également la maintenance pendant la durée de la concession, qui prend fin en 2012. GEC-Alsthom vient justement de racheter, le 17 février, le britannique Wessex Traincare, société spécialisée dans la réparation et la réhabilitation du matériel roulant.

Railtrack, la société propriétaire des voies de chemins de fer en Grande-Bretagne, cotée en Bourse, a pour sa part accepté d'investir 2,1 milliards de livres (21 milliards de francs) pour mettre la ligne Londres-Manchester en conformité avec la technologie des trains pendulaires.

Les péages versés par Virgin ne seront pas augmentés, l'opérateur s'étant engagé à doubler la fréquentation de cette ligne. Après cette nouvelle offensive dans le rail, Virgin doit désormais résoudre le délicat dossier du financement de la ligne à grande vitesse entre Londres et le tunnel sous la Manche. Le ministre des transports britannique a donné jusqu'au 31 mars aux actionnaires du concessionnaire de la future ligne nouvelle London & Continental, dont Virgin détient 17 %, pour boucler le tour de table.

Christophe Jakubyszyn





Le GAN cède l'UIC et l'UIS à des groupes américains

L'assureur sort du financement de l'immobilier

L'intérêt de groupes américains pour l'UIC et l'UIS est révélateur : les investisseurs anglo-saxons, qui se sont longtemps intéressés prioritairement aux actifs immobiliers français, se développent dans les métiers de services et de financement, où les français, marqués par la crise, leur laissent la place.

LES AMÉRICAINS poursuivent leur avancée dans le secteur immobilier français. Le GAN a annoncé, lundi 2 mars, qu'il engageait des négociations exclusives pour céder, d'une part, sa filiale bancaire UIC à la banque d'affaires Goldman Sachs et à son fonds spécialisé Whitehall, d'autre part, sa société spécialisée dans le crédit-bail immobilier UIS à General Electric Capital. Le prix proposé pour les actions UIS, cotées au règlement mensuel, est de 224 francs, soit 3,7 milliards pour l'ensemble du groupe.

Les deux acquéreurs, formés en consortium pour faire une offre sur les deux sociétés vendues conjointement, ont mis en échec l'autre candidat en lice, la banque Crédit Suisse First Boston. Ils n'en sont pas à leur coup d'essai en France. Whitehall s'est déjà porté acquéreur en 1996 du portefeuille de créances immobilières de Credisuez (9 milliards de francs de montant initial, cédés pour 3 milliards de francs) et de créances de l'UAP (pour un montant brut de 3,2 milliards). Il a également repris à Suez les résidences Orion aux côtés de Wesmont Hospitality. GE Capital, pour sa part, a déjà acheté un milliard de francs de créances immobilières au CDR, et, après une longue hésitation, a décidé de garder, dans le périmètre de la Sovac, la Banque Sovac Immobilier spécialisée dans le crédit immobilier aux particuliers.

Ces marques d'intérêt de groupes américains pour l'UIC et l'UIS révèlent une tendance de fond. Les investisseurs anglo-saxons, qui se sont longtemps intéressés prioritairement aux actifs immobiliers (immeubles ou créances), se développent aussi dans les métiers de services et de financement, où les groupes français, encore marqués par la crise, leur laissent une grande marge de manœuvre. Goldman Sachs, qui emploie déjà en France dans ce secteur une centaine de personnes, devrait reprendre les 300 salariés que comptera l'UIC au terme du plan social en cours, et GE Capital les 80 salariés de l'UIS, après avoir *« manifesté leur volonté d'utiliser l'UIC et l'UIS comme plate-forme de développement de leurs activités »*, précise le communiqué du GAN.

Le groupe General Electric s'intéresse aussi au Crédit foncier de France, au même titre que d'autres anglo-saxons comme General Motors. Forts de leurs nouvelles acquisitions, Goldman Sachs/Whitehall et GE Capital ont des chances de se retrouver en France face à un de leurs grands concurrents américains : Bankers Trust, qui finalise le rachat d'ISM (sans les SCPI gérées par ce groupe) au groupe Suez-Lyonnaise. ISM (environ 250 personnes) détient des participations dans plusieurs sociétés foncières ou de crédit-bail immobilier, notamment Bail Investissement et Selectibanque.

GRÈVE À ISM

Ce développement de la présence américaine ne va pas sans soulever de l'inquiétude chez les salariés. Le personnel d'ISM, dont le comité d'entreprise doit être, le 6 mars, consulté sur l'évolution du groupe, réclame un volet social en cas d'accord de cession. Pour l'obtenir, les salariés d'ISM ont engagé un mouvement de grève.

En cédant l'UIC et l'UIS après un appel d'offres lancé au cours de l'été 1997 et piloté par la banque Lazard, le GAN solde l'un de ses plus lourds fardeaux. Les seules pertes de l'UIC ont atteint pas moins de 30 milliards (13,5 milliards de pertes cumulées et 19 milliards de créances sorties de son bilan), sur des pertes totales pour le GAN légèrement inférieures à 40 milliards de francs entre 1992 et 1996. Au début des années 90, le GAN affichait de fortes ambitions dans l'immobilier. Les encours de l'UIC, d'une quinzaine de milliards en 1987, ont même atteint un peu plus de 50 milliards de francs en 1993. La dégradation du marché de la pierre et la forte exposition de l'UIC sur le marché des cafés-hôtels-restaurants sont à l'origine de ses déboires. Le GAN a ensuite réduit la voilure. Les encours nets de l'UIC ont ainsi été ramenés à 5,4 milliards de francs à la fin de juin 1997.

L'assureur public fait figure de bon élève aux yeux de la Commission européenne et des pouvoirs publics français, qui s'étaient engagés auprès de Bruxelles sur un désengagement du GAN de l'immobilier d'origine bancaire. Si la cession de l'UIS ne devrait pas avoir d'impact sur les comptes du groupe, il est encore trop tôt pour évaluer quelles seront les répercussions de la vente de l'UIC, précise-t-on au GAN. Mais il n'y aura aucune conséquence sur les comptes de GAN SA, le pôle assurance qui fait l'objet de la procédure de privatisation. L'UIC comme les sociétés de défaisance du GAN ont été transférées à la société centrale GAN SC.

Sophie Fay et Pascale Santi

Olivetti solde son passé informatique pour se concentrer sur le téléphone

Après les micro-ordinateurs, vendus début 1997, le groupe italien cède ses services informatiques à l'américain Wang et se désengage de la bureautique

DÈS SON ARRIVÉE, à l'automne 1996, aux commandes d'Olivetti, Roberto Colaninno avait affirmé que son but était de *« ressusciter »* le groupe italien. Une mission qui, prise au sens strict, supposait auparavant de faire « mourir » la firme d'Ivrea, en déficit chronique depuis cinq ans (15 milliards de francs de pertes cumulées à la mi-1996). C'est-à-dire de solder son passé dans l'informatique pour la repositionner sur un nouveau métier : celui d'opérateur de téléphone.

Cette disparition d'Olivetti comme acteur informatique est quasi acquise. Lundi 2 mars, son activité de services informatiques, Olsy, a été cédée au groupe américain Wang. Olsy comptait pour 60 % dans le chiffre d'affaires d'Olivetti (6 588 milliards de lires, soit 22,5 milliards de francs en 1997). Cette opération devrait être rapidement suivie par la vente de Lexikon (produits bureautiques) a précisé M. Colaninno, les acheteurs potentiels étant l'américain Rank Xerox et le japonais Canon.

La vente d'Olsy à Wang devrait rapporter 2,4 milliards de francs à Olivetti, dont 750 millions en liquide, qui contribueront à réduire les dettes. Le reste du paiement se fera en actions, ce qui permettra à Olivetti de garder un pied dans le secteur : Wang apportera a Olivetti 19 % du capital du nouvel ensemble Olsy-Wang, rebaptisé Wang Global (22 000 salariés, 21,6 milliards de francs de chiffre d'affaires). Olivetti en sera le premier actionnaire (2 administreurs sur 11), devant le fabricant américain de logiciels Microsoft.

MANQUE DE MOYENS FINANCIERS

Olivetti a adopté la même démarche lors de la cession, en janvier 1997, de ses ordinateurs personnels à la holding Piedmont, du financier américain Edward Gottesman, basée à Londres. Olivetti a conservé 12 % du capital de cette activité, dont les pertes étaient l'une des principales causes de ses difficultés financières.

Reste maintenant à savoir combien de temps Olivetti pourra demeurer maître de sa destinée dans les services téléphoniques, métier dont la direction du groupe entend faire la base du renouveau. Car, par manque de moyens financiers, la firme d'Ivrea a, ici aussi, mis en place un système de holding. Le groupe dispose encore du contrôle majoritaire sur ses deux filiales : Omnitel, numéro deux du téléphone mobile en Italie, et Infostrada, qui va concurrencer l'opérateur historique Telecom Italia dans la téléphonie fixe, ouverte à la concurrence début 1988.

Mais le partenaire choisi par Olivetti pour cette nouvelle aventure, le groupe allemand Mannesmann, a les dents longues. Et des moyens financiers importants Aujourd'hui, il ne contrôle que 25 % du holding qui coiffe Omnitel et Infostrada. Mais il est prévu que cette part montera à 49,9 %.

Et Mannesmann, qui a participé a la récente augmentation de capital d'Olivetti, négocie le rachat des 4,3 % encore détenus dans le groupe italien par Carlo De Benedetti, son ancien PDG. L'avenir d'Olivetti pourrait donc, à moyen terme, se conjuguer à l'allemande.

Philippe Le Cœur

Paribas clôt le dossier Ciments français

SIX ANS APRÈS la date prévue, Paribas va clore le dossier Ciments français. Paribas Affaires industrielles, la filiale de participations du groupe financier, et Italcementi ont annoncé, lundi 2 mars, la conclusion d'un accord sur la cession du reliquat de la participation de Paribas dans Ciments français au groupe italien, pour un montant de 2,45 milliards de francs. Italcementi, qui possède déjà 31 % de Ciments français, va racheter les 18,6 % que Paribas détenait en direct dans le cimentier français ainsi que sa participation de 33 % dans une holding intermédiaire, Cetap, qui contrôlait 13,8 % du capital.

Cette cession intervient alors que Ciments français, après de longues années de pertes, connaît un net redressement. Le groupe cimentier a annoncé, le 18 février, pour l'exercice 1997 un doublement de son résultat net à 615 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 13 milliards.

UNE AFFAIRE EMPOISONNÉE

En Bourse, le cours de l'action a enregistré une hausse de 37,6 % depuis janvier et terminait lundi à 317,90 francs. La transaction négociée entre Italcementi et Paribas, toutefois, semble avoir été réalisée à un prix inférieur à celui du marché, autour de 275 francs. Paribas se refuse à dire s'il réalise ou non une plus-value sur cette cession.

L'essentiel pour le groupe est de fermer ce dossier, qui lui a empoisonné la vie pendant six ans. En avril 1992, Paribas annonçait la cession de 55 % de sa filiale Ciments français à Italcementi pour un montant de 6,6 milliards. Quelques mois après, alors que le patron de Ciments français, Pierre Conso, était remercié, la nouvelle direction découvrait la réalité des comptes : des engagements financiers occultes d'au moins de 2 milliards de francs avaient été pris par les anciens dirigeants, entraînant une perte comptable de 735 millions pour l'exercice 1992.

S'estimant floué, Italcementi demanda un rabais de 500 millions sur la vente, puis une seconde indemnité de 325 millions. Paribas devait aussi se porter garant de l'augmentation de capital de 5 milliards destinée à renflouer Ciments français et rester actionnaire. Dans le même temps, une action judiciaire a été engagée contre les principaux dirigeants de Ciments français et de Paribas pour faux bilan. André Levy-Lang, président du directoire, est toujours mis en examen dans le cadre de cette procédure.

Martine Orange

Le conflit se durcit chez Rail Restauration

LA GRÈVE menée depuis six jours par une partie des quelque 1 200 salariés de Rail Restauration (ex-Servair) s'est élargie, selon des sources syndicales, à d'autres personnels de la filière de la restauration ferroviaire, gérée pour l'essentiel par Wagons-Lits (filiale du groupe Accor). Une réunion, lundi 2 mars, entre la direction et les syndicats FO, CGT et CFDT, qui demandent le *« maintien intégral des avantages acquis inscrits dans la convention collective de branche »* signée par Wagons-Lits, n'a pas abouti.

La direction de Wagons-Lits souhaite *« dépoussiérer »* certains accords et certaines dispositions, en particulier sur le temps de travail.

Industriels et distributeurs prennent leurs marques à la campagne

Marketing. Danone, Carrefour et Auchan, nouveaux venus au Salon de l'agriculture, veulent enrôler les producteurs dans leur croisade pour la santé alimentaire

RAREMENT les agriculteurs auront été aussi courtisés. Danone, le numéro un français de l'industrie agroalimentaire, a, pour la première fois cette année, installé un stand au Salon international de l'agriculture (SIA, qui se déroule jusqu'au 8 mars à Paris), *« au milieu des vaches laitières »*, précise la brochure distribuée aux visiteurs.

A deux pas de là, dans le même hall, Auchan et Carrefour, les deux premières enseignes françaises d'hypermarchés, sont également présentes, respectivement pour la deuxième et troisième année consécutives. La coïncidence n'est pas fortuite. Industriels et distributeurs sont engagés depuis des mois dans une course de vitesse pour fidéliser, sinon contrôler, les filières d'approvisionnement.

Auchan et Carrefour profiteront chacun du Salon pour signer en grande pompe des accords de coopération avec des institutions comme l'INRA (Institut national de recherche agronomique) ou les chambres d'agriculture. *« Nous entrons enfin dans une ère de relation dépassionnée et constructive avec le monde agricole »*, se félicite Alain Gagne, directeur des produits frais d'Auchan. L'enjeu de ce virage est triple : qualitatif, industriel, marketing.

En ces temps de vache folle et d'organismes génétiquement modifiés (OGM), les trois acteurs de la filière agroalimentaire – producteur, transformateur, distributeur – cherchent à rassurer le consommateur sur l'origine et la qualité des produits qu'il mange. Depuis la crise de la vache folle, le nouveau barbarisme à la mode est la *« traçabilité »* des aliments, c'est-à-dire leur suivi depuis la création de la matière première jusqu'à l'assiette du consommateur.

Carrefour annonce la constitution, sous son label « filière qualité Carrefour », de cinquante-huit filières, *nationales ou régionales*, dans toutes sortes de domaines : des « cucurbitacées bio » du centre de la France à la crevette de Nouvelle-Calédonie, de la fraise de Pornic à la truite des Pyrénées. Mais c'est surtout dans la viande que le numéro un de l'hypermarché a bien verrouillé son système : avec ses labels « race normande », « porc saveur », « agneau saveur » ou « veau saveur », Carrefour assure, via ses filières, de 80 à 100 % de ses approvisionnements, affirme Chantal Jacquet, responsable des produits frais.

« Charles Gervais au siècle dernier avait déjà installé ses usines à la campagne », souligne Georges Casala, directeur général de Danone France. Le groupe a acheté en 1997, en France, quelque 800 millions de litres de lait à 5 500 éleveurs de vaches laitières, *« dont certains nous sont fidèles depuis quatre générations »*, affirme M. Casala. Danone a mis sur pied, pour fidéliser ces éleveurs, des programmes d'aides à l'installation des jeunes, des primes à la qualité, des aides à l'investissement. En échange, il exige de ses fournisseurs une transparence totale des procédés… et des coûts. Auchan, lui, vient tout juste de nommer un « monsieur filières », en la personne de Pierre Frisch, chargé de recenser toutes les initiatives prises en ce sens au sein du groupe, très décentralisé, et de *« faire profiter les uns et les autres du savoir-faire qu'ils ont acquis séparément »*, explique-t-il.

Ces grandes manœuvres cachent un enjeu commercial majeur. L'affichage par les industriels et les distributeurs de leurs « bonnes relations » avec les agriculteurs participe d'une tendance de fond qui est en train de submerger l'ensemble du secteur de l'alimentaire : l'avènement d'un discours « santé », dont le retour à des produits plus authentiques est une composante essentielle. Carrefour et Auchan mettent en avant, au SIA, les *lignes de produits « bio »* issues de leurs filières, qui sont autant de pierres dans le jardin des industriels de l'alimentaire. *Ce concept sort de son ghetto pour devenir une véritable offre alternative à la consommation classique.* Paradoxe suprême, des industriels du bio commencent à émerger, comme la société La Vie, créée en juin 1995 par Victor Scherrer, un ancien du groupe GrandMet, qui est aussi président de l'Association nationale des industries alimentaires (ANIA). *« Nous avons introduit la modernité et la qualité dans ce domaine »*, estime M. Scherrer. *« La grande distribution a besoin de nouveaux segments générateurs d'image et de trafic*, explique-t-il. *Nous pouvons même faire des frites surgelées bio ! »*

MODE AGAÇANTE

Cette mode agace quelque peu les dirigeants de Danone, plutôt engagés dans la voie des « alicaments », ces aliments-médicaments à effet thérapeutique (*Le Monde* du 15 juin 1997). Après avoir lancé, voici dix ans, son yaourt Bio, au bifidus actif, le groupe a dû récemment préciser sur l'emballage que ce produit, *malgré son nom*, n'est pas fabriqué selon les critères officiels de l'agriculture biologique (AB)… *« Nos produits laitiers frais sont réalisés à partir de lait tout aussi biologique que les produits qui se prétendent tels parce qu'ils ont le label AB »*, indique M. Casala. Danone reste cependant à l'affût, pour ne pas rater le train du bio s'il se confirme que c'est une tendance durable. Le groupe alimentaire a racheté récemment une petite société spécialisée, Biovivre. *« Nous restons avant tout des commerçants »*, conclut M. Casala.

Pascal Galinier

Les bacilles de Danone

Danone va-t-il se transformer subrepticement en laboratoire pharmaceutique ? Le géant du yaourt veut investir le créneau des « alicaments ». Le groupe, qui a rebaptisé « division santé » sa branche de produits laitiers frais, souligne qu'*« il y a longtemps que l'on connaît les vertus thérapeutiques du yaourt pour l'intestin »*. La nouveauté, c'est que les marques n'hésitent plus à communiquer sur cet aspect du produit. *« Le nouveau geste santé du matin »*, affirme la publicité pour Actimel, le dernier-né de Danone. Ce yaourt à boire, contenant un lactobacille, L-Caséi, est vendu par emballage de six « doses » de 62,5 millilitres – une pour chaque jour ouvrable de la semaine – comme un traitement préventif. Danone affirme avoir ainsi *« des dizaines de nouveaux ferments au stade de l'étude clinique »*. Outre-Atlantique, Kellogg's s'est fait taper sur les doigts par l'administration pour avoir affirmé un peu vite que certaines de ses céréales prévenaient le cancer du côlon…

L'emploi salarié prend désormais des formes multiples

Le travail indépendant régresse

CHAQUE MOIS, *l'intérim* bat de nouveaux records et trois embauches sur quatre sont à durée déterminée. *Du coup, beaucoup pronostiquent une « révolution du travail » caractérisée*, entre autres, par la fin du salariat et l'essor du travail indépendant.

EXPERTISE

Pour en avoir le coeur net, la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) du ministère de l'emploi a commandé à Marie-Laure Morin, chercheur au Lirhe, laboratoire associé au CNRS, d'étudier les différentes formes que prenaient les prestations de travail dans les activités de service. Première conclusion : malgré l'explosion des activités de services et la diminution de la taille moyenne des entreprises, les non-salariés restent extrêmement minoritaires. L'emploi non salarié est même passé de 3 671 000 à 3 014 000 entre 1983 et 1995, une diminution qui est le fait des indépendants et des aides familiaux. *« On ne peut pas dire sans précaution que l'évolution vers le "moi S.A." repose sur une nette évidence statistique. Il y a certes une diminution de la taille des entreprises par la multiplication du nombre de petites entreprises, mais on n'assiste pas à une explosion du travail indépendant »*, note le chercheur.

En revanche, l'étude de quatre secteurs d'activités (le marchandisage, les services informatiques, les activités comptables et les organismes de formation) en Midi-Pyrénées, indique que l'on n'assiste pas au passage du statut de salarié à celui d'indépendant mais que *« c'est le contenu des catégories qui a changé, même si les dénominations sont restées les mêmes »*. Un travailleur indépendant qui a un contrat de cinq ans avec une société sera classé dans la même catégorie que celui qui réalise des dépannages ponctuels chez divers clients alors qu'à l'évidence leurs prestations ne sont pas de même nature.

Cette étude, qui n'a pas encore été diffusée, montre surtout qu'entre le salarié et le travailleur indépendant de multiples formes de contrats apparaissent. Dans la grande distribution, des fournisseurs emploient des marchandiseurs chargés du suivi des stocks et de la mise en rayon dans les grandes surfaces. Généralement cette prestation de travail est une annexe au contrat commercial passé entre le fournisseur et le distributeur. Payé par le fournisseur (les contrats varient entre 1 et 100 heures par mois), le marchandiseur est en fait recruté par le chef de rayon du client qui est son responsable hiérarchique. Il n'a aucun contact avec son employeur même au moment du recrutement.

Autre cas de figure apparemment peu orthodoxe : les sociétés de portage. Un cadre licencié, bénéficiant du chômage trouve une mission à accomplir pour une entreprise. Celle-ci ne veut pas l'embaucher et il ne souhaite pas créer son entreprise, ce qui lui ferait perdre son assurance-chômage. Il peut alors adhérer à une *société de portage* qui passe un contrat commercial avec une rémunération négociée entre le cadre et le client. La société convertit alors le contrat d'entreprise en contrat de travail pour une rémunération équivalente déduction faite des frais de gestion (environ 12 %) et des charges sociales.

CARACTÉRISTIQUES FLOUES

Au terme de sa recherche, Mme Morin montre que les deux caractéristiques qui, *a priori*, distinguent le salariat du travail indépendant (organisation du travail et risque de la prestation) sont beaucoup plus floues qu'on l'imagine. Il y a *« souvent plus un continuum de situations que des ruptures tranchées »* note-t-elle. C'est pourquoi Mme Morin estime que *« l'évolution des formes contemporaines de travail implique de traiter du statut du travail, c'est-à-dire de l'état professionnel des personnes au moins pour partie, indépendamment de la nature des relations du travail »* et que *« le droit du travail ne peut pas demeurer celui du seul travail salarié »*. De même, ces évolutions devraient amener à revoir notre système de protection sociale. Lier l'accès au régime de protection sociale, y compris l'assurance-chômage, à la qualification du contrat revient à exclure des travailleurs qui ne sont pas salariés. C'est d'ailleurs souvent ce paramètre – la protection sociale – qui explique le choix du statut de l'emploi exercé.

Frédéric Lemaître

« Larry » Bossidy, un patron comme Wall Street les aime

LAWRENCE A. BOSSIDY, soixante-trois ans, est l'un de ces patrons dont les magazines économiques américains, comme *Forbes* ou *Fortune*, adorent décortiquer les recettes de management. Star de Wall Street, ce colosse au physique à la John Wayne, père de neuf enfants, s'est offert le luxe de refuser des présidences aussi prestigieuses que celles d'IBM ou de Merck, avant d'accepter, en 1991, celle d'AlliedSignal, un conglomérat souvent présenté comme un General Electric en miniature. La comparaison tient aussi au parcours du « *boss* » : il a consacré trente-quatre ans de sa carrière au premier groupe industriel américain, dont sept comme bras droit du PDG, Jack Welch.

Le tandem, dit-on, fonctionnait à merveille, mais le grand chef, approximativement du même âge que son numéro deux – et une bonne tête et demie de moins que lui ! – n'était pas près de rentrer chez lui tailler ses rosiers. Pas question de lui succéder. Vint donc le temps pour « Larry » de couper le cordon et de se trouver une présidence. Ce fut AlliedSignal. Equipement automobile et aéronautique, fibres et polymères, matériaux destinés à l'électronique : au total, 14,5 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 1997 (environ 87 milliards de francs), et un bénéfice net de 1,17 milliard de dollars. Et surtout un cours de Bourse qui monte, qui monte depuis l'arrivée de M. Bossidy. Le titre a pris 396,3 % en six ans, quand l'indice Dow Jones progressait de 144,8 %.

C'est précisément quand le titre AlliedSignal s'étiolait que ce patron à poigne a été recruté, avec l'un des plus gros salaires de PDG aux Etats-Unis et un impressionnant paquet de stock-options. Contrepartie : à la moindre déception – comme en octobre avec un résultat trimestriel moins bon que prévu –, l'action plonge, et Wall Street s'affole.

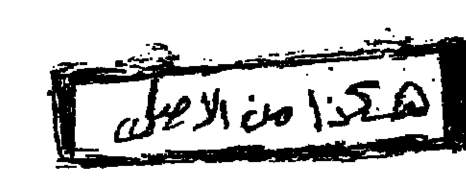
Ses premiers pas dans le *business*, Larry Bossidy les a faits dans le commerce de chaussures de son père, à Pittsfield (Massachusetts), où il est né. Sa méthode, il l'a apprise à la Colgate University et rodée à l'ombre de Jack Welch : cession d'activités peu rentables, fermetures d'usines, dégraissage des services administratifs, économies sur les achats de fournitures ou sur les budgets de développement. Classique mais toujours efficace.

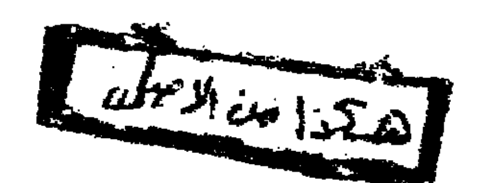
« Alors comme ça, vous, les Français, vous allez vraiment adopter la semaine de 35 heures ? » De passage à Paris pour faire ses civilités à quelques clients et fournisseurs, M. Bossidy apostrophe ses interlocuteurs. Mi-moqueur, mi-incrédule, il évacue vite le problème : *« De toute façon, je n'ai pas de gros projets d'investissements en France. Les coûts y sont élevés. »* AlliedSignal y possède plusieurs usines, en Lorraine et dans les Vosges, ainsi que dans plusieurs autres pays d'Europe, où le groupe emploie 11 500 salariés sur un effectif mondial de 76 000.

Désormais, c'est en Europe centrale ou dans des pays en développement,comme l'Inde, qu'il compte créer de nouvelles usines. Dans l'Union européenne, ce sont plutôt les entreprises à vendre qui l'intéressent. *« Je veux faire autant d'acquisitions que possible cette année »*, annonce-t-il. Certains doutent du maintien d'AlliedSignal dans l'équipement automobile ? Haussement d'épaules. *« Il y aura des affaires à vendre dans ce secteur dans les deux ans qui viennent »*, répond-il.

Il y a un peu plus d'un an, AlliedSignal s'était montré intéressé par le français Valeo, également convoité par TRW. Survint un chevalier blanc nommé Ernest-Antoine Seillière, PDG de la CGIP – et désormais président du CNPF –, qui fit ce qu'il fallait pour ne pas laisser filer ce joyau industriel dans des mains américaines. Mais de Noël Goutard, dont les méthodes à la tête de Valeo n'ont rien à envier à celles des Américains, M. Bossidy continue à dire *« mon ami Noël »*, une lueur malicieuse dans les yeux.

Anne-Marie Rocco





L'INA recentre ses recherches sur l'archivage des images de télévision

Après une période marquée par les images de synthèse, l'Institut national de l'audiovisuel revient à son métier de base. Le Salon Imagina, du 4 au 6 mars, commencera à refléter cette orientation qui privilégie les nouvelles techniques d'indexation par le contenu

BERNARD STIEGLER, directeur général adjoint de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) depuis dix-huit mois, s'engage dans une refonte en profondeur de la politique de recherche dont il a la charge. Professeur de philosophie et directeur de recherche en technologies cognitives, il amorce un virage important après les années marquées par Philippe Quéau, aujourd'hui directeur de la division de l'information et de l'informatique de l'Unesco. L'INA avait alors fortement investi, avec succès, dans la stimulation de l'activité française en images de synthèse.

Imagina, la manifestation dont la dix-septième édition se tient à Monaco du mercredi 4 au vendredi 6 mars, a servi de vitrine à cette démarche. Au fil des années, elle est devenue le lieu privilégié des rencontres internationales entre créateurs de « nouvelles images ». L'expression désigne essentiellement le fruit du travail sur ordinateur qui alimente les jeux vidéo, mais également les effets spéciaux du cinéma. Temple incontesté de ces créations artificielles, Imagina accordera, cette année encore, une large place à la simulation et autres productions numériques. Mais la vidéo et, en particulier, la télévision effectuent un retour en force.

L'une des premières conférences sera ainsi consacrée aux « Moteurs de recherche vidéo sur Internet ». Le réseau mondial offre en effet un champ privilégié d'application des méthodes d'indexation. Déjà efficaces sur le texte, les logiciels appelés « moteurs de recherche » ne travaillent pas encore directement sur le son ou les images. Or le foisonnement de documents multimédias va rendre cette fonction de plus en plus indispensable pour que les richesses de la Toile ne deviennent pas inexploitables. Par chance, si le numérique engendre cette profusion chaotique, il permet également d'y mettre de l'ordre. Les techniques de compression (norme MPEG), conçues à l'origine pour limiter le volume des données et faciliter leur diffusion sur les réseaux, ont développé des méthodes d'analyse d'image qui vont bouleverser les travaux d'archivage.

UNE GRAMMAIRE DES IMAGES

« Dans le domaine de la vidéo, de la photographie et du cinéma, l'analyse d'images permet déjà de reconnaître les ruptures de plans, des mouvements de caméra et même des objets », indique Bernard Stiegler. L'enjeu de ces travaux n'est autre que *« l'indexation par le contenu »*. Pour l'INA, centre de documentation industrielle reconnu dans le monde entier, de telles technologies sont évidemment stratégiques. Elles déterminent son avenir dans le contexte de la mutation de la télévision, son principal client, vers le numérique.

Les programmes de pointe en matière de compression des données (MPEG 7) travaillent sur l'édition d'une véritable grammaire des images. A terme, une convention internationale devrait définir des « objets » audiovisuels tels que, par exemple, un journal télévisé. Et cela en tenant compte des différentes durées et des variations de forme d'un pays à l'autre. C'est dire l'ambition du projet.

Il s'agit d'identifier les canons régissant les différentes formes de traitement utilisées par la télévision ou le cinéma. Ces règles seront exploitées pour la recherche automatique de séquences sans avoir recours à une indexation préalable par le texte. En d'autres termes, il sera possible de retrouver, au milieu de l'énorme masse des archives, toutes les images appartenant à des journaux télévisés sans avoir recours à un étiquetage préalable de chaque séquence.

Aujourd'hui, l'INA gère un stock de 700 000 heures de programmes. Pour alimenter les chaînes de télévision, les deux cents spécialistes de l'institut produisent des notices documentaires sur toutes les nouvelles productions. *« Il a fallu vingt-cinq ans pour définir la méthode d'une telle indexation »*, note Bernard Stiegler. Des feuilletons aux journaux télévisés en passant par les documentaires, tout doit être décrit avec précision sur des notices couvrant parfois plusieurs pages pour une seule émission.

PROGRAMMES TV À LA DEMANDE

Les délais d'obtention des documents descendent rarement en dessous de deux semaines. Souvent, une restauration est nécessaire sur des archives pouvant avoir quarante ans d'âge et plus. Le fonds de l'Ina remonte jusqu'à des émissions de radio des années 20. *« L'analogique impose une dissociation entre le support et sa documentation »*, souligne Bernard Stiegler. Cela signifie que la bande magnétique et la fiche électronique descriptive restent des éléments distincts. *« Avec le numérique, tout est différent*, ajoute-t-il. *Les informations peuvent être directement intégrées au document original sur ce que j'appelle la "piste documentaire". »*

Il s'agit là d'une étape intermédiaire. En attendant les méthodes de recherche automatique, des mots clés accompagnent les plans et les séquences. Ils permettent déjà un accès direct à l'image qui fait gagner un temps précieux. Combinés à la détection automatique des ruptures de plan, ce système hybride fournit une sorte de « planche contact » de chaque émission. On y trouve les premières images de chaque plan avec la mention de leur durée. Au cours de la recherche elle-même, des repères sont ajoutés afin de sélectionner les séquences pertinentes.

Ensuite, ces techniques de *« délinéarisation et discrétisation du contenu »* identifieront les images par l'analyse directe de leur contenu. Un outil qui deviendra essentiel si les services de programmes télévisés à la demande, par opposition à la diffusion horaire pratiquée aujourd'hui, se développent. Bernard Stiegler fait ce pari. Tandis qu'Internet rendra les documents mondialement accessibles, l'INA pourrait, grâce au volume et à la qualité de ses archives, jouer un rôle majeur sur le marché des images.

Michel Alberganti

Une fiabilité encore insuffisante

Pour retrouver les séquences vidéo mettant en scène Antoine Pinay, le chapeau rond qui l'a rendu populaire peut servir de critère d'analyse. Néanmoins, cette technologie balbutie encore. En croisant les informations sur les originalités vestimentaires, la silhouette, l'échantillon du tissu d'un vêtement, la forme du visage et d'une chevelure, ou encore des éléments de voix, véritables empreintes digitales sonores, les spécialistes parviennent à une fiabilité de 60 % à 80 %. Un résultat insuffisant pour une exploitation industrielle. A titre de comparaison, un système de reconnaissance automatique de caractères (OCR) est considéré comme efficace avec un taux d'erreurs de 0,2 % ou 0,3 %. Moins exigeante, l'image requiert néanmoins un affinage des méthodes de reconnaissance automatique d'objets.

Numérique intégral

Thème officiel de l'édition 1998 d'Imagina, le numérique intégral désigne, pour Bernard Stiegler, la *« révolution qui affecte toutes les fonctions de l'audiovisuel »*. Des caméras de prise de vues à la réception des bouquets numériques, en passant par le montage, les régies et la diffusion, plus aucune étape de la production n'échappe à la vague numérique. Parallèlement, la combinaison de la compression d'image et du développement d'Internet contribue à la multiplication du nombre de programmes. Jusqu'au moment où les moteurs de recherche audiovisuels deviendront aussi indispensables aux téléspectateurs qu'aux internautes.

Or ces outils sont très proches de ceux dont l'INA (Institut national de l'audiovisuel) a besoin pour améliorer l'efficacité de ses recherches documentaires. Une homogénéisation des moyens utilisés par les producteurs, les archivistes et les consommateurs se profile donc. Plus question, dans ces conditions, de concevoir la télévision comme un moyen de diffusion de programmes à l'intérieur d'une grille horaire. Les chaînes devront évoluer vers une fonction de banque de données audiovisuelles. C'est dire la profondeur de la mutation qui se prépare.

L'audience de la presse magazine a fléchi en 1997

L'AUDIENCE des magazines a baissé de 0,9 % en 1997, par rapport à 1996, pour la première fois depuis quatre ans. Si plus de 44 millions de Français lisent des magazines, ils sont 34,5 millions à lire une revue tous les jours contre 35,2 millions en 1996, selon l'AEPM (Audiences études sur la presse magazine). Cette baisse d'un secteur florissant de la presse française est notamment marquée par une érosion des plus gros tirages de la presse, dans les magazines de télévision et la presse féminine.

La presse de télévision, à laquelle appartiennent quatre des hebdomadaires les plus lus, compte 61,5 millions de lecteurs. Les deux magazines les plus lus : *TV Magazine*, le supplément du groupe Hersant (12,637 millions de lecteurs) et *Télé 7 jours* (10,572 millions), ont chacun perdu, en deux ans, près de 1 million de lecteurs. Des journaux comme *Télé Star* (7,093 millions), *Télé Z* (7,611 millions) ou *Télé Poche* (5,877 millions) perdent eux aussi du terrain. Cet essoufflement de l'audience montre bien que ce secteur phare de la presse magazine est à l'aube d'un profond renouvellement – avec l'essor de la télévision numérique – dont témoignent les lancements de *Télépratique* et de *Télémax* (*Le Monde* du 3 mars) et les bons résultats de *Télécâble satellite hebdo* (2,113 millions).

La presse féminine affiche elle aussi un léger déclin, chez les titres haut de gamme comme chez les plus populaires. Les hebdomadaires *Femme actuelle* et *Voici* baissent très légèrement ; la chute est plus accentuée pour *Elle* ou *Maxi*. Les mensuels *Avantages, Biba, Marie-Claire, Marie-France, Modes et travaux, Vogue* sont aussi en baisse. La baisse est plus sévère encore pour l'un des premiers mensuels du marché, *Prima* : 4,753 millions de lecteurs contre 5,110 millions en 1996. dernier.

Du côté des newsmagazines, *Le Nouvel Observateur* creuse l'écart avec *L'Express* : 2,760 millions de lecteurs contre 2,461 millions, alors que les deux titres étaient à égalité en 1995. *Le Point* reste stable avec 1,8 million de lecteurs, tandis que *L'Evénement du jeudi* reflue légèrement (1,274 millions). L'hebdomadaire phare du groupe Hachette, *Paris-Match* perd aussi du terrain (4,783 millions), tandis que *VSD* redresse légèrement la tête (2,295 millions). *Courrier international* fait une percée spectaculaire, passant de 529 000 à 672 000 lecteurs. Parmi les chutes significatives, signalons enfin *Ça m'intéresse, Lire, Max, Réponse à tout, Réponse à tout-Santé* et *Vital*.

Alain Salles

TV Carton jaune est condamnée en appel à verser des réparations à Bernard Volker

UN ARRÊT de la cour d'appel de Paris du 24 février a condamné l'association TV Carton jaune à payer à Bernard Volker la somme de 50 000 francs de dommages et intérêts ainsi que 10 000 francs de frais de justice. L'association TV Carton jaune avait accusé le journaliste de TF 1 d'avoir diffusé une information *« erronée »* selon laquelle un obus ayant tué 68 personnes sur le marché de Sarajevo, le 5 février 1994, avait été tiré des lignes bosniaques et non serbes. Le tribunal de grande instance de Paris avait déjà condamné TV Carton jaune en novembre 1995, mais les deux parties s'étaient pourvues en appel. La cour d'appel a statué que l'association n'apportait aucune preuve de ses allégations et portait atteinte à la réputation du journaliste.

Le groupe AB reprendrait RTL 9

Selon *Le Figaro* du 3 mars, le groupe AB de Claude Berda reprendrait la chaîne RTL 9 à la CLT-UFA. Pour le PDG de RTL 9, Christophe Chevrier, *« il y a des discussions avec le groupe AB, comme avec d'autres groupes, mais rien n'est fait »*. Le premier groupe audiovisuel européen est engagé dans une phase de cession d'actifs pour faire face au surcoût de ses investissements dans la télévision numérique (*Le Monde* du 28 février). La chaîne avait réduit à la fin de 1997 ses effectifs de près de la moitié, pour se concentrer sur la fiction.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : le groupe britannique Pearson cède ses éditions juridiques et techniques** au canadien Thomson pour 70 millions de livres (700 millions de francs). Cette cession, indique un communiqué publié lundi 2 mars, *« s'inscrit dans notre stratégie consistant à créer un groupe d'informations économiques aux liens plus serrés, bénéficiant de la force de la marque* Financial Times *»*.

■ **L'hebdomadaire *Témoignagne chrétien* renouvelle sa formule**, jeudi 5 mars. Le journal est désormais divisé en deux cahiers, l'un de douze pages réservé à l'actualité, l'autre de neuf pages *« consacré à l'action et au débat »*. Ce journal, issu de la Résistance et diffusé à 25 000 exemplaires, reste dans une situation financière fragile. *« Notre pari*, déclare le directeur, Bernard Ginisty, *est d'essayer d'intéresser une nouvelle génération »* afin de gagner 5 000 à 10 000 abonnés.

L'AFP va illustrer ses dépêches avec des images de synthèse animées

EXPLIQUER toujours mieux. Ce qui pourrait être la devise de l'Agence France-Presse (AFP) trouve une nouvelle occasion de s'exprimer à travers le projet lancé il y a deux ans par Michel Leroy, chef du service 3D. Les photos, le son et l'infographie sont déjà venus compléter le texte des dépêches au fil des besoins des clients (presse écrite, radios et télévisions). Aujourd'hui, l'AFP ajoute une nouvelle corde à son arc en exploitant les derniers progrès de l'informatique.

« Nous devons proposer aux chaînes de télévision une illustration plus explicative que l'infographie », explique Michel Leroy. D'où son pari d'associer des séquences réalisées en images de synthèse animées en trois dimensions aux informations recueillies par les centaines de journalistes de l'agence travaillant dans le monde entier. *« Notre première maquette durait vingt secondes et montrait un avion Tornado passant sous les radars. »* Un an d'études, 2 millions de francs financés par le programme européen Info 2000 et des partenaires comme Fleximage, Alias Wavefront ou TV5 ont été nécessaires. Une étude de marché et une analyse juridique et éditoriale ont confirmé l'originalité de la démarche, qui reste unique au monde. *« Mais il fallait aller vite pour garder notre avance »*, note Michel Leroy. En juin 1997, l'AFP décidait officiellement de se lancer dans l'aventure. Imagina sera l'occasion d'annoncer l'ouverture du service pour le mois d'avril.

LE SOUCI DE L'EXACTITUDE

En exploitation commerciale, la course contre la montre constituera la principale difficulté de l'entreprise. Il s'agira de produire presque en temps réel une séquence animée originale à la fois pédagogique, rigoureuse et, si possible, spectaculaire. Mission impossible ? En 1999, Michel Leroy devra proposer un sujet illustré par jour. *« Steven Spielberg passe des mois sur le même thème*, remarque-t-il. *A l'inverse, il nous faudra avoir une idée par jour, ce qui est énorme. »* Au mois d'avril, l'équipe de Michel Leroy comptera six personnes qui réaliseront trois sujets par semaine. Déjà, deux journalistes et un technicien rodent leur nouveau métier : la création d'images d'actualité.

L'image de synthèse ne se substitue pas aux autres médias. Son utilité vient de son aptitude à révéler l'invisible, à expliciter le complexe ou à visualiser l'imperceptible. Lors de l'explosion de la première Ariane 5, par exemple, il était possible de matérialiser la trajectoire normale de la fusée et celle qui a conduit à sa perte.

Les informations économiques se prêtent aussi à une animation qui peut durer de trente secondes à une minute. Le travail sur la composition du groupe LVMH fait ainsi partie des exercices de l'équipe de Michel Leroy. L'animation est utilisée pour montrer l'évolution de la stratégie de l'entreprise au cours du temps.

Pour les événements d'actualité, la création d'images se heurte à une difficulté qu'ignorent souvent les concepteurs de jeux vidéo ou d'effets spéciaux : l'exactitude. Pour reconstituer visuellement un accident de voiture, la couleur de l'automobile, les éléments du décor réel ou la situation géographique précise du lieu sont essentiels. Même si certains détails peuvent paraître secondaires au journaliste qui rédige la dépêche, l'information de base devra tenir compte des besoins spécifiques de l'image de synthèse.

Grâce à la base de données graphiques que l'AFP va progressivement se constituer, le délai de création des images virtuelles pourra être réduit considérablement. On verra alors ces séquences virtuelles précéder parfois les reportages en vidéo « réelle ». Travaillant pour de multiples clients, l'agence espère mieux rentabiliser sa production. De ce fait, ses moyens techniques pourront s'enrichir de fonctions automatisées permettant de gagner du temps. L'informatique en trois dimensions autorise une personnalisation des séquences en faisant, par exemple, varier les angles de la prise de vues virtuelle. A terme, le développement de la presse sur Internet pourrait ouvrir de nouveaux débouchés. La vidéo de synthèse se sentira en effet particulièrement à l'aise dans le cyberespace.

M. A.

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **MATRA : le groupe construira la** deuxième ligne du métro toulousain *(lire page 16).*

● **ELF : la compagnie française et Sonangol,** société pétrolière nationale angolaise, ont annoncé, le 2 mars, une nouvelle découverte d'huile en mer profonde à deux cents kilomètres au nord-ouest de la capitale, Luanda.

● **ENERGY GROUP : l'américain Texas Utilities a relevé mardi 3 mars son offre** pour la prise de contrôle du britannique qui contrôle Eastern Electric, la plus importante compagnie de distribution d'électricité de Grande-Bretagne. Il propose 840 pence par action pour faire pièce à l'offre concurrente de 820 pence déposée par PacifiCorp. Les deux propositions valorisent Energy Group à plus de 4,3 milliards de livres (44 milliards de francs).

● **REPSOL : le groupe pétrolier espagnol veut réduire ses coûts d'exploitation** de 105,3 milliards de pesetas (4,2 milliards de francs) d'ici à 2002, a annoncé lundi 2 mars son président, Alfonso Cortina. Ce programme prévoit notamment la suppression de quelque 700 emplois sur 20 000 actuellement. Repsol a dégagé un bénéfice net consolidé (part du groupe) de 126,098 milliards de pesetas en 1997.

● **BERTRAND FAURE : le leader européen du siège automobile,** filiale d'ECIA (groupe PSA), vend Ratier-Figeac, sa filiale aéronautique, à l'américain Hamilton Standard.

● **DELL COMPUTER : le groupe américain** a annoncé, lundi 2 mars, la construction au Texas d'une usine qui fabriquera de gros ordinateurs (serveurs, stations de travail) et devrait créer 800 emplois.

● **TRANSGÈNE : la société strasbourgeoise de biotechnolgie,** filiale de BioMérieux, qui sera cotée prochainement à New York et Paris, a signé un accord de coopération avec la firme américaine Human Genome Sciences (HGSI), qui prendra 10 % du capital de Transgène.

FINANCE

● **GAN : l'assureur vend ses filiales UIS et UIC,** spécialisées dans l'immobilier, à GE Capital et Goldman Sachs *(lire page 17.)*

● **SWISS RÉ : le réassureur suisse** a annoncé, lundi 2 mars, qu'il allait faire passer de 9,6 % à 60,7 % sa participation dans le groupe hollandais NCM Holding NV, premier assureur crédit néerlandais, en rachetant les parts des groupes ABN Amro, ING et Delta-Lloyd. Le coût de la transaction valorise NCM à 2,26 milliards de francs.

● **ALLIANZ : l'assureur allemand a annoncé une augmentation de capital de 3 milliards de marks** (10 milliards de francs) le lundi 2 mars. Celle-ci est destinée à financer en partie son offre publique d'achat (OPA) sur les AGF, qui doit être close le 20 mars. Le coût total de l'achat de 51 % de l'assureur français atteint environ 30 milliards de francs.

SERVICES

● **OLIVETTI : le constructeur vend ses services informatiques** à Wang *(lire p. 17).*

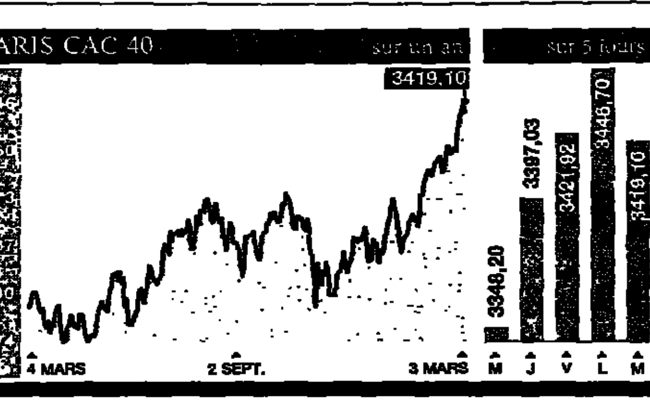
● **MICROSOFT : Bill Gates, le PDG du fabricant** américain de logiciels, a indiqué, lundi 2 mars, que le lancement du système d'exploitation Windows 98 se fera dans les temps, mi-1998. Mardi 3 mars dans l'après-midi, M. Gates devait témoigner devant la commission judiciaire du Sénat sur des questions de concurrence dans le marchés des logiciels.

RÉSULTATS

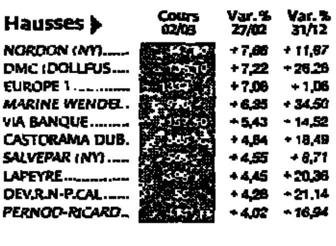
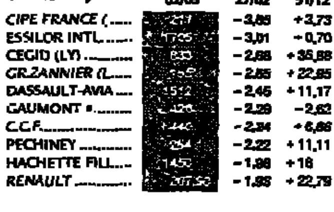
■ **HALIFAX : le groupe bancaire britannique,** ancienne mutuelle spécialisée dans les crédits immobiliers, a annoncé, mardi 3 mars, un bénéfice imposable de 1,631 milliard de livres (16,31 milliards de francs) en 1997, contre 928 millions de livres (9,28 milliards de francs) un an avant. Halifax, cotée à Londres depuis le 2 juin, a également annoncé un programme de rachat de ses propres actions de 1 milliard de livres au cours des douze prochains mois.

★ **Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». *www.lemonde.fr***

PARIS CAC 40



Principaux écarts au règlement mensuel

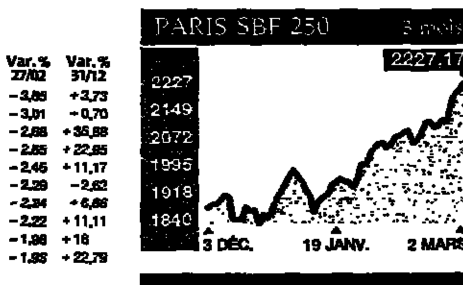
Hausses ▸	Cours 02/03	Var. % 27/02	Var. % 31/12
NORDON (NY)	[illegible]	+7,66	+11,67
DMC (DOLLFUS	[illegible]	+7,22	+26,26
EUROPE 1	[illegible]	+7,06	+1,06
MARINE WENDEL	[illegible]	+6,35	+34,50
VIA BANQUE	[illegible]	+5,43	+14,52
CASTORAMA DUB.	[illegible]	+4,84	+18,49
SALVEPAR (NY)	[illegible]	+4,55	+6,71
LAPEYRE	[illegible]	+4,45	+20,36
DEV.R.N-P.CAL.	[illegible]	+4,28	+21,14
PERNOD-RICARD	[illegible]	+4,02	+16,94

Baisses ▸	Cours 02/03	Var. % 27/02	Var. % 31/12
CIPE FRANCE (	[illegible]	−3,85	+3,73
ESSILOR INTL	[illegible]	−3,01	−0,70
CEGID (LY)	[illegible]	−2,88	+35,88
GR.ZANNIER (L	[illegible]	−2,85	+22,85
DASSAULT-AVIA	[illegible]	−2,45	+11,17
GAUMONT #	[illegible]	−2,29	−2,62
C.C.F.	[illegible]	−2,24	+6,86
PECHINEY	[illegible]	−2,22	+11,11
HACHETTE FILL.	[illegible]	−1,98	+18
RENAULT	[illegible]	−1,88	+22,79

Indices boursiers

Europe 12h30 ▸	Cours 03/03	Var. % 02/03	Var. % 31/12

Monde ▸	Cours 02/03	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DI	8550,45	0,06	8,12
- SP 500	[illegible]	−0,16	7,96
- NASDAQ	[illegible]	−0,68	11,98
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	−0,38	−0,51
JOHANNESBURG	[illegible]	0,15	12,59
MEXICO BOLSA	[illegible]	1,57	−7,25
SANTIAGO IPSA	[illegible]	1,68	−11,37
SAO PAULO BOU.	[illegible]	2,60	6,35
TORONTO FSE L.	[illegible]	0,29	6,17
ASIE 10h15	**03/03**	**02/03**	**31/12**
BANGKOK SET	[illegible]	−0,15	54,87
HONGKONG H.	[illegible]	0,94	6,65
SÉOUL	[illegible]	−0,71	58,38
SINGAPOUR ST.	[illegible]	−1,10	4,12
SYDNEY ALL O.	[illegible]	−0,60	2,60
TOKYO NIKKEI	17168,33	−0,56	12,51



NEW YORK Dow Jones 3 mois — 8550,45

LONDRES FT100 3 mois — 5828,60

FRANCFORT DAX 30 3 mois — 4736,74

TOKYO Nikkei 3 mois — 17168,33

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

APRÈS quinze records depuis le début de l'année et quatre consécutifs ces dernières séances, la Bourse de Paris soufflait un peu, *mardi 3 mars, dans un marché actif.* En repli de 0,05 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait peu après la mi-journée une perte de 0,97 % à 3 413,19 points.

La veille, les valeurs françaises avaient gagné 0,72 % pour atteindre le niveau record de 3 446,70 points à la clôture. En cours de séance l'indice CAC 40 avait même atteint au plus haut 3 472,90 points.

Ces prises de bénéfice ne devraient pas remettre en cause le mouvement de hausse des marchés financiers qui bénéficient d'une conjoncture exceptionnelle avec des taux d'intérêt historiquement bas, *une croissance qui s'accélère,* un dollar fort et des résultats de sociétés très encourageants.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a éprouvé le besoin de souffler mardi 3 mars. L'indice Nikkei a terminé en baisse de 0,60 %, à 17 168,33 points. *La volonté du gouvernement* de consacrer 30 000 milliards de yens à la stabilisation du système financier nippon a rassuré le marché.

Les autorités s'emploient à soutenir le marché jusqu'à la fin de l'année boursière *(le 31 mars).* Cela explique pourquoi l'indice se maintient au-dessus des 17 000 points.

FRANCFORT

MARDI 3 mars, à l'ouverture des transactions électroniques sur le système Xetra, la Bourse allemande a reculé de 0,51 %, à *4 757,30 points. La veille, sur le* même système, l'indice Dax avait atteint un nouveau record à plus de 4 780 points.

LONDRES

AGITÉE par les opérations de fusions-acquisitions, la Bourse de Londres *s'est adjugée* un nouveau record historique à 5 820,60 points (+ 0,92 %), lundi 2 mars. Ce jour-là, le groupe américain Texas Utilities a offert 810 pence par action Energy Group.

Mardi 3 mars avant l'ouverture de la Bourse, un concurrent PacifiCorp a surenchéri en proposant 820 pence. *Les opérateurs attendent* avec impatience une autre bataille boursière qui devrait opposer les deux laboratoires pharmaceutiques Glaxo et SmithKline. Pour avaler ce dernier, Glaxo doit débourser au moins 420 milliards de francs

NEW YORK

LUNDI 2 mars, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes est parvenu à inscrire un nouveau record à 8 550,45 points, en légère hausse de 0,06 %.

Valeur du jour : spéculation sur la privatisation du Lyonnais

APRÈS avoir gagné 11 % vendredi 27 février, le certificat d'investissement du Crédit lyonnais a de nouveau progressé de 3,9 % lundi 2 mars. En clôture, il s'inscrivait à son plus haut depuis plus de trois ans à 462,50 francs. Depuis le début de l'année, le titre a gagné près de 50 %. *Les engagements du Crédit* lyonnais en Asie semblent oubliés. Et surtout, la motivation et le nombre des candidats au rachat du CIC ajoutés aux perspectives de restructuration du secteur bancaire français rendent la banque publique beaucoup plus attrayante aux yeux des investisseurs avant même que Bruxelles et Paris n'aient arrêté les contours définitifs de la privatisation.

Cours du CI Crédit lyonnais — en francs à Paris — 462,5 (500, 450, 400, 350, 300, 250, 200, 150 ; 19/9, 31/10, 12/12, 23/1, 2/3) — Source : Bloomberg

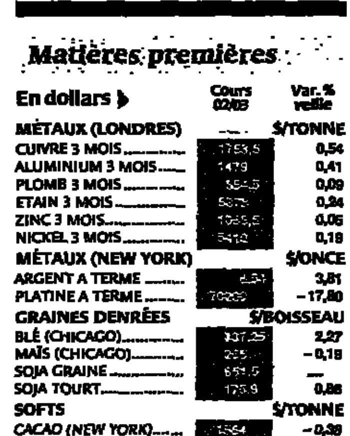
La Société générale et la BNP, sur les rangs pour le CIC, ont une stratégie de rechange. Elles pensent que si le CIC revient à un étranger, l'Etat cédera le Crédit lyonnais à un établissement français. Et si, comme elles le souhaitent, la BNP ou la Générale parviennent à mettre la main sur le CIC, elles estiment que le gouvernement aura le souci, lorsqu'il privatisera le Lyonnais, *de rééquilibrer le rapport de forces entre elles* deux et espèrent que le candidat déçu remportera in fine le plus gros morceau du secteur bancaire français.

Les deux banques risquent toutefois de se heurter à deux obstacles. Le premier est qu'elles sont loin d'être les seules à avoir pris conscience de l'enjeu. La banque qui ajoutera les réseaux français et internationaux du Lyonnais aux siens n'aura aucun mal à se classer au premier rang des établissements européens. Les candidates étrangères, notamment la Deutsche Bank, ne devraient pas manquer et auraient, sans doute, la faveur des équipes du *Crédit lyonnais, qui n'ont pas oublié* les critiques acerbes de leurs concurrents français sur les plans de sauvetage.

Mais rien ne permet encore d'affirmer que le Crédit lyonnais sera cédé de gré à gré. Une privatisation rapide au plus offrant a certes la faveur de Bruxelles. Elle permettrait à Karel Van Miert de sortir honorablement d'un dossier ingérable avant la fin de son mandat de commissaire. Mais elle est peu satisfaisante pour les pouvoirs publics français, qui préfèrent attendre que le Crédit lyonnais poursuive son redressement pour le vendre plus cher, éventuellement par offre publique de vente. D'ici là, la banque aurait besoin d'augmenter ses capitaux propres et de faire appel au marché. Une bonne occasion pour ses dirigeants d'inviter *des partenaires à son tour de table et de se doter d'alliés* pour l'avenir. Les différentes options de privatisation sont au cœur de la négociation complexe avec Bruxelles. A ce jour, rien n'est tranché.

Sophie Fay

Matières premières



En dollars ▸	Cours 02/03	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	[illegible]	0,54
ALUMINIUM 3 MOIS	[illegible]	0,41
PLOMB 3 MOIS	[illegible]	0,09
ETAIN 3 MOIS	[illegible]	0,24
ZINC 3 MOIS	[illegible]	0,05
NICKEL 3 MOIS	[illegible]	0,19
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	[illegible]	3,81
PLATINE A TERME	[illegible]	−17,80
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	[illegible]	2,27
MAÏS (CHICAGO)	[illegible]	−0,19
SOJA GRAINE	[illegible]	—
SOJA TOURT.	[illegible]	0,86
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	[illegible]	−0,38
CAFÉ (LONDRES)	[illegible]	—
SUCRE BLANC (PARIS)	[illegible]	0,86

Pétrole

En dollars ▸	Cours 02/03	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	[illegible]	—
WTI (NEW YORK)	[illegible]	−0,20
LIGHT SWEET CRUDE	[illegible]	−0,39

Or

En francs ▸	Cours 02/03	Var % 27/02
OR FIN KILO BARRE	[illegible]	−0,88
OR FIN LINGOT	[illegible]	−2,09
ONCE D'OR LONDRES	[illegible]	+0,32
PIÈCE FRANCE 20 F	[illegible]	−0,29
PIÈCE SUISSE 20 F	[illegible]	−0,30
PIÈCE UNION LAT. 20 F	[illegible]	+0,59
PIÈCE 20 DOLLARS US	[illegible]	—
PIÈCE 10 DOLLARS US	[illegible]	−0,37
PIÈCE 50 PESOS MEX.	[illegible]	−0,88

MONNAIES

● **Dollar** : le billet vert s'inscrivait en légère hausse, mardi matin 3 mars, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il cotait 1,8161 mark, 6,0862 francs et 126,15 yens.

La devise japonaise était pénalisée par le recul de la Bourse de Tokyo, les opérateurs continuant à s'interroger sur les mesures de relance économique que compte prendre le gouvernement nippon. Elle était aussi affectée par les informations *selon lesquelles le vice-ministre* des finances, Eisuke Sakakibara, surnommé « M. Yen » sur les marchés financiers, pourrait être mis en cause dans le cadre d'une enquête judiciaire concernant des opérations menées par le courtier Daiwa il y a huit ans.

● **Franc** : la devise française était stable, *mardi matin, face à la monnaie allemande,* à 3,3525 francs pour un deutschemark. La lire italienne s'inscrivait à 985 lires pour un mark.

Cours de change

03/03 12h30 ▸	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR.S.	Cours FLORIN	Cours YEN	Cours LIRE	Cours DM	Cours FRANC

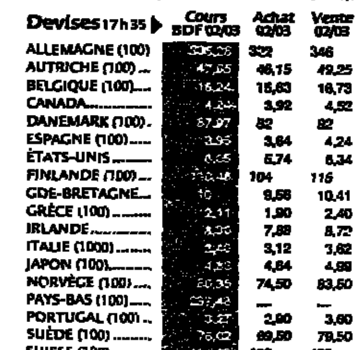
Taux d'intérêt (%)

Taux 02/03 ▸	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	[illegible]	3,43	4,97	5,49
ALLEMAGNE	[illegible]	3,42	4,92	5,60
GDE-BRETAG.	[illegible]	7,45	6,03	5,84
ITALIE	[illegible]	5,85	5,30	5,84
JAPON	[illegible]	0,37	1,91	—
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,32	5,69	6
SUISSE	[illegible]	1,26	2,87	—
PAYS-BAS	[illegible]	4	4,94	5,44

Matif

Cours 12h30 ▸	Volume 03/03	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5	[illegible]		
MARS 98	[illegible]	—	—
NC	[illegible]	NC	NC

Marché des changes



Devises 17h35 ▸	Cours BDF 02/03	Achat 02/03	Vente 02/03
ALLEMAGNE (100)	[illegible]	322	346
AUTRICHE (100)	[illegible]	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	[illegible]	15,63	16,73
CANADA	[illegible]	3,92	4,52
DANEMARK (100)	[illegible]	82	92
ESPAGNE (100)	[illegible]	3,64	4,24
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,74	6,34
FINLANDE (100)	[illegible]	104	116
GDE-BRETAGNE	[illegible]	9,58	10,41
GRÈCE (100)	[illegible]	1,90	2,40
IRLANDE	[illegible]	7,89	8,72
ITALIE (1000)	[illegible]	3,12	3,62
JAPON (100)	[illegible]	4,84	4,99
NORVÈGE (100)	[illegible]	74,50	83,50
PAYS-BAS (100)	[illegible]	—	—
PORTUGAL (100)	[illegible]	2,90	3,60
SUÈDE (100)	[illegible]	69,50	79,50
SUISSE (100)	[illegible]	402	426

TAUX

● ***France*** : *le marché obligataire* a ouvert en légère baisse, mardi 3 mars. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, cédait 6 centièmes, à *103,97* points. *Le taux* de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) *à dix ans s'inscrivait* à 4,99 %, soit 0,04 % au-dessus du rendement du titre allemand de même échéance.

● **Etats-Unis** : les obligations ont terminé la séance du lundi 2 mars en forte baisse, les opérateurs *étant de plus* en plus convaincus que la crise asiatique n'aura pas d'impact fort sur l'économie américaine, ce qui obligera la Réserve fédérale à relever ses taux directeurs (l'indice NAPM des directeurs d'achat a progressé *en février* à 53,3 points). Le rendement de l'emprunt à trente ans s'était inscrit à 6,02 % *en clôture,* son plus haut niveau depuis le 10 décembre 1997.

ÉCONOMIE

Le gouvernement chinois au secours de ses banques

PÉKIN va apporter son aide aux quatre *plus grandes banques* publiques handicapées par une masse de créances douteuses. Les pouvoirs publics vont recapitaliser les établissements pour un total de 270 milliards de yuans (200 milliards de francs). L'opération va permettre à ces banques de respecter *la* norme internationale de fonds propres de *8 % par rapport* à leurs engagements.

■ **INDONÉSIE : l'inflation a atteint son niveau le plus élevé** depuis le milieu des années 60. Les prix à la consommation se sont envolés *en février, progressant* de 12,76 % sur le mois et portant l'inflation à 19,64 % sur les deux premiers mois de l'année.

■ **CORÉE DU SUD : l'indice des prix à la consommation a augmenté de 9,5 %** sur un an en février, sa plus importante hausse depuis *plus de six ans. L'inflation* a augmenté de 1,7 % en février après 2,4 % en janvier.

■ **CORÉE DU NORD** : le cri **d'alarme lancé lundi par la Corée du Nord face à la grave pénurie** en céréales qu'elle connaît confirme les prévisions selon lesquelles ce *pays sera incapable de se nourrir* seul cette année, a déclaré à Rome le Programme alimentaire mondial.

■ **THAÏLANDE : l'économie va retrouver une croissance d'environ 1,8 % en 1999,** après l'importante récession de cette année (baisse de 3,5 % du PIB), selon une étude gouvernementale *publiée lundi.* Après 1,8 % l'année prochaine, l'étude prévoit une croissance du PIB de 3,4 % en 2000 et de 3,7 % en 2001.

■ **La recapitalisation du secteur bancaire thaïlandais** atteindra 152 milliards de bahts (21,5 milliards de francs) cette année, a annoncé lundi le gouverneur de la banque centrale.

■ ***JAPON : la Banque du Japon ne*** **croyait pas à la mi-janvier** à une entrée prochaine de l'économie de l'archipel dans la récession, selon un résumé des débats du Comité de politique monétaire de la banque centrale nipponne, diffusé mardi 3 mars à Tokyo.

■ ***ESPAGNE : quelque 800 000*** **emplois auront été créés** à la fin de l'année 1998, trois ans après l'arrivée des conservateurs au pouvoir, a affirmé lundi le chef du gouvernement espagnol José Maria Aznar dans un entretien publié par le journal *El Mundo.*

■ ***ROUMANIE* : le premier ministre Victor Ciorbea a annoncé** lundi 2 *mars que* le *taux d'inflation* sera de 45 % en 1998 au lieu de 37 %.

■ **ÉTATS-UNIS : les actifs des fonds de placement américains atteignaient** 4 579 milliards de dollars (27 840 milliards de francs) à la fin janvier, soit une augmentation de 24,2 % sur un an, a indiqué lundi Investment Company Institute qui fournit des statistiques sur l'industrie financière aux Etats-Unis. Les actifs des fonds de placement en actions s'élevaient à 2 424,88 milliards de dollars.

■ **L'indice d'activité des directeurs d'achat du secteur manufacturier** aux Etats-Unis a progressé en février à 53,3 contre 52,4 en janvier.

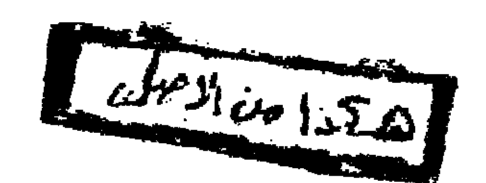
■ ***Les revenus des ménages américains en janvier*** ont augmenté de 0,6 % contre 0,4 % en décembre.

■ **FRANCE : les prix des biens intermédiaires sont restés stables** en janvier par rapport au mois de décembre et ont progressé de 0,5 % sur les douze derniers mois selon l'Insee.

NOMINATIONS

■ **LVMH : Bernard Rolley,** ancien de Schlumberger, Valeo et Carnaud-Metalbox, sera nommé directeur des opérations du groupe de luxe à compter du 30 mars. Il remplace Daniel Piette, nommé président de la division Mode et chargé du développement du groupe.

■ **COMPAGNIE FONCIÈRE : Jean Nunez,** directeur des investissements immobiliers à la banque Paribas, a été nommé PDG de la Compagnie foncière, filiale de Paribas.



RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 3 MARS

Liquidation : 24 mars
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS −1,03 %
CAC 40 : 3411,30

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	989	[illegible]	− 0,80	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	928	[illegible]	+ 0,21	[illegible]
Renault (T.P.)	2012	[illegible]	+ 0,29	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2529	[illegible]	− 0,75	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1255	[illegible]	+ 0,55	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	991	[illegible]	—	[illegible]
Accor	1421	[illegible]	− 1,97	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	330,30	[illegible]	+ 0,15	[illegible]
Air Liquide	977	[illegible]	− 1,53	[illegible]
Alcatel Alsthom	813	[illegible]	—	[illegible]
Atos CA	985	[illegible]	− 1,72	[illegible]
Axa	602	[illegible]	− 1,66	[illegible]
Bail Investis.	909	[illegible]	− 0,77	[illegible]
Bazar Hot. Ville	637	[illegible]	− 0,94	[illegible]
Bertrand Faure	416,10	[illegible]	+ 2,13	[illegible]
BIC	490,20	[illegible]	− 2,06	[illegible]
BIS	577	[illegible]	− 0,17	[illegible]
B.N.P.	372,10	[illegible]	− 1,47	[illegible]
Bollore Techno.	880	[illegible]	− 0,45	[illegible]
Bongrain	2800	[illegible]	− 1,07	[illegible]
Bouygues	845	[illegible]	− 0,59	[illegible]
Bouygues Offs.	232,50	[illegible]	− 0,64	[illegible]
Bull#	57,60	[illegible]	+ 0,43	[illegible]
Canal +	1295	[illegible]	+ 1,46	[illegible]
Cap Gemini	709	[illegible]	− 3,52	[illegible]
Carbone Lorraine	1920	[illegible]	+ 1,51	[illegible]
Carrefour	3745	[illegible]	− 2,69	[illegible]
Clpe France (Ly) #	211	[illegible]	—	[illegible]
Clarins	589	[illegible]	− 2,37	[illegible]
Club Mediterranee	453	[illegible]	− 0,44	[illegible]
Coflexip	621	[illegible]	+ 0,80	[illegible]
Colas	989	[illegible]	− 0,70	[illegible]
Comptoir Entrep.	14,45	[illegible]	—	[illegible]
Comptoirs Mod.	3279	[illegible]	− 1,49	[illegible]
CPR	478,60	[illegible]	+ 0,18	[illegible]
Cred.Fon.France	95	[illegible]	+ 1,05	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Montant coupon (1)
Credit Lyonnais CI	462,50	455,80	− 1,44	10
CS Signaux(CSEE)	265	260	− 1,88	3,50
Damart	3820	3780	− 1,04	67
Danone	1213	1219	+ 0,49	17
Dassault-Aviation	1512	1476	− 2,38	31,50
Dassault Electro	641	635	− 0,93	6,40
Dassault Systemes	243,50	238,10	− 2,21	1,70
De Dietrich	300	297	− 1	5,30
Deveaux(Ly)#	923	919	− 0,43	24
Dev.R.N-P.Cal Li #	55	54,60	− 0,72	—
Dexia France	774	765	− 1,16	15,70
DMC (Dollfus Mi)	135,10	135,50	+ 0,29	4
Dynaction	168	168	—	3
Eaux (Gle des)	961	968	+ 0,72	12
Ecia	1436	1469	+ 2,29	10
Eiffage	330	329,80	− 0,06	8
Elf Aquitaine	699	699	—	14
Eramet	257,90	255	− 1,12	6,65
Eridania Beghin	1112	1101	− 0,98	33
Essilor Intl	1873	1840	− 1,70	14,50
Essilor Intl.ADP	1705	1703	− 0,11	15,30
Esso	550	545	− 0,90	10
Eurafrance	2879	2815	− 2,22	53
Euro Disney	8,80	8,90	+ 1,13	0,68
Europe 1	1333	1320	− 0,97	19
Eurotunnel	5,80	5,80	—	—
Fimalac SA	622	625	+ 0,48	16
Finextel	110	109,10	− 0,81	3,94
Fives-Lille	382	384	+ 0,52	14
France Telecom	301,50	296,20	− 1,75	—
Fromageries Bel	4490	4580	+ 2	90
Galeries Lafayette	3979	3940	− 0,98	11
GAN ex.dt sous.	150	149,70	− 0,20	4
Gascogne (B)	538	534	− 0,74	14
Gaumont #	426	427	+ 0,23	2,50
Gaz et Eaux	2602	2592	− 0,38	55
Geophysique	691	692	+ 0,14	8
G.F.C.	556	563	+ 1,25	19
GrandVision	225,40	219,50	− 2,61	4,50
Groupe Andre S.A.	669	684	+ 2,24	6
Groupe GTM	394,80	398,80	+ 1,01	8
Gr.Zannier (Ly) #	165	167,10	+ 1,27	2,20
Guilbert	940	963	+ 2,44	12
Guyenne Gascogne	2010	1980	− 1,49	30
Jean Lefebvre	380	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Klepierre	930	[illegible]	—	[illegible]
Labinal	1769	[illegible]	+ 4,29	[illegible]
Lafarge	465	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lagardere	221,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lapeyre	399	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lebon	285	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legrand	1417	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legrand ADP	904	[illegible]	—	[illegible]
Legris indust.	239	[illegible]	+ 0,50	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Montant coupon (1)
Western Deep #	127	126,60	− 0,31	3,77
Yamanouchi #	147	—	—	0,39
Zambia Copper	13,95	13,90	− 0,35	—

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MARDI 3 MARS

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	106,95	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	122,05	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	122	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	103,57	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	115,55	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	109,54	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	126,60	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	117,50	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	—	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	108,01	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	119,32	[illegible]
Finansder 9%91-06#	126,66	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	114	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	107,20	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	101,75	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,97	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	—	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	108,71	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	102,50	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	112,43	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	100,76	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	—	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01CA#	109,85	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	113,69	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,96	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	139,10	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	141,36	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	106,20	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	972	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	51	[illegible]
Baccarat (Ny)	602	[illegible]
Bains C.Monaco ◆	660	660
Bque Transatlantl.	219	[illegible]
B.N.P.Intercont.	1048	[illegible]
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) 7,60	—	[illegible]

	Cours précéd.	Derniers cours
From. Paul-Renard ◆	1050	1050
Gevelot	1250	1250
G.T.I (Transport)	297	322
Immobail	305	300,10
Immobanque	760	751
Lucia ◆	59	59
Monoprix	345	340
Metal Deploye ◆	416	416
Mors	5,35	5,35
Navigation (Nle)	116,50	134
Optorg	391	380
Paluel-Marmont ◆	420	420
Exa.Clairefont(Ny) ◆	911	911
Parfinance	270	260
Paris Orleans	289	290
Promodes (CI)	1975	1885
PSB Industries Ly	540	555
Givaudan-Lavirotte ◆	1290	1290
Grd Bazar Lyon(Ly)	210	210
Gd Moul.Strasbourg ◆	2001	2001
Hotel Lutetia	361	370
Hotels Deauville	650	749
Immeubl.Lyon (Ly) ◆	547	547
L.Bouillet (Ly)	300	300
Lloyd Continental	9020	9910
Matussiere Forest	53,60	53,70

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MARDI 3 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Cardif SA ◆	1165	1165
C.E.E #	90	[illegible]
Change Bourse (M)	236	[illegible]
CNIM CA#	217	[illegible]
Codetour #	400	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	316	[illegible]
Conflandey #	286	[illegible]
C.A. Hte Normandie	335	[illegible]
C.A. Paris IDF	850	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	294	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MARDI 3 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	35,80	36
Belvedere	901	904
BVRP	231	245
Coil	170	175
Electronique D2	415	424
FDM Pharma n.	150	150,20
Genset	510	508
Guyanor action B	70,20	70,65
High Co.	190	199
Infonie	105,10	107
Joliez-Regol	80,70	84,90
Mille Amis	36	36
Naturex	66,50	66,60
Olitec	1105	1101
Picogiga	221	228
Proxidis	19	19
R21 Santé	420	415
Stelax ◆	5,65	5,65

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MARDI 3 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	885	885
Générale Occidentale ◆	160	160
Sté lecteurs du Monde ◆	165	165
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 2 mars

VALEURS	Cours	Cours
Avenir Alizes	2586,03	2535,32
CM Option Dynamique	156,69	152,50
CM Option Equilibre	290,59	284,20
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	179,73	174,92
Créd.Mut.Ep.Cour.T	944,49	944,49
Créd.Mut.Ep.Ind. C	173,56	168,91
Créd.Mut.Ep.I	23339,50	23339,50
Cred.Mut.Ep.Monde	1928,41	1876,80
Kaleis Dynamisme C	1231,04	1206,90
Kaleis Équilibre C	1152,19	1129,60
Kaleis Sérénité C	1089,07	1078,29
Latitude C	151,06	151,06
Latitude D	137,62	137,62
Oblitys D	656,51	646,81
Plénitude D PEA	240,20	234,34
Poste Gestion C	15158,15	15158,15
Revenus Trimestr. D	5272,38	5220,18
Solstice D	2385,80	2379,85

DISPARITIONS

Alice Rivaz

Une œuvre littéraire marquée par l'autobiographie et le féminisme

ALICE RIVAZ, romancière suisse de langue française, est morte vendredi 27 février, à l'âge de quatre-vingt-seize ans, dans une résidence pour personnes âgées, près de Genève.

De son véritable nom Alice Golay, l'écrivain, née le 14 août 1901, avait été parrainée par Ramuz lorsqu'elle publia, en 1940, c'est-à-dire relativement tard, son premier roman, *Nuages dans la main* (La Guilde du livre, repris en 1943 chez Julliard), auquel succédera en 1946, toujours chez Julliard, *Comme le sable* (repris aux éditions de L'Aire, 1995). Le travail aliénant, la dépossession de soi, la pesanteur du quotidien, l'oppression sous toutes ses formes seront les thèmes de prédilection de l'écrivain socialiste, qui fit paraître, par ailleurs, deux recueils de nouvelles (*Sans alcool* en 1961, après quatorze ans de silence, et *De mémoire et d'oubli* en 1973), et son journal (*Traces de vie*, en 1983).

SINCÉRITÉ ET HARDIESSE

Curieusement, la carrière de cette romancière discrète connut de régulières redécouvertes, et plus particulièrement ces dernières années, où les éditions de L'Aire entreprirent la republication systématique de ses romans. Traduite tardivement en allemand par le poète zurichois Markus Hediger (auquel on doit une très intéressante analyse de son œuvre dans la revue italienne *Idra*, VI, 12, 1995), elle devait susciter un regain d'intérêt, notamment pour son roman pamphlétaire *La Paix des ruches*, paru pour la première fois en 1947, c'est-à-dire deux ans avant *Le Deuxième Sexe* de Simone de Beauvoir qu'il semble préfigurer. Elle devait expliquer à la fin de sa vie comment cet essai, sous forme romanesque, était une réponse polémique aux *Jeunes Filles* de Montherlant, dont la lecture l'avait scandalisée. Elle y décrivait la vie ordinaire d'une femme mariée qui se rend compte qu'elle a cessé d'aimer son mari. Elle-même, en dépit de sa grande beauté, avait toujours préféré la vie solitaire... ou en compagnie de sa mère, vie commune, qui lui inspira *Jette ton pain* (paru d'abord chez Gallimard, en 1979, et récemment repris aux éditions de L'Aire).

Ce règlement de comptes, qui n'est pas sans rappeler certains livres de Dominique Rolin, manifestait une extraordinaire liberté de pensée et de style. En longues phrases élégantes, Alice Rivaz traquait la vérité jusque dans les sinuosités de la conscience, avec une sincérité et une hardiesse étonnantes. Elle exprimait également son amour de la musique. Après des études au conservatoire de Lausanne, Alice Rivaz s'était en effet consacrée au piano et à la musicologie, avant de devenir journaliste, puis fonctionnaire au Bureau international du travail. Professions qu'elle abandonna pour pouvoir poursuivre son œuvre. Un ton désabusé, sec, analytique, caractérise ses livres, qui s'enchaînent et se répondent comme un seul et long monologue sur la solitude et la faiblesse humaines au jour le jour. Estimant qu'elle avait vieilli prématurément, elle avait publié en 1966 *Comptez vos jours* (José Corti), récit autobiographique où elle envisageait froidement l'approche d'une mort qui, en réalité, devait tarder à l'enlever. Dans *L'Alphabet du matin* (L'Aire, 1968), elle revenait sur son enfance, dominée par la figure de son père, leader et journaliste socialiste. A partir des années 80, la France devait négliger Alice Rivaz, qui avait été couronnée des plus grands prix helvétiques (Schiller et Ramuz), tandis qu'elle élargissait son lectorat dans son pays et en Allemagne.

René de Ceccatty

George Hitchings

Prix Nobel de médecine en 1988

LE DOCTEUR GEORGE H. HITCHINGS, biologiste américain, est mort à son domicile de Chapel Hill (Caroline du Nord), vendredi 27 février, à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Il était, depuis plusieurs années, atteint de maladie d'Alzheimer.

Né en 1905 à Hoquiam (Etat de Washington), George Hitchings s'était spécialisé en biochimie et en pharmacologie. Il était entré en 1942 chez Wellcome où il devait être nommé directeur de recherche, responsabilité qu'il occupa jusqu'en 1975. Membre de l'Académie américaine des sciences et de la Chemical Society de Londres, le docteur Hitchings devait recevoir en 1988 le prix Nobel – en compagnie de Sir James Black et Gertrude Belle Elion – pour ses travaux importants et novateurs dans le champ de la pharmacologie. En compagnie de Gertrude Elion, biochimiste chez Wellcome, il avait participé à la mise au point de quelques grandes molécules pharmaceutiques parmi lesquelles l'azathioprine (actif contre les réactions de rejet lors des transplantations d'organes), l'allopurinol (actif dans le traitement de la goutte), l'acyclovir (antiviral actif contre l'infection herpétique), la pyriméthamine (antipaludéen), le triméthoprime (actif dans certaines infections urinaires et pulmonaires) ou encore la mercaptopurine (anticancéreux utilisé contre certaines leucémies aiguës). La mise au point de toutes ces substances a pu être effectuée grâce à la modification des mécanismes de synthèse des acides nucléiques. Elle caractérisa une époque où l'innovation thérapeutique était, à la différence d'aujourd'hui, véritablement florissante, permettant de réels progrès médicaux. La consécration par le Nobel de ces travaux avait permis de rompre avec une tradition qui voulait alors que ce prix ne soit décerné qu'aux auteurs de découverte fondamentale et non aux chercheurs spécialisés dans l'application de ces découvertes.

Jean-Yves Nau

Marc Sautet

L'initiateur des « cafés philo »

MARC SAUTET, promoteur des « cafés de philosophie », est mort dans la nuit du 1er au 2 mars à l'âge de cinquante et un ans, des suites d'un cancer foudroyant. Docteur en philosophie, maître de conférences à l'Institut d'études politiques, connaisseur de Nietzsche, dont il a préparé l'édition de certaines œuvres au Livre de poche et à qui il a consacré un essai de vulgarisation (*Nietzsche pour débutants*, La Découverte, 1986), cet ancien trotskiste (tendance lambertiste) a accédé à une relative notoriété par la publicité qu'il a su donner à son activité philosophique. Du cabinet privé (payant) de philosophie qu'il avait fondé à Paris, rue de Sévigné, pour recevoir des élèves en consultation, au réseau de Cafés pour Socrate qu'il a parrainés ou inspirés dans toute la France, il a tiré parti du mouvement populaire de désarroi existentiel et de l'engouement qui en procède pour le « prêt-à-penser » et la sagesse sous toutes ses formes. L'auteur d'*Un café pour Socrate* (Laffont, 1993) aura ainsi été l'instigateur d'un phénomène de société, l'entichement français pour la philosophie de comptoir incarnée dans ces « cafés philo » (une trentaine à Paris et en banlieue, autant en province) où le public est invité par un animateur à prendre la parole sur un sujet choisi.

Dédaigné par les philosophes ou ceux qu'il appelait les « puristes », Marc Sautet entendait revenir aux origines de la maïeutique socratique : encourager, sur la place publique, le travail de l'esprit, indépendamment de tout savoir, rendre la philosophie « *accessible à tous* », faire en sorte que les disciples « *reprennent possession de leur pensée* ». Lui-même se trouvait chaque dimanche, à 11 heures, au Café des Phares de la place de la Bastille, réunissant autour de lui près de deux cents personnes. L'évidence de son charisme et de son influence a commencé à susciter l'inquiétude lorsque le « philosophe professionnel » a exprimé une position ambiguë sur l'existence des chambres à gaz (*Le Monde* du 14 juin 1996). Marc Sautet avait par ailleurs publié chez Lattès le premier titre d'une collection où il dialoguait avec les maîtres de la philosophie classique sur un thème particulier. Après *Les Femmes ?*, il venait d'achever un *Dieu*.

Marion Van Renterghem

Claudio Villas Boas

Un ardent défenseur des Indiens d'Amazonie

EXPLORATEUR, anthropologue sans titre académique mais formé sur le tas, défenseur intransigeant des Amérindiens d'Amazonie, qu'il côtoya durant un demi-siècle, Claudio Villas Boas s'est éteint, dimanche 1er mars, à Sao Paulo, des suites d'une attaque cardiaque. Il avait quatre-vingt-deux ans.

Né le 8 décembre 1996 à Botucatu, dans l'Etat de Sao Paulo, Claudio Villas Boas appartenait, en compagnie de ses frères, Orlando, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-quatre ans, et Leonardo, décédé en 1961 à l'âge de quarante-trois ans, à une espèce en voie d'extinction, celle des *sertanistas*, les spécialistes du contact avec les groupes indigènes isolés.

Longtemps inséparable, le trio trouve sa vocation en participant, dans les années 40, à l'expédition Rancador-Xingu, dans une région du centre du Brésil à l'époque *terra incognita*. C'est au fil des rencontres, pas toujours pacifiques, avec des tribus jusqu'alors inconnues, que les frères Villas Boas saisissent le danger qui guette ces rescapés de l'ère précolombienne qu'ils ont appris à respecter. Ils adoptent la devise – « *Mourir s'il le faut, tuer, jamais* » – chère au maréchal Candido Rondon, autre explorateur fameux et fondateur du Service de protection des Indiens, dont les velléités humanistes seront bien vite étouffées au nom de la conquête du « désert vert ».

Convaincus que seuls des territoires protégés sont susceptibles de stopper le génocide en cours, Claudio et ses frères participent, à partir de 1961, à la création, dans le nord de l'Etat du Mato Grosso, du Parc national du Xingu, première réserve indigène du pays. Ayant acquis entre-temps un renom international, Claudio et Orlando figureront par deux fois, dans les années 70, sur la liste des postulants au prix Nobel de la paix. Claudio Villas Boas travaillait avec son frère Orlando à la rédaction d'un livre consacré à *L'Art des pajés* (chamans).

Jean-Jacques Sévilla

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Marc SAYAG
et
Anne SAYAG DEPARIS
ainsi que
Cécile et Jeremy
sont heureux d'annoncer la naissance de

Benjamin,
Caroline
et
Laurent,

le 24 janvier 1998.

16, impasse du Clos-Gâtinois,
93170 Viry-Châtillon.

Roman, Naïma
et Sophia BEREZA
ont la joie d'annoncer la naissance de

Nadia Jessie,

le 12 février 1998, à Alençon (Orne).

Décès

– Marie-Claude Benzacar,
Hélène et Frédéric Villapadierna,
Arthur, Lou et Hugo,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Maxime BENZACAR,

survenu le 24 février 1998.

L'inhumation a eu lieu au cimetière parisien de Pantin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le docteur Rose Brusto-Mourrain,
sa fille,
Mme Eve Hulse,
sa sœur,
M. Egon Brosto,
son frère,
Juanita De Jong,
Ines Hulse,
Le docteur Mikey Brosto,
Le docteur Tomy Brosto,
ses neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Max BRUSTO,

survenu le 25 février 1998, à l'âge de quatre-vingt-onze ans, à Paris.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, ce mardi 3 mars, au cimetière du Montparnasse.

– Louise Habbah,
son épouse,
Jacques et Bruno Habbah,
Janine et Ronen Remetz,
ses enfants,
Ben, Tess et Kim,
ses petits-enfants,
ont le chagrin de faire part du décès de

Abraham HABBAH,
artiste sculpteur,

survenu, à Paris, le 28 février 1998.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Léon CLÉMENT,
née Annette PIERNÉ,

survenu, à Chantilly, le 26 février 1998, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

De la part des familles Pierné, Clément, Amanieux.

La cérémonie religieuse a eu lieu, dans l'intimité, en la chapelle du cimetière du Père-Lachaise, le lundi 2 mars.

Cet avis tient lieu de faire-part.

27, rue Vaneau,
75007 Paris.
7, rue Garancière,
75006 Paris.

– Mme Cécile Gottel, née Salducci,
son épouse,
Toute sa famille,
ont l'infinie douleur de faire part du décès, survenu le 22 février 1998, de

M. René GOTTEL,
commissaire divisionnaire honoraire
de la Sûreté nationale,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945.

De Tunisie a rejoint le général Leclerc en Libye, avec la 1re DFL, a participé à la campagne d'Italie, a débarqué le 15 août 1944 à La Croix-Valmer pour participer à la libération de la France.

Les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux, le 27 février 1998, suivies de l'inhumation, le même jour, au cimetière de Sceaux.

12, boulevard des Granges,
92330 Sceaux.

– Mme Hélène Priou,
son épouse,
Claude Priou,
Marie-Hélène
et Bernard Meyre-Priou,
Jean-Louis
et Maïthé Priou,
Joëlle et Gilbert Lisi,
ses enfants,
Frédérique
et Dygbi Wren-Soulaine,
Nathalie, Xuân-Lan, Eléonore,
Aurore et Elodie,
ses petits-enfants,
Chloé,
son arrière-petite-fille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean PRIOU,
ancien secrétaire général
de la questure de l'Assemblée nationale,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre
national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 4 mars 1998, à 10 h 30, en l'église Saint-Charles de Monceau, 22 bis, rue Legendre, Paris-17e.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Montmartre, dans le caveau de famille.

34, rue de Tocqueville,
75017 Paris.

– Martine Sautet,
son épouse,
Hélène Guichard,
sa fille,
Toute sa famille,
Et ses proches,
font part du décès de

Marc SAUTET,
philosophe,
initiateur des « cafés philo »
en France et à l'étranger,

survenu le 2 mars 1998, à l'âge de cinquante et un ans, des suites d'une brutale maladie.

Vous pourrez venir lui rendre hommage au salon funéraire de la Maison médicale Jeanne-Garnier, 106, avenue Emile-Zola, Paris-15e, le mercredi 4 mars, de 15 h 30 à 17 heures.

Ni fleurs ni couronnes, mais des dons peuvent être adressés à l'Association Philos, qui va perpétuer son projet de développement des « cafés philo », 15, rue de Lévis, Paris-17e.

« Il y a 2 500 ans, la voix de Socrate s'est élevée pour éveiller les citoyens d'Athènes. L'enjeu, pour la philosophie, n'est-il pas, maintenant, de retrouver sa vraie place dans la Cité ? »
Marc Sautet.

55, rue Lacordaire,
75015 Paris.

(Lire ci-dessus.)

– M. Guillaume Sliwa,
M. et Mme Jean-Pierre Lecocq,
M. et Mme Gérard Sliwa,
M. Thomas Sliwa
et leur famille,
Mme Jeanine Lecocq
et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa vingt-neuvième année, de

Mme Catherine SLIWA,
née LECOCQ.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 5 mars 1998, à 14 heures, en l'église Notre-Dame de Monclar-de-Quercy (Tarn-et-Garonne).

Une messe sera célébrée ultérieurement à Levallois.

Anniversaires de décès

– Il y a un an,

Paul BERNOT

disparaissait.

Son compagnon,
Sa famille,
Et tous ceux qui l'aimaient
ont une pensée pour lui.

Alain Bessaha.

– Les 3 et 11 mars 1990,

Hélène et Anne-Marie
BLOCHE-JALOUNEIX

nous quittaient.
Elles sont si présentes dans la quotidienneté de nos vies.

– Il y a six ans, le 4 mars 1992, disparaissait

Jeanne FORTIER,
née BERTIN.

Que tous ceux qui l'ont connue, que tous ceux qui l'ont aimée, aient une pensée à son intention.

– Il y a un an, le 4 mars 1997,

Sylvain MONGAUZE

s'en est allé.

Il nous manque.

Forums

– « **L'étranger** » : un forum de réflexion, 28 et 29 mars, à Strasbourg.

« *Quelle politique vis-à-vis de l'étranger, quel statut pour l'étranger* », P. Weil et M. Miaille. « **A quoi nous renvoie l'étrangeté de l'étranger ?** », J. Hassoun. « **Quelle place pour l'étranger en notre sein ?** », C. Lanoir. Cimade, Michel Weckel, 03-88-36-94-56.

Soutenances de thèse

– **Le lieutenant-colonel François Chauvancy** a soutenu une thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication : « **L'information, arme stratégique des démocraties : nécessité et légitimité d'une stratégie de communication** », le 11 février 1998, à l'université Paris-IV-Celsa.

Le jury, composé des professeurs J.-B. Carpentier, directeur de thèse et directeur du Celsa, F. Boursin, Paris-IV-Celsa, L.-P. Laprévote, Nancy-II, A. Mucchielli, Montpellier-III, et du colonel Raevel, chef du Sirpa armée de terre, lui a décerné la mention très honorable avec les félicitations à l'unanimité.

– **Pascal Pineau** a soutenu, le 3 mars 1998, à l'université Paris-XI, une thèse de doctorat en sciences sur « **Lésions chromosomiques au cours de l'hépatocarcinogenèse chez l'homme** ». LOH et GST pour un avenir assuré, signé 307.

Colloques

– Colloque franco-brésilien : « **Le Brésil, l'Europe et les équilibres internationaux, XVIe-XXe siècles** ». Sorbonne, salle des Actes, Paris-IV, mardi 3, 9 heures-18 h 30, et mercredi 4 mars 1998, 9 heures-18 heures.

– L'Association des anciens élèves de l'ENSAE organise, sous le haut patronage de Martine Aubry, un colloque sur le thème : « **Santé et protection sociale des salariés : quels enjeux pour l'entreprise ?** » le 31 mars 1998, au Sénat. Renseignements : 01-41-17-61-95.

Conférences

Conférences de l'Etoile :
« **Qu'est-ce que le protestantisme ?** »
avec Alain Houziaux
et Louis Pernot, pasteurs.
Mercredi 11 mars 1998, à 20 h 30.
Temple protestant de l'Etoile,
54, avenue de la Grande-Armée,
75017 Paris.
Libre participation aux frais.

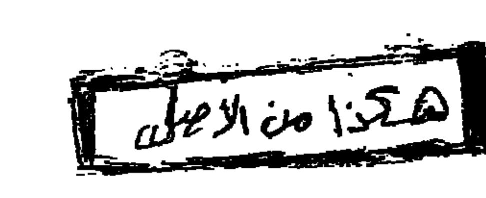
– Le mercredi 4 mars, à 18 h 30, Centre national de la photographie, 11, rue Berryer, Paris-8e, dialogue entre **Georges Didi-Hubermann et Alain Fleischer** autour du livre *Phasmes* (recueil de textes de Georges Didi-Hubermann, dont plusieurs concernent l'image et la photographie). Entrée libre.

Communications diverses

– **L'hébreu, clé de la Bible, de la Kabbale et d'Israël.** Stages express individuels du professeur Jacques Benaudis : **01-47-97-30-22.**

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 5 mars, à 20 h 30 : M. Daniel Lindenberg : « **Figures d'Israël** » (éd. Hachette). Tél. : 01-42-71-68-19, *pour inscriptions au* « Festin de Pourim ».

Les 10 000 de Persan
(course à pied, nouveau parcours
de 10 710 mètres)
dimanche 8 mars 1998,
départ à 10 heures.
Inscription : hôtel de ville,
service des sports,
les 10 000 de Persan, 2e édition,
95340 Persan et/ou par téléphone
au 01-39-37-48-80, poste 138
(course ouverte aux licenciés)





TECHNOLOGIE Créée en 1995, par deux chercheurs de l'entreprise de télécommunication norvégienne Telenor, Opera Software ne compte que onze salariés. ● UN AN leur a suffi pour mettre sur la Toile une première version de leur logiciel de navigation, Opera 2 1 suivie, en février, d'une version améliorée, Opera 3 1. ● CINQ CENT MILLE internautes auraient déjà téléchargé ce navigateur peu gourmand en mémoire, accessible aux ordinateurs les moins puissants et facile à utiliser pour les handicapés ne pouvant manier la souris. ● LE COURRIER électronique représente cependant la principale faiblesse d'Opera 3 1 qui, s'il peut envoyer des messages, reste incapable d'en recevoir. ● LA PROCHAINE version, annoncée pour le second semestre 1998, devrait gommer la plupart de ces imperfections. Un système modulaire devrait éviter une augmentation excessive de la taille de cet étonnant logiciel.

Un lilliputien norvégien séduit les internautes avec un navigateur allégé

Opera, un nouveau logiciel de navigation sept fois moins gourmand en mémoire que Communicator de Netscape ou Explorer de Microsoft vient concurrencer les deux « poids lourds » d'Internet, avec des performances comparables en dépit de quelques lacunes

SUR INTERNET, la notoriété ne se propage pas comme dans le monde physique. Face au monstre Microsoft, l'entreprise Netscape fait figure de naine, mais n'en conserve pas moins plus de la moitié du marché des logiciels de navigation sur la Toile. Un troisième larron, Opera Software AS, commence à faire entendre une voix discordante dans ce duo de ténors. Avec ses onze employés, l'entreprise norvégienne, qui a créé le logiciel Opera 3 1, ne craint pas de tenir la dragée haute aux poids lourds dont les logiciels ne cessent d'enfler au fil de leurs versions successives. Opera joue sans complexe avec sa taille lilliputienne son principal atout. Communicator 4 de Netscape et l'Explorer 4 de Microsoft dévorent les disques durs (environ 15 mégaoctets) et la mémoire vive des ordinateurs (16 mégaoctets requis). Pour être téléchargé rapidement, le navigateur norvégien « tient » dans 1 mégaoctet et en occupe moins de 2 lorsqu'il est installé sur le disque dur. Une légèreté qui, pourtant, se transforme en vivacité sur la Toile. En termes de vitesse d'affichage des pages, Opera rivalise largement avec ses concurrents lorsqu'il ne les distance pas.

De quoi séduire tous ceux qui ne disposent pas d'un ordinateur récent doté de gigaoctets de disque dur, de dizaines de mégaoctets de mémoire vive et d'un processeur de course. Une part considérable du parc de machines en service se contente d'une puce 386, 486 ou Pentium à faible fréquence d'horloge et d'un modem ne dépassant pas les 28 800 bits par seconde. Pas question, pour ces ordinateurs, d'avoir recours aux deux gros navigateurs. Pour parcourir confortablement la Toile, leurs propriétaires devraient dépenser entre 5 000 et 10 000 francs pour changer de machine. Pour 35 dollars ou 220 francs (110 francs pour les établissements scolaires et les étudiants), Opera leur ouvre les portes du cyberespace.

Ce petit miracle est l'oeuvre de deux chercheurs, Jon Stephenson von Tetzchner et Geir Ivarsøy, qui travaillent pour l'entreprise de télécommunications norvégienne Telenor. Dès le départ, ils ont cherché à créer un outil très démocratique, utilisable par ceux qui possèdent un vieil ordinateur et aussi par les handicapés physiques, qui peuvent naviguer sur Internet sans se servir de la souris.

A l'automne 1995, les deux hommes créent Opera Software AS et recrutent un personnel très international. La multiplication des langues dans lesquelles le logiciel est disponible fait partie de leurs objectifs. De quoi élargir le public initial constitué par les employés de Telenor ayant besoin d'un outil de navigation simple sur leur Intranet. Au troisième trimestre 1996, la version 2 1 du logiciel est mise à la disposition des internautes, qui peuvent la télécharger pour l'évaluer. Aujourd'hui, Opera affirme qu'environ cinq cent mille personnes ont téléchargé son navigateur. Une goutte d'eau par rapport aux dizaines de millions d'adeptes de Communicator et d'Explorer. Mais la guerre sans pitié qui oppose Netscape à Microsoft a conduit les deux entreprises à distribuer gratuitement leurs navigateurs. Un contraste saisissant avec Opera Software, qui s'offre le luxe de faire payer un logiciel moins complet.

AMÉLIORATIONS SUCCESSIVES

La version 3 1 d'Opera, lancée le 10 février, dispose de l'affichage de fenêtres multiples à l'intérieur de l'écran principal, d'un choix très pratique entre le chargement ou non des images, et d'un zoom sur les pages pouvant les réduire ou les grossir entre 20 % et 1 000 % de leur taille initiale. Le navigateur fonctionne, bien sûr, avec le format des documents de la Toile, le html, mais aussi avec ses améliorations successives. Il dispose d'un système de cryptage à 128 bits (interdit en France). Parmi ses faiblesses, il faut mentionner cependant l'absence de compatibilité avec Java et Active-X, les deux langages conçus respectivement par Sun et Microsoft pour animer les pages de la Toile.

La gestion du courrier électronique reste le principal handicap d'Opera. Pour l'instant, il peut envoyer des messages électroniques mais ne peut pas en recevoir, ce qui limite considérablement son potentiel. Il impose en effet le recours à un programme spécialisé dans le courrier. Néanmoins, la version 4 0, annoncée pour le second trimestre 1998, doit combler l'essentiel de ces lacunes, en particulier celles qui concernent Java et le courrier électronique. Jon Stephenson von Tetzchner tient à préserver la taille de guêpe d'Opera. Il a déclaré au quotidien américain *The New York Times* que la partie courrier qui est en cours de développement se présentera sous la forme d'un module optionnel. Même stratégie pour les fonctions de participation aux forums de discussion et de sécurisation des transactions. Ainsi, Opera Software fait la preuve que le slogan « *small is beautiful* » peut encore s'appliquer sur Internet en marge des batailles de titans.

Michel Alberganti

★ Site de téléchargement d'Opera 3.1 : http ://www.operasoftware.com/download.html

Microsoft autorise la concurrence

Lundi 2 mars, Microsoft a annoncé avoir modifié ses contrats avec trente fournisseurs d'accès à Internet en Europe et douze aux Etats-Unis, pour leur permettre de faire la promotion du navigateur Communicator de Netscape, concurrent de son propre logiciel Explorer. Les précédents contrats imposaient aux fournisseurs d'accès de faire la publicité d'Explorer auprès de leurs clients. Ils n'avaient l'autorisation de fournir la technologie de Netscape que sur demande. Les fournisseurs peuvent désormais promouvoir le navigateur de leur choix. Mais, s'ils choisissent celui de Netscape, ils ne devront pas en faire une publicité plus importante que celle qu'ils accordent à Explorer. Cette décision intervient dans le contexte de la pression exercée par la justice américaine, qui reproche à Microsoft ses pratiques anticoncurrentielles.

Les stratégies de survie des grands singes peuvent aider à comprendre les origines de l'homme

L'ORANG-OUTANG est en perdition. A Sumatra et Bornéo, habitat naturel de cet anthropoïde, de 30 % à 50 % des populations sauvages ont été décimés ces dix dernières années. La raison principale en est la destruction accélérée de son milieu de vie favori, la forêt tropicale humide, mise à mal par la surexploitation forestière et la pression démographique. Les gigantesques incendies provoqués récemment dans les forêts indonésiennes par le phénomène climatique El Niño risquent d'accélérer encore la disparition de l'espèce.

Dans ce sombre tableau, le bassin fluvial du fleuve Kinabatangan à Bornéo (Etat de Sabah, Malaisie), semble faire figure d'exception. Bien que les forêts y aient été très dégradées pour laisser place à la culture industrielle du palmier à huile, cette région abrite encore une très forte concentration de ces grands singes au pelage roux. Un couple de chercheurs français – Isabelle Lackman-Ancrenaz, primatologue au Muséum national d'histoire naturelle, et son mari, Marc Ancrenaz, vétérinaire et spécialiste des anthropoïdes – mène sur place des recherches pour tenter de découvrir les facteurs qui ont permis à l'espèce *Pongo pygmaeus* de s'adapter à cette situation. Ce projet, baptisé Hutan, est financé par des fonds privés, avec l'appui du gouvernement malais et la collaboration du WWF-Malaisie. Il est soutenu par le Collège de France, dans le cadre de son nouveau programme de recherche quadriennal sur l'étude des grandes singes, dirigé par Pascal Picq, sous l'autorité d'Yves Coppens, dans le cadre de sa chaire de paléoanthropologie.

Car ces anthropoïdes, nos lointains cousins, constituent une « *source vivante de notre passé* ». Leur étude socio-écologique, l'analyse des processus qui ont structuré leurs groupes à partir de la recherche de nourriture, peut être riche d'enseignement pour comprendre notre propre évolution, explique Pascal Picq. Hélas, « *en France, pour des raisons culturelles, on a beaucoup privilégié le rôle des mutations génétiques pour expliquer l'hominisation : notre pays était jusqu'à présent le seul pays occidental à ne pas avoir de programme de recherche sur les grands singes* ».

Les travaux d'Isabelle et Marc Ancrenaz permettront de combler en partie cette lacune. Mais ils visent aussi, et surtout, à développer un programme de conservation qui permettra peut-être de sauver l'espèce. Il y a urgence : l'habitat naturel des orangs-outans a disparu à 80 % en vingt ans, et leur population ne dépasse guère 30 000 individus. Pour le WWF-Indonésie, ils « *connaissent la situation la plus critique du siècle. Nous sommes en train d'observer la disparition de l'orang-outan en tant qu'espèce sauvage, ce qui est arrivé aussi au bison d'Amérique* ».

Christiane Galus

Un programme d'élevage international

Dans les zoos, les grands singes, et tout particulièrement les gorilles et les orangs-outans, font l'objet d'un programme d'élevage géré par l'Union internationale de conservation de la nature (UICN). Chaque animal est individualisé par une puce électronique, et toutes les données le concernant sont envoyées au Système d'information international sur les espèces (ISIS). De par le monde, les zoos totalisent 900 orangs-outans et 700 gorilles, les deux espèces les plus menacées. Lorsqu'il faut apparier des couples pour la reproduction, les animaux sont transférés d'un zoo à l'autre en « *fonction de la conservation maximale de leurs possibilités génétiques* », explique Marie-Claude Bomsel, professeur au Muséum national d'histoire naturelle (laboratoire de conservation des espèces animales). Mais tout n'est pas gagné pour autant, car la « *reproduction des grands anthropoïdes en captivité est possible, mais lente* ».

Le centre de documentation de l'Orstom menacé de démantèlement

« *LA DISPARITION du Centre de documentation et d'information scientifique pour le développement (Cedid) est programmée* » : c'est un cri d'alarme que viennent de lancer les syndicats CFDT, CGT et FO de l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (Orstom), par la voie d'une pétition qui a déjà recueilli plus de trois cent cinquante signatures.

Etablissement public à caractère scientifique et technique travaillant en partenariat avec les pays en développement d'Afrique, d'Amérique latine et de la zone Asie-Pacifique, doté d'un effectif de 2 600 agents et un budget de 1,1 milliard de francs, l'Orstom a créé, en 1985, un centre de documentation installé à son siège parisien. Cette bibliothèque pluridisciplinaire regroupe l'ensemble de la production scientifique de l'institut – en géologie, océanographie ou agronomie aussi bien qu'en biologie, médecine ou sociologie – ainsi que des fonds spécialisés, notamment sur les femmes du tiers-monde et sur le Pacifique sud. Elle est riche de 70 000 références, de 300 collections de périodiques et de très nombreux dossiers thématiques.

« *Reconnu au niveau national et international comme un outil de coopération Nord-Sud efficace* », le Cedid, qui répond chaque année à plus de 3 000 demandes d'information, « *est aujourd'hui le seul centre français de documentation scientifique multidisciplinaire sur le développement ouvert à tous* », plaident les pétitionnaires. Pourtant, la direction de l'Orstom envisage de remplacer ce centre de documentation, d'ici à l'été, par un centre d'information sur l'institut. Comme le suggère son intitulé, ce dernier aura pour principale mission de mieux faire connaître les activités de l'établissement. L'Orstom, justifie un document interne, « *souffre d'un déficit d'image de marque* », lacune que devra combler la nouvelle structure, conçue comme « *une vitrine* » de l'organisme.

« *Il n'est pas question de supprimer le Cedid, mais de redéfinir ses missions, qui seront davantage axées sur la communication, avec une place plus marginale pour la documentation* », défend le directeur général, Jean Nemo. Il précise que le fonds documentaire sera pour une partie conservé sur place, avec un accès réduit du public aux ouvrages, et, pour le reste, transféré vers les unités de Bondy (Seine-Saint-Denis) ou de Montpellier de l'Orstom. A moins que certaines collections ne soient confiées à d'autres centres de documentation de la région parisienne.

Un tel projet conduira au « *démantèlement* » d'un précieux patrimoine documentaire, rétorquent les personnels de l'Institut, qui rappellent que de précédents réaménagements ont déjà amputé l'espace dédié au Cedid. Pour sauver ce dernier, les syndicats misent sur la liste des signataires de leur pétition, qui ne cesse de s'allonger et sur laquelle figurent de nombreux utilisateurs français et étrangers, chercheurs, universitaires, étudiants ou documentalistes.

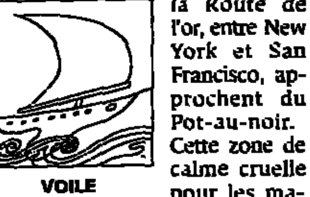
Pierre Le Hir

Le calme du Pot-au-noir inquiète les concurrents de la Route de l'or

Pour conserver son avance en tête de la course en équipage entre New York et San Francisco, le navigateur Yves Parlier a été contraint de rectifier sa route pour fuir cette zone du Pacifique

Yves Parlier *(Aquitaine-Innovations)*, qui devait franchir l'équateur, dans le Pacifique, mardi 3 mars, gardait de bonnes chances de battre le record du parcours New York-San Francisco, jusqu'ici détenu par Isabelle Autissier (62 jours 5 h 55 min). Avec un peu moins d'une semaine d'avance sur le temps de la Rochellaise, le navigateur normand était cependant dans l'obligation de jouer avec les éléments pour sortir au plus vite du pot-au-noir, fameuse zone de calme souvent fatale. En tête de la course depuis les premiers jours de mer, Yves Parlier et son équipage n'avaient, jusqu'à présent, jamais été pris en défaut malgré un problème d'acheminement d'informations météorologiques. Derrière lui, à quelques centaines de milles, Isabelle Autissier *(PRB)* et Christophe Auguin *(Geodis)* souffrent également du manque de vents.

L'ÉQUATEUR n'est plus très loin. *La moiteur de l'océan Pacifique est étouffante. « On est bien que la nuit »*, dit Christophe Auguin. Pas de doute : les trois voiliers engagés dans la Route de l'or, entre New York et San Francisco, approchent du Pot-au-noir. Cette zone de calme cruelle pour les marins occupe les esprits. Elle est toujours à prendre avec des pincettes, le mieux consistant bien sûr à l'éviter.



VOILE

Les trois monocoques en course ont fait des choix différents. *Le Pacifique est transformé en jeu d'échec géant à cela près qu'il n'est pas possible de roquer. Les stratégies sont désormais figées. Mais pas le maudit pot. El Niño, phénomène climatique très capricieux, le rend instable.*

Après un crochet vers l'ouest, Yves Parlier, toujours en tête avec son *Aquitaine Innovations*, pointe maintenant tout au nord. La lecture de sa route laisse penser qu'il a vu une *« zone intertropicale de convergence »*. Un communiqué de course, daté du dimanche 1er mars, l'a confirmé. Bon choix, sans doute : sa vitesse est élevée. Pourtant, le skipper a connu l'angoisse. Le 25 février, son option ouest s'est révélée hasardeuse. Une première regrettable pour un navigateur jamais pris en défaut depuis le départ, auteur de remarquables coups de flair malgré des problèmes de réception de fichiers météo dont il considère pourtant qu'ils lui ont fait perdre vingt-quatre heures.

Vendredi 27 février, il reconnaissait sa méprise : *« Nous avons fait une erreur stratégique en portant vers l'ouest au nord de l'anticyclone de Pâques, les 23 et 24 février. Le première erreur était de pousser si loin sur une route climatologique très ouest par rapport à la route directe. La porte est du Pot-au-noir se confirme mais j'ai beau passer du temps à la table à cartes, la situation n'est pas toujours claire à mes yeux. »* Un comble pour celui qui avait su déjouer les pièges de l'Atlantique dès après le départ (le 17 janvier), éviter les rudesses du cap Horn en affalant, remonter intelligemment le long des côtes chiliennes en profitant d'une dépression centrée sur l'Argentine pour gonfler ses voiles de vent.

ILE FANTÔME

Profitant des hésitations inédites du Normand, Isabelle Autissier (*PRB*) était revenue sur lui. Elle arrivait de l'est pour piquer tout au nord et reprendre 200 miles. Pas pour longtemps. *Aquitaine Innovations* touchait le vent. Le monocoque s'envolait et confortait son avance, une fois de plus. En vingt-quatre heures, la détentrice du record New York-San Francisco (62 jours 5 h 55 min) a perdu 60 miles. Elle est désormais à 520 miles du maître de la course. Christophe Auguin (*Geodis*) pointe, lui, à un peu plus de 600 milles. Sa route est à 500 miles à l'est. Passé le Pot-au-noir, il pourrait croiser très vite les alizés du nord et refaire son retard.

En attendant, c'est une drôle de rencontre que le Normand a fait, celle d'une île fantôme. Il relate l'épisode avec humour : *« Podesta est une île dûment répertoriée sur les cartes et signalée sur les documents nautiques. Ce n'est ni une volonté d'y faire escale ni notre esprit de curiosité qui nous pousse à la frôler, mais elle est positionnée exactement sur notre route. Jusqu'ici pas de problèmes. Mais il y a un hic. L'île a disparu depuis un certain temps, c'est ce que nous signalent les Instructions nautiques mises à jour récemment. Je cite : "Un certain nombre de dangers ont été signalés et n'ont pas été retrouvés au cours de recherches systématiques récentes dans cette région où les profondeurs sont irrégulières ; l'activité volcanique importante a pu provoquer l'effondrement d'îles ou la surélévation de hauts fonds." Eviter un danger existant c'est facile, mais éviter une île disparue c'est moins facile. »*

Ile fantôme, vents en panne : en route vers San Fransisco, les quatorze marins engagés dans la Route de l'or doivent composer avec des absences curieuses et pesantes. Les épreuves précédentes – problèmes météo pour Yves Parlier, escale technique pour Isabelle Autissier, safran gauche endommagé pour Christophe Auguin – leur ont forgé le moral. Et à moins de 3 000 milles (pour les plus attardés) de l'arrivée, c'est désormais la silhouette métallique du Golden Gate qui leur tient lieu d'horizon.

Bénédicte Mathieu

■ **La Britannique Tracy Edwards et son équipage entièrement féminin**, qui se sont lancés à l'assaut du record du tour du monde à la voile, comptaient toujours, lundi 2 mars, après 27 jours de mer, 852 milles de retard sur Olivier de Kersauson, actuel détenteur du Trophée Jules-Verne avec 7 jours 14 h 22min 8 sec. *Royal and Sunalliance* navigait depuis vingt-quatre heures à plus de 17 nœuds de moyenne, dans une mer assez formée, avec des vagues de 9 à 11 mètres. *« Chaque passage nous renvoie sur le côté*, expliquait Tracy Edwards. *C'est comme dévaler à toute allure la pente d'une montagne par le travers. Nous marchons vite et dans la bonne direction, mais c'est assez inconfortable. »*

Sécurité renforcée pour le prochain Vendée Globe

Organisateur du Vendée Globe, dont la prochaine édition est prévue en novembre 2000, Philippe Jeantot a récemment annoncé qu'il envisageait de renforcer les mesures de sécurité imposées aux concurrents. Après les nombreux naufrages et la disparition du skipper canadien Gerry Roufs lors de l'édition 1996, le navigateur-organisateur entend imposer quelques règles supplémentaires. Les bateaux devront ainsi être pourvus d'un mât étanche, pour faciliter le redressement en cas de chavirage, augmenter l'angle d'autoredressabilité de leur navire de 110 à 125 degrés. Ces voiliers devront comporter plus de cloisons insubmersibles et adopter une peinture fluorescente pour le pont et les parties immergées. Philippe Jeantot a aussi précisé que les candidats au tour du monde sans escale devront justifier *« d'au moins un résultat probant dans une transat en solitaire »*. Le nombre des engagés dans cette course pourrait ainsi être limité à une vingtaine.

A cent jours de la Coupe du monde Jacques Chirac lance le décompte

LE PRÉSIDENT de la République a déclenché, lundi 2 mars, le compte à rebours des cent jours avant le match inaugural de la 16e Coupe du monde de football, en recevant à l'Elysée cent jeunes venus des dix villes organisatrices. *« A l'occasion de ce moment où la France va être au centre de la préoccupation de tous les jeunes du monde, et des moins jeunes aussi, j'espère que vous aurez la possibilité d'être fiers d'être français »*, a dit Jacques Chirac aux adolescents, âgés de 13 à 17 ans, originaires en majorité de quartiers difficiles. Le chef de l'Etat a rendu un hommage appuyé à Michel Platini, qu'il a qualifié d'*« éclair de joie, d'admiration et d'affection dans les yeux de tous les Français de 7 à 77 ans »*. L'ancien joueur et Fernand Sastre, coprésidents du Comité français d'organisation (CFO), accompagnaient le groupe. Après un déjeuner, les cent jeunes ambassadeurs ont visité le Stade de France.

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : seize jeunes Britanniques, supporteurs de l'équipe anglaise d'Aston Villa** qui devait jouer, mardi 3 mars, contre l'Atletico de Madrid en Coupe de l'UEFA, ont été arrêtés dimanche et lundi, après s'être livrés à des actes de vandalisme dans le centre de la capitale espagnole. Par ailleurs, 1 200 policiers espagnols encadreront les 2 000 supporteurs de Chelsea, le club londonien qui affrontera le Betis de Séville, jeudi, en Coupe des coupes. – *(AFP.)*

■ **Après plus de deux mois d'attente, Bernard Lama**, l'ex-gardien international du Paris Saint-Germain, a effectué ses grands débuts avec West Ham, lundi 2 mars, face à Arsenal, lors du dernier match de la 28e journée du championnat d'Angleterre de football qui s'est achevé sur le score de 0-0.

■ **L'entraîneur monégasque Jean Tigana**, 42 ans, a annoncé, mardi 3 mars, dans les colonnes du quotidien *l'Equipe* qu'il prolongeait son contrat avec l'AS Monaco jusqu'en juin 2002.

■ **AUTOMOBILISME : Jean Glavany a démissionné**, lundi 2 mars, de ses présidences dans le fonctionnement du circuit automobile de Nevers-Magny-Cours, hôte du Grand Prix de France de formule 1, dont l'organisation est actuellement en suspens. *« J'ai démissionné parceque j'ai eu une profonde divergence avec la façon dont est géré le circuit »*, a indiqué M. Glavany, par ailleurs 1er vice-président de l'Assemblée nationale. *« Il est certain que ma démission change les données dans la mesure où j'ai signé avec Bernie Ecclestone tous les contrats d'attribution du Grand Prix de formule 1 du circuit de Nevers-Magny-Cours jusqu'en 2001. Ces accords sont désormais à renégocier. »*

Le golfeur handicapé Casey Martin a remporté sa première victoire au tribunal

LOS ANGELES
correspondance

La victoire juridique du golfeur Casey Martin face à la PGA (Professional Golfer Association) *a tiré le golf américain* de sa torpeur légendaire. Ce jeune joueur professionnel handicapé pourra maintenant participer au *Nike Tour* ainsi qu'au *PGA Tour* (s'il se qualifie), en utilisant un petit kart motorisé pour se déplacer sur les différents parcours. Entre la volonté de conservatisme avancée par la PGA et la requête d'indulgence de Casey Martin, le juge du tribunal fédéral d'Eugene (Oregon), Thomas Coffin, a tranché, au *mois de février, en faveur du plaignant.* Ce jugement, anecdotique à première vue, a pourtant provoqué un remue-ménage sans précédent dans le milieu poliment feutré du golf professionnel.

En fait, depuis sa naissance il y a 25 ans, Casey Martin souffre du syndrome de Klippel-Trenauney-Weber. Une maladie circulatoire extrêmement rare *qui peut paralyser sa jambe droite* et l'empêche de se mouvoir correctement. Chaque jour, *il* doit d'ailleurs avaler des anti-inflammatoires pour apaiser son calvaire. Mais après avoir gagné le premier tournoi du *Nike Tour*, il y a quelques semaines, ce golfeur handicapé a pris son courage à deux mains pour officiellement demander aux gardiens du temple de la PGA l'autorisation de se déplacer sur les greens avec un véhicule motorisé.

A *la surprise générale*, sa demande a été rejetée sans ménagement. La raison invoquée : permettre à un joueur, fût-il handicapé ou non, d'utiliser un kart, le favoriserait d'une manière peu équitable et désavantagerait les autres golfeurs qui *doivent marcher sur le parcours*. Emu par ce refus, Casey Martin a réagi à l'américaine. *Il* a donc intenté un procès à la PGA. Après six jours d'un marathon procédurier largement médiatisé, il a gagné le droit de ne plus souffrir entre ses swings. La PGA, qui envisage de faire appel de la décision, avait pourtant soigneusement aligné ses arguments.

Au cours du procès, la plupart des grands noms du golf se sont ainsi succédé *à la barre pour défendre les valeurs* curatives de la promenade sur green. *« Ces petites voitures vont ternir l'image du golf à la télévision*, a souligné sur une cassette vidéo présentée au procès, Jack Nicklaus, l'homme aux 19 titres de Grand Chelem. *Autoriser ce genre de chose sur un parcours est horrible et je ne pense pas que cela fasse partie de l'esprit du golf. »* Sur le même ton conservateur, Arnold Palmer a plaidé pour le respect des traditions. *« Un kart de golf est l'engin parfait pour se déplacer sur un parcours sans se fatiguer... mais la fatigue fait partie intégrante du jeu. »*

Ken Venturi, une autre légende du golf américain (il a gagné en 1964 l'US Open malgré une chaleur étouffante et un taux d'humidité de 90 %) a témoigné en faveur de la PGA mais dans un registre plus humain. *« Je ne suis pas venu ici pour contrecarrer la défense de Casey Martin*, a-t-il commencé. *J'ai la plus grande admiration pour son courage. Mais l'idée de changer les règles me chagrine. »* La requête de Casey Martin, visiblement mineure au vu *de ses actuelles performances*, a donc déchaîné vents et marées au sein de la PGA qui considère avec une dévotion toute religieuse sa *« walking-only rule »* (la règle unique de la marche).

Mais l'un des moments les plus émouvants de la plaidoirie figure sur la bande magnétique d'un enregistrement vidéo réalisé par le joueur handicapé. D'un naturel pudique, Casey Martin ne voulait pas, au début, avoir recours à ce genre de pratique. *Pour contrer l'inertie de la* PGA, il a préféré user de cette méthode. A contre-cœur.

« C'EST QUOI TON HANDICAP ? »

Sur les images, on l'a donc vu retirer une bande qui enveloppe normalement son membre atrophié. Moment de silence dans le prétoire. *« Vous ne pouvez pas regarder cette jambe et penser un seul instant que mon client serait avantagé s'il pouvait conduire un kart... »*, a alors souligné Martha Walters, l'avocate de Casey Martin. C'est ce que le juge a dû spéculer puisqu'il a donné raison au jeune golfeur.

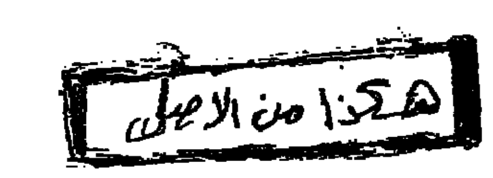
Thomas Coffin a ainsi reconnu que la *« walking-only rule »* était constitutive de l'esprit du golf mais il a surtout ajouté que, sans véhicule, *« le degré de fatigue de Casey Martin serait supérieur à celui d'un joueur valide marchant sur le même parcours »*. D'abord ébranlé par la sentence, le *commissioner* de la PGA, Tim Finchem est apparu beaucoup plus compréhensif le lendemain : *« Casey Martin veut jouer le PGA Tour cette année et il est devenu très populaire. Comment voudriez-vous que nous l'empêchions maintenant de jouer ? »*

Pour gagner la partie, Casey Martin s'est appuyé sur le *Americans with Disabilities Act*, un texte de loi sur les droits des personnes handicapées. Une première dans le sport professionnel aux Etats-Unis. A l'issue de ce procès qui a passionné les Américains, Casey Martin a semblé soulagé : *« Je viens de réaliser que j'ai gagné et cela veut aussi dire que j'ai ouvert la voie pour d'autres personnes handicapées. J'apprécie le fait d'être considéré comme un exemple. »*

Quand les roues de son kart fouleront le green du *Nike Greater Austin Open*, le mois prochain au Texas, Casey Martin sera certainement l'un des golfeurs les plus courtisés par les médias. Le patron de la marque de vêtements Nike, Phil Knight, devrait d'ailleurs lui proposer un contrat de publicité au même titre que Tiger Woods.

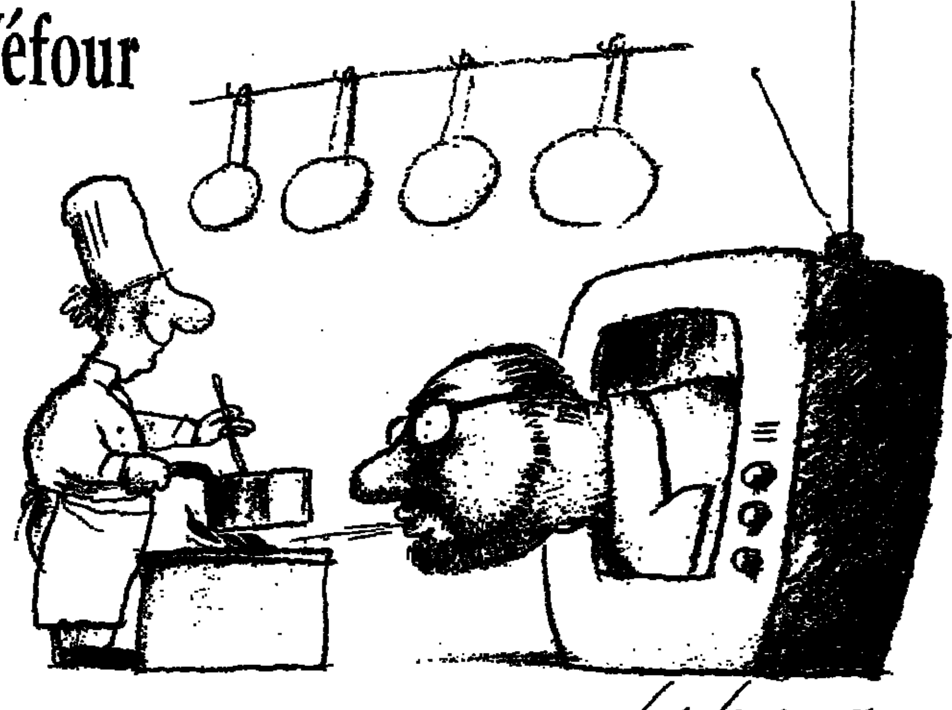
Au cours d'une cérémonie organisée en son honneur, au siège de la marque sportive dans l'Oregon, Casey Martin a fait une entrée triomphale... sur un kart. A la cantonade, Phil Knight lui a alors demandé avec « élégance » : *« Eh, Casey. C'est quoi ton handicap ? »*

Paul Miquel



Confidentiel Véfour

Trop d'Histoire, trop de fantômes, mais la table mérite le déplacement



DESSINS DESCLOZEAUX

QUATRE, ils étaient quatre, dans le milieu des années 50, à dominer leur sujet et à faire sursauter de plaisir la courte et heureuse population qui avait l'avantage de les fréquenter : Le Grand Véfour, Lasserre, La Tour d'argent, Maxim's. Il n'y avait pas mieux. On entrait dans ces maisons en prenant des airs de barons autrichiens, avant d'en ressortir l'esprit lustré au mouton-rothschild, la tête bourdonnante de rêves confus d'avenir à bâtir sur des données nouvelles. Lasserre ressemble aujourd'hui à un restaurant d'entreprise pour europhiles, Maxim's à un Balajo qui aurait mal tourné et La Tour d'argent à une popote pour rentiers du Loto. Et le Véfour ?

Raymond Oliver, qui le dirigeait, était à ce moment-là une sorte de connétable des fourneaux tricolores ; tout à la fois le Bocuse du futur et le Senderens de l'avenir. Son personnage avait cette faconde du Sud-Ouest qui plaît et qui rassure. A la télévision, il avait inauguré, lors d'un certain Noël de 1953, une série d'émissions frémissantes et tambouillantes dont les usagers de l'écran magique ne se remettraient pas. Sa gloire était immense et son restaurant très confidentiel, ce qui n'était pas sans déplaire aux artistes et littérateurs de service, qui venaient mettre leurs pas dans ceux d'ancêtres illustres et illustrement gourmets.

Pris sous les arceaux de la galerie de Beaujolais, ce locataire du Palais-Royal a quelque chose de confidentiel et de définitif. Ancien Café de Chartres, fondé en 1740, il était devenu Le Véfour à la Restauration. Le siècle qui voyait passer ses acteurs majeurs les voyait aussi venir s'installer sur les banquettes de velours rouge de l'ancien bistrot devenu lieu de rendez-vous pour amoureux tragiques – Joséphine et Bonaparte –, ou poste de secours pour soins de première urgence – Hugo et ses éclopés au soir de la bataille d'*Hernani*. Le Véfour ne manquait aucun gros fait divers mondain. Il ratera seulement sa relance au lendemain de la première guerre, usant son passé et ses ors sous l'ennui, comme si le temps était venu pour lui d'en rester là.

En 1983, le départ de Raymond Oliver l'avait à nouveau laissé orphelin, jusqu'à ce qu'on lui redonne sa chance et des raisons de reprendre honorablement sa place. Le voilà aujourd'hui donné à la hausse par les guides, avec légende encore en bon état et souvenir du grand chef toujours très vif. Comme certains de ses clients, il est classé. Le décor est intouchable. Nouveau propriétaire des lieux, le groupe Taittinger veille sur son acquisition avec un soin jaloux.

UN HOMME AVENANT

Comment dire ? Enjamber les marches du convenu n'est pas ce qui serait le plus facile si l'on décidait d'aller occuper la table que l'on réservait à George Sand ou celle bloquée pour André Malraux. Surchargé de fantômes et d'appétits d'un autre âge, ce restaurant n'est sans doute pas l'un des plus commodes à pratiquer. Il y a un côté Saint des Saints qui peut facilement agacer et faire refuser l'obstacle. Peu ou prou, les tables les plus huppées de la capitale se sont toutes dégagées de cette légère oppression que l'on devait servir au client de passage, pour bien lui faire comprendre où il mettait les pieds ; Le Véfour, lui, continue à être impressionné par son propre cadre et l'obligation de s'en souvenir.

Pourtant. Pas dupe, et blindé comme il faut l'être dans les trop vieux murs, le personnel aura choisi d'avoir l'oeil le plus sûr et le moins agressif – ce sont certains mangeurs glorieux qui s'intimident et s'inquiètent de leur propre présence ; le sommelier jamais. Il faut dire aussi que ce Véfour, encore drapé dans sa respectable respectabilité, est depuis plusieurs années déjà dirigé par un jeune directeur et chef des fourneaux à l'âme et à la science assez trempées. Quand la cuisine va, quand le service fait suivre les plats sans déplaisir, tout va.

Nous voici donc en face d'un homme avenant et d'esprit distingué ; tout à fait dans cette nouvelle école de cuisiniers duellistes rompus aux salles d'armes et qui finissent par trouver leur propre style. Quarante ans, grosse expérience, modestie intacte, « l'amour du métier » dans la force de l'âge. Savoyard, Guy Martin ne sera monté à Paris qu'une fois, en 1991, pour prendre les manettes du Véfour et les garder en collectionnant les diplômes et les bravos. Seul l'étouffoir discret du Palais-Royal l'aura mis légèrement en retrait des lourdes promotions médiatiques dont bénéficient certains de ses confrères parisiens.

Il s'est engagé dans une recherche du plus léger que l'air en laissant les acteurs de ses compositions lire entre eux les meilleurs passages de leur texte ; ou quelque chose comme ça. Les oursins de Bretagne donnant de la voix, en face d'un hallebardier grimé en œuf de caille, pour résister à la charge du caviar cosaque. Théâtre de la cruauté sûrement, mais ça swingue, ça galope, ça remue. Ravioles de foie gras à l'émulsion de crème truffée : rencontre gréco-romaine entre deux lutteurs poids légers qui ne se voudraient que du bien. Ces saynètes gourmandes demandent de l'écriture et sans doute beaucoup d'attention dans la ponctuation. Coquilles Saint-Jacques et crème de brocoli ; noisettes d'agneau panées au moka, jus de café, pulpe d'aubergine confite ; et, en dessert, propos recueillis entre une tourte d'artichauts avec légumes confits et un sorbet aux amandes amères. Bavardages succulents.

Jean-Pierre Quélin

★ **Le Grand Véfour, 17, rue de Beaujolais, 75001 Paris. Tél. : 01-42-96-56-27. Menu : déjeuner seulement, 345 F. Carte : 700-900 F.**

La limonade



Une gravure d'Opitz au Musée Carnavalet montre une jeune et jolie limonadière installée aux beaux jours sur le boulevard du Temple. Face à l'entrée d'un théâtre, elle est assise devant trois imposantes carafes rectangulaires et une double rangée de verres. En attendant le client, elle continue de peler ses citrons.

La limonade n'existe plus sous cette forme ancienne où du jus d'agrume fraîchement pressé entrait dans sa composition. Il s'agit désormais d'un tout autre produit que celui qu'on vendait dans les *Tableaux de Paris*.

Eau *gazéifiée*, sucre, extraits d'essence d'agrume et une pointe d'acide citrique constituent la recette ordinaire qu'affichent plus de 200 millions de bouteilles vendues chaque année en France. Avant guerre, il y avait deux mille limonadiers, ils ne sont plus aujourd'hui qu'une trentaine. Le plus important d'entre eux, la maison l'Abeille, à Cholet, tient son nom de celui de la jument qui servait à faire les livraisons pour la société au début du siècle.

Ici, l'eau puisée dans un lac voisin sert en grande majorité à fabriquer une limonade pur sucre, ce qui est loin d'être le cas partout. Depuis dix ans, certaines limonades ont été conçues avec un mélange de sucre et de sirop de glucose (lequel est moins cher en prix de revient), puis uniquement avec des édulcorants de synthèse, aussi appelés édulcorants intenses. Ces dernières sont de pures abominations.

Le problème, c'est qu'en apparence, à moins de bien lire les étiquettes, presque rien ne les diffère de leurs consorts. Comme plus de 90 % des limonades, elles sont emballées dans de grandes bouteilles plastiques d'un litre et demi et elles utilisent aussi des extraits naturels de fruits. Seul critère de différence : le prix.

Alors qu'une honnête limonade comme celle vendue sous marque distributeur chez Système U ou Carrefour se vend aux alentours de 4 F la bouteille, celle aux ersatz de sucre se vend presque deux fois moins cher. Pour que ces bulles restent vives, il est préférable d'ailleurs de ne pas stocker cette boisson, car, en six ou sept mois, le plastique, matériau poreux, laisse s'échapper plus de 25 % des gaz.

Dans un petit hameau de Moselle, on a trouvé la parade à ce problème en relançant depuis deux ans la production à grande échelle de limonade en bouteille de verre, la Lorina, elle est coiffée d'un bouchon de porcelaine qui garantit une parfaite étanchéité. Elle est faite avec de l'eau puisée sur place à 30 m de profondeur, du sucre raffiné, et l'essence de citron.

Guillaume Crouzet

★ Limonade Lorina, 12 F environ les 75 cl.

BOUTEILLE

AOC Champagne

Moët et Chandon « Dry Impérial »

Avec 30 millions de bouteilles par an, la maison Moët et Chandon aligne ses gros bataillons dans une production totale qui aura dépassé 260 millions de bouteilles en 1997. Un record ! Chez Moët, on vient de décider de relancer une cuvée de printemps sous l'ancienne appellation apparue au temps où les Anglais et les grands-ducs faisaient triompher le champagne de Londres à Saint-Pétersbourg. Le Dry Impérial est un assemblage de chardonnay, de pinot noir et de pinot Meunier, de couleur jaune doré, qui développe des arômes de fruits secs, de sucre d'orge et de blé mûr. Très fruité et onctueux, bien équilibré, c'est un vin qui conviendra aussi bien sur un foie gras qu'un fromage bleu au lait de vache, ou un dessert aux fruits de faible acidité.

★ **Dry Impérial de Moët et Chandon : 139 F la bouteille TTC. Moët et Chandon : 20, avenue de Champagne, 51333 Epernay Cedex, tél. : 03-26-51-20-00.**

TOQUES EN POINTE

Bistrot

CAPRICCI DA ZIO

■ Petite maison, un peu en retrait, joliment décorée, dans le tourbillon du Quartier latin. Un accueil charmant vous attend, et des conseils pour se repérer dans un menu standard, qui rend mal compte, comme d'ailleurs en Italie, de la réalité culinaire, fine, délicate, aux goûts bien précis et caractéristiques de la Sicile. Ici, « spécialités siciliennes », comme le *calamare fritti*, plat très frais craquant avec une belle salade, ou bien la *cotolleta alla siciliana* ou la *scaloppine al marsala*. L'aubergine, la courgette, l'artichaut sont des légumes rois, et la *focaccia di zuchine* est pulpeuse à souhait. Les pâtes *al dente* sont cuites à la minute et accommodées comme à Trapani : *pasta alle vongole, al pestato, alla messinese*. Les vins sont peu nombreux, mais choisis, comme le Fontana Candida da Frascati, ou bien le lambrusco, plus rare. Cette maison est une bonne surprise. Vin en pichet 50 cl (42 F). Menus : 80 et 110 F, midi et soir. A la carte, compter 130 F.

★ **Paris. 14, rue Boutebrie (75005). Tél. : 01-43-25-24-24. Fermé le mardi.**

Brasserie

BRASSERIE DES ARTS

■ Sous une verrière colorée et un décor d'affiches Belle Epoque, Jean-Marie Dureau reçoit, depuis plus d'un an déjà, avec la conviction d'un amateur de beaux vins. Il offre une cave de très grands bordeaux, à prix serrés. De bons plats traditionnels, et des produits frais de qualité. Filet de bœuf grillé, sauce béarnaise, et vraies pommes frites maison, accompagnés d'un Château Branaire 1994. Des poissons pour les amateurs, saumon, haddock, filet de rascasse à la crème de safran. Excellentes huîtres spéciales de Gillardeau, filets de hareng avec de délicieuses pommes de terre tièdes. Fromages de choix et desserts sont à l'avenant. Une cuisine de brasserie servie dans une ambiance conviviale, un petit coin de calme qui rappelle le charme évanescent du vieux Neuilly. Vins à la carte, mais, également, pot de bordeaux (53 F). Menus : 128 et 158 F. A la carte, compter 180-220 F.

★ **Neuilly. 2, rue des Huissiers (92200). Tél. : 01-46-24-56-17. Fermé le dimanche.**

Gastronomie

MONTPARNASSE 25

■ Changement de tête au Montparnasse 25. Christian Moine, qui apprit son métier chez Greuze à Tournus et au Ritz, avant d'être le second de Marc Marchand à l'Hôtel Meurice, remplace Jean-Yves Gueho, qui est rentré au « pays », en Bretagne. C'est un habile technicien. Mais sera-t-il aussi inspiré dans la composition de ses plats que son prédécesseur ? La salade amère aux lames de truffes noires de sa première carte ne convainc guère. Epatant turbot de ligne au fondant de fenouil, en revanche. Une table sous surveillance. D'autant plus que la nouvelle direction de la chaîne Méridien, qui a quitté le groupe Air France, a sérieusement réduit les effectifs et supprimé le poste de directeur de salle ; l'accueil s'en ressent, malgré les efforts de Gérard Poulard, le maître « fromagier » responsable du plus formidable plateau de fromages que l'on puisse voir, sentir et apprécier. Menus : 240 (déjeuner), 300 et 390 F.

★ **Paris. 18, rue du Commandant-Mouchotte (75014). Tél. : 01-44-36-44-25. Fermé samedi et dimanche.**

Jean-Claude Ribaut

De la pluie et du vent au Nord

UNE VASTE DÉPRESSION est centrée des îles Britanniques aux Pays scandinaves, et dirige mercredi un flux de sud-ouest rapide et perturbé sur le nord de la France. Un front froid ondulant traversera le nord du pays l'après-midi, et donnera de la pluie en fin de journée.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Les pluies resteront assez marquées jusqu'en début d'après-midi, puis elles faibliront, avec un ciel restant très nuageux. Le vent de sud-ouest soufflera jusqu'à 90 km/h en rafales près des côtes le matin, puis faiblira. Il fera de 12 à 14 degrés.

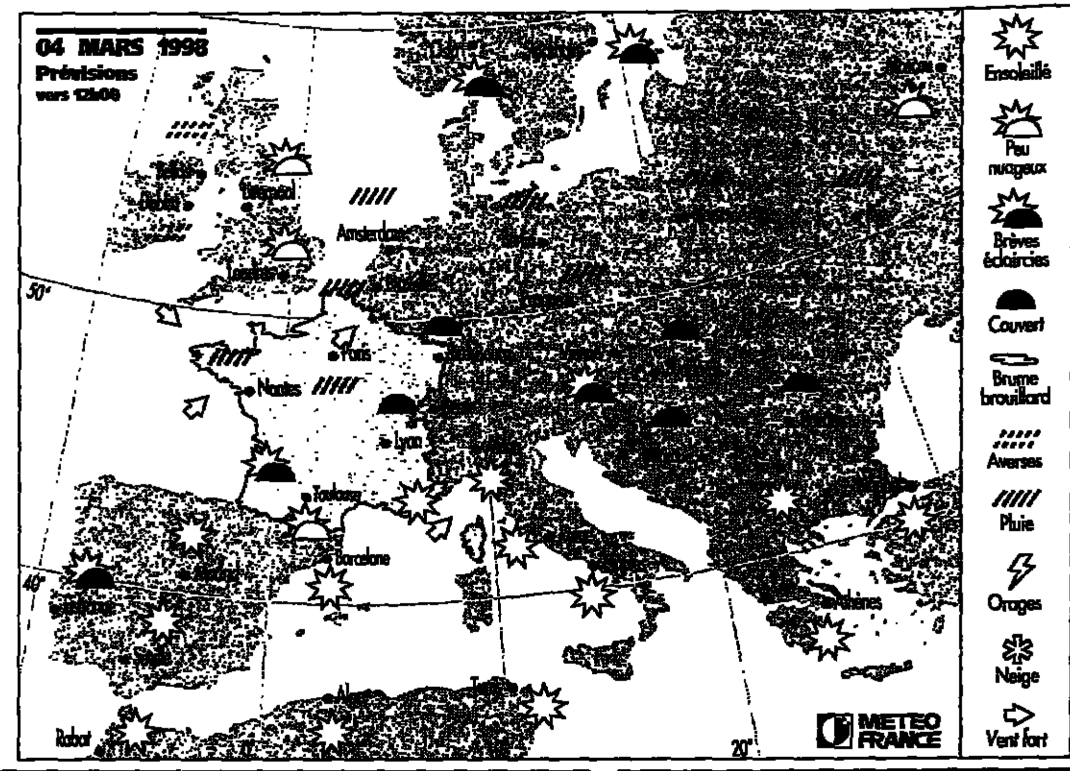
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Les nuages resteront abondants avec quelques pluies faibles intermittentes. Le pluies deviendront plus soutenues en fin de journée et soirée. Le vent de sud-ouest soufflera jusqu'à 80 km/h en rafales. Il fera 11 à 14 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Sur la Champagne, le ciel sera couvert, avec des pluies faibles intermittentes . Ailleurs, les nuages seront nombreux, avec des précipitations en fin de journée. Il fera 12 à 15 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Sur Poitou-Charentes, le ciel restera très nuageux une bonne partie de la journée. Ailleurs, les nuages et les belles éclaircies alterneront. Il fera de 14 à 20 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Sur le nord des régions les passages nuageux et les éclaircies alterneront. Plus au sud,le soleil sera prédominant. Les nuages deviendront plus nombreux par le nord en fin de journée. Il fera de 14 à 17 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le soleil brillera largement toute la journée sur l'ensemble des régions. Les températures seront douces, avec 16 à 20 degrés l'après-midi.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ITALIE.** L'ensemble des syndicats de salariés des Chemins de fer italiens ont annoncé une grève générale le vendredi 13 mars pour protester contre la décision de la direction des Ferrovie dello Stato (FS) de licencier cinq cheminots impliqués dans des incidents. Le principal syndicat des machinistes a appelé de son côté à une grève le mercredi 11 mars.

■ **ESPAGNE.** La compagnie aérienne espagnole Iberia devrait conclure, au mois de mai, une alliance commerciale avec British Airways et American Airlines à l'occasion de sa privatisation, a annoncé le ministre espagnol de l'industrie. Il a écarté la possibilité d'une alliance avec Air France. Le gouvernement espagnol souhaite conclure la privatisation d'Iberia avant la fin de cette année ou au plus tard au premier semestre 1999.

PRÉVISIONS POUR LE 04 MARS 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	27/32 P	KIEV	3/10 P	VENISE	6/15 N	LE CAIRE	13/20 S
				POINTE-A-PIT.	22/30 S	LISBONNE	13/20 N	VIENNE	9/17 N	MARRAKECH	12/25 S
				ST-DENIS-RÉ.	25/28 N	LIVERPOOL	3/9 S	AMÉRIQUES		NAIROBI	16/27 S
				EUROPE		LONDRES	4/12 S	BRASILIA	20/29 N	PRETORIA	16/31 S
				AMSTERDAM	7/13 P	LUXEMBOURG	5/13 P	BUENOS AIR.	21/31 S	RABAT	13/23 S
FRANCE métropole		NANCY	7/12 P	ATHENES	10/19 S	MADRID	10/21 S	CARACAS	24/30 N	TUNIS	10/20 S
AJACCIO	8/17 S	NANTES	10/15 P	BARCELONE	12/21 S	MILAN	8/17 C	CHICAGO	-3/5 N	ASIE-OCÉANIE	
BIARRITZ	10/21 N	NICE	8/17 S	BELFAST	2/5 P	MOSCOU	-6/-1 S	LIMA	24/30 N	BANGKOK	26/35 S
BORDEAUX	9/19 N	PARIS	9/15 P	BELGRADE	4/20 C	MUNICH	8/16 N	LOS ANGELES	11/16 S	BOMBAY	22/31 S
BOURGES	8/14 P	PAU	9/21 N	BERLIN	10/16 P	NAPLES	8/16 S	MEXICO	8/23 S	DJAKARTA	27/30 C
BREST	9/12 P	PERPIGNAN	7/17 S	BERNE	4/17 S	OSLO	-7/1 N	MONTREAL	0/4 N	DUBAI	15/22 S
CAEN	9/12 P	RENNES	9/14 P	BRUXELLES	7/14 P	PALMA DE M.	9/22 S	NEW YORK	3/9 C	HANOI	20/23 P
CHERBOURG	8/13 P	ST-ETIENNE	/18 N	BUCAREST	0/18 C	PRAGUE	9/16 P	SAN FRANCS.	7/13 N	HONGKONG	16/22 N
CLERMONT-F.	5/18 N	STRASBOURG	6/15 N	BUDAPEST	8/16 C	ROME	8/16 S	SANTIAGO/CHI	14/25 S	JERUSALEM	10/20 S
DIJON	6/14 C	TOULOUSE	4/19 S	COPENHAGUE	5/10 P	SEVILLE	12/24 S	TORONTO	1/5 C	NEW DEHLI	14/25 C
GRENOBLE	2/18 N	TOURS	8/15 P	DUBLIN	1/6 P	SOFIA	5/17 S	WASHINGTON	3/10 C	PEKIN	6/14 N
LILLE	9/12 P	FRANCE outre-mer		FRANCFORT	11/16 C	ST-PETERSB.	-9/-2 *	AFRIQUE		SEOUL	4/10 S
LIMOGES	7/16 C	CAYENNE	26/30 P	GENEVE	7/18 S	STOCKHOLM	2/3 N	ALGER	9/24 S	SINGAPOUR	28/33 P
LYON	6/18 N	FORT-DE-FR.	23/30 S	HELSINKI	-7/-2 *	TENERIFE	16/21 S	DAKAR	21/27 C	SYDNEY	21/29 S
MARSEILLE	8/18 S	NOUMEA	24/29 N	ISTANBUL	7/15 S	VARSOVIE	8/14 P	KINSHASA	24/31 P	TOKYO	5/13 S

Situation le 3 mars à 0 heure TU

Prévisions pour le 5 mars à 0 heure TU — METEO FRANCE

PRATIQUE

Comment louer son appartement pendant la Coupe du monde de football

LOUER ou sous-louer son appartement pour le Mondial de football, du 10 juin au 12 juillet, peut être une bonne affaire. Mais où s'adresser ? Les organisateurs renvoient systématiquement vers les offices de tourisme des villes concernées, où les politiques peuvent être très différentes.

A Saint-Denis, où presque tous les hôtels affichent déjà complet, l'office de tourisme a lancé à l'automne 1997 un appel à la population pour loger les visiteurs. Il proposera, d'une part, des chambres d'hôte contrôlées par le personnel de l'office, et d'autre part, une liste d'appartements meublés en location saisonnière. Actuellement, il dispose de trente offres dans chaque catégorie.

A Paris, Christian Mantéi, directeur général de l'office de tourisme, est beaucoup plus réticent. Il admet que les hôtels quatre-étoiles ont été réservés par les organisateurs et les journalistes, mais estime qu'il y aura de la place partout ailleurs. Il craint de voir se reproduire le phénomène observé lors des précédentes Coupes du monde en Espagne et en Italie, ainsi que pendant les fêtes du bicentenaire de la Révolution en 1989 à Paris, soit une baisse de fréquentation de 20 % à 25 %, due à la désaffection de la clientèle habituelle fuyant la foule. Il « refuse de cautionner les locations privées » et rappelle qu'il est prioritairement « l'homme des hôteliers qui, eux, créent des emplois ».

A l'office du tourisme de Paris, on peut néanmoins se procurer des listes d'organismes – associations selon la loi de 1901, ou sociétés commerciales – qui louent des chambres chez l'habitant, ou des appartements meublés. Les particuliers qui veulent proposer une chambre ou un appartement pendant le Mondial pourront s'adresser eux aussi à ces organismes qui se chargeront de leur trouver des locataires, moyennant le prélèvement d'une commission qui peut aller de 15 % à... 33 % !

Actuellement, les prix annoncés par les différents organismes vont de 120 à 300 francs par nuit et par personne, pour une chambre chez l'habitant. Ils vont de 1 000 à 3 500 francs par semaine pour un studio, avec des tarifs dégressifs pour un séjour plus long. Pour un appartement de trois pièces, il faut compter de 5 250 à 7 000 francs par semaine, et de 12 000 à 16 300 francs par mois.

Certains organismes travaillent de manière artisanale, sélectionnant eux-mêmes chaque chambre ou appartement lors d'une visite préalable, comme Accueil Echange International, qui loge de cinq à trente personnes par mois. D'autres demandent une simple photo, comme France Lodge, agence de voyages qui gère 160 chambres, 130 appartements et reçoit 10 000 personnes par an.

Il y a des sociétés comme France Lodge qui prennent tout en charge : les inventaires d'arrivée et de départ, le nettoyage des draps et le ménage entre deux locataires. D'autres au contraire, comme Good Morning Paris, qui propose 30 chambres et 10 appartements, attendent du loueur qu'il se mue en hôtelier, prépare le petit déjeuner et assure le blanchissage. L'avantage de ces organismes est de garantir le paiement, soit dès l'arrivée des hôtes, soit le jour de leur départ.

Pour se prémunir contre les petites et grosses dégradations, on peut prévoir une extension de son assurance multirisque-habitation pour les locataires. On peut aussi souscrire une assurance « pour le compte de qui appartiendra » avec « abandon de recours » : le propriétaire s'engage à ne rien réclamer à son hôte en cas d'incendie ou de dégât des eaux, qui seront pris en charge par son assureur, et le locataire sera couvert pour les dommages causés non seulement au propriétaire, mais aussi aux voisins et aux tiers. Cette formule présente l'avantage d'éviter de devoir modifier les assurances souscrites, lors de chaque changement de locataire.

Enfin, le vacancier peut s'assurer en souscrivant un contrat multirisque limité à la durée de son séjour. Ou bien en demandant une garantie villégiature dans le cadre de sa propre assurance multirisque-habitation. Il bénéficiera alors pour toute location saisonnière des mêmes garanties que pour son logement habituel.

Le meilleur remède contre les petites dégradations consiste à faire l'état des lieux à l'arrivée et au départ du locataire, avec l'inventaire de l'équipement et de la vaisselle. On peut également demander une caution. Par l'intermédiaire d'une agence immobilière, le montant de la caution ne peut excéder le quart du prix. Pour une location par un autre organisme, ou par le propriétaire lui-même, la caution ne fait l'objet d'aucune réglementation. Certains ne cachent pas qu'ils demanderont un, voire deux mois de loyer. On peut également souscrire une assurance perte des clés auprès de sa banque. En outre, pour éviter de voir exploser sa note de téléphone, on a intérêt à demander à France Télécom le service restreint Paris-banlieue.

Enfin, il ne faut pas oublier le fisc. Si on loue une ou plusieurs pièces de son appartement, il n'y a rien à déclarer lorsque le montant des loyers est inférieur à 5 000 francs par an. Les locations meublées saisonnières sont soumises à déclaration. Ces sommes seront imposées après un abattement de 50 %, avec un minimum de 2 000 francs.

Y aura-t-il une ruée vers les chambres d'hôte et les locations saisonnières ? Personne ne peut encore le dire. Un organisme a reçu en février une cinquantaine de propositions et quelques demandes de location de spectateurs étrangers désirant résider un mois. Mais la clientèle sera peut-être moins celle du Mondial que celle des entreprises ou des vacanciers qui n'auront pas trouvé à se loger parce que leurs hôtels habituels seront occupés par les passionnés de football.

Michaëla Bobasch

Adresses

● *Office de tourisme de* **Saint-Denis**, 1, rue de la République, 93200 Saint-Denis ; tél : 01-55-870-870.
● **Office de tourisme de Paris**, 127, *avenue des Champs-Elysées*, 75008 Paris ; tél : 01-49-52-53-54.
● **Accueil Echange international** (AEI), 22, rue du *Docteur-Germain-Sée*, 75016 Paris ; tél : 01-42-30-93-34 ou 06-09-93-93-34.
● **France Lodge**, 41, rue Lafayette, 75009 Paris ; tél : 01-53-20-09-09.
● **Good Morning Paris**, 43, rue Lacépède, 75005 Paris ; tél : 01-47-07-28-29.

MOTS CROISÉS — PROBLÈME N° 98054

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

HORIZONTALEMENT

I. Emettre discrètement de légers bruits. – II. Rayonnante. – III. Tape sur les nerfs. Départ en musique. Donne de la couleur au regard. – IV. Joué par les Egyptiens pour séduire Athor. Tarde à se manifester. – V. L'excellence pour un devoir. Poudre à gratter. Résultat commercial. – VI. Alimente la région parisienne. Pour rafraîchir. – VII. En tête. Font partie des habitudes. Trompe, mais pas énormément. – VIII. Club phocéen. Participa à la dépense. – IX. Se cache derrière la tête. Problèmes de fonds. – X. Bigarade ou sanguine. Diminuât. – XI. Blanches, elles sont fatigantes. Marquent les arrêts.

VERTICALEMENT

1. Echec à la libre entreprise. – 2. Bien court. Bien serré. – 3. Inspirées par les exploits. Quatre sur six. – 4. En ruine. Protège la petite graine. – 5. Travailleuses pas du tout concernées par les 35 heures. Bouts de gras. – 6. Qu'il faudra recommencer. Donne la solution au problème. – 7. Langue. Personnel. – 8. Tout finit entre ses mains. – 9. Gibier. Fit la liaison. – 10. Eloignais sans élégance. Le temps de faire un tour. – 11. Certains ont du cœur depuis Coluche.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98053

HORIZONTALEMENT

I. Ambulancier. – II. Partition. – III. Eté. Vrais. – IV. Retrace. POS. – V. Ire. Malmené. – VI. Tilde. Air. – VII. Ralenti. Cab. – VIII. Ile. Ta. Pull. – IX. Ci. Esche. Lé. – X. Esaü. Criée. – XI. Sectatrices.

VERTICALEMENT

1. Apéritrices. – 2. Matérialisé. – 3. Bretelle. Ac. – 4. Ut. Dé. Eut. – 5. Ligaments. – 6. At. Ça. Tac. – 7. Nivelai. HCR. – 8. Cor. Mi. Péri. – 9. Inaperçu. Ic. – 10. Ion. Allée. – 11. Rassemblées.

SCRABBLE ● PROBLÈME N° 59

A la recherche du troisième mot

1. Vous avez tiré AEGRSUU

a) Trouvez et placez un mot de sept lettres.
b) Avec ce même tirage, trouvez six mots de huit lettres en le complétant avec six lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des deux mots placés sur la grille.

N.B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.
c) E I N O S T X. Trouvez un sept-lettres. – E L O P R U Z. En utilisant deux lettres différentes du tirage précédent, trouvez deux huit-lettres.

Solutions dans *Le Monde* du 11 mars

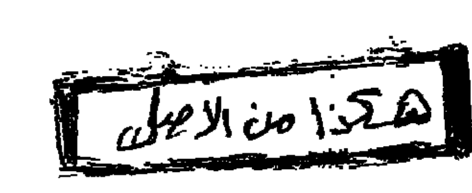
Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 25 février.

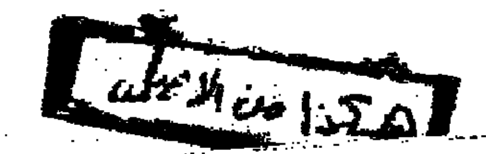
Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) SUAVITE – ETUVAIS, 9 C, 80, faisant DEFONÇAI et US.
b) ESTIVAUX, J 1, – 74-ESQUIVAT, K 6, 86 – SUAVITES, O 1, 95 – DUVETAIS, 2 H, 90 – FAUTIVES , 4 H, 80 – SUIVANTE , 7 I, 6 C.
c) PURULENT.

Michel Charlemagne

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26





ARTS PREMIERS L'exposition « L'esprit de la forêt. Terres du Gabon », organisée par le Musée d'Aquitaine, rassemble à Bordeaux plusieurs chefs-d'œuvre de la statuaire africaine. En guise d'introduction, le visiteur est convié au cœur des sociétés de la forêt à la découverte de leurs lignages, de leurs confréries religieuses et de leurs clans, aujourd'hui bouleversés par les regroupements coloniaux et l'urbanisation. S'ensuit un aperçu du quotidien de ces chasseurs-agriculteurs et de leur vie spirituelle. ● PLUSIEURS RELIQUAIRES, réceptacles où sont placés les os d'un défunt, sont exposés, qui témoignent de l'importance du culte des ancêtres dans ces communautés. ● DEUX CHERCHEURS de l'Orstom, Louis Perrois et Jean-Paul Notué, ont effectué un véritable travail d'historien de l'art de cette région dans *La Panthère et la Mygale, rois et sculpteurs de l'ouest du Cameroun*.

Plusieurs chefs-d'œuvre de l'art africain réunis à Bordeaux

Le Musée d'Aquitaine expose jusqu'au 3 mai de nombreux masques, sculptures et parures du Gabon. Il présente ainsi un large aperçu du quotidien et de la vie spirituelle des groupes de chasseurs-agriculteurs qui habitent les vastes forêts de ce pays

L'ESPRIT DE LA FORÊT. TERRES DU GABON. Musée d'Aquitaine, 20, cours Pasteur, 33000 Bordeaux. Tél. : 05-56-01-51-00. Tous les jours, sauf lundi et jours fériés, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 3 mai. Catalogue sous la direction de Louis Perrois, Musée d'Aquitaine/Somogy éd., 240 pages, 220 F.

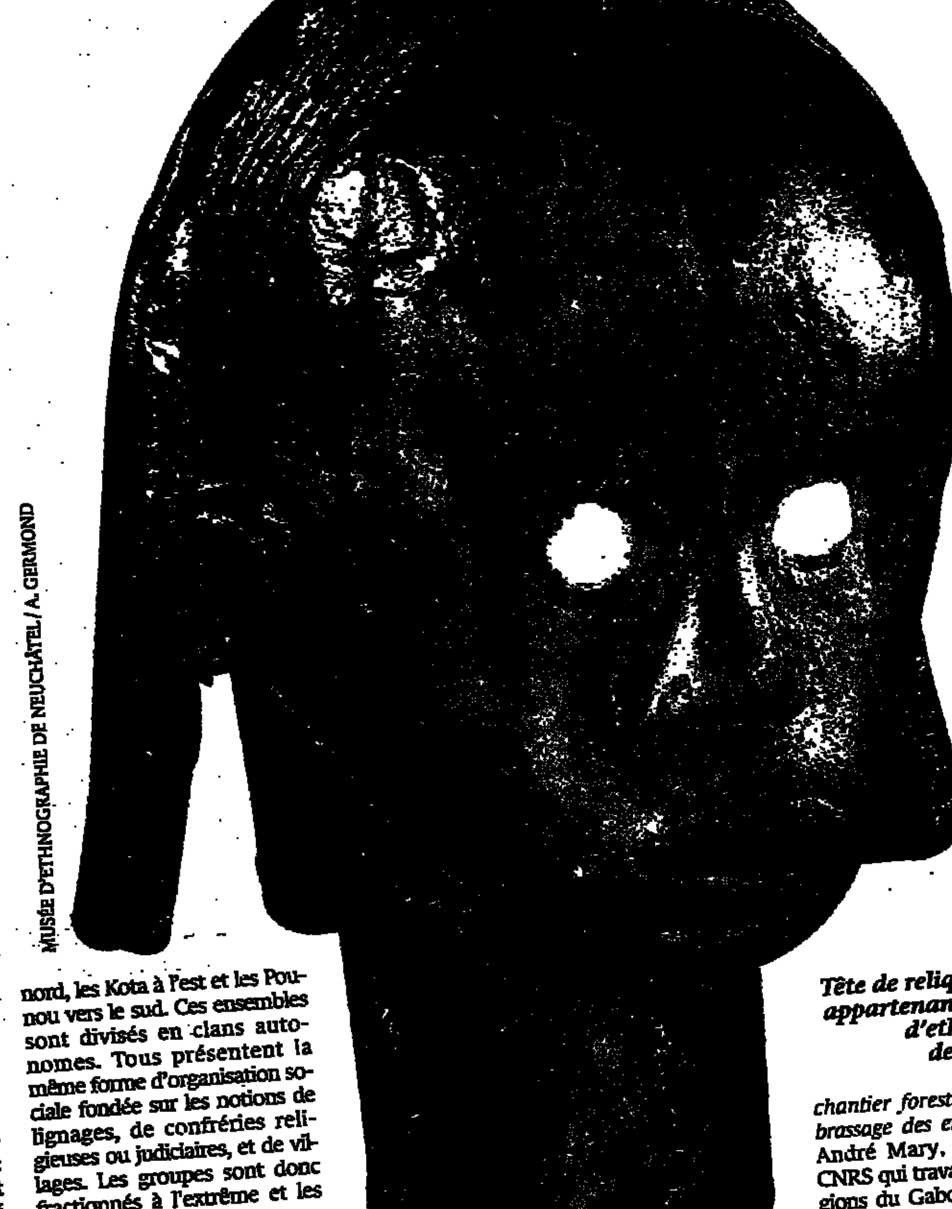
La tête de bois, à la patine sombre, est presque sphérique. Le front ample est bombé, la bouche entrouverte. Ses yeux – des éclats de miroirs collés à même le bois – fixent un point invisible. Sa coiffure tressée exsude une matière suintante. Son visage est sillonné de traces huileuses. L'effigie semble exprimer une sorte d'effroi indicible. Cette figure de reliquaire fang est un des chefs-d'œuvre de la statuaire africaine. Elle a été achetée, en 1902, à un missionnaire qui l'avait ramenée du nord du Gabon. Elle appartient aujourd'hui au Musée d'ethnographie de Neuchâtel (Suisse) qui l'a prêtée au Musée d'Aquitaine pour son exposition, « L'Esprit de la forêt », organisée par Paul Matharan et Louis Perrois avec l'aide de chercheurs gabonais.

La manifestation prouve avec bonheur qu'il est possible de présenter, à travers des objets, les différentes facettes d'une société traditionnelle – ici, celles qui vivent sur le territoire de l'actuelle République du Gabon – sans pour autant évacuer la dimension esthétique de cette production. Car ces organisations sociales ont produit, on le sait, des pièces dont la qualité plastique dépasse l'étroit milieu qui les ont inspirées. S'il n'est pas besoin de connaître le détail des rites et des croyances dont une œuvre est le support pour être touché par sa spiritualité, l'intérêt esthétique débouche sur une recherche complémentaire non moins passionnante : par qui et comment, pour qui et pourquoi une telle œuvre a-t-elle été réalisée ?

ÉQUILIBRE BOULEVERSÉ

L'exposition de Bordeaux introduit donc le visiteur au cœur de ces sociétés de la forêt. D'abord par le biais d'un prologue : le Gabon est situé à cheval sur l'équateur ; ses frontières, nées de la colonisation, englobent un territoire grand comme la Grande-Bretagne mais seulement peuplé d'un gros million d'habitants. Avant l'arrivée des Européens, au plus profond de la forêt, on trouve l'univers des Pygmées ; le long des fleuves et vers la côte, une vingtaine d'ethnies nomadisent lentement, au gré de la jachère. Les plus importantes d'entre elles sont les Fang au nord, les Kota à l'est et les Pounou vers le sud. Ces ensembles sont divisés en clans autonomes. Tous présentent la même forme d'organisation sociale fondée sur les notions de lignages, de confréries religieuses ou judiciaires, et de villages. Les groupes sont donc fractionnés à l'extrême et les pouvoirs très diffus. Les regroupements coloniaux et l'urbanisation actuelle (la capitale, Libreville, compte 400 000 habitants) ont totalement bouleversé cet équilibre fragile.

Après cette introduction, le visiteur peut avoir un aperçu du quotidien de ces chasseurs-agriculteurs. Les salles du sous-sol sont consacrées à leur vie matérielle : habitats (portes sculptées), instruments de travail (soufflets de forge, armes) et de musique (harpes, sanzas, tambours), artisanat (vannerie, poterie, tissage), parures (coiffes de cauris, bracelets de cheville, cannes, pipes). Le rez-de-chaussée et le niveau supérieur sont dédiés à leur vie spirituelle. Celle-ci est formalisée par des rites, des cérémonies et des supports matériels. Un temple du *bwiti*, culte syncrétique né après la première guerre mondiale chez les Mitsogho, au sud du Gabon, et adopté par les Fang du nord, est reconstitué ici. *« La transmission du* bwiti *s'est opérée dans ce hors-lieu que représente le chantier forestier, espace de brassage des ethnies*, indique André Mary, chercheur au CNRS qui travaille sur les religions du Gabon. *Le rite pouvait engendrer le sentiment d'une force supérieure au vieux culte familial, une force capable de relever le défi social et culturel que représentait la religion des Blancs.* » La plupart de ces cultes reposent sur des sociétés d'initiés, ossatures sociopolitiques de nombreuses communautés. Cet appétit du sacré, qui, nous dit Louis Perrois, *« correspond à une curiosité inquiète et récurrente à l'égard du surnaturel »*, s'est toujours manifesté par la confection de masques. Le monde des esprits, ceux des défunts ou ceux de la brousse, se révèle par des rêves, provoqués ou non. Les matérialiser sous forme de masques permet de tenir à distance cet univers inquiétant, tout en le provoquant : *« Les faire danser un moment sur la place du village est une catharsis collective nécessaire dans ces sociétés obsédées par la maléfique présence de la mort »*, écrit Louis Perrois. Certains d'entre eux sont portés par les membres des confréries secrètes chargées de repérer les sorciers maléfiques.


MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE DE NEUCHÂTEL / A. GERMOND

Tête de reliquaire fang, appartenant au Musée d'ethnographie de Neuchâtel.

Ainsi, ces masques du *Ngil* fabriqués chez les Fang, longue figure passée au kaolin – le blanc est la couleur des morts –, sculptée avec une grande économie de moyens : visage en forme de cœur, front démesuré et nez étiré en longueur. Les masques-heaumes *emboli*, fabriqués chez les Kota, sortent pour l'initiation des jeunes garçons. Peu connus, ils sont de facture expressionniste, avec une série d'emboîtages géométriques, front doublement concave, arcades sourcilières proéminentes et cimier sagittal flanqué de deux ailerons. On peut également voir au Musée d'Aquitaine un masque téké (ethnie frontalière du Congo), conçu pour la société secrète du *kidumu*. Ici, la solution plastique retenue est totalement différente. Il s'agit d'un disque, construit sur un seul plan, avec ses motifs abstraits symétriques.

CULTE DES ANCÊTRES

Au dernier niveau sont regroupées des sculptures liées au culte des ancêtres, capital dans ces sociétés essentiellement fondées sur le lien de parenté. Dans une boîte sont placés des os et des fragments de crânes, sortis et consultés dans les moments importants de la vie du groupe ou d'un individu (maladie, expédition de chasse, disette, guerre, naissance). Le réceptacle est surmonté d'une effigie qui évoque l'ancêtre fondateur. Certaines figures de reliquaires peuvent être classées parmi les chefs-d'œuvre de la sculpture mondiale.

Car même si la qualité plastique de l'effigie ne joue pas de rôle déterminant dans le déroulement du culte, même si le sculpteur agit toujours dans le cadre d'une commande – il faut que l'œuvre soit lisible par son destinataire –, l'artiste, libre de créer dans un cadre donné, peut échapper facilement au stéréotype. Aussi un maître sculpteur est-il recherché, célébré. D'autant plus qu'il est lui-même, dans bien des cas, un initié et un officiant des cérémonies. *« On remarquera que dans les traditions orales de la plupart des peuples gabonais*, nous dit Louis Perrois, *Nzambé, le héros civilisateur primordial est* nganga *en tout, c'est-à-dire maître en toutes choses, dont évidemment en musique, en chant et en sculpture des statues et des masques. »*

Emmanuel de Roux

Reliquaires fang, kota et maonghoué

Chez les Fang, les reliquaires participent au culte du *byéri*. A chaque cérémonie, l'effigie (tête ou statuette), placée sur le réceptacle qui contient les os des ancêtres, est enduite d'un liquide sacrificiel (sang, huile). Les proportions de la statue, à la tête ronde, volumineuse, la bouche projetée en avant, et aux membres courts, rappellent celles d'un nouveau-né. Chaque sous-groupe développe un style particulier, plus longiligne chez les Ntoumou, plus trapu chez les Betsi. L'artiste kota plaque sur une âme de bois, en deux dimensions, une figure humaine découpée dans une plaque de métal (cuivre, laiton), presque toujours ovale, elle-même gravée, décorée et dotée d'une ample coiffe. Le tout est juché sur un manche cylindrique qui s'adapte à la boîte-reliquaire. Les reliquaires maonghoué, également recouverts de lamelles métalliques, avec deux yeux en cabochon séparés par une étroite bande de métal, font penser à une tête de serpent émergeant du panier-reliquaire.

A la recherche des royaumes perdus du Grassland

LES DEUX AUTEURS, Louis Perrois et Jean-Paul Notué, travaillent ensemble depuis 1980. Le premier est né en France, le second au Cameroun. Ils se sont rencontrés sous le signe de l'Orstom (Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération). Il y a une douzaine d'années, ils avaient déjà étudié les sociétés secrètes des Bamiléké, de l'ouest du Cameroun. Aujourd'hui, ils explorent l'art sculptural du Grassland, ces royaumes installés sur les hauts plateaux camerounais, à l'ouest et au nord ouest du même pays. Louis Perrois, ethnologue chevronné, a également beaucoup travaillé au Gabon. Il a publié *Arts ancestraux du Gabon* (Musée Barbier-Mueller) et, *Gabon* (Musée Barbier-Mueller) et, avant celle du Musée d'Aquitaine, a participé à de nombreuses expositions (Fang, au Musée Dapper). C'est l'un des meilleurs connaisseurs de la production artistique de cette partie de l'Afrique. Il affectionne les typologies, les classements détaillés. Certains regrettent son esprit de système. Mais, dans un domaine où l'impressionnisme est encore trop souvent la règle, est-ce un reproche ?

Les deux chercheurs, après une minutieuse enquête sur le terrain, tentent donc une anthropologie de l'art dans cette zone particulièrement riche sur le plan artistique. Pourquoi ? Parce que, disent-ils, *« l'art en Afrique n'est pas une simple source d'illustration, un ensemble chatoyant d'objets, parfois étrangers et seulement dignes de notre curiosité »*. Chaque objet est un message à lire, à décrypter si nécessaire, qui perpétue, dans ces pays sans écriture, le fil des générations. L'art africain – celui du Cameroun n'y échappe pas – est *« un langage en images »* qui complète celui de la tradition orale.

L'ART DES SOCIÉTÉS SECRÈTES

Pourtant, le travail des deux chercheurs va bien au-delà de ces prémices, un rien rabâchées. Arpentant les royaumes du Grassland, Perrois et Notué passent au crible les sociétés secrètes, cadres privilégiés des expressions plastiques, esquissent une histoire et une géographie de ces arts, analysent la productions de différentes chefferies, comparent les formes et les influences, recensent les motifs, dressent des tables stylistiques, bref, font un travail... d'historiens d'art. Même s'il ne renoncent jamais à débrouiller la trame particulièrement complexe de ces milles royaumes enchevêtrés, ni à décrire les coutumes et croyances de ces sociétés.

Chez les Bamiléké, celles-ci perdurent à travers les chefferies où le *fo* (roi), maître du *gung* (le territoire de la chefferie), trône dans le *tsa* (la capitale). L'endroit le plus sacré du *tsa* – donc, interdit – est *le fam*, le sanctuaire royal. Le *fo* s'appuie sur les sociétés secrètes (*mkem*), rouages à la fois religieux, politiques, économiques et culturels. Chacune d'elles, dont la fonction est précise, a ses rites, ses costumes, ses masques et ses intruments de musique, que les auteurs décrivent minutieusement.

Ainsi, ces grands masques de la société Msop, une des plus anciennes confréries implantées au nord des plateaux bamiléké, connus en Occident sous le nom de masques Batcham. « [Leur] *originalité réside notamment dans le dynamisme et le contraste voulu des différents volumes et surtout des plans qui les structurent »*, notent Perrois et Notué. Les auteurs consacrent un chapitre entier – l'un des plus complexes – aux croyances et rites du *ké*, *« puissance de vie et énergie cosmique, mais aussi l'art et la technique pour la manipuler »*, qui se manifestent notamment par une forme de totémisme, permettant à certains individus de s'engager, par un pacte magique, avec un animal vivant en brousse – la mygale ou la panthère, par exemple. Les titulaires de ce pacte (le *pi*) se regroupent en confréries distinctes des *mkem*. Cela pour indiquer l'infini feuilletage social et religieux de ces communautés du Grassland dont la complexité multiforme et rigoureuse se manifeste par *« d'extraordinaires combinaisons de motifs* [associant] *l'être humain aux animaux, aux végétaux, aux minéraux, tous choisis pour leur symbolisme »*. Combinaisons qui permettent d'*« atteindre parfois au génie des chefs-d'œuvre »*.

E. de R.

★ ***La Panthère et la Mygale, rois et sculpteurs de l'ouest du Cameroun*, par Louis Perrois et Jean-Paul Notué, Karthala/Orstom, 338 p., 195 F.**

Arlequin, double facétieux du maestro Giorgio Strehler

L'Odéon accueille le spectacle devenu mythique du fondateur du Piccolo Teatro, disparu en décembre

A L'ANCIEN Piccolo Teatro de Milan, via Rovello, dans les bureaux, dans le hall, s'étalent les affiches d'*Arlequin serviteur de deux maîtres*, de Goldoni. On y voit toutes sortes de langues, d'écritures, et elles sont plus ou moins jaunies selon leur âge, preuve que la légende n'est pas fiction : oui, le spectacle a fait le tour du monde ; oui, depuis sa création en 1947, il a jalonné la vie professionnelle de Giorgio Strehler. Non comme un mastodonte du répertoire trimballé partout en guise d'enseigne, ni comme un premier succès repris par superstition, juste un peu rajeuni par les changements de distribution. S'il est vrai que tout comédien ayant appartenu au Piccolo a dû, un jour ou l'autre, jouer dans *Arlequin*, c'est que, régulièrement, Strehler a éprouvé la nécessité vitale de reprendre la mise en scène, pour l'enrichir de son expérience, pour y retrouver – peut-être – une sorte d'innocence.

Goldoni, paraît-il, a d'abord fourni une trame de *commedia dell'arte* à une troupe chargée, selon la tradition, de la prolonger par des improvisations. Au résultat, il aurait été à ce point consterné qu'il aurait écrit totalement la pièce. De ce fait, elle réunit les racines du théâtre primitif et du théâtre moderne, et c'est là que Strehler, de saison en saison, est allé, comme on dit aujourd'hui, se ressourcer. Il lui est arrivé de retravailler d'autres œuvres : *Les Bas-Fonds*, de Gorki, *L'Opéra de quat'sous*, de Brecht et Weill, *Le Roi Lear*, de Shakespeare, *Les Géants de la montagne*, de Pirandello, entre autres, et en particulier le théâtre de Goldoni, en qui il voyait un jumeau, né par une aberration de la nature en une autre époque. Il avait d'ailleurs depuis des années le projet d'un spectacle qui aurait raconté l'homme et sa – et leur ? – vie. Ainsi a-t-il monté plusieurs fois *Il Campiello*, *Barouf à Chioggia* ou *La Trilogie de la Villégiature* – notamment avec les comédiens-français à l'Odéon en 1978. Mais jamais autant qu'*Arlequin serviteur de deux maîtres*, sans cesse recréé plutôt que repris, tout en gardant une continuité, la marque Strehler.



LUIGI CIMINAGHI

Ferrucio Soleri dans le rôle-titre d'« Arlecchino servitore di due padroni », de Carlo Goldoni.

SIMPLICITÉ ARISTOCRATIQUE

Alors, que le décor soit ou non une toile peinte au fond d'une petite estrade posée sur le plateau ; qu'il se fonde dans la pénombre dispensée par des torches ou que la magie provienne des fameux éclairages latéraux stréhlériens ; que les costumes soient éclatants ou patinés ; que les acteurs, quand ils ne jouent pas, se tiennent, visibles, à la cour et au jardin ou qu'ils disparaissent comme aspirés dans les coulisses, on est envoûté par l'aristocratique simplicité, par l'intelligence et la beauté des mises en scène successives, on est entraîné sans défense dans cette intrigue pleine de quiproquos, de travestissements improbables, et qui n'a d'autre vraisemblance que celle du théâtre.

Comment ne pas se laisser séduire malgré – ou grâce à – leur maquillage de roman-photo et leur maladresse délibérée par les jeunes premiers ? Comment ne pas aimer les personnages masqués : Pantalone le vieux grigou, Brighella l'aubergiste lent d'esprit, et Arlequin bien sûr, le malin-naïf en quête d'un maître sachant l'apprécier, l'acrobate aux gestes de marionnette à fils ?

En 1952, le spectacle est venu au Théâtre de Paris. Révélation de Marcello Moretti, Arlequin sauvage, au bord de l'agressivité. Découverte d'un art à la fois ancien et inconnu. Les représentations ont donné un élan à Goldoni et au style *commedia dell'arte*. Auparavant, on n'avait rien vu de tel, en tout cas depuis longtemps, pas même en Italie. Dans *Un théâtre pour la vie* (Fayard, 1980), Strehler raconte combien étaient « infernaux » les premiers masques que l'on ne savait plus fabriquer. Ils étaient faits *« de carton et de gaze (...) dont les parties en relief pénétraient bien vite dans la chair. Appliqués étroitement au visage avec un système primaire d'élastiques, sans souplesse, ils ne permettaient pas les mouvements de paupières. Les cils se heurtaient contre les bords, et faisaient pleurer les yeux, pleurs perpétuels et secrets »*. Marcello Moretti, « acteur de composition » selon la définition de Strehler, est devenu Arlequin et rien d'autre jusqu'au jour où, après deux blessures au genou, il a dû prévoir une doublure, et transmettre son savoir à Ferruccio Soleri. *« Tous deux en maillot collant répétaient (...) à voix basse, avec mystère. C'étaient là d'étranges répétitions, sans méthode, en suivant l'expérience, illustrées de paroles et de gestes, avec quelques bribes d'une théorie toute personnelle. On avait l'impression d'assister à la célébration d'un rite dont on ne connaissait pas bien le but ni le sens. »* Moretti donnait naissance à cet autre Arlequin *« avec un sentiment très complexe, fait d'amour et de refus, d'indifférence, de jalousie, de désespoir »*.

Moretti est mort en janvier 1961. A son tour, en 1963, Ferruccio Soleri est devenu Arlequin soi-même. S'il a pu tenir d'autres rôles, le personnage l'a vampirisé. C'est lui qui aujourd'hui encore gambade, lance ses lazzis au public, s'enferme dans une malle dont il ressort en chemise de femme, cavalcade d'un maître à l'autre portant un gâteau gélatineux qui tremblote irrésistiblement tandis qu'autour, volent les assiettes... C'est lui le malin-naïf, l'acrobate aux gestes de marionnette à fils. Derrière son masque, il fait oublier, il oublie ses cheveux blanchis. Arlequin court après le bonheur, il n'a pas d'âge.

Colette Godard

★ *Arlecchino servitore di due padroni* (spectacle en italien), de Carlo Goldoni. Mise en scène de Giorgio Strehler, avec Ferruccio Soleri et les acteurs du Piccolo Teatro de Milan. Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris-6e. Mo Odéon, Luxembourg. A partir du 5 mars. Du mercredi au samedi, le mardi, à 20 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. De 50 F à 200 F. Jusqu'au 22 mars.

DÉPÊCHES

■ **CINÉMA** : le film britannique *The Full Monty* constitue la meilleure opération financière de l'année, rapporte, lundi 2 mars, le magazine *Variety*. Le film de Peter Cattaneo a rapporté à ce jour 205,4 millions de livres (2 milliards de francs environ), soit cinquante-huit fois plus que l'investissement des producteurs. Il faudra y ajouter la commercialisation vidéo.

■ **ÉDITION** : la librairie Arthème Fayard s'est vu interdire, par référé du tribunal de grande instance de Paris, la réédition du livre *François Mitterrand : Les Forces de l'esprit*, a-t-on appris, lundi 2 mars. Cette interdiction a été prononcée à la demande des éditions Odile Jacob, qui faisaient valoir qu'elles étaient titulaires des droits d'auteur sur le discours prononcé par le président Mitterrand le 8 mai 1995 à Berlin et reproduit dans ce livre.

■ **La traduction italienne du « Livre noir du communisme »**, rédigé par une équipe d'historiens français, est un succès en Italie dix jours après sa publication par la maison d'édition Mondadori, appartenant au chef de la droite italienne, Silvio Berlusconi. Ce dernier a payé de sa poche et distribué gratuitement cinq mille exemplaires, samedi 1er mars, aux délégués des Assises du mouvement postfasciste Alliance nationale, dont il est l'allié.

■ **ARCHITECTURE** : la première pierre de l'église devant symboliser le jubilé de l'an 2000 a été posée, dimanche 1er mars, à Rome en présence de l'architecte américain Richard Meier, lauréat du concours organisé par le Vatican. L'église n'aura aucun crucifix ou signe reconnaissable de la chrétienté en façade ou sur le clocher.

■ **MUSIQUES** : les exploitants de discothèques viennent de se regrouper au sein d'une « Union des syndicats de discothèques », annonce le Bureau européen des médias de l'industrie musicale (BEMIM), et demandent la création d'une *« licence discothèque calquée sur la licence d'entrepreneur de spectacles, liée à des mesures prises par l'exploitant en matière de sécurité, de tranquillité et de moralité publiques »*.

Les chants de supporteurs des rock stars britanniques

CE N'EST PAS UN HASARD si, en Grande-Bretagne, deux des plus gros succès de librairie de ces dernières années, *Fever Pitch* (en cours de traduction chez Plon) et *High Fidelity* (*Haute Fidélité*, traduit par Gilles Lergen, Plon, collection « Feux croisés ») contaient respectivement la passion d'un même auteur, Nick Hornby, pour l'équipe de football londonienne d'Arsenal et le rock'n'roll. Guitares et ballon rond font bon ménage outre-Manche. Sur les murs des chambres des jeunes gens, footballeurs et rock stars partagent le même statut d'icônes pop. Les as du dribble n'hésitent jamais à revendiquer leurs goûts musicaux – Stuart Pearce, défenseur de l'équipe d'Angleterre, est monté sur scène lors de la reformation des Sex Pistols. Les musiciens affichent sans honte leurs préférences de supporteurs : Blur encourage Chelsea, le club du quartier londonien, et Oasis s'enflamme pour Manchester City, les frères Gallagher réalisant leur rêve d'enfants en donnant, le 28 avril 1996, un concert géant à Maine Road, stade de leur équipe favorite. Noel Gallagher a même fait une proposition de rachat de ce club moribond. Dans quelques semaines David Beckham, joueur vedette de Manchester United, convolera en justes noces avec l'une des Spice Girls (Victoria) et on ne mesurera jamais assez le rôle d'Eric Cantona (auquel furent consacrés plusieurs disques) dans l'étonnant succès des nouveaux groupes français (Daft Punk, Air...) au Royaume-Uni.

Si on imagine mal, chez nous, un rocker ou un rappeur composer un hymne à l'équipe d'Aimé Jacquet, là-bas, l'élite pop peut chanter l'Angleterre sans être pour autant taxée de chauvinisme ringard. En 1990, à l'occasion de la Coupe du monde en Italie, New Order, groupe de Manchester parmi les plus respectés, enregistrait *World in Motion*, hymne officielle de l'équipe d'Angleterre. Dans le studio, les footballeurs Paul Gascoigne, John Barnes et Chris Waddle reprenaient en chœur *E for England*, sans se douter que la lettre E désignait autant l'ecstasy que leur pays. Pour l'Euro 96, disputé en Angleterre, Ian Broudie, le leader des Lightning Seeds composa *Three Lions* qui devint un énorme succès. On comprend dès lors que les esprits s'échauffent à l'approche de la Coupe du monde en France. Quelques-uns des meilleurs groupes anglais postulent à ce rôle de porte-drapeau : Blur, Pulp, Ocean Colour Scene, les Boo Radleys... Favori officieux, Echo & The Bunnymen, groupe phare de la new wave des années 80, avait à l'origine composé le titre *On the Top of the World* pour le générique d'une émission, « The Golden Boot », consacrée à l'ancien avant-centre Gary Lineker. La fédération anglaise de football devrait donner sa réponse en mars. Comme la fédération écossaise qui devra choisir entre les propositions de Del Amitri, Texas, Wet Wet Wet et Bill Drummond.

En attendant, ceux qui douteraient encore de la passion des rockers britanniques pour le foot pourront la tester sur le terrain. Iron Maiden vient de décider d'accompagner la tournée de promotion de son nouvel album par des matchs organisés entre le groupe de hard rock et des sélections d'artistes et de journalistes des pays où le groupe fera étape. Prudemment, les musiciens ont recruté quelques anciennes gloires du football anglais, tels Paul Mariner et Terry Butcher, ou écossais, tel Joe Jordan. En France, la rencontre aura lieu le 11 mars. Les spectateurs intéressés pourront retirer des invitations la veille, à 19 heures, au Virgin Megastore, à Paris.

Stéphane Davet

Marie Darrieussecq a-t-elle « singé » Marie Ndiaye ?

UNE NOUVELLE POLÉMIQUE très parisienne relance le débat sur le plagiat, ce « péché » littéraire majeur. Marie Ndiaye et Marie Darrieussecq sont deux jeunes romancières, chacune âgée d'une trentaine d'années. Or la première vient carrément d'accuser la seconde d'avoir beaucoup « emprunté » à ses propres romans.

Marie Darrieussecq a connu à l'automne 1996, avec son premier livre, *Truismes* (POL), un succès spectaculaire : plus de 300 000 exemplaires vendus et de multiples traductions. Le 24 février est paru aux mêmes éditions POL, *Naissance des fantômes*, deuxième roman de cette jeune universitaire douée, qui avait été propulsée sur la scène médiatique, commettant notamment un entretien avec Alain Juppé dans *Elle*.

Dans un registre plus discret, moins outré que *Truismes*, Darrieussecq, sur une trame minimale et parfaitement banale, y décrit les affres de l'absence chez une femme, les effets émotionnels et physiques de la disparition d'un être proche, l'époux (« Le Monde des livres » du 20 février).

« RIEN DE PRÉCIS »

Marie Ndiaye, elle, en est à son sixième roman, depuis *Quant au riche avenir* (1985), tous publiés – à l'exception d'un seul, *Comédie classique*, chez POL en 1987 – par Minuit. Sans susciter les mêmes réactions passionnelles que ceux de Marie Darrieussecq, les livres de Marie Ndiaye furent en général accueillis très favorablement par la critique (voir notamment le feuilleton de Pierre Lepape dans « Le Monde des livres » du 6 septembre 1996). Leur qualité, qui ne fait aucun doute, place incontestablement Marie Ndiaye parmi les meilleurs écrivains de sa génération. Quant au public, il reste encore largement à convaincre.

Dans une lettre rendue publique lundi 2 mars et rédigée dans des termes virulents, Marie Ndiaye reproche donc à Marie Darrieussecq de l'avoir « singée ». *« Au fil des pages* [de *Naissance des fantômes*], *je me retrouve,* écrit-elle, *dans la position inconfortable et ridicule de qui reconnaît, transformé, trituré, remâché, certaines choses qu'il a écrites. Aucune phrase, rien de précis : on n'est pas dans le plagiat, mais dans la singerie. »*

Un peu plus loin cependant, elle évoque les *« pitoyables exemples »* de Calixte Beyala et de Jacques Gaillot, cas avérés de plagiat. Marie Ndiaye nous a précisé qu'elle faisait allusion, dans sa lettre, à ses deux derniers romans : *Un temps de saison* (1994) et *La Sorcière* (1996).

« ACCABLÉE »

Allant plus loin, elle accuse l'auteur de *Truismes* de ne la citer avec admiration dans plusieurs interviews que pour mieux dissimuler son « forfait » et de se targuer d'une *« longue correspondance »* avec elle. *« Ce dont je n'ai pas le souvenir »*, ajoute Marie Ndiaye.

Marie Darrieussecq, qui maintient avoir échangé des lettres avec son accusatrice, n'a pas souhaité commenter ce texte, dont elle se dit cependant *« accablée »*. Le grief – le seul *a priori* sérieux : celui de plagiat – est de taille, et propre à induire un soupçon dont il est fort difficile, pour la personne incriminée, de se débarrasser ensuite.

Qu'en est-il ? Selon nous, la comparaison des trois romans ne permet en aucune façon de confirmer ou même d'expliquer l'accusation : tout, d'évidence, sépare les deux écrivains, du style au projet littéraire, de l'univers mental au sens que l'on peut chercher à chacune de leurs fables, et jusque dans le passage, négocié autrement, du réalisme au fantastique. Le thème de la disparition – d'un mari ou d'une femme – et du trouble qui peut en naître n'étant qu'un point commun d'une minceur extrême, une sorte de truisme en somme...

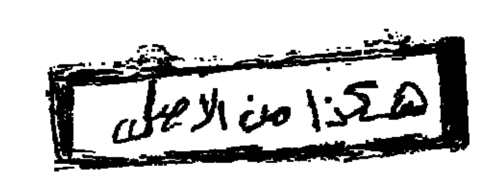
Aussi, expertise faite, ne comprend-on guère quelles raisons ont pu pousser Marie Ndiaye, qui a reçu le soutien de son éditeur Jérôme Lindon, à ouvrir cette mauvaise querelle.

Patrick Kéchichian

Armand Gatti ouvre à Montreuil sa « Maison de l'arbre »

DERNIÈRE ÉTAPE DANS L'ERRANCE de « La Parole errante », la tribu d'Armand Gatti vient de s'installer à l'emplacement des anciens studios Méliès à Montreuil (Seine-Saint-Denis). Sous le nom de « Maison de l'arbre », ils ont commencé à y édifier une « *université du pauvre* », un lieu d'apprentissage et de création *« avec ceux qui, par nécessité, ont une culture à inventer »*. Les activités théâtrales sont regroupées sous le titre générique de « L'Eté indien », et dédiées à Léonard Peltier, cet Amérindien condamné et incarcéré après le meurtre – qu'il a toujours nié – de deux agents du FBI.

Selon sa méthode habituelle, Gatti a commencé la formation et l'entraînement des *« loulous »* qui devraient participer aux créations prévues : *Les quatre schizophrénies à la recherche d'un pays dont l'existence est contestée*, (mise en scène : Sarah Franco-Ferrer) ; *Crucifixion métisse*, d'Armand Gatti et Rigoberta Menchu (mise en scène : Patrick Coffin) ; le *Popol Vuh* (mise en scène : Patrick Coffin) ; *Cuculan*, de Miguel Angel Asturias ; *La Naissance*, et un texte sur Léonard Peltier. Sont prévus en outre la production de films ; des ateliers de sérigraphies sous le titre *« Mille affiches pour ouvrir la piste indienne »* ; la publication de livres et des journaux.



La petite colombe de Catalogne et la Grande Histoire

LE RÉCIT DE COLOMETA. D'après le roman de Mercé Rodoreda, *La Place du Diamant*, traduit du catalan par Bernard Lesfargues. Mise en scène : Kristian Frédric. Avec Isabelle Sadoyan-Bouise, Isabelle Le Nouvel et Pierre Kuentz.
SALLE GÉRARD-PHILIPE, 46, cours de la République, 69 Villeurbanne. Tél. : 04-78-85-79-97. Mardi, vendredi, samedi à 20 h 30 ; mercredi 19 h 30 ; jeudi 14 h 30. Durée : 1 h 40. Jusqu'au 7 mars.

L'histoire d'un cœur simple, dans une Catalogne en rouge et noir : le rouge de la guerre civile et le noir des années franquistes. C'est pourtant de blanc vêtue que l'héroïne, petite vendeuse de bonbons d'un quartier populaire de Barcelone, se rend un beau jour place du Diamant pour assister au tirage de la tombola. Ainsi commence la « vraie vie » pour une ingénue sans mère que tout effarouche : une histoire presque banale d'amour, de jalousie, de promenades à moto, de maternités, de travail domestique, de fins de mois difficiles et de fêtes avec les amis. Presque banale, si ce n'est que Natalia, appelée *Colometa* (petite colombe) par un mari rêveur qui croit faire fortune dans l'élevage des pigeons, a été destinée aux grandes secousses de l'Histoire. Le mari s'engage dans les rangs républicains, et viennent les années d'angoisse, de dénuement, jusqu'au moment où l'ex-ingénue s'apprête à perpétrer, de la façon la plus horrible, son suicide et le meurtre de ses enfants.

Voilà plus de quinze ans qu'Isabelle Sadoyan-Bouise se passionne pour le roman de Mercè Rodoreda (1969-1983), un des chefs-d'œuvre de la littérature catalane. Avec l'aide de Kristian Frédric, associé au travail d'adaptation, elle a pu enfin nouer les fils d'un récit théâtral qui, sans escamoter la luxuriance de l'écriture ni en gommer la part d'humour, donne une présence charnelle à la jeune fille, à l'épouse surmenée, à la mère vaincue et à celle qui, au-delà du renoncement, de la folie même, reprend goût à la vie. Isabelle Sadoyan-Bouise raconte l'existence de Colometa au jour le jour, entre accès de gaieté naïve et explosions de fureur contre un sort qui la dépasse. Parfois, la voix d'une jeune actrice, Isabelle Le Nouvel, fait émerger la Colometa du passé, jouant sur le décollement du temps romanesque et du temps dramatique. Et la musique de Gérard Maimone, jouée par Pierre Kuentz à l'accordéon, vient rompre la tension du récit pour évoquer un possible abandon au bonheur de vivre.

Bernadette Bost

Le jeu de familles des monuments protégés

Dans l'actuel siège du Conseil économique et social, une exposition itinérante inventorie, sans doctrine claire, mille édifices français du XXe siècle. A charge pour le visiteur d'opérer des regroupements

MILLE MONUMENTS DU XXe SIÈCLE EN FRANCE, Palais d'Iéna, 9, place d'Iéna, Paris-16e. Mº Iéna. Du lundi au vendredi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 11 mars à Paris, puis en province. Première escale aux Archives du monde du travail, à Roubaix, du 27 mars au 1er mai. L'exposition est accompagnée sous le même titre d'un guide exhaustif publié sous la direction de Bernard Toulier aux Editions du Patrimoine (416 p., 130 F).

Les jeux de construction restent un grand classique de l'éducation. Les meilleurs sont à la fois ludiques et propices à l'éveil. L'exposition sur l'architecture protégée du XXe siècle en France, actuellement présentée au Palais d'Iéna par la direction du patrimoine du ministère de la culture, fait partie de ces salutaires espiègleries. Le lieu d'abord est remarquablement choisi, résumé de l'histoire d'un monument moderne. Aujourd'hui siège du Conseil économique et social, il avait été dessiné par Auguste Perret pour abriter un Musée des travaux publics. La première aile avait été achevée fin 1937. La guerre passa là-dessus, accouchant de la rotonde en 1943. L'aile sur l'avenue du Président-Wilson ne fut terminée par Paul Vimond qu'en 1962, le triangle que forme l'édifice étant enfin complété par Gilles Bouchez en 1995. Dans l'aventure, on aura appris que, s'il y eut bien travaux, il n'y eut ni musée ni public, ce dernier, il est vrai, étant convié assez rarement aux fêtes de l'architecture.

Le premier chef-d'œuvre de l'exposition est la salle hypostyle où sont rangés les panneaux, en quinconce : 400 photographies pour évoquer 300 des 1 000 monuments, présentés de façon dense, mais sans excessive pesanteur, sous la direction de Bernard Toulier. Classés ou inscrits à l'Inventaire supplémentaire, les édifices protégés de ce siècle n'étaient que 250 il y a dix ans à peine. Il n'y a pas véritablement de surprise dans le nouvel inventaire : on y trouve toutes les inquiétudes successives, remords tardifs ou timides regrets qui ont pu saisir les commissions *ad hoc* des monuments historiques.

CRITÈRES IDÉOLOGIQUES

Ces inquiétudes peuvent concerner des édifices particulièrement admirables et signés par des architectes de grand renom : André Lurçat, Tony Garnier, Le Corbusier, Mallet-Stevens... Mais l'éclectisme et l'exigence de mémoire conduisent à intégrer des catégories qui, mises côte à côte, peuvent donner un sentiment de confusion : stations de métro, cités ouvrières, usines hydrauliques, piscines, mines, cinémas, manoirs de bord de mer, ateliers d'artistes, synagogues, jardins, boutiques, stations-service ou thermales, viaducs, cimetières, éoliennes et bunkers...

Une première donne de ce jeu efficacement battu livre un ensemble de familles amusantes à décompter. Mais chacun est libre de mélanger à nouveau les cartes, de tenter d'autres regroupements, d'arranger d'autres familles. Cela ne fera guère de différence : il n'y a en effet pas de doctrine claire, ni de critères cohérents, derrière le choix de ces monuments protégés dont le millième est la villa Leïborra à Ciboure (Pyrénées-Atlantiques). La Direction du patrimoine est parfaitement consciente du caractère hétéroclite de cette sélection nationale née des interventions d'historiens et d'associations, ou simplement de réactions de bons sens devant des menaces de destruction imminente. Peut-on faire mieux ? Faut-il en outre infléchir la liste vers les lieux de mémoire, comme Drancy ? L'Unesco a, par exemple, inscrit Auschwitz sur la liste du Patrimoine mondial. En France, peut-on trouver une meilleure hiérarchie entre les devantures de magasins et la quasi-reconstitution du château du Haut-Koenigsbourg via l'église de Ronchamp, la Villa Cavrois ou le Théâtre des Deux-Anes ?

Peut-être. Mais, une fois le jeu terminé et rangé, deux données contradictoires apparaissent assez clairement. Plus nous sommes proches dans le temps de l'édifice classé, plus les critères apparaissent idéologiques. Mais, par ailleurs, plus nous avançons dans le temps et plus notre civilisation apparaît destructrice, chaque génération enterrant avec efficacité l'œuvre de celle qui l'a immédiatement précédée.

L'exposition du Palais d'Iéna a été conçue pour être itinérante. Elle est accompagnée d'un précieux ouvrage publié dans la collection « Indicateurs du patrimoine » et qui répertorie 1 004 monuments, sur un total qui, aux dernières nouvelles, s'élevait déjà à 1 009, répartis inégalement dans les 26 régions françaises.

Frédéric Edelmann

SORTIR

PARIS

Angelin Preljocaj
Angelin Preljocaj chorégraphie pour la seconde fois pour le Ballet de l'Opéra de Paris : après *Le Parc*, dédié aux atermoiements du cœur, il se consacre cette fois-ci aux dangers de la séduction érigée en système. Son ballet s'appelle *Casanova*, et l'on en attend le meilleur.
Opéra-Garnier, du 3 au 18 mars, 19 h 30. De 30 F à 395 F. Tél. : 08-36-69-78-68.

Alfred Brendel (piano)
Tiens, Brendel ne joue ni Beethoven ni Schubert ! Mais Haydn et Mozart : deux compositeurs dont il est l'un des traducteurs les plus vénérés du moment.
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Mº Ternes. 20 h 30, le 3 mars. Tél.: 01-45-61-53-00. De 130 F à 400 F.

Abdel Rahaman El Bacha (piano)
Abdel Rahaman El Bacha n'a pas froid aux yeux. Il réunit quatre des plus grands chefs-d'œuvre de la littérature pianistique au même concert. Quatre œuvres dont on se demande un peu ce qu'elles font ensemble... Mais le pianiste franco-libanais sait ce qu'il fait. Schubert : *Sonate pour piano D 960*. Schumann : *Concert sans orchestre*. Ravel : *Miroirs*, *Gaspard de la nuit*.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris-8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 3 mars. Tél.: 01-49-53-05-07. De 90 F à 240 F.

Jazz Wave Collective
Tournée européenne pour ce collectif dirigé par quatre musiciens-compositeurs qui font le lien entre les Etats-Unis et l'Europe. C'est d'abord avec les formations du saxophoniste Ohad Taylor et du tromboniste Christoph Schweizer que ce projet débute. Le premier accueille Lee Konitz et le second Billy Hart. Après Paris, cette tournée passera aux Trinitaires de Metz (le 4).
Dunois, 108, rue du Chevaleret, Paris-13e. Mº Chevaleret. 20 h 30, le 3 mars. Tél.: 01-45-84-72-00. 100 F.

Zic Zazou
L'humour musical est un exercice périlleux qui nécessite virtuosité instrumentale, punch, imagination et un vrai sens de l'effet comique. Des élans dont les agités Zic Zazou ne manquent pas dans leur nouveau spectacle, où l'on croise Spike Jones, Mozart, Zappa et Tex Avery.
En première partie, Mobs et Travaux (3 et 4 mars), Jo Butagaz et ses Brûleurs (5, 6 et 7 mars).
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris-11e. Mº Bastille. 20 heures, jusqu'au 7 mars. Tél.: 01-49-87-50-50. 110 F.

Poésie slovaque
Fidèle à la mission qu'il s'est donné de rendre compte des poésies étrangères, le Théâtre Molière, après avoir abordé cette saison le Tibet et la francophonie canadienne, présente durant quatre semaines des œuvres et des auteurs slovaques. Vingt-deux poètes seront présents et une dizaine représentés. Des lectures croisées, en slovaque et en français, permettront de découvrir un lyrisme proche de ses racines paysannes, et des essais plus contemporains.
Théâtre Molière, Maison de la poésie, passage Molière, 157, rue Saint-Martin, Paris-3e. Mº Rambuteau. Du 3 mars au 7 avril. Les mardis, à 21 heures (sauf le 17 mars, 19heures) ; les jeudis, à 19 heures. Tél. : 01-44-54-53-00. 40 F et 60 F.

AIX

Danse à Aix quitte l'été pour annoncer le printemps. Toujours programmée par Ginette Escoffier-Carrère, la manifestation s'annonce belle : en ouverture, *Les Epousées*, de Faizal Zeghoudi, ne devraient pas laisser indifférent. Avec Stéphanie Aubin, Georges Appaix, Michel Kelemenis, Blanca Li, Robert Seyfried, l'éclectisme prend le pouvoir. Une inconnue : Christine Fricker. Et Noëlle Simonet montrera à nouveau la reconstitution de danses chorales, notamment *La Vague* d'Albrecht Knust, composée de plus de 70 danseurs.
Danse à Aix, du 3 au 16 mars, de 30 F à 90 F. Tél. : 04-42-96-05-01.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Amistad
de Steven Spielberg (Etats-Unis, 2 h 35).
Hounsou.
Docteur Chance (*)
de F.J. Ossang (France-Chili, 1 h 37).
Histoires du Kronen
de Montxo Armendariz (Espagne, 1 h 35).
In & Out
de Frank Oz (Etats-Unis, 1 h 30).
Laada
de Drissa Touré (Burkina Faso, 1 h 20).
Postman
de Kevin Costner (Etats-Unis, 2 h 58).
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Gérard Théruel (baryton)
David Abramovitz (piano)
Œuvres de Debussy, Séverac et Aubert.
Auditorium de la Bibliothèque nationale de France, quai François-Mauriac, Paris 13e. Mº Quai-de-la-Gare. 19 heures, le 3 mars. Tél.: 01-53-79-59-59. 100 F.

La Finta Semplice
de Mozart. Marianna Khalemskaïa, Liliana Faraon (Rosina), François-Nicolas Geslot (Fracasso), Nicolas Courjal (Don Cassandro), Scott Emerson (Don Polidoro), Ensemble orchestral de Paris, Andreas Stoehr (direction), Michael McCaffery (mise en scène).
Opéra-Comique. Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2e. Mº Richelieu-Drouot. 19 h 30, les 3 et 4 mars. Tél.: 01-42-44-45-46. De 35 F à 250 F.

Sinfonia Varsovia
Brahms : *Symphonies nº 1 et 3*. Yehudi Menuhin (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, les 3 et 4 mars. Tél.: 01-49-52-50-50. De 50 F à 390 F.

Quatuor Gabriel
Œuvres de Mozart, Beethoven et Schumann.
Cercle de l'Union interalliée, 33, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Concorde. 20 h 45, le 3 mars. De 175 F à 230 F.

Brigitte Engerer (piano)
Chopin : *Scherzo*, *Nocturnes*. Schumann : *Carnaval*. Debussy : *Estampes*. Prokofiev : *Sonate pour piano op. 83*.
Sceaux (92). Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau. Mº Bourg-la-Reine. 20 h 30, le 3 mars. Tél.: 01-46-61-19-03. 140 F.

Troupe Kathakali Sadanam
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6e. Mº Saint-Placide, Notre-Dame-des-Champs. 20 h 30, les 3 et 4 mars. Tél.: 01-45-44-41-42. 110 F.

Django Connexion
Corbeil-Essonnes (91). Théâtre, 22, rue Marcel-Cachin. 20 h 45, le 3 mars. Tél.: 01-60-88-48-99. 80 F.

Juan José Mosalini et Antonio Agri Quintet
Tremblay-en-France (93). Centre culturel Aragon, 24, boulevard de l'Hôtel-de-Ville. 20 h 30, le 3 mars. Tél.: 01-49-63-70-58. De 70 F à 90 F.

Miss Nobody
d'Anne Torrès, mise en scène de l'auteur, avec Claire Lasne, Alain Enjary, Ahmed Essyad (musique), Alexandre Elkomos (haute-contre) et en alternance Pierre Roullier et Rachel Willay (flûtiste), Isabelle Veyrier et Robin Clavreul (violoncelliste).
Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. Les mardi, jeudi, vendredi, à 21 heures ; les mercredi et samedi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-42-02-02-68. De 65 F à 135 F.

Les Brigands
de Schiller, mise en scène de Dominique Pitoiset, avec Pierre Banderet, Eric Caravaca, Cyril Dubreuil, Nadia Fabrizio, Nicolas Rossier, Laurent Sandoz, Emilien Tessier et Alain Trétout.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél.: 01-42-74-22-77. 95 F et 140 F.

DERNIERS JOURS

4 mars :
Christophe Cuzin : patrimoine en lumière
La Ferme du buisson, centre d'art contemporain, allée de la Ferme, 77 Noisiel. Tél. : 01-64-62-77-41. De 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Entrée libre.

6 mars :
Peppino
de Bruno Ricci, mise en scène de Mario Gonzalez.
Théâtre 13, 24, rue Daviel, Paris 13e. Mº Glacière. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-45-88-62-22. 85 F et 120 F.

7 mars :
Thomas Struth
Galerie Marian Goodman, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. Mº Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 01-48-04-70-52. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Entrée libre.

Naraha
Galerie Denise-René – Espace Marais, 22, rue Charlot, Paris 3e. Mº Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-48-87-73-94. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Entrée libre.

Les pourfendeurs de la « pensée unique » lancent « Pétition », une revue trimestrielle

Se situant à gauche mais hors des partis, les fondateurs de cette publication souhaitent s'inscrire dans la tradition de l'« intellectuel engagé » inaugurée par Emile Zola

MILITANTISME pas mort ! On pourrait résumer ainsi l'état d'esprit qui anime les rédacteurs de la revue *Pétition* dont le premier numéro, daté janvier-février-mars, vient de paraître. Le rythme trimestriel de cette nouvelle publication, dont la typographie et le papier glacé ne seraient pas déplacés pour une revue de poésie, permet le recul. L'ambition affichée est de rompre avec la pensée unique et de ne pas tenir pour acquis le triomphe du libéralisme économique. Les collaborateurs de *Pétition* se situent à gauche mais souhaitent garder leurs distances avec le Parti socialiste et le gouvernement de Lionel Jospin. Malgré le refus de l'un d'entre eux de s'appesantir sur la distinction entre gauche *« réaliste »* et gauche *« morale »*, c'est évidemment de la seconde qu'ils se réclament. Plus qu'à un parti politique, c'est à la vie associative, à des mouvements comme ceux des chômeurs ou des sans-papiers, et évidemment au mouvement social de décembre 1995, que vont leurs sympathies.

Il y a dans ce premier numéro une volonté manifeste de renouer avec une tradition intellectuelle de gauche presque tombée en désuétude au cours de la décennie qui se termine, celle de l'intellectuel aiguillon du politique. Les collaborateurs de *Pétition* donnent le sentiment de vouloir reprendre un flambeau, celui des générations militantes du passé, tout en passant à la trappe le marxisme dogmatique qui fut souvent le fait de ces dernières. Ce numéro, qui a pour thème le *« retour de l'engagement politique »*, s'ouvre ainsi par l'évocation de la figure d'Emile Zola, premier grand pétitionnaire, et figure tutélaire de l'intellectuel engagé à la française.

« La pétition fut le moyen par lequel les intellectuels, avec Emile Zola, firent irruption sur la scène politique. Un siècle plus tard, la pétition est redevenue le moyen par lequel toute une génération d'intellectuels et de militants a pu intervenir dans le débat public de cette fin de millénaire », peut-on lire en guise d'introduction à ce premier numéro et de justification du titre choisi par la nouvelle revue. Celle-ci *« veut combler un espace intellectuel laissé vacant par l'épuisement des thèses post-soixante-huitardes et atrophié par une décennie durant laquelle ont triomphé les thèses libérales de la « pensée*



unique », de la « fin des idéologies » ou encore de « la fin de l'histoire ».

La référence à des mouvements sociaux qui échappent à la manière traditionnelle de faire de la politique ne signifie pas un refus de la politique elle-même. *« Sauf à tomber dans un antiparlementarisme destructeur, il y a urgence à inventer d'autres relations entre politique et société : plus de contrôle, moins de délégation, plus de démocratie directe, moins de concentration du pouvoir »*, écrit François Kalfon. Il ne s'agit donc nullement de se réjouir de la méfiance croissante de l'opinion à l'égard des élus, encore moins d'entonner le refrain *« tous pourris ! »* cher à l'extrême droite, mais de tenter un renouvellement de la vie politique à travers les formes originales d'action et de réflexion qui sont apparues ces dernières années.

Cette idée d'une nécessaire réhabilitation de la politique comme action volontaire et du refus d'un fatalisme économique fondé sur les *« lois du marché »* revient sous plusieurs plumes. C'est le cas de Jean-Claude Guillebaud qui dénonce la *« vulgate comminatoire »* à laquelle se réduirait désormais l'idée libérale *« privée de son adversaire historique, devenue* de facto *hégémonique, enivrée en quelque sorte par son propre triomphe »*. C'est aussi celui du directeur de la publication, Liêm Hoang Ngoc. *« Peut-être faut-il à nouveau que les économistes, réveillés par le mouvement de décembre 1995, redécouvrent que l'économie est politique, qu'elle est une discipline qui doit mettre à jour les effets de répartition des revenus dans une société salariale où continuent à se reproduire des classes sociales qui négocient de façon plus ou moins coopérative le partage d'un gâteau économique. Peut-être faut-il se convertir à l'idée que les choix économiques sont des choix politiques dont l'économiste doit avant toute se faire fort de restituer la cohérence avant d'en mesurer la « faisabilité technique »*, écrit ce dernier.

Il n'est pas si fréquent, de nos jours, d'entendre parler de la reproduction des classes sociales ou du partage du gâteau économique. Le ton n'est pourtant pas celui du marxisme d'antan. Il est avant tout marqué par un refus du fatalisme en économie et du cynisme en politique, bref par une sorte d'idéalisme. Le meilleur exemple en est peut-être le témoignage d'Emmanuel Terray, qui raconte ses quinze mois passés aux côtés des sans-papiers, auprès desquels il a retrouvé *« l'atmosphère de solidarité et d'amitié »* qu'il avait connue jadis dans d'autres groupes militants.

Dominique Dhombres

DANS LA PRESSE

LE FIGARO
Pierre Rousselin

■ Les travaillistes britanniques et les socialistes français se félicitent. Les uns comme les autres voient déjà l'un des leurs à la chancellerie. C'est leur façon de se rassurer face à l'inconnu : l'Europe serait en passe d'opérer un spectaculaire virage à gauche. Mais Gerhard Schröder est un personnage difficile à classer. (...) Le nouveau chancelier est en fait un pragmatique, parfois accusé d'opportunisme. Comme Bill Clinton et Tony Blair, il se veut avant tout "novateur" et "moderniste", appartenant à cette nouvelle race d'hommes politiques souvent plus soucieux de projeter une image que de défendre une doctrine. (...) A titre personnel, il préfère en tout cas s'identifier au "New Labour" de Tony Blair, qui mit fin à dix-huit ans de règne conservateur, qu'aux socialistes français, qu'il juge "traditionalistes". La satisfaction suscitée par son intronisation serait plus justifiée à Londres qu'à Paris.

EUROPE I
Alain Duhamel

■ Après la désignation de Gerhard Schröder comme candidat SPD à la chancellerie, l'hypothèse d'une Europe de gauche devient non seulement possible mais vraisemblable. La France, la Grande-Bretagne et l'Italie ont déjà des gouvernements de gauche. La victoire de Gerhard Schröder signifierait que pour la première fois (...) depuis presque quarante ans, les quatre principaux pays européens auraient tous en même temps un gouvernement de gauche. Le paradoxe – ou l'explication – est que cela se produirait à un moment où l'Europe n'a jamais été aussi libérale dans ses orientations économiques. (...) La gauche qui dominerait l'Europe cet automne serait d'ailleurs elle-même beaucoup plus social-démocrate que socialiste et même plus libérale de gauche que sociale-démocrate. Le modèle implicite s'appelle Tony Blair. (...) Pour la France, tout cela serait inconfortable pour la droite, qui serait à la fois isolée et privée de certains de ses thèmes favoris. Ce ne serait pas forcément aussi simple que cela pour la gauche, soumise à une forte pression du libéralisme social blairien.

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ En entérinant très officiellement l'accord scellé à Bagdad par le secrétaire général des Nations-Unies, Kofi Annan, le Conseil de sécurité retrouve une autorité dont il n'aurait jamais dû se démettre dans le règlement de l'affaire irakienne. Théoriquement, les Etats-Unis ne pourront plus, comme ils l'ont fait sans complexe depuis plusieurs années, se comporter à la fois en juge et partie. La deuxième vertu de ce texte est de revenir à la lettre même des accords de cessez-le-feu de février 1991. Ceux-ci prévoient explicitement que, du jour où l'Irak aura rempli ses obligations de désarmement, seront levées les sanctions prises à son encontre. L'embargo, auquel tiennent les Etats-Unis et contre lequel s'érigent plusieurs capitales occidentales dont Paris, ne saurait donc être maintenu indéfiniment au motif inavoué que les Etats-Unis, pour des raisons économiques et géostratégiques, préfèrent un Irak exsangue.

www.virtualjerusalem.com

Virtual Jerusalem, grand site d'actualités israélo-américain, lance une édition en français

« LE MONDE JUIF, depuis le cœur d'Israël. » La devise affichée à l'entrée de Virtual Jerusalem résume l'ambition de ce site israélien : devenir le lieu de rendez-vous privilégié sur le Web entre Israël et les communautés juives de tous les pays. « VJ » s'est fait connaître en offrant un moyen inédit de *« se rapprocher du mur des Lamentations »* : grâce à une caméra installée face au lieu saint et transmettant au site de VJ une photo toutes les cinq secondes, les internautes peuvent le contempler en direct, 24h/24. Les fidèles désireux de placer une prière écrite sur le mur, conformément à la tradition juive, peuvent aussi rédiger leur texte sur une page web spéciale, puis l'envoyer par courrier électronique. Tous les jours, un membre de l'équipe de VJ se charge d'imprimer les prières et de les porter jusqu'au mur. Pour ceux qui manquent d'inspiration, le site propose une prière type à recopier et à compléter.

Pourtant, Virtual Jerusalem ne se définit pas comme un site religieux. Outre le fait qu'il héberge plus de



300 rubriques allant de la gastronomie au rock'n roll, son activité principale consiste à fournir chaque jour un panorama synthétique du contenu des médias israéliens : dépêches d'agences, revues de presse de grands quotidiens, dont *Maariv* et *Haaretz*, éditoriaux, essais, bulletins économiques, ainsi que des articles de magazines juifs américains. L'équipe de VJ produit aussi des contenus originaux, comme ce *« saddam-o-mètre »*, cadran interactif et humoristique qui indiquait les fluctuations du sentiment d'inquiétude des Israéliens lors de la récente crise irakienne. Par ailleurs, VJ retransmet les émissions de plusieurs radios israéliennes, publiques et privées. La télévision est encore absente, mais VJ envisage de rediffuser des émissions produites pour les chaînes américaines par Jewish TV Network.

Selon David Kahn, vice-président de VJ, la vocation du site est de rester un « kiosque » reflétant la diversité de la presse israélienne. Il s'efforce de ne privilégier aucune tendance politique et, pour compléter sa palette, va accueillir un journal qu'il qualifie d'extrême gauche. A ce jour, VJ, fondé par des Israéliens nés aux Etats-Unis, s'adresse en priorité au public américain, mais il a décidé de se tourner vers l'Europe, et prépare des éditions en français, allemand et espagnol. Une version de démonstration du site francophone est déjà en ligne, et afin d'enrichir son contenu éditorial, VJ a pris contact avec des magazines et des radios de la communauté juive française.

Yves Eudes

SUR LA TOILE

LIBERTÉ D'INFORMATION SEXUELLE

■ A la suite d'une action de l'Association américaine de défense des droits civiques (ACLU, American Civil Liberties Union), un tribunal fédéral a annulé une loi de l'Etat de Virginie qui interdisait aux employés de l'administration d'utiliser leurs ordinateurs de bureau pour consulter des documents *« explicitement sexuels »*.

PIRATAGES EN SÉRIE

■ Lors de la deuxième semaine de février 1998, quatre centres informatiques de l'US Navy et sept de l'US Air Force ont été victimes d'une série de tentatives de piratage, décrite par le sous-secrétaire à la défense, John Hamre, comme l'offensive *« la plus organisée et la plus systématique jamais recensée par le Pentagone »*. Le FBI, qui a ouvert une enquête, a procédé la semaine dernière à des perquisitions en Californie, mais il n'y a pas eu d'arrestation. Selon une étude réalisée par le bureau général des comptes du Congrès des Etats-Unis, les serveurs informatiques militaires américains ont subi en 1997 près de 250 000 tentatives de ce type, dont les deux tiers ont été plus ou moins couronnées de succès.

La dernière trouvaille *par Alain Rollat*

LA DERNIÈRE trouvaille audimatique de la télévision américaine est un chef-d'œuvre de délicatesse. Il s'agit d'une bande dessinée qui se croit humoristique au dernier degré alors que la bêtise et la vulgarité s'y conjuguent au premier. Elle aggrave son cas en se piquant de civisme. Elle se donne, en effet, valeur d'exutoire en s'opposant au *« moralement correct »* ambiant. Elle enfile donc comme des perles tout ce qui, dans l'inconscient collectif des Etats-Unis, barbote dans le *« moralement incorrect »*. Cela donne l'histoire simplette de quatre chenapans *« aussi insolents que malpolis »* dont les mésaventures et les dialogues (surtout les dialogues) sont censés résumer la vie quotidienne et les fantasmes (surtout les fantasmes) d'un banal comté de *« l'Amérique profonde »* peuplé d'adultes débiles (particulièrement débiles). Cela s'intitule « South Park » et c'est diffusé par une chaîne câblée de la Côte ouest, baptisée Comedy Central, en passe de devenir une référence en matière de télévision marchande. En voici quatre échantillons.

Scène de vie municipale : *« Madame le maire, votre géologue est ici...*

– Mon géologue ? Dites-lui que je n'ai plus d'infection et que je n'ai plus besoin de lui...

– Non, madame, ça, c'est un gynécologue. Le géologue étudie la terre... »

Scène de vie sportive : *– Stan passe à Kyle, le petit juif. Oh ! mon dieu ! Je n'ai jamais vu de juif courir comme ça depuis la Pologne en 1938 !... »*

Scène de vie scolaire : *« Les homos, c'est le mal. Leur cœur noir et froid ne pompe pas de sang comme le nôtre mais un vomi huileux qui coule dans leurs veines pourries et monte dans leur cerveau à la con... »*

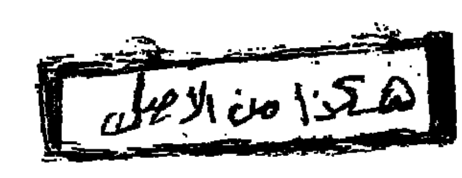
Scène de vie post-scolaire : *« Eh ! Stan, tu veux savoir ce que je pense ?*

– Tu penses quoi ?

– ... » (Prout !... bruit de pet.)

« Voici une série qui permet aux gens de se lâcher par procuration », explique sa productrice. Cette jeune femme d'affaires sourit quand le *New York Times* l'interroge sur les clichés racistes qu'elle banalise : *« En tant que juive, je ne le ressens pas comme ça. « South Park » est, au contraire, très égalitaire : tout le monde y est traité de la même façon... »*

C'est à Canal Plus que nous devons la vulgarisation de cette pépite californienne. C'est avec des pincettes que l'équipe de « Nulle part ailleurs », qui n'est pourtant pas bégueule, l'a présentée, lundi soir, aux abonnés de la chaîne cryptée. Ceux-ci ont appris ensuite qu'ils pourront en juger eux-mêmes puisque cette série sera diffusée *« la saison prochaine »*... sur Canal Plus ! Il s'agissait sans doute d'une autopromo pour une nouvelle zone télé d'éducation prioritaire...



MARDI 3 MARS

FILMS DE LA SOIRÉE

18.50 Le Mirage ■ ■
Jean-Claude Guiguet (France, 1991, 100 min). Ciné Cinémas

20.30 Pleure pas my love ■ ■
Tony Gatlif (France, 1988, 90 min). Ciné Cinémas

20.35 Davey des grands chemins ■ ■
John Huston (Etats-Unis, 1969, 100 min). TMC

20.45 Boires et déboires ■ ■
Blake Edwards (Etats-Unis, 1987, 95 min). TSR

20.55 La Soif de l'or ■ ■
Gérard Oury (France, 1993, 90 min). TF 1

21.00 La Jeune Fille et la Mort ■ ■
Roman Polanski (Grande-Bretagne - France, 1995, 100 min). Cinéstar 2

22.00 Kiss of Death ■ ■
Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1994, v.o., 100 min). Ciné Cinémas

22.30 Lune froide ■ ■
Patrick Bouchitey (France, 1990, N., 90 min). Paris Première

22.35 La Ballade des sans-espoir ■ ■
John Cassavetes (Etats-Unis, 1961, N., v.o., 105 min). Cinétoile

23.10 La Sarabande des pantins ■ ■
Henry Koster, Henry Hathaway, Jean Negulesco, Howard Hawks et Henry King (Etats-Unis, 1952, N., v.o., 115 min). Ciné Cinéfil

0.45 Une si jolie petite plage ■ ■
Yves Allégret (France, 1948, N., 90 min). RTL 9

0.55 Série noire ■ ■ ■
Alain Corneau (F, 1979, 115 min). Arte

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

22.47 Spécial élections régionales et cantonales. France 3

MAGAZINES

19.00 Envoyé spécial, les années 90. Producteur-consommateur. Banlieues. Histoire
20.00 Temps présent. Le choix de Susanna. TV 5
21.00 Enjeux - Le Point. TV 5
21.00 Le Gai Savoir. Les grands destins. Invités : Mona Ozouf ; Jules Roy ; Jean-Marie Rouart ; Alina Fernandez ; Marcel Julian. Paris Première
21.20 Contre-pied. Magazines féminins : informer ou modeler ? RTBF 1
22.00 Questions d'histoire. L'histoire des femmes. Histoire
22.35 Bouillon de culture. La vie moderne, mode d'emploi. TV 5
22.55 Ça se discute. Mercenaires, espions, forces spéciales : quelle vie pour les hommes de l'ombre ? Invité : Constantin Melnik. France 2
23.00 De l'actualité à l'Histoire. Histoire
23.30 Si j'ose écrire. Spécial Foire du livre. Invités : Jean-Claude Pirotte ; Gaston Compère ; François Weyergans. RTBF 1
0.15 Capital. Trop chère santé. M 6
1.00 Les Grands Entretiens du Cercle. Invité : Stanislas Nordey. France 2

DOCUMENTAIRES

18.30 Le Monde des animaux. Sur les pas d'un caribou. La Cinquième
18.30 Les Amis du plaisir, trente ans après. Planète
19.15 Les Moines marathoniens du Mont Hiei. Planète
20.00 Africa. [4/8]. Les rois et les cités. Histoire
20.10 Histoire des porte-avions américains. [8/13]. Planète
20.45 World Music. Salif Keita, citoyen ambassadeur. France Supervision
20.50 La Vie en face. Le Temps des bureaux. Arte
21.00 La Grand-mère d'Israël. Histoire
21.35 Danse avec le diable. Planète
21.35 Académie Menuhin. France Supervision
21.40 ▶ Soirée thématique : Manga, Mangaka ! Arte
22.50 Thomas Jefferson. [1/2]. Planète
23.05 Le Rêve de Gabriel. TSR
23.55 Masterclass. [2/2]. La contrebasse et la clarinette. Muzzik
0.00 Helmut by June. Paris Première

SPORTS EN DIRECT

20.00 Football : Soir d'Europe. Coupe de l'UEFA (quarts de finale aller). 20.00 Lazio Rome - Auxerre ; 20.30 Ajax Amsterdam - Spartak Moscou ; 20.45 Inter Milan - Schalke 04 ; 21.30 Atletico Madrid - Aston Villa. En direct et multiplex. Canal +
2.05 Basket-ball. Championnat NBA : Miami Heats - Seattle Sonics. Canal +

MUSIQUE

19.10 Georges Moustaki en concert. France Supervision
21.00 Hommage à Richard Tucker avec Pavarotti. Muzzik
22.25 Le Crépuscule des dieux. Mise en scène de N. Lehnoff. Par l'Orchestre du Bayerische Staatsoper. France Supervision
0.35 Messa per Rossini. Concert enregistré à Stuttgart. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.30 Des toques et des étoiles. De Roger Pigaut [1/2]. Festival
22.35 Avec les compliments d'Alexa. De Lorenzo Lamas. RTL 9
22.40 72 heures en enfer. De Michael Tuchner. M 6
23.20 Le Chevalier d'Harmental. De Jean-Pierre Decourt. Festival
0.55 L'Immeuble. De Gilles Béhat. Festival

SÉRIES

19.10 Bonanza. L'or et l'amour. Série Club
20.45 Murder One, l'affaire Rooney. Chapitre III. Série Club
20.55 Ally Mc Beal. Compromising Positions (v.o.). Téva
21.30 Twin Peaks. Episode nº 21. Série Club
22.25 Columbo. Subconscient. TF 1
22.55 Angela, 15 ans. Les bonnes résolutions (v.o.). Canal Jimmy
23.45 Star Trek, la nouvelle génération. Allégeance (v.o.). Canal Jimmy
1.55 Father Ted. L'enfer (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 19.45 Canal +
« Football, soir d'Europe » : Coupe de l'UEFA en multiplex

De l'imposante armada de clubs français lancés, en septembre, à l'abordage des trois Coupes d'Europe de football, ne subsistent plus, pour les quarts de finale, que deux équipes : l'AS Monaco et l'AJ Auxerre. Si les Monégasques en découdront mercredi 4 mars – à partir de 20.35 sur TF 1 – face aux Anglais de Manchester United pour le compte de la Ligue des champions, les Bourguignons de Guy Roux se déplacent à Rome pour y affronter une équipe de la Lazio, actuelle troisième du championnat d'Italie, qui fait jeu égal avec la Juventus Turin et l'Inter Milan dans la course au titre. – *T.N.*

● 22.30 Paris Première
Lune froide

Deux copains aux abords de la quarantaine glandent, se saoulent, se comportent en adolescents attardés. Adaptation de deux nouvelles de Charles Bukowski, dont celle de la sirène, qu'avait déjà réalisée, sous forme de court-métrage, Patrick Bouchitey. Atmosphère de vies ratées, réalisme portuaire crasseux, images en noir et blanc. Un monde atroce et bouleversant. – *J.S.*

● 1.55 Canal Jimmy
Father Ted

L'acteur irlandais Dermot Morgan, qui tenait le rôle-titre de la série *Father Ted*, diffusée sur Canal Jimmy, est mort, samedi 28 février, à l'âge de quarante-cinq ans. Les médecins, appelés à la suite d'un évanouissement du comédien, n'ont pu le ranimer. Dermot Morgan venait d'achever le tournage de la troisième saison de la populaire série comique sur les aventures de trois prêtres.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.20 Touché, gagné !
19.00 Le Bigdil.
19.50 et 20.50 Météo.
20.00 Journal, Le Résultat des courses.
20.55 La Soif de l'or ■ ■ Film. Gérard Oury.
22.25 Columbo. Subconscient.
23.55 Le docteur mène l'enquête. O.
0.45 TF1 nuit, Météo.
1.00 Reportages. Pompiers à Venise.

FRANCE 2

18.45 Qui est qui ?
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.50 Météo.
20.00 Journal.
20.55 Les Loups entre eux. Film. José Giovanni.
22.55 Ça se discute. Mercenaires, espions, forces spéciales : quelle vie pour les hommes de l'ombre ?
0.45 Journal, Météo.
1.00 Les Grands Entretiens du Cercle. Stanislas Nordey.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 et 23.45 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Spécial Fa si la chanter.
22.45 Soir 3 : Les Titres.
22.47 Spécial élections régionales et cantonales.
23.45 Soir 3.
0.05 Magazine olympique.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.00
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
19.45 Football : soir d'Europe. 20.00 Lazio Rome - Auxerre ; 20.30 Ajax Amsterdam - Spartak Moscou ; 20.45 Inter Milan - Schalke 04 ; 21.30 Atletico Madrid - Aston Villa.
23.30 Sunchaser. Film O. Michael Cimino.

ARTE

19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. Chantage et industrie.
20.00 Archimède.
20.30 8 1/2 Journal.
20.50 La Vie en face. Le Temps des bureaux.
21.40 ▶ Soirée thématique. Manga, mangaka ! 21.45 Manga au Japon. 22.35 Mangaka au Japon. 23.15 Samouraï ou dessinateur. 23.55 Cauchemar ou fun ? 0.05 Soleil couchant.
0.55 Série noire ■ ■ ■ Film. Alain Corneau.

M 6

18.55 Lois et Clark.
19.50 Les Mots d'Eric et Ramzy.
19.54 6 minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, E = M 6 junior.
20.50 Les Piégeurs du mardi.
21.40 Les Piégeurs du monde.
22.40 72 heures en enfer. Téléfilm. Michael Tuchner.
0.15 Capital. Trop chère santé.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Maurice Sachot.
21.00 Poésie studio. Jean-Michel Maulpoix (*Domaine public*, *La Poésie comme l'amour*) ; Jean Pérol (*Ruines-Mères*).
22.10 Mauvais genres.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain. Roger Pol-Droit (*La Compagnie des philosophes*).

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Par l'Orchestre national de Lyon, dir. Emmanuel Krivine : œuvres de Berlioz, Mozart, Bruckner.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Le Dialogue des muses.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Stephen Kovacevich, piano. Œuvres de Beethoven, Brahms, Bartok, Mozart, Schubert.
22.50 Les Soirées... (suite). Bohuslav Martinu.

MERCREDI 4 MARS

FILMS DU JOUR

13.00 et 19.00 L'Affaire des poisons ■ ■
Henri Decoin (France, 1955, 120 min). Histoire

13.30 L'Ile au trésor ■ ■
Byron Haskin (Grande-Bretagne, 1950, 85 min). Disney Channel

14.05 La Sarabande des pantins ■ ■
Henry Koster, Henry Hathaway, Jean Negulesco, Howard Hawks et Henry King (Etats-Unis, 1952, N., v.o., 115 min). Ciné Cinéfil

14.10 L'Ordre et la Sécurité du monde ■ ■
C. D'Anna (F., 1978, 95 min). Festival

15.45 Histoire de garçons et de filles ■ ■
Pupi Avati (Italie, 1989, v.o., 90 min). Ciné Cinémas

15.55 Le Crabe-tambour ■ ■
Pierre Schoendoerffer (France, 1977, 160 min). Festival

16.20 Reds ■ ■
W. Beatty (EU, 1981, 190 min). Cinétoile

17.15 Haut, bas, fragile ■ ■
Jacques Rivette (France, 1994, 165 min). Ciné Cinémas

18.45 Sourires d'une nuit d'été ■ ■
Ingmar Bergman (Suède, 1955, N., v.o., 105 min). Ciné Cinéfil

21.00 Capitaine Conan ■ ■
Bertrand Tavernier (France, 1996, 130 min). Canal +

22.05 Les Années sandwiches ■ ■
Pierre Boutron (France, 1988, 105 min). Ciné Cinémas

22.10 Les Parapluies de Cherbourg ■ ■ ■
Jacques Demy (France, 1963, 90 min). Cinétoile

23.40 Les Espions ■ ■
Henri-Georges Clouzot (France, 1957, N., 130 min). Cinétoile

2.50 Ran ■ ■ ■
Akira Kurosawa (France - Japon, 1985, v.o., 160 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.35 Parole d'Expert. Invité : Bruno Solo. France 3
15.00 Envoyé spécial, les années 90. Producteur-consommateur. Banlieues. Histoire
15.05 Débats publics. Tu seras énarque mon fils. La Cinquième
16.05 Saga-Cités. Ecrits du cœur. France 3
16.50 Le Monde des spectacles. La valse. France Supervision
17.00 De l'actualité à l'Histoire. Histoire
17.00 Le Gai Savoir. Les grands destins. Invités : Mona Ozouf, Jules Roy, Jean-Marie Rouart, Alina Fernandez, Marcel Julian. Paris Première
17.55 L'Invité de Cajou. Invité : Yves Coppens. Canal J
18.00 Stars en stock. Yul Brynner. Lana Turner. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités Jean-Pierre Coffe, Raggasonic. Canal +
19.00 Rive droite, rive gauche. Paris Première
20.00 Savoir plus santé. Le muscle dans tous ses états. TV 5
20.00 20 h Paris Première. Paris Première
20.10 Strip-tease. Alimentaire, mon cher Watson... L'avenir radieux. Un patron peut en cacher un autre. J'englobe, j'adhère, j'envoûte. RTBF 1
20.15 TéléScope. Réchauffement du climat : scénarios pour la Suisse. TSR
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Les Complices d'Hitler : Schirach, le meneur de la jeunesse. Arte
20.45 Cap'tain Café. France Supervision
20.50 La Marche du siècle. Claude Allègre, Charles Pasqua : le face à face. France 3
21.00 Strip-tease. Merci patron. La compassion. Allez, emballé, terminé. Lire et écrire. TV 5
21.00 Envoyé spécial, les années 90. La France défigurée. L'intégration. Histoire
21.00 Paris modes. Les collections à Londres. Paris Première
22.45 La Vie à l'endroit. Les amoureux du bal. France 2
23.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Michel Winock, Yves Lacoste et Anette Wievirokan. Histoire
23.20 Un siècle d'écrivains. Anaïs Nin. France 3
0.15 Le Canal du savoir. La justice en France, un tournant historique. Paris Première
0.30 Le Cercle du cinéma. Spécial-critiques. Invités : Olivier de Bruyn, Claire Vasse, Philippe Collin, Julien Husson, Thierry Jousse, etc. France 2

DOCUMENTAIRES

18.05 Urgences. Planète
18.10 Académie Menuhin. France Supervision
18.30 Les Derniers Gorilles de montagne. La Cinquième
18.35 Les Heures chaudes de Montparnasse. [12/14]. Le groupe des Six. Muzzik
19.15 Wild Ballerina. Un portrait de Karole Armitage. France Supervision
19.50 Les Amis du plaisir, trente ans après. Planète
20.00 La Faune des îles Salomon. Les atolls coralliens du Pacifique. Arte
20.35 Les Moines marathoniens du Mont Hiei. Planète
20.55 Femmes en Palestine. Téva
21.25 Femmes du Maroc. Téva
22.00 Africa. [5/8]. La Bible et le pistolet. Histoire
23.20 Profil. Un mandarin des temps modernes : l'architecte Ieoh Ming Pei. Arte
0.15 World Music. Salif Keita, citoyen ambassadeur. France Supervision
0.20 La Lucarne. La Peine perdue de Jean Eustache. Arte

SPORTS EN DIRECT

14.00 Snowboard. Coupe du monde FIS. Halfpipe. A Morzine-Avoriaz. Eurosport
20.35 Football. Ligue des champions. Quart de finale aller. Monaco - Manchester United. TF 1

DANSE

21.50 Musica. Angelin Preljocaj. Arte

MUSIQUE

21.40 Gilberto Gil & Grupo Acoustico. France Supervision
21.55 Black Sessions. Paris Première
23.10 Le New Morning : Ray Brown Trio. France Supervision
23.30 The Michel Camilo Quintet. Muzzik
23.35 Le New Morning : Roy Hargrove. France Supervision
0.55 Jessye Norman. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.30 Vengeance de femmes. Ian Barry. RTL 9
20.50 Tobias, l'enfant de la discorde. O Gloria Behrens. M 6
20.55 Elle a l'âge de ma fille. Jacques Otmezguine. France 2
21.25 L'Amour à vif. Jean-Pierre Améris. TSR
22.15 Intime conviction. John Lvoff. Festival
22.40 Double vision. Robert Knights. M 6
23.50 Bonne chance Monsieur Pic. Maurice Failevic. Festival

SÉRIES

17.35 Magnum. Le marathon. RTBF 1
17.35 Loïs et Clark. Superman papa. TSR
17.50 Hartley, cœurs à vif. France 2
18.00 Ally McBeal. Compromising Positions (v.o.). Téva
18.20 200 dollars plus les frais. Machination. Série Club
18.45 Relativity. Une dernière chose. Téva
18.55 Loïs et Clark, les nouvelles aventures de Superman. Madame ex. M 6
19.30 Dharma & Greg. Shower the People (v.o.). Téva
20.30 Star Trek, la nouvelle génération. Allégeance. Canal Jimmy
20.35 Novacek. Le Croisé de l'ordre. TMC
20.45 Les Cinq Dernières Minutes. L'Epingle du jeu. Série Club
22.15 Brooklyn South. Wild Irish Woes (v.o.). Série Club
22.15 Presque parfaite. Le retour de l'ex (v.o.). Canal Jimmy
22.40 Spin City. Une femme parfaite (v.o.). Canal Jimmy
23.00 Murder One, l'affaire Rooney. Chapitre III. Série Club
23.00 Nash Bridges. Une balade à la campagne. TSR
23.35 Father Ted. La grande tombola (v.o.). Canal Jimmy
0.00 New York Police Blues. Une expérience épouvantable. Canal Jimmy
0.40 Médecins de nuit. Happy Birthday. Série Club

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 23.20 France 3
« Un siècle d'écrivain » : Anaïs Nin

Une vie pour faire œuvre

LORSQUE l'on évoque Anaïs Nin, morte il y a un peu plus de vingt ans (le 17 janvier 1977), surgissent de sempiternels clichés : romancière sulfureuse, opportuniste, diariste falsificatrice, madone des féministes... Aussi se réjouit-on au projet de démystification que tentent Gaëlle Bayssière et François Chayé, à la suite de l'excellente biographie de Deidre Bair (traduite chez Stock en 1996). Certes, la tâche n'a rien d'aisé pour débusquer une femme, cosmopolite et cultivée, qui avait pour devise « *de vivre* [sa] *vie en rêve* », et pour projet celui de se réaliser par l'écriture. Son volumineux *Journal* (Stock), maintes fois remanié (250 000 pages manuscrites dont une part reste à publier), une « *mytho-autobiographie* », ainsi que le qualifie son éditeur André Bay, reste le principal viatique pour approcher la romancière.

Entre New York et Paris, entre l'est et l'ouest des Etats-Unis ; entre ses maris – Hugo Guiler et Rupert Pole –, ses amants Henry Miller, René Allendy, Otto Rank, et son père Joaquín Nin ; entre son « double de papier » et ses ramifications que constituent nouvelles et romans, on se laisserait totalement emporter par ce tourbillon si les deux réalisateurs ne surchargeaient leur propos d'images gratuites. A trop vouloir illustrer, celui-ci perd parfois de sa pertinence. Ainsi peut-on s'interroger sur l'utilité de certaines reconstitutions, telles que celle d'une petite Anaïs sur les plages d'Arcachon, ou d'un corps de femme alanguie... De même que l'on peut se demander s'il était vraiment indispensable de conserver les témoignages pour le moins anecdotiques de Joaquín Nin Culmell, son frère cadet, et de Rupert Pole.

Plus dérangeante est l'émergence, ici ou là, de quelques clichés tels que « *formidable fête de baise littéraire* » pour qualifier la relation avec Miller et les années parisiennes d'Anaïs Nin. Malgré ces faiblesses, ce portrait réussit à rendre compte d'un être complexe, tiraillé entre le mensonge et la culpabilité. La force d'une femme parvenue, envers et contre tout, à mener le destin qu'elle s'était choisi : celui de transformer sa vie en œuvre.

Christine Rousseau

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.45 Les Feux de l'amour.
14.35 Les Vacances de l'amour.
15.35 Contre vents et marées.
16.30 Cinq sur 5 !
17.25 Sydney Police.
18.20 Touché, gagné !
19.00 Le Bigdil.
19.50 et 20.28 Météo.
20.00 Journal.
20.25 Le Résultat des courses.
20.30 Météo des neiges.
20.35 Football. En direct. Ligue des champions. Monaco - Manchester United. 22.40 Résumés des autres matches.
0.20 Minuit sport.
0.50 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

13.50 Le Renard.
14.55 L'Enquêteur.
15.45 Tiercé. En direct.
16.00 La Chance aux chansons.
16.50 Des chiffres et des lettres.
17.25 Sauvés par le gong.
17.45 Un livre, des livres.
17.50 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ?
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.45 et 20.50 Tirage du Loto.
19.50 Au nom du sport, Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.35 L'Image du jour : Rugby.
20.40 A cheval, Météo.
20.55 Elle a l'âge de ma fille. Téléfilm. Jacques Otmezguine.
22.45 La Vie à l'endroit. Les amoureux du bal.
0.15 Journal, Météo.
0.30 Le Cercle du cinéma.

FRANCE 3

13.35 Parole d'Expert.
14.20 Va savoir.
14.58 Questions au gouvernement.
16.05 Saga-Cités. Ecrits du cœur.
16.40 Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.48 Consomag.
20.50 La Marche du siècle. Claude Allègre, Charles Pasqua : le face à face.
22.40 Météo, Soir 3.
23.20 Un siècle d'écrivains. Anaïs Nin.
0.10 Cinéma étoiles.
0.40 Vivre avec... Femme et sida. Journée de la femme, 8 mars 1998.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 13.35
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Il était une fois l'Atlantide.
14.25 C+ Cléo.
16.25 Les Simpson.
16.50 L'Ami d'un été. Téléfilm. Chris Bould.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Capitaine Conan ■ ■ Film. Bertrand Tavernier.
23.10 Flash infos.
23.15 La Nuit des Rois ■ Film. Trevor Nunn (v.o.).
1.20 Double dragon. Film. James Yukich.
2.50 Ran ■ ■ ■ Film. Akira Kurosawa (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 et 17.30 100 % question.
14.00 Discover America. La Californie.
15.05 Débats publics.
16.00 L'Etoffe des ados.
16.30 Modes de vie, modes d'emploi.
17.00 Cellulo.
18.00 Le Cinéma des effets spéciaux.
18.30 Les Derniers Gorilles de montagne.
19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. Les racines du chômage.
20.00 La Faune des îles Salomon. Les atolls coralliens du Pacifique.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Les Complices d'Hitler : Schirach, le meneur de la jeunesse.
21.40 ▶ Les 100 Photos du siècle. *Le Che*, un cliché d'Alberto Korda.
21.50 Musica. Angelin Preljocaj. 22.05 L'Anoure. 23.05 Un trait d'union.
23.20 Profil. Un mandarin des temps modernes : l'architecte Ieoh Ming Pei.
0.20 La Lucarne. La Peine perdue de Jean Eustache.
1.15 Les juifs chantent le blues.

M 6

13.05 M 6 Kid.
16.25 Fanquizz.
17.00 Des clips et des bulles.
17.20 Fan de.
17.55 Les Nouvelles Aventures de Robin des Bois.
18.55 Lois et Clark.
19.50 Les Mots d'Eric et Ramzy.
19.54 Le Six minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, Elément Terre.
20.50 Tobias, l'enfant de la discorde. Téléfilm O. Gloria Behrens.
22.40 Double vision. Téléfilm. Robert Knights.
0.25 Secrets de femme. □

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.00 Les Chemins de la musique. Histoire du rock II. 3. Sexualité.
20.30 Agora. Jean Tulard (*Joseph Fouché*).
21.00 Philambule.
22.10 Fiction. *Le Jardin de Beamon*, de Fabrice Melquiot. 22.52, *Chirurgie esthétique*, extrait des *Contes retrouvés* de Guillaume Apollinaire.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Hommage à Stéphane Grappelli. Invités : Patrice Caratini, Marc Fosset, André Francis, Jean-Philippe Viret.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Xenakis.
23.07 Les Greniers de la mémoire.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 ▶ Les Soirées. Musique baroque en Amérique Latine. Œuvres de Araujo, Llenas, Torrejon y Veslasco, Aguilera de Heredia, Correa de Arrauxo, Zipoli.
22.20 Les Soirées... (suite). *Le Paradis et la Péri*, oratorio op. 50, de R. Schumann, par le Chœur de l'Opéra et la Staatskapelle de Dresde, dir. Sinopoli, Faulkner (La Péri), Grant Murphy (La Jeune fille).

Le Monde
MERCREDI 4 MARS 1998

L'acteur est nu

par Pierre Georges

CONTE CRUEL. *Once upon a time*, il était une fois des acteurs de cinéma qui avaient eu le bonheur de tourner dans *The Full Monty*. Cette comédie britannique, elle-même en forme de fable – l'histoire de ces chômeurs anglais qui, à Sheffield, pour s'en sortir, montent un spectacle de strip-tease –, a connu un succès mondial. A tel point qu'ayant coûté 35 millions de francs, le film a déjà rapporté plus de 2 milliards de francs à ses producteurs. Et qu'il a été retenu pour les Oscars, le 23 mars prochain à Hollywood.

Une belle affaire, donc. Mais pas pour tout le monde. Car voici qu'un des acteurs, le roux Steve Huison, qui, la mine un peu déconfite et triste, tenait en cette affaire douce-amère le rôle de Lomper *the loser*, mais n'en finit pas moins nu comme les autres, voici donc que Huison-Lomper a quelque motif de se plaindre.

Il vient de le faire savoir. Pour sa contribution au film et pour tout salaire, Steve Huison a touché le minimum syndical : 1 500 livres par semaine de tournage. Neuf semaines de tournage. Soit, au total, le cachet mirifique de 13 500 livres (environ 130 000 francs). Sans primes ni bonus, sans le moindre intéressement aux bénéfices. D'évidence, *The Full Monty* est devenu ainsi l'histoire d'un strip-tease où certains finissent plus nus que d'autres. Car, pendant ce temps-là, le chef de ce bel équipage, Robert Carlyle, acteur confirmé, a empoché lui, pour ce film et pour d'autres, 18 millions de francs en 1997.

Et pour que la boucle soit bouclée, Steve Huison est aujourd'hui au chômage. Il dit cultiver son potager, en son jardin ouvrier du Yorkshire, pour ne pas dévorer totalement son cachet. Et il attend, sait-on jamais, un éventuel rappel sur triomphe. Sans trop l'espérer et sans trop se plaindre car, dit-il, *« j'ai eu du bon temps ces six derniers mois. J'ai voyagé. Et j'ai rencontré plein de gens intéressants »*.

Conte tendre, maintenant. Une histoire comme il n'en arrive jamais. Pas même au cinéma, sauf lorsque le hasard a de l'imagination. Une histoire très « Perdu de vue » quand le bon père Pradel œuvrait, larme à l'œil, à la reconstitution des familles. L'affaire concerne deux frères et vient de se passer au Michigan.

Ron Barren, 23 ans, vivait en Floride, depuis dix-neuf ans, dans sa famille adoptive. Roger Mansfield, 21 ans, était dans la même situation, dans l'Etat de Washington. Comme il peut arriver, leurs familles respectives ne leur ayant pas caché leurs origines, Ron et Roger décidèrent un jour d'aller voir d'un peu plus près ce Michigan d'où ils venaient. C'est ici que l'affaire devient peu ordinaire. Consultant, l'un et l'autre, à des milliers de kilomètres, des petites annonces d'emploi, ils postulèrent simultanément à un emploi d'aide-soignant dans une clinique de Howell. Et ils furent embauchés le même jour.

Que croyez-vous qu'il advînt ? Les deux hommes sympathisèrent sans trop prêter attention à leur ressemblance physique frappante. Puis vint un jour où leur fut dispensé un cours sur la manultrition. Roger expliqua à Ron qu'il savait de quoi on parlait, ayant eu à en souffrir, avant d'être adopté. Ron répondit que lui-même... Bref, Roger et Ron Fletcher venaient de se retrouver. Et l'on voudrait qu'il n'y ait pas de Bon Dieu pour les frères du Michigan !

M. Chirac réunit un conseil de défense à l'Élysée

LE PRÉSIDENT JACQUES CHIRAC a réuni, mardi 3 mars à l'Elysée, plusieurs membres du gouvernement et hauts responsables militaires, dans une configuration qui est celle des conseils de défense. Les conseils de défense ne sont jamais annoncés à l'avance et ne donnent lieu à aucune communication. Le premier ministre Lionel Jospin et les ministres des affaires étrangères Hubert Védrine, de la défense Alain Richard, de l'économie et des finances Dominique Strauss-Kahn, de l'intérieur Jean-Pierre Chevènement, ainsi que le ministre délégué à la coopération Charles Josselin, participaient à cette réunion.

DÉPÊCHES

■ ***ALLEMAGNE* : les transports en commun et le ramassage des ordures ont été paralysés,** mardi matin 3 mars, dans plusieurs villes allemandes par une grève destinée à peser sur des négociations cruciales pour les 3,2 millions de salariés de la fonction publique le même jour. Les syndicats tablaient sur une participation de 80 000 salariés à ce mouvement en faveur des augmentations de salaires, de la sécurité de l'emploi et du rattrapage des rémunérations de l'ouest par celles de l'est. Les grèves d'avertissement ont largement paralysé les transports publics à Berlin et Potsdam où le mouvement était suivi à 100 % par le personnel, selon le syndicat OeTV, principale organisation de la branche.

■ ***AMÉNAGEMENT* : le périphérique nord de l'agglomération lyonnaise, le TEO** (Trans-Est-Ouest), sera rouvert à la circulation à partir du 5 mars, a annoncé lundi 2 mars Raymond Barre, président de la Communauté urbaine de Lyon. L'ouvrage, long de 10 kilomètres, sera gratuit à ses deux extrémités : le viaduc sur le Rhône à l'est et le tunnel de Vaise, entrée ouest du périphérique. En revanche, les automobilistes devront acquitter 10 francs pour emprunter la partie centrale de TEO, et les motards 5 francs. Le périphérique nord était fermé depuis le 9 février à la suite de l'arrêt du Conseil d'Etat annulant les actes régissant la concession du TEO au groupe Bouygues. La Communauté urbaine de Lyon, comme le permet la décision de la haute juridiction administrative, a résilié de façon unilatérale le contrat qui liait les deux parties. – *(Corresp. rég.)*.

■ **ESPACE : la sortie dans l'espace des deux cosmonautes russes** de la station orbitale Mir, prévue mardi 3 mars, a été annulée, les boulons du dernier sas leur permettant de quitter la station n'ayant pu être desserrés. Talgat Mussabaïev et Nikolaï Boudarin avaient pour mission de réparer les dommages provoqués par la collision entre la station orbitale et un vaisseau cargo, le 25 juin 1997. Ils ont cassé trois clés en tentant de dévisser les boulons serrés par le précédent équipage, a indiqué le centre de contrôle russe, qui a décidé de reporter la sortie au mois d'avril. – *(AFP.)*

■ ***RÉGIONALES* : des incidents se sont produits,** lundi soir 3 mars, à Brest (Finistère), à l'extérieur d'une salle où le Front national tenait une réunion électorale pour les régionales. Alors que Franck Timmermans, membre du bureau politique du FN, s'adressait à une soixantaine de militants, une dizaine d'hommes ont, vers 21 h 30, fait irruption devant la salle de cinéma où se tenait le meeting et ont brisé les vitres des portes d'entrée extérieures à coups de masse, indique-t-on de source policière. Après avoir projeté du gaz lacrymogène à l'aide d'une bonbonne de type extincteur dans le hall d'entrée, ils y ont lancé des œufs avant de prendre la fuite dans les rues adjacentes.

Tirage du *Monde* daté mardi 3 mars : 510 540 exemplaires 1 - 3

Une journée de deuil est organisée au Kosovo après des émeutes qui ont fait au moins 20 morts

Le chef de la diplomatie britannique, Robin Cook, se rend à Belgrade

UNE JOURNÉE de deuil devait être observée, mardi 3 mars, à Pristina, la capitale de la province de la République fédérale de Yougoslavie (Serbie et Monténégro) peuplée à 90 % d'Albanais. La décision a été prise, lundi, par le leader des Albanais de la province, Ibrahim Rugova, après les violences entre Albanais et forces de l'ordre serbes qui ont fait au mois 20 morts au cours du week-end et la brutale répression de la manifestation de lundi. M. Rugova a aussi demandé à la communauté internationale d'exercer une *« pression accrue »* sur Belgrade pour que les Serbes *« mettent un terme à la terreur au Kosovo »*.

Les appels au dialogue et à l'arrêt des violences au Kosovo se sont par ailleurs multipliés, lundi, la communauté internationale redoutant que la tension dans cette province ne dégénère en conflit régional. A Bruxelles, Hans van den Broek, commissaire européen chargé des relations avec les pays d'Europe de l'est, a appelé *« toutes les parties à s'abstenir de recourir à la violence »*. Il a estimé qu'*« une pression supplémentaire »* devait être exercée sur le président yougoslave Slobodan Milosevic *« pour qu'il entame un dialogue afin de trouver une solution pacifique »*. La situation au Kosovo devait être discutée, mardi, par le comité politique de l'Union européenne.

Le ministre allemand des affaires étrangères, Klaus Kinkel, a souligné que cette réunion, lors de laquelle la crise au Kosovo sera examinée *« prioritairement »*, interviendrait en prélude à une visite qu'il doit effectuer le 19 mars à Belgrade avec son homologue français Hubert Védrine. Paris et Bonn avaient demandé à Belgrade d'octroyer d'un *« statut spécial »* à la province albanophone dans une lettre adressée fin novembre 1997 au président Milosevic. Au nom de l'Union européenne, le secrétaire au Foreign Office, Robin Cook, devait se rendre mardi à Belgrade.

LES ÉTATS-UNIS « CONSTERNÉS »

A Vienne, le président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), le ministre polonais des affaires étrangères Bronislaw Geremek, a proposé *« l'assistance »* de l'organisation pour résoudre le conflit. La France a condamné *« la violence d'où qu'elle vienne »*. *« Il est désormais indispensable que tous travaillent au règlement politique et pacifique du Kosovo. Il y va de la stabilité du pays, mais également de la région tout entière »*, a déclaré le ministère français des affaires étrangères. Un responsable de l'OTAN a indiqué que le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, et les pays membres étaient *« très préoccupés par la dégradation de la situation »* au Kosovo. *« Le risque d'un conflit armé, avec un dérapage dans toute la région »* est *« réel »*, a-t-il affirmé.

Les Etats-Unis se sont dits « consternés » par la flambée de violence et ont appelé Belgrade à lancer un *« dialogue sans condition »* avec la communauté albanaise. *« Ces incidents violents ne font que souligner le choix fait par Belgrade de recourir à la force pour répondre au grave différend politique entre Belgrade et Pristina »*, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, James Rubin. La Russie a appelé *« au début d'un dialogue le plus rapidement possible entre les autorités de Yougoslavie et la direction de la communauté albanaise »*. *« Le règlement du problème du Kosovo doit être fondé sur le principe de l'intégrité territoriale de la Yougoslavie »*, a déclaré le ministère russe des affaires étrangères.

L'inquiétude est particulièrement vive dans les pays proches de la Yougoslavie. En Albanie, le premier ministre Fatos Nano a ainsi appelé la communauté internationale à *« intervenir le plus rapidement possible »*, en se déclarant favorable à un règlement pacifique. Il a demandé à son homologue grec Costas Simitis, joint au téléphone, d'intervenir en faveur d'un règlement au Kosovo, en utilisant *« ses bonnes relations avec Belgrade »*. Le président du parlement macédonien, Tito Petkovski, dont le pays compte une importante minorité albanaise, a lui aussi souhaité une intervention internationale.

La Slovénie, *« extrêmement préoccupée »*, a appelé au *« dialogue politique »* et s'est déclarée *« favorable à un rôle actif de la communauté internationale dans le règlement de la crise »*. Le régime du président Milosevic a toujours soutenu que la question du Kosovo était une affaire intérieure yougoslave. M. Milosevic s'est encore prononcé, dimanche, contre toute *« internationalisation »* du problème. La Grèce a elle aussi exprimé son *« inquiétude »* et a appelé à *« l'ouverture immédiate de discussions »* entre les représentants albanais et Belgrade.

D. H.-G. (avec AFP, Reuters)

Pristina en état de siège, selon la Croix-Rouge

LA POLICE SERBE a fait usage de canons à eau et de gaz lacrymogènes pour disperser les milliers d'Albanais de souche qui ont protesté, lundi 2 mars, à Pristina contre les graves incidents au cours desquels une vingtaine de personnes ont été tuées, ce week-end, dans le centre de la province du Kosovo. Joint par téléphone à Pristina, mardi en début de matinée, Pascal Haldimann, chef de la délégation du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), a indiqué : *« Selon les témoignages de plusieurs organisations humanitaires et nos propres informations, 101 personnes ont été blessées, lundi à Pristina, dont une par balles. La plupart d'entre elles ont des membres cassés et présentent de multiples contusions. »*

Pascal Haldimann confirme, par ailleurs, que *« la présence de la police serbe est extrêmement importante dans la capitale, même si elle n'est pas toujours visible »*. Il affirme aussi que les forces de l'ordre *« multiplient les points de contrôle sur les principaux axes routiers qui conduisent à l'intérieur de la province »*.

En ce qui concerne les émeutes violentes qui ont provoqué, samedi et dimanche, la mort d'au moins vingt personnes, le délégué du CICR assure que, pour la seule région de Drenica (au centre du Kosovo), les affrontements *« ont fait onze morts, dont une femme enceinte et un adolescent »*. Pascal Haldimann confirme aussi *« la mort de quatre policiers »* au cours de ces mêmes journées de violences.

« La situation est apparemment plus calme aujourd'hui dans Pristina, assure Pascal Haldimann, mais les funérailles qui doivent être organisées, mardi, peuvent très facilement provoquer de nouvelles tensions ».

A Belgrade, le ministère de l'intérieur a rappelé, lundi, que le gouvernement *« ne tolérera aucune manifestation »* dans la province.

Denis Hautin-Guiraut

Les députés créent une commission d'enquête parlementaire sur la Corse

LES PARLEMENTAIRES l'attendaient depuis cinq ans. La création d'une commission d'enquête *« sur l'utilisation des fonds publics et la gestion des services publics en Corse »* devrait être votée à l'unanimité, par l'Assemblée nationale, mardi 3 mars. Ses travaux, d'une durée de six mois, porteront en outre sur l'application de la législation et de la réglementation fiscales et sur les prélèvements et prestations sociales. Pour des raisons d'éthique, les 25 membres de cette commission ne *« devraient pas être des élus corses »*, précise Roger Franzoni (RCV, Haute-Corse), qui est à l'origine de cette commission d'enquête.

Ce débat s'ouvre au lendemain de la réception du nouveau préfet de Corse à l'Elysée, lundi 2 mars. Bernard Bonnet, qui remplace Claude Erignac, assassiné le 6 février à Ajaccio, a été reçu par Dominique de Villepin, secrétaire général de la présidence de la République, et Bertrand Landrieu, directeur de cabinet de Jacques Chirac. Le chef de l'Etat est venu le saluer. Le même jour, M. Bonnet a rencontré Lionel Jospin avant de s'entretenir avec son directeur de cabinet, Olivier Schrameck.

La création de la commission d'enquête parlementaire était certes à l'ordre du jour de l'Assemblée avant l'assassinat de M. Erignac, mais M. Franzoni souligne que *« cet événement »* a permis de prendre conscience *« de l'urgence de la situation »*.

Depuis 1993, quatre propositions de résolution visant à créer une commission d'enquête sur la Corse ont été rejetées, rappelle Yves Tavernier, rapporteur de la commission des finances. Deux ont été jugées irrecevables en 1993 et en 1995 au motif que des actions judiciaires sur le dossier corse étaient alors en cours. À la fin de 1996, deux autres initiatives, qui émanaient d'Alain Bocquet (PC, Nord) et d'Emile Zuccarelli (PRS), alors député de Haute-Corse, ont connu le même sort car une mission d'information sur la même question venait d'être créée à l'initiative de José Rossi (UDF-DL, Corse-du-Sud). Les travaux de cette dernière ont été interrompus, en avril 1997, par la dissolution...

M. Franzoni, qui a pris la relève de M. Zuccarelli, a déposé, dès septembre 1997, la proposition de résolution de son prédécesseur, adoptée par la commission des finances le 11 février, à la quasi unanimité. Deux députés RPR, Arthur Dehaine (Oise) et Philippe Auberger (Yonne) se sont abstenus. Ce dernier avait expliqué que le problème de la Corse n'est plus celui de *« l'utilisation des fonds publics, mais un problème d'autorité »*, ajoutant qu'*« il y a déjà eu beaucoup de missions dans ce domaine »*. Le lendemain, Jean-Louis Debré, président du groupe RPR, précisait que celui-ci était *« favorable »* à la création d'une telle commission. MM. Auberger et Dehaine ont seulement manifesté *« leur souci d'une réelle prise en compte des travaux de la mission d'information »*, ajoutait le député de l'Eure.

Lors d'une conférence de presse, mardi 3 mars, M. Rossi devait inviter les responsables politiques à ne pas *« creuser l'écart entre la Corse et la communauté nationale »*. Dénonçant *« à l'avance »* toute démarche *« qui contribuerait à instrumentaliser la Corse (...)à la veille des prochaines consultations électorales »*, le président du conseil général de Corse du Sud voit en outre le risque de *« renforcer un racisme anticorse déjà latent »*.

Clarisse Fabre

